

1 | 2018
NEOLEX

NEOLEX

✉ <https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=228>

« NEOLEX », ELAD-SILDA [], 28 mai 2018, 04 février 2026. URL :
<https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=228>

CC BY 4.0 FR

DOI : 10.35562/elad-silda.228



Denis Jamet

Introduction

Jean-François Sablayrolles

Néologie et / ou évolution du lexique ?

Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes

Denis Jamet Adeline Terry

Les néologismes anglais issus de l'emprunt : étude diachronique

Adeline Sanchez

La création lexicale en médecine médiévale : l'exemple des traductions françaises du *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon, conservées dans les manuscrits français 1288, 1327 et 19989 de la Bibliothèque nationale de France

Moreno Campetella

Les néologismes techniques dans le traité *Della cultura degli orti e giardini* (1588-1596) de Giovanvettorio Soderini

John Humbley

L'onomasiologie comme principe constituant de la néonymie diachronique

Anne-Caroline Fiévet Alena Podhorná-Polická

La dynamique du français des jeunes : deux périodes à sept ans d'intervalle (1987-1994 et 2010-2017)

José Carlos de Hoyos

Portrait morphologique du lexique économique en langue espagnole au début du XIX^e siècle : équilibre entre nouveauté et tradition

Aliénor Jeandidier

Les buzzwords d'origine anglaise dans la langue française : simples anglicismes ou véritables néologismes ?

Radka Mudrochová Jan Lazar

La circulation des emprunts néologiques dans le domaine de la mode en tchèque et en français dans une perspective diachronique

Vittorio Dell'Aquila, Michela Giovannini Fabio Scetti

Pour une typologisation des néologismes en ladin

Introduction

Denis Jamet

DOI : 10.35562/elad-silda.229

CC BY-NC 3.0 FR

¹ **NEOLEX**, le premier numéro de la revue ELAD-SILDA, issu du colloque éponyme organisé par le Centre d'Études Linguistiques de l'Université de Lyon (Jean Moulin Lyon 3) en juin 2017, se veut complémentaire de nombreuses publications traitant de la néologie. Cette notion polymorphe, dont les linguistes ont parfois du mal à s'accorder sur le sens et la délimitation, demeure d'actualité, car une langue sans néologismes est une langue qui n'évolue pas, et qui court le risque de s'appauvrir, voire de disparaître, incapable de rendre compte linguistiquement des évolutions sociétales et technologiques. Les termes « néologie » et « néologisme » donnent lieu à des acceptations diverses et variées (voir par exemple Pruvost et Sablayrolles [2012 : 3-40]), et comme le rappelle à juste titre Sablayrolles [2009 : 25], « [I]l join de constituer des unités discrètes, les néologismes se présentent sur une échelle de “néologicité” : ils sont plus ou moins néologiques en fonction de plusieurs paramètres ». Les délimitations que l'on donne à la néologie varient également selon les linguistes : d'aucuns adoptent une vision que nous considérons « étroite » dans le cadre de ce présent volume, et considèrent que la néologie doit se limiter à l'étude de la néologie dite **lexicale** (ou néologie de forme, consistant à créer un néologisme par emprunt ou en recourant à un procédé de création lexicale formel / morphologique), tandis que d'autres considèrent que la néologie doit également englober la néologie **sémantique** (ou néologie de sens, consistant à créer un néologisme en modifiant le rapport signifiant-signifié). Une autre pomme de discorde parmi les linguistes est l'angle d'analyse des néologismes, qui a un effet sur l'objet même d'étude, comme le rappellent Arrivé, Gadet et Galmiche [1986 : 401-402] :

Le concept de néologie est susceptible de recevoir deux acceptations assez nettement différentes selon le point de vue envisagé :

1. Envisagée d'un point de vue à la fois synchronique et diachronique,

la néologie se définit comme l'ensemble des dispositifs formels et sémantiques qui, synchroniquement présents dans un état de langue donné [...] permettent la création, nécessairement diachronique, d'unités lexicales nouvelles, les néologismes.

[...]

2. Envisagée d'un point de vue exclusivement synchronique, la néologie se définit comme l'ensemble des néologismes présents dans un état de langue donné. Étudier, en ce second sens, la néologie, c'est faire l'inventaire des néologismes, repérer les raisons – sociologiques, historiques, etc. – qui en ont déterminé la création, enfin décrire la façon dont ils sont acceptés par les différentes couches de sujets parlants.

- 2 Ce volume ne rentre pas dans ces débats, certes nécessaires et passionnants, mais qui dépasse de loin le cadre imposé, et adopte une vision « large », en considérant la néologie lexicale et la néologie sémantique selon la première optique présentée par Arrivé, Gadet et Galmiche [1986], c'est-à-dire la néologie envisagée aussi bien d'un point de vue synchronique que diachronique.
- 3 Ce recueil a plus précisément fait le choix d'une approche **comparative** et **diachronique**, en abordant non seulement plusieurs langues aux histoires bien différentes, à savoir l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien, le ladin, le latin et le tchèque, mais également plusieurs périodes, comme les études recueillies s'étendent du XI^e au XXI^e siècle. Ce volume se place ainsi résolument dans une perspective **diachronique**, en abordant, via l'histoire de la langue, aussi bien la *néologie lexicale* que la *néologie sémantique*. Deux grands axes – non restrictifs l'un de l'autre – le structurent. Le premier axe **concerne l'étude du contexte linguistique et extra-linguistique de production des néologismes**. Ce contexte peut être défini à partir de paramètres tout à fait divers, qu'ils soient générationnels (néologisme du parler adolescent), médiatiques (néologismes des registres électroniques), politiques et institutionnels (néologismes des institutions gouvernementales) ou liés aux domaines spécialisés (apparition de nouveaux concepts, de nouvelles disciplines supposant un vocabulaire ou une terminologie nouvelle) pour n'en citer que quelques-uns. Le second axe concerne plus particulièrement **l'étude du contexte de la réception des néologismes, de leur éventuelle évolution et de leur fortune**, en se focalisant sur l'accueil des

lexicographes, des institutions, des locuteurs, des auteurs, etc. Chacun des articles de ce recueil va aborder ces deux axes, en proposant soit une étude plutôt théorique et générale de la néologie, soit une étude plus spécifique et appliquée à une ou plusieurs langues, périodes ou domaines particuliers. Les articles dans ce recueil ont ainsi été organisés du plus général au plus particulier, en respectant, lorsque cela était possible, la chronologie.

- 4 La contribution de Jean-François SABLAYROLLES intitulée « **Néologie et/ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes** » ouvre le volume et aborde plus spécifiquement la néologie sémantique, branche de la néologie générale qui constitue une des voies du changement lexical. Cette approche traditionnelle, reprise par le cognitivisme, est concurrencée par d'autres qui privilégient des évolutions insensibles du sens quand elles apparaissent. Ces deux modes de changements du sens coexistent probablement. Inversement le temps rend obsolètes des lexies, parfois jusqu'à leur disparition. Leur résurgence, comme paléologisme, a le même effet qu'un néologisme et s'oppose en cela à l'archaïsme, connu mais désuet.
- 5 Denis JAMET et Adeline TERRY dans « **Les néologismes anglais issus de l'emprunt : étude diachronique** » se proposent ensuite d'examiner la part de l'emprunt lexical en anglais d'un point de vue diachronique, plus particulièrement sur deux périodes : une période dite « large », s'étendant de 1050 à 2000, par tranches de cinquante années, et une période dite « étroite », s'étendant de 1800 à 2000, par tranches de 10 années. Pour chacune des deux périodes, cinq études sont proposées sur un corpus constitué des emprunts répertoriés dans l'*Oxford English Dictionary* : le nombre d'emprunts en anglais ; la part des emprunts dans les néologismes lexicaux en anglais ; la comparaison de la productivité des matrices interne et externe en anglais ; le pourcentage d'emprunts aux langues européennes en anglais ; et le pourcentage d'emprunts aux langues non européennes en anglais. Les auteurs tentent ainsi de dégager les raisons pour lesquelles le nombre d'emprunts est en baisse constante en anglais, en prenant en compte les données chiffrées fournies par l'*Oxford English Dictionary* ainsi que des facteurs socio-linguistiques.

- 6 Le recueil se focalise ensuite sur la néologie dans plusieurs domaines de spécialité, et à diverses époques : tout d'abord, dans le domaine médical, Adeline SANCHEZ dans « **La création lexicale en médecine médiévale : l'exemple des traductions françaises du *Lilium medicinae de Bernard de Gordon*, conservées dans les manuscrits français 1288, 1327 et 19989 de la Bibliothèque nationale de France** » s'intéresse aux procédés de traduction et à la création lexicale dans les traductions françaises du XV^e siècle de cette œuvre de médecine. Dans ces témoins se pose la question de la formation d'un lexique de spécialité, qui s'inscrit déjà dans une forme d'héritage, du fait de traductions médicales antérieures. La question de la rareté de certains termes (le cas de *rempe*), mais aussi la nécessité de recourir à une pluralité terminologique, développant parfois à l'outrance les cas de synonymie (le cas des *causes*) sont donc au cœur des réflexions de cet article, d'autant plus que cette médecine en français est contrainte par la tradition scolastique qui privilégie la diffusion du savoir en latin et pose la question du caractère parfois éphémère de ses créations lexicales françaises.
- 7 Moreno CAMPETELLA dans « **Les néologismes techniques dans le traité *Della cultura degli orti e giardini* (1588-1596) de Giovannettorio Soderini** » aborde la néologie dans le lexique de l'horticulture par le biais du traité *Della cultura degli orti e giardini* du Florentin Giovannettorio Soderini (1526-1596). La première édition, non datée, remonterait aux années 1590, et compte parmi les tout premiers textes italiens, sinon le premier, où l'horticulture fait l'objet d'une étude complète et systématique et ses différents aspects abordés de façon scientifique. En témoignent les centaines de néologismes techniques contenus dans cet ouvrage : loin de constituer un élément secondaire dans le développement de cette branche de l'agronomie, l'invention d'un vocabulaire agronomique et horticole moderne représente une preuve irréfutable de la capacité des savants et des professionnels de cette époque à ordonner le monde de la Nature et à maîtriser une certaine technique mieux que leurs prédecesseurs du Moyen âge, souvent encore très dépendants de la science classique, et à s'affranchir des enseignements des Anciens. L'auteur montre ainsi que la nomenclature des plantes et fleurs, la physiologie végétale ou encore la pédologie ou science des

sols représentent un des domaines parmi lesquels les phénomènes néologiques sont les plus fréquents.

- 8 Relié au domaine de l'horticulture, John HUMBLEY s'intéresse à la botanique au XVIII^e siècle, dans « **L'onomasiologie comme principe constituant de la néonymie diachronique** », et postule que la démarche onomasiologique se prête bien à la découverte et à l'analyse de la néologie scientifique et technique historique. Puisqu'elle englobe l'ensemble d'un vocabulaire en constitution, elle permet de dégager les grands mouvements du lexique spécialisé. Après un passage en revue des attitudes à l'égard de l'onomasiologie en terminologie et en néologie, l'auteur présente l'analyse de la description de la fleur et du fruit de l'abricotier dans quatre dictionnaires encyclopédiques du XVIII^e siècle, qui fait ressortir, au-delà de la néologie, l'émergence d'une langue de spécialité scientifique.
- 9 Finalement, José Carlos DE HOYOS dans « **Portrait morphologique du lexique économique en langue espagnole au début du XIX^e siècle : équilibre entre nouveauté et tradition** » étudie la morphologie de la langue espagnole au début du XIX^e siècle dans le domaine de l'économie. Le corpus étudié est la nomenclature (Épitomé) annexée au Traité d'économie politique (éditions de 1814 et de 1819) de l'économiste français Jean-Baptiste Say, traduit en espagnol par Manuel María Gutiérrez (1816) et Juan Sánchez Rivera (1821).
- 10 Le recueil se clôt par quatre contributions abordant la néologie d'un point de vue plus contemporain. Selon une perspective diachronique et comparative, Anne-Caroline FIÉVET et Alena PODHORNÁ-POLICKÁ dans « **La dynamique du français des jeunes : deux périodes à sept ans d'intervalle (1987-1994 et 2010-2017)** » proposent un bilan de deux études sur la néologie des jeunes Français, effectuées en quatre étapes sur une période de trente ans (1987-2017). Basée sur les résultats des enquêtes du spécialiste de l'argot Marc Sourdot menées avec ses étudiants en 1987 et 1994, l'observation de la circulation et de l'évolution du sémantisme de vingt lexèmes en 2010 et 2017 les amène à envisager la néologie en tant que phénomène psycho-social réitératif dont la conceptualisation est difficile autant que la dictionnairisation est sélective.

- 11 Aliénor JEANDIDIER dans « **Les buzzwords d'origine anglaise dans la langue française : simples anglicismes ou véritables néologismes ?** » aborde également la néologie en français contemporain, plus particulièrement par le biais des anglicismes. En raison de la mondialisation, de l'expansion des médias et du développement des nouvelles technologies, de fréquents anglicismes sont trouvés en français, et pourraient être considérés comme des néologismes, n'étant pas issus de la langue française. Les buzzwords d'origine anglaise feraient partie de ces néologismes d'importation étrangère. Ces mots et expressions concourent à la création d'un phénomène de communication – le buzz – autour d'une idée perçue comme inédite. Ils tendent ensuite à disparaître ou à se banaliser, comme le ferait tout effet de mode. L'auteur insiste cependant sur la difficulté qu'il y a à cerner les buzzwords d'origine anglaise : sont-ils de simples anglicismes, ou comportent-ils des caractéristiques qui leur sont propres ? Comment, en outre, saisir l'essence du buzzword dont la vocation, semble-t-il, n'est pas de durer ? Cette étude se veut indicative d'un phénomène de communication relativement récent et contemporain, et examine différents types de buzzwords d'origine anglaise dans la langue française et tente de dégager leurs caractéristiques linguistiques. L'auteur définit les relations entre buzzwords d'origine anglaise, anglicismes et néologismes, et montre ainsi l'intérêt que ces buzzwords représentent en matière de néologie.
- 12 Toujours dans une perspective comparative entre deux langues, Radka MUDROCHOVÁ et Jan LAZAR dans « **La circulation des emprunts néologiques dans le domaine de la mode en tchèque et en français dans une perspective diachronique** » comparent un échantillon d'emprunts néologiques du domaine de la mode en français et en tchèque. L'idée de la conception comparative évoquée dans le titre de l'article puise dans le projet international intitulé « EmpNéo » (Emprunts Néologiques), projet visant à confronter et à examiner la diffusion des emprunts néologiques dans diverses langues. Dans cette étude, les deux auteurs analysent les termes récents de la mode vestimentaire apparus respectivement dans les deux langues. L'objectif principal est de décrire la présence des lexèmes choisis dans les deux langues et de comparer leur existence dans les différents types de documents, leur diffusion, ainsi que leur nature et leur place dans les deux langues étudiées.

- 13 Finalement, et pour clore le recueil sur les considérations plus théoriques et générales qui l'ont ouvert, Vittorio DELL'AQUILA, Michela GIOVANNINI et Fabio SCETTI dans « **Pour une typologisation des néologismes en ladin** » s'appuient sur un projet de recherche en lexicographie pour fournir un aperçu des problèmes de définition d'un néologisme en ladin des Dolomites dans un contexte particulier de contact de langues, dans l'Italie du Nord. Dans la région autonome du Trentin-Haut-Adige, les problèmes linguistiques ont été, au fil de l'histoire, d'un intérêt majeur. De ce fait, les politiques régissant les langues ont fonctionné dans un cadre lié au maintien et à la défense du ladin dans cinq vallées au sein des départements de Bolzano, Trente et Belluno. Le ladin vit dans ce panorama linguistique entre deux langues dominantes : l'italien et l'allemand. Cette contribution a pour but de mettre en relation les néologismes du ladin avec l'origine des emprunts sur lesquels les nouveaux mots sont créés à travers une typologisation des néologismes.
- 14 Espérons que ce nouveau volume sur la néologie sache susciter de nouvelles pistes de recherche, et renouveler sans cesse ce domaine intarissable et en perpétuelle évolution, symptomatique de la « néologicité » des diverses langues.

ARRIVÉ Michel, **GADET** Françoise et **GALMICHE** Michel, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

PRUVOST Jean et **SABLAYROLLES** Jean-François, 2012 [2003], *Les néologismes*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? » 3674.

SABLAYROLLES Jean-François, 2009, « Néologie et classes d'objet », *Neologica : revue internationale de la néologie*, Paris, Garnier, 25-36.

Denis Jamet

Denis Jamet est Professeur des Universités en linguistique anglaise à l'Université Jean Moulin Lyon 3, où il dirige le Centre d'Études Linguistiques (EA 1663) et Professeur invité de Linguistique française à University of Arizona (États-Unis) ; il est spécialiste de lexicologie anglaise et française, et directeur de publication de la revue *Lexis, Journal in English Lexicology*.

IDREF : <https://www.idref.fr/03435851X>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0003-3784-9748>
HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/denis-jamet>
ISNI : <http://www.isni.org/0000000121374704>
BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13093070>

Néologie et / ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes

Jean-François Sablayrolles

DOI : 10.35562/elad-silda.231

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. Néologismes sémantiques ou évolutions insensibles du sens
 - 1.1. Une opposition nette
 - 1.1.1. Rappel des mécanismes des évolutions de sens
 - 1.1.2. Les caractéristiques de la néologie sémantique
 - 1.1.3. Des oppositions systématiques
 - 1.2. Une frontière pas si tranchée que ça et des cas délicats
 - 1.3. Des solutions variables en fonction des cadres théoriques
2. Néologismes et archaïsmes : une opposition biaisée
 - 2.1. L'archaïsme antonyme du néologisme ?
 - 2.2. L'archaïsme : le meilleur des néologismes ?
 - 2.3. Une solution : opposition entre archaïsme et paléologisme

Conclusion

Introduction

- ¹ Le cadre du colloque « La néologie lexicale à travers les âges » qui place la néologie dans une perspective historique invite à se pencher, entre autres, sur deux points dont le premier a déjà été largement débattu et le second beaucoup moins. Le premier a trait au traitement par la néologie sémantique ou par des évolutions de sens d'emplois de lexies qui paraissent nouveaux. Nous plaiderons pour la co-existence des deux procédés, en tentant de voir les propriétés de chacun des deux et dans quelles situations ils sont effectivement à l'œuvre. L'autre point concerne les rapports entre les néologismes et les archaïsmes et nous montrerons que le débat est biaisé du fait de la polysémie du mot *archaïsme* sous la bannière duquel on enrôle des réalités disparates, voire opposées.

1. Néologismes sémantiques ou évolutions insensibles du sens

² Alors que Stephen Ullmann ([1952] 1969) recourt, dans le ch. XI « Comment les mots changent de sens » de son livre *Précis de sémantique française*, aux tropes pour expliquer les changements de sens (créateurs de néologismes sémantiques), comme le fait également la sémantique cognitive avec la place fondamentale accordée à la métaphore¹, d'autres linguistes, anciens, comme Michel Bréal, Antoine Meillet ou contemporains comme Vincent Nyckees, François Rastier, Mathieu Valette... privilégièrent des évolutions de sens non figurées. Nous nous trouverions devant deux systèmes explicatifs concurrents et exclusifs l'un de l'autre. Mais c'est précisément cette alternative que nous récusons. Si nous pensons que les évolutions de sens jouent un rôle primordial, comme c'est largement reconnu dans des travaux contemporains divers qui s'appuient sur le concept de contexte de transition (voir, entre autres, Christiane Marchello-Nizia [2005]), ce n'est pas pour autant qu'il n'existerait pas de néologie sémantique.

1.1. Une opposition nette

³ Les évolutions de sens, déjà exposées par Bréal², Meillet, et revenues sur le devant de la scène traitent des données bien connues dont nous rappellerons rapidement certaines avant de présenter des cas de néologie sémantique et de recenser les caractéristiques qui les opposent, assez systématiquement.

1.1.1. Rappel des mécanismes des évolutions de sens

⁴ La « discontinuité de la transmission du langage » (Meillet [(1905-1906) 2005 : 235-236]) fait qu'un récepteur peut attribuer à un mot un sens différent de celui émis par le locuteur et le réemployer ensuite avec ce sens nouveau. Un exemple traditionnel est celui de *saoul* « rassasié de nourriture » qui devient « ivre », après des emplois où les personnes en question étaient aussi et surtout rassasiées de boissons alcoolisées³. En fait la charge sémantique construite par le

récepteur interprétant, pour reprendre les analyses et termes de Blanche-Noëlle et Roland Grunig [1985], n'est jamais complètement identique à celle que le locuteur a émise. Plusieurs mécanismes contribuent à ce qu'ils ont nommé la « fuite du sens à droite ». On interprète en fonction de ses propres préoccupations du moment ou de son caractère, de l'idée, juste ou non, que l'on a du locuteur, de la manière dont on analyse le contexte, des connaissances que l'on a, etc. Ainsi, pour prendre à nouveau un exemple classique, *arriver* employé par ou pour un marin ou un pêcheur parvenu à destination après avoir touché la rive peut-il être compris et réemployé dans le sens général de « parvenir à destination » par un interprétant ignorant que ce verbe contient le mot *rive* et ne s'employait que pour l'arrivée sur la terre ferme. À propos de *équiper*, dont l'origine vient également de la marine (v. anglais *ship* et all. *Schiff*), Meillet [(1905-1906) 2015 : 260] écrit :

Dans ces cas et dans les innombrables cas de ce genre, il n'est pas légitime de parler de figures, de métaphores, car tant que les mots sont restés dans la langue particulière, il n'y a pas eu figure à proprement parler, mais emploi d'une manière de s'exprimer où l'idée étymologique n'arrivait pas à la pleine conscience : pour un marin qui aborde, l'idée de rive va de soi, l'essentiel est qu'il arrive au but ; et quand les mots passent de la langue spéciale à la langue commune, ils y passent non avec une valeur étymologique qu'ils ont perdue, mais avec la valeur secondaire qu'ils ont acquise : l'idée d'arriver au rivage qui, pour un marin, subsiste obscurément dans *arriver* est alors éliminée sans même qu'on y prenne garde, car elle n'était plus aperçue.

5

Nyckees [1998 : 141], s'inscrivant dans cette tradition, écrit :

Nous poserons comme hypothèse que la plupart des évolutions sémantiques sinon toutes se produisent sans que les promoteurs du changement de sens aient le sentiment d'un usage déviant et nous rapporterons cette « inconscience » à un écart structurel, – non pas constant, mais toujours possible –, entre ce que l'on peut appeler la « signification du locuteur » et la « signification du récepteur », c'est-à-dire entre ce que le locuteur entendait transmettre expressément par les mots qu'il a employés et l'image que le récepteur lui-même se fait de cette intention sur la base des mots entendus.

- 6 Ces distorsions entre sens émis et sens construit expliquent des incompréhensions et divers échecs de la communication, que l'on constate et auxquels les linguistes ne se sont sans doute pas intéressés autant qu'ils l'auraient dû. Mais, le plus souvent, ces distorsions sont minimes et les charges sémantiques intégrées par chacun des membres de la communauté linguistique s'harmonisent dans les nécessités de l'interaction, avec aussi d'éventuelles rectifications de charges sémantiques intégrées, au cours du temps, pour se conformer aux nouvelles occurrences dans lesquelles on a été en contact avec les signifiants, si celles qui avaient été construites avant se révélaient inadéquates, du moins en partie. Par ailleurs les différences ne sont pas telles qu'il n'y ait pas le plus souvent un socle commun qui permette l'intercompréhension et l'interaction (Sablayrolles [2000b]).
- 7 Néanmoins, il arrive que les écarts entre le sens émis et le sens construit se reproduisent à l'identique dans des situations analogues et finissent par faire en sorte que le sens construit remplace le sens initial. L'innovation passe ainsi, à la faveur de ce qu'on appelle un contexte de transition, entre deux membres de l'échange langagier et ni l'un ni l'autre ne sont conscients du changement qui s'opère, au moment où il s'opère. Marchello-Nizia [2005 : 35-36] présente les trois étapes généralement reconnues dans la chronologie interne du changement, et ce qui vaut pour la morphologie vaut aussi pour les évolutions sémantiques :
- étape 1 : seul l'ancien morphème existe (ex : *moult*) « ancienne grammaire » ;
 - étape 2 : la forme ancienne et la forme nouvelle coexistent : phase de variation (ex. : XV^e siècle *moult* et *beaucoup*) ;
 - étape 3 : la forme nouvelle subsiste seule (« nouvelle grammaire ») (ex. : *beaucoup*).
- 8 Repensant le stade que H. Andersen (1989, 1999) a nommé « actualisation », B. Heine (2002) a proposé un scénario en quatre étapes, fondé sur la syntaxe et la sémantique plus que sur la morphologie, contrairement au modèle précédent :
- le stade I, stade initial où dans tous ses emplois le mot a son sens originel ;
 -

le stade II, « contexte de transition » ; à cette époque apparaît un contexte permettant la construction d'une inférence qui conduit à une nouvelle signification, cette nouvelle signification apparaissant au premier plan ;

- le stade III est l'étape du « contexte nouveau » : apparaît un type de contexte incompatible avec la signification originelle du terme, c'est-à-dire impossible au stade I ; dès lors le stade initial est relégué à l'arrière plan ;
- le stade IV enfin est celui de la « *conventionnalisation* » des nouveaux contextes qui marque la primauté du sens nouveau qui seul subsiste ; à partir de cette étape, ce nouveau sens permet au mot d'apparaître dans des contextes tout à fait nouveaux et pas seulement dans des contextes ambigus qui avaient permis son apparition. (B. Heine, « On the role of context in grammaticalization », in I. Wischer and G. Diewald 2002 *New Reflexions on Grammaticalization*, Amsterdam and Philadelphia Benjamins (TSL 49) : 86-92).

- 9 Ce n'est que rétrospectivement que l'on constate que le sens a changé. À côté d'extensions de sens comme *arriver*, ou de modifications comme *saoul* (de la nourriture à l'alcool et de la satiété à l'ivresse), il y a aussi des restrictions de sens, qui opèrent au sein de groupes particuliers. Il n'est pas étonnant que dans le monde rural traire « tirer » se soit restreint à « tirer le lait » de mammifères ou que *pondre* « poser » se soit restreint aux volatiles qui « posent leurs œufs », etc. En donnant comme exemples les multiples acceptations du mot *opération* selon les activités pratiquées par ceux qui emploient ce mot, Meillet [(1905-1906) 2015 : 245] écrit :

Le fait fondamental est donc qu'un mot qui, dans la langue commune d'une société, a un sens étendu s'applique, dans un des groupes restreints qui existent à l'intérieur de cette société, à des objets plus étroitement déterminés, et inversement ; M. Meringer dit très bien, dans *Indogermanische Forschungen*, XVIII, 232 : « un mot élargit sa signification quand il passe d'un cercle étroit à un cercle plus étendu ; il la rétrécit quand il passe d'un cercle étendu à un cercle plus étroit.

- 10 Notons encore d'autres phénomènes de changements de sens qui ne nous retiendront pas ici car ils n'entrent pas en concurrence avec l'explication par la néologie sémantique. Il s'agit des phénomènes de

grammaticalisation comme le substantif *pas* qui devient adverbe négatif, d'abord dans la locution *ne... pas*, puis souvent seul. Il y a aussi l'évolution des référents alors que les dénominations restent intactes pour des objets nouveaux qui remplissent la même fonction que ceux auxquels ils se substituent. Un *camion* du XVII^e siècle n'a rien à voir avec les poids lourds modernes, mais il s'agit toujours de moyens de transport munis de roues destinés à déplacer des charges lourdes.

- 11 Les emprunts entre groupes sociaux expliquent l'expansion de nouveaux sens dans d'autres groupes que ceux où ils sont apparus comme *traire* originellement « tirer » spécialisé dans la traite du lait de mammifères dans les milieux ruraux, sens qui a été emprunté par toute la population et a fait disparaître le sens premier. À ce sujet Meillet [(1905-1906) 2015 : 253-254] écrit :

Un mot peut porter toutes les marques phonétiques et morphologiques auxquelles on reconnaît un mot non emprunté ; il peut même avoir subsisté sans interruption dans la langue, et être néanmoins au fond un mot emprunté, si, pendant un temps plus ou moins long, il n'a plus fait partie de la langue commune et s'il a été employé seulement dans des groupes sociaux particuliers. Sans parler des autres causes qui ont pu intervenir, c'est sans doute pour n'avoir subsisté que dans le langage rural que des mots latins comme *ponere* « placer », *cubare* « être couché », *trahere* « tirer », *mutare* « changer » ont pris des sens tout particuliers et techniques et ont fourni au français actuel *pondre*, *couver*, *traire*, *muer*. [...] À prendre le terme dans un sens strict et rigoureux conforme à l'esprit même de la définition, les mots français *pondre*, etc., sont encore des mots empruntés, bien qu'ils n'aient peut-être jamais cessé d'exister à Paris et qu'ils aient tous les caractères phonétiques et morphologiques de mots français.

- 12 Quant au mot *opération*, de sens vague étymologiquement, il se spécialise, comme on vient de le signaler ci-dessus, selon les métiers / occupations de ceux qui emploient ce mot (militaire, chirurgien, instituteur ou comptable, boursier, et même œnologue), et ces sens sont ensuite disponibles pour tous les membres de la communauté linguistique dans toutes ces acceptations, sauf le dernier, *vin d'opération*, qui semble avoir disparu.

- 13 Les points communs de toutes ces évolutions résident dans le fait qu'elles se réalisent au fil du temps qui passe, à l'insu des membres de la communauté linguistique qui les emploient. Ce n'est que rétrospectivement qu'un changement de sens est constaté. L'explication par des emplois figurés ne semble dès lors pas adéquate, puisque ceux-ci impliqueraient un mécanisme de changement de sens ponctuel, volontaire et créateur d'effets stylistiques, propriétés qui sont caractéristiques de la néologie sémantique.

1.1.2. Les caractéristiques de la néologie sémantique

- 14 Le néologisme sémantique est en effet l'emploi volontaire d'un mot dans un sens différent de son sens conventionnel, avec une figure (métaphore, métonymie, euphémisme, paradoxe, etc.) et une intention énonciative : attirer l'attention, amuser, séduire... Il y a des néologismes sémantiques dans « une voiture incontinente » (« qui a des fuites d'huile »), par personnification de l'automobile ; dans « un candidat formaté pour un poste » (par réification, comme s'il était une disquette), dans une escorteuse (« call girl ») par une sorte d'euphémisme car il ne s'agit pas d'une dame de compagnie, mais d'un type de prostituée⁴...
- 15 Ces emplois innovants ne passent pas par une distorsion entre le sens émis par le locuteur et le sens construit par le récepteur. La « discontinuité de la transmission du langage » ne joue aucun rôle, bien au contraire. Pour que le néologisme sémantique fonctionne bien dans l'échange langagier, il faut que le changement de sens donné volontairement à une lexie par le locuteur soit perçu comme tel par le récepteur. Il est conduit à s'en rendre compte du fait de l'inadéquation du sens traditionnel, tel qu'il est plus ou moins identiquement intégré par les membres de la communauté linguistique. Elle est généralement perceptible, comme dans les cas cités plus haut, et oblige le récepteur à construire le sens convenable en contexte, en identifiant le procédé de déformation du sens employé par le locuteur. On reconnaît à l'œuvre dans ces déformations et inadéquations de sens propre, les différents tropes de la rhétorique classique.

1.1.3. Des oppositions systématiques

- 16 Les deux mécanismes explicatifs concurrents que sont les évolutions de sens et la néologie sémantique s'opposent généralement par un certain nombre de traits concomitants.
- 17 Il y a d'abord un problème de fréquence : les évolutions de sens ont été (et sont) nombreuses au cours du temps alors que les néologismes sémantiques le sont probablement beaucoup moins.
- 18 Alors que les premières échappent à la conscience des membres de l'échange langagier où le phénomène se produit, et qu'elles ne sont identifiées qu'*a posteriori* par des tiers, les seconds sont volontaires, perçus comme tels et cela au moment même de leur emploi. À ce propos, ce que Bréal [(1897) 2005 : 101] écrivait de la métaphore vaut aussi pour toutes les autres figures :

À la différence des causes précédentes [responsables des extensions et restrictions de sens], qui sont des causes lentes et insensibles, la métaphore change le sens des mots, crée des expressions nouvelles de façon subite.

- 19 Alors que les réemplois des premières contribuent à leur diffusion et à leur installation en langue (avec élimination ou non de leur sens originel⁵), les seconds demeurent souvent des hapax, liés aux situations d'énonciation précises qui les ont fait naître et leurs éventuelles nouvelles occurrences sont le plus souvent des citations. Sans être impossible, leur intégration durable dans le lexique de la langue reste l'exception. Et, dans ce cas, la valeur stylistique qui était la leur lors de leur émergence risque petit à petit de s'émousser. C'est à ce type de cas, du moins à certains d'entre eux, qu'était appliqué le terme de *catachrèse*. La réflexion de Bréal [(1897) 2005 : 101] à propos de la durée des métaphores peut être étendue à tous les emplois tropiques :

Mais la métaphore ne reste telle qu'à ses débuts : bientôt l'esprit s'habitue à l'image ; son succès même la fait pâlir, elle devient une représentation de l'idée à peine plus colorée que le mot propre.

- 20 Sans compter que certains de ces emplois analysés comme métaphores usées n'ont peut-être pas été créés par métaphore. François Gaudin [2000 : 312], s'inscrivant dans la lignée des travaux de Vincent Nyckees [1997, 1998], conclut ainsi, avec beaucoup de pertinence :

Sans doute que mieux on connaîtra l'histoire des significations, plus l'analyse en termes de tropes verra son domaine de pertinence limitée.

1.2. Une frontière pas si tranchée que ça et des cas délicats

- 21 Les grands corpus désormais disponibles permettent d'étudier plus précisément les emplois d'une lexie et ses infléchissements (voir *Cahiers de lexicologie* 100⁶). Mais on se heurte parfois à des cas difficiles d'interprétation à propos du caractère volontaire ou non de telle ou telle innovation. Si l'emploi de l'adjectif *toxique* pour les emprunts financiers (Reutenauer) résulte probablement d'un simple élargissement de sens (c'est nocif) plutôt que d'une métaphore (« aperception instantanée d'une ressemblance entre deux objets » pour Bréal [(1897) 2005 : 98]) de champignons ou de tout autre substance nocive, l'origine figurée semble préférable pour *caviar* « excellente passe » au football, dans la mesure où il y a un saut inattendu entre deux domaines. Il y a en effet continuité dans les extensions ou restrictions de sens mais rupture dans les tropes. Mais, dans la pratique, le départ entre les deux n'est pas toujours évident⁷. Comment analyser les inflexions de sens d'un mot en contexte alors que :

- leur emploi fait rarement surgir l'image concrète de ce qui est évoqué (comme le note Meillet⁸) ;
- demeure un flou certain des définitions intégrées par chacun (qui serait capable de définir très précisément et exactement tous les mots qu'il emploie spontanément ?) ;
- celles-ci sont différentes, comme l'ont établi les trois types de tests opérés, à propos du mot *abeille* par Robert Martin [1990 : 91-95] dans l'élaboration de la « définition naturelle », dans une perspective stéréotypique ;

qu'il est impossible que le même mot soit employé exactement de manière identique, même par le même locuteur au fil du temps, comme le faisait remarquer Destutt de Tracy⁹ ;

- et qu'on manque de la pierre de touche que serait une définition, exacte, précise et identique de chaque mot pour mesurer les écarts. Il faudrait que les dictionnaires explicatifs et combinatoires théorisés par Mel'çuk dans la théorie Sens-Texte soient achevés, ce qui est loin d'être le cas. Et les conceptions qu'on se fait de la langue et de son fonctionnement jouent également un rôle.

1.3. Des solutions variables en fonction des cadres théoriques

- 22 En tout état de cause, l'explication de ces phénomènes de changements de sens – pour employer un terme qui ne préjuge pas de la manière dont ils se passent – dépend du cadre théorique adopté, de la conception de l'unité lexicale qu'est la lexie, de la polysémie, de l'homonymie, etc. Que ce soit dans les approches de type structuraliste (avec les concepts de perte ou d'ajout de sème(s) pour Robert Martin [(1983) 1992 : 76sq] ou aussi de métasémie développé par Rastier et Valette [2009]), de type guillaumien (avec le signifié de puissance de Picoche [1986] ou le schéma conceptuel intégré de Marie-Luce Honeste [2005]), ou encore de type médiationniste de Nyckees [2007], c'est la voie des évolutions de sens qui est privilégiée par rapport à la néologie sémantique qui était l'approche classique. Cette dernière conception est également celle de la sémantique cognitive, comme le montre le rôle fondamental accordé à la métaphore par Lakoff et Johnson [1980]. Mais il faut prendre garde au sens large accordé au mot *métaphore*, qui englobe alors des cas d'« analogie vague », pour reprendre un terme de Meillet [(1905-1906) 2015 : 246] :

Beaucoup de ces désignations sont obtenues en attribuant à des objets le nom d'autres objets avec lesquels ceux-ci ont une ressemblance plus ou moins lointaine [...] On n'entend marquer par là que des analogies vagues.

- 23 Il en va de même pour l'analyse par « similarité métaphorique » et par « contiguïté » (métonymie) d'Esme Winter-Froemel [2009] dans des

cas où le changement de sens (dans le cas d'emprunts) est dû à la distorsion entre sens émis et sens construit. C'est ce qu'elle fait avec les exemples analysés à la fin de son article [2009 : 111-115] et dans sa présentation des perspectives cognitives de la sémantique de l'emprunt [2009 : 102-104], qui commence ainsi :

Dans les recherches actuelles en sémantique cognitive, les relations sémantiques et les associations cognitives qui sont à la base des innovations lexicales ont reçu un intérêt particulier. Ainsi, les résultats qui ont été obtenus peuvent facilement s'intégrer dans une approche de l'emprunt linguistique qui place celui-ci dans le contexte plus général du changement linguistique.

24 Elle écrit aussi [2009 : 102-103] :

Enfin, outre les associations par similarité métaphorique et par contiguïté, d'autres relations (le contraste et les relations taxinomiques essentiellement, Blank 1997) peuvent être exploitées dans les innovations lexicales.

25 et, à propos des emprunts et contacts de langue :

De façon générale, les recherches actuelles peuvent ainsi contribuer à mieux comprendre le fonctionnement cognitif des processus qui sont impliqués dans les différents types d'innovations induites par le contact linguistique. [Winter-Froemel 2009 : 104]

26 et

Cet ensemble de relations est universel dans la mesure où il est valable pour toutes les langues et toutes les innovations lexicales. [Winter-Froemel 2009 : 111]

27 On utilise alors les termes de la rhétorique classique alors qu'il n'y a pas à proprement parler emploi d'une figure, reconnue tant par l'émetteur que par le récepteur et créatrice d'effets. Il en va un peu de même en lexicologie explicative et combinatoire à la différence près que le point de vue est purement synchronique, fondé sur les intuitions de locuteurs indépendamment de l'étymologie et de notre éventuelle connaissance de l'histoire des mots. Elle ne traite ni des

évolutions de sens ni des néologismes sémantiques, mais ses promoteurs classent avec un soin scrupuleux les liens entre différentes acceptations d'un même signifiant, à condition que soit identifiable un « pont sémantique » (une composante commune caractéristique dans la définition des lexies en question). Le concept de *vocable* permet de concilier la monosémie des lexies avec l'existence de la polysémie et de l'homonymie. Une hiérarchie est même instituée entre les diverses lexies d'un même *vocable* : pour les emplois dits « figurés », ce qui relève de rapports de contiguïté (du type métonymique) est moins éloigné que ce qui relève de ressemblances (du type de la métaphore). Mais là encore les termes *métaphore* et *métonymie* sont employés dans un sens large, et ne correspondent pas à des figures proprement dites.

28 Bref, l'unanimité ne règne pas au sein des linguistes, tant pour la description des rapports entre les différentes acceptations d'une même unité, que dans l'identification de l'origine de celles-ci. Néanmoins, même s'il se présente des cas délicats à trancher, il paraît souhaitable d'opposer des évolutions du sens, insensibles opérant dans la durée à de véritables néologismes sémantiques, ponctuels, volontaires et créateurs d'effet. Si les premières modifient le lexique de la langue, les seconds, restant le plus souvent des hapax, ont probablement un impact faible sur la langue, mais ils jouent un rôle important dans le discours. Un autre problème lexical lié à la néologie et à l'écoulement du temps est celui du rapport entre le néologisme et l'archaïsme.

2. Néologismes et archaïsmes : une opposition biaisée

29 La métaphore biologique des mots qui naissent, vivent et meurent – largement diffusée par Arsène Darmesteter [1887] – oppose, aux deux extrémités de la vie des mots (titre d'un de ses livres, souvent réédité, jusqu'au milieu du XX^e siècle), leur naissance (la néologie) et leur vieillesse et mort (l'archaïsme). Outre que cette métaphore (comme celle de langue mère et de langues filles relevant également des sciences de la nature) est trompeuse et abusive comme le dénonçait déjà à l'époque Michel Bréal¹⁰ [1887], le problème de l'archaïsme n'est pas posé clairement. C'est un mot souvent employé,

sans être clairement défini et sous lequel sont classées des réalités hétérogènes.

2.1. L'archaïsme antonyme du néologisme ?

- 30 On fait très souvent d'*archaïsme* un antonyme de *néologisme*, avec une conception large de l'antonymie. En quoi le vieillissement serait-il le contraire de la jeunesse ? De la même manière qu'on pourrait se demander en quoi l'aube serait l'antonyme du crépuscule. Il s'agit de successions temporelles plus que de contraires, à proprement parler (voir Duchacek [1965]).
- 31 Il est à noter aussi que, dans des dictionnaires ou des ouvrages lexicologiques, l'archaïsme est plus souvent défini comme antonyme du néologisme que l'inverse, néologisme antonyme d'archaïsme, pour lequel l'information n'apparaît quasiment jamais. Cette absence de parallélisme vient sans doute du fait que le concept d'« archaïsme » est difficile à définir, et qu'on prend appui sur le concept qui lui serait opposé, et qui est plus facilement définissable, quoi qu'on en dise (tout emploi innovant au niveau d'une unité lexicale). Mais, d'une manière quelque peu contradictoire, cet antonyme du néologisme que serait l'archaïsme est présenté, dans ces mêmes sources, comme fournissant les meilleurs néologismes.

2.2. L'archaïsme : le meilleur des néologismes ?

- 32 On trouve en effet ce paradoxe dans plusieurs pages de *l'Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot. Le néologisme et l'archaïsme sont donnés comme produisant le même effet de nouveauté qu'un mot étranger, puisque tous partagent ce point commun d'« être inconnu[s] du lecteur » (tome XIII, 1^{re} partie, p. 21). La même idée est exprimée encore plus directement p. 339 :

Pour des raisons historiques, nous distinguons artificiellement néologismes et archaïsmes. Au point de vue stylistique, l'effet produit sur le lecteur, averti ou non, est exactement le même.

33 Mais le discours est un peu contradictoire quand il est affirmé que

le vieux mot a une couleur et un prestige que le mot nouveau ne possède point.

34 On passe en effet, d'une manière non explicitée, à une autre acception ou conception de l'archaïsme, celle du mot vieilli, qui ne peut pas avoir le même effet que le mot nouveau. La distinction de ces deux acceptations est esquissée, mais n'est pas plus explicitée, dans la constatation que

Chateaubriand choisit ses archaïsmes non parmi les vocables morts, mais dans les mots vieillissants

35 et

Pour l'artiste et même pour le linguiste, l'archaïsme est d'ailleurs le meilleur des néologismes : le fait même qu'un mot a vécu prouve qu'il est viable et le vieux mot a une couleur et un prestige que le mot nouveau ne possède point. » (HLF tome XII, livre V, ch. 1 : 303).

36 Les dictionnaires des éditions Larousse de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle offrent des remarques du même type, dans leurs articles *néologisme*, assimilant néologisme et archaïsme. On peut ainsi lire dans le *Nouveau Larousse Illustré* que

Ces deux mots (*bienfaisance* et *patriote*) avaient, il est vrai, existé dans l'ancienne langue, mais leur résurrection constituait un véritable néologisme.

37 ou, dans le *Grand Dictionnaire Universel* :

Disons en passant que la plupart de ces néologismes sont, à proprement parler, des archaïsmes ; de vieux mots, excellents, qui donnent à la phrase de Montaigne ou de Rabelais leur saveur particulière, avaient été maladroitement expurgés des dictionnaires au XVII^e siècle ; le XIX^e les y a fait rentrer et il a bien fait. Le vieux français est une mine inépuisable de ces mots, qui n'ont de nouveau que l'apparence. Mais telle est l'habitude des grammairiens de taxer de néologisme tout mot ignoré d'eux qu'il n'est pas de traité spécial

où l'on ne rencontre cette affirmation : « *démagogue* a été créé par Bossuet ; *vagissement*, par Voltaire ; *endolori*, par J.-J. Rousseau, etc. » Or, il suffit d'ouvrir le dictionnaire de M. Littré pour voir que *démagogue* était employé au XIV^e siècle, *vagissement* au XV^e, et *endolori* au XVI^e. Il en est le plus souvent de même des mots reprochés comme néologismes à Victor Hugo et à Théophile Gautier, les deux écrivains qui en ont le plus mis en circulation, Théophile Gautier surtout : leurs néologismes se trouvent le plus souvent dans Ronsard, dans Montaigne et dans Rabelais. Victor Hugo en a de plus emprunté quelques-uns à l'espagnol, Gautier à toutes les langues et spécialement aux vocabulaires spéciaux des métiers, du blason, de la vénérerie, à l'argot des ateliers.

2.3. Une solution : opposition entre archaïsme et paléologisme

38 Le paradoxe des deux positions exposées ci-dessus n'est qu'apparent. Il repose sur l'absence de définition d'*archaïsme* et l'intégration sous cette étiquette de deux réalités entièrement différentes. Faute de deux dénominations distinctes pour faire la part des choses, cette confusion perdure, comme cela avait été montré au colloque « *Stylistique de l'archaïsme* » à Cerisy en septembre 2007. Juste avant la fin du colloque et notre propre intervention, Georges Molinié avait déclaré qu'il n'avait pas été convaincu, par les communications qui avaient eu lieu jusqu'alors, de la pertinence du concept d'*archaïsme* en stylistique. Ce qui n'est sans doute pas exact. Un *archaïsme* est une lexie que les locuteurs (du moins une frange non négligeable d'entre eux) connaissent dans leur compétence passive et n'emploient plus parce qu'elles sont senties vieillies, obsolètes, datant d'une ou plusieurs générations antérieures. On s'est gaussé en novembre 2016 de formulations d'Alain Juppé qui avaient cours quand il était jeune mais qui sont passées de mode et qui paraissent vieillies même pour des gens de sa génération ou à peine plus jeunes et qui sont quasiment ignorées des jeunes générations. Ce fut le cas de mettre toute la gomme ou avoir la (super) pêche. Quand des locuteurs jeunes emploient des formules de ce type, c'est avec une volonté marquée de recourir à une expression datée, qui sera reçue comme telle par leurs interlocuteurs du moins ceux d'une même génération et partageant une même culture. C'est actuellement le cas de l'emploi du mot

poitrinaire face à *tuberculeux*. Mais beaucoup de jeunes ignorent le premier de ces deux mots et, quand ils disent le connaître, c'est parfois une erreur, puisqu'ils pensent que *poitrinaire* signifie « à la poitrine opulente » ! Yann Barthès s'amuse à faire rire de mots ou expressions datés regrettant un lecteur de *Télérama* (20 mai 2017) citant comme exemples : *poudre de perlimpinpin* ou *saut de cabri* (et la rédaction a titré la lettre : « le français, c'est bath » en recourant à une expression datée).

39 Un vrai problème qui se pose à la réception de lexies senties archaïques, quand on lit ou écoute des énoncés plus ou moins anciens, est d'attribuer une valeur obsolète à ces lexies qui le sont devenues mais qui ne l'étaient pas encore au moment de leur emploi. On commet alors un anachronisme. Il en va de même de la néologie, où des lexies nouvelles ou récentes à l'époque ne sont plus perçues comme telles par des récepteurs qui lisent ces textes bien après. Et, si les lexies ont disparu, on pourrait croire, faussement, que ce sont les auteurs qui les ont créées.

40 C'est précisément ce qui se passe avec des lexies qui ont existé dans la langue, qui ont disparu de l'usage et qui sont réintroduites, volontairement (comme le fait Richard Jorif en puisant dans le *Littré* des mots qui ont disparu de l'usage courant à l'époque où il écrit, à la fin du XX^e siècle), ou involontairement, par création plutôt que par réemploi (l'adjectif *décisionnaire* utilisé au XVIII^e siècle n'est sans doute pas l'ancêtre direct du nom *décisionnaire* qui s'est développé dans la deuxième moitié du XX^e siècle). Comme ces lexies sont inconnues et que les récepteurs n'ont pas de charges sémantiques préalablement construites disponibles dans leur mémoire, ces lexies font le même effet que des néologismes. Ce sont des lexies de ce type que nous avons proposé de nommer des *paléologismes*. L'adverbe *sonica* (« justement », « précisément »), le nom *élixation* (« action de faire bouillir une substance dans de l'eau et qui a pour but d'obtenir deux produits, l'un solide cuit et l'autre liquide. Le pot au feu des ménages est une élixation » *Littré*), l'expression *la pelle se moque du fourgon* (« l'hôpital se moque de la charité »), tous absents des dictionnaires monovolumaires contemporains courants, ont cet effet de nouveauté sur les lecteurs contemporains, du moins la grande majorité d'entre eux, qui les découvrent dans l'œuvre et dont ils ne se

rendent compte qu'ils sont puisés dans le *Litttré* que s'ils ont la curiosité d'effectuer la vérification dans ce dictionnaire.

Conclusion

- 41 La néologie s'inscrit nécessairement dans le temps qui passe, dans un temps court, celui du moment énonciatif pour un hapax conversationnel par exemple, ou dans celui d'une durée variable, de quelques mois ou quelques années, en fonction de l'ampleur et de la rapidité de la diffusion dans le corps social. La néologicité est ainsi d'ordinaire fugace : disparition rapide et quasiment immédiate du néologisme ou intégration plus ou moins rapide dans le lexique, la consécration étant l'entrée dans un ou des dictionnaires. Mais les néologismes littéraires, du moins certains d'entre eux, comme ceux de Rabelais par exemple, peuvent rester néologiques pendant des siècles.
- 42 Mais que l'on s'intéresse à l'évolution du lexique ou à la créativité lexicale des locuteurs, les innovations sémantiques posent des problèmes délicats : s'agit-il de légers infléchissements de sens de lexies dont les contours sont toujours plus ou moins flous (on n'a pas en tête des définitions comme celles des articles de dictionnaires), ou d'emplois nettement et volontairement transgressifs. S'il y a des cas clairs à chacun des pôles, subsistent des cas plus indécis, et des indices textuels peuvent aider à prendre des décisions à ce sujet.
- 43 Par ailleurs, il semble que la terminologie linguistique soit parfois insuffisante, parfois peu rigoureuse comme le montre l'emploi de « métaphore » ou de « métonymie » dans des cas où il n'y a pas d'emplois de figures créatrices d'effets. Des analogies vagues et différents rapports de contiguïté ne constituent pas nécessairement, à notre sens, des métaphores ou des métonymies. La polysémie du mot « archaïsme » est une autre manifestation d'une déficience terminologique dans le domaine des sciences du langage.

BRÉAL Michel, 2005 [1897], *Essai de sémantique*, Paris : Hachette, puis Limoges : Lambert Lucas.

Cahiers de lexicologie 100, 2012, toute la partie thématique « Néologie sémantique et analyse de corpus » coordonnée et présentée par GÉRARD Christophe & KABATEK Johannes (articles de Boussidan et alii, Reutenaer, Sablayrolles, etc.).

DARMESTETER Arsène, 1887, *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris : Delagrave.

DUCHACEK Otto, 1965, « Sur quelques problèmes de l'antonymie », *Cahiers de lexicologie* n° 6, 55-66.

GÉVAUDAN Paul & **KOCH** Peter, 2010, « Sémantique cognitive et changement lexical », *Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive*, Mémoire de la société de linguistique de Paris, nouvelle série, tome XVII, Peeters, 103-145.

GRUNIG Blanche-Noëlle & **GRUNIG** Roland, 1985, *La fuite du sens*, Paris : coll. « LAL », Paris : Hatier-Credif.

HONESTE Marie-Luce, 2005, « La théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement de la théorie guillaumienne ? », *Langue française* n° 53, 34-47.

LAKOFF George & **JOHNSON** Mark, 1980, *Metaphors We Live By*, tr. fr. 1986, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris : Éditions de minuit.

MANNA Évelyne, 2003, « La langue au risque du langage : une néologie poétique au tournant du XVIII^e siècle », in **SABLAYROLLES** Jean-François (éd.), *L'innovation lexicale*, Paris : Honoré Champion, 297-310.

MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2005, « Histoire de la langue, linguistique historique, évolution des langues », in **JACQUET-PFAU** Christine & **SABLAYROLLES** Jean-François (éds.), *Mais que font les linguistes ?*, Paris : L'Harmattan, 29-44.

MARTIN Robert, 1990, « La définition naturelle », in **CHAURAND** Jacques & **MAZIÈRE** Francine (éds.), *La définition*, Larousse, 86-95.

MARTIN Robert, 1992 [1983], *Pour une logique du sens*, Paris : coll. « Linguistique nouvelle », Paris : PUF.

MEILLET Antoine, 2005 [1905-1906], « Comment les mots changent de sens », *Année sociologique*, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Limoges : Lambert Lucas, 308-349.

MEL'CUK Igor, **CLAS** André & **POLGUÈRE** Alain, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, coll. « Champs linguistiques », Duculot, AUPELF-UREF.

NYCKEES Vincent, 1998, *La sémantique*, Paris : Belin.

NYCKEES Vincent, 2007, « La cognition humaine saisie par le langage : de la sémantique cognitive au médiationnisme », CORELA, HS-6 :
<http://journals.openedition.org/corela/1538>

PICOCHÉ Jacqueline, 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris : Nathan-Université.

RASTIER François & **VALETTE** Mathieu, 2009, « De la polysémie à la néosémie », *Le français moderne* n° 77, 97-116.

RENOUF Antoinette, 2016, « Big Data and its consequences for Neology », *Neologica* n° 10, 15-37.

REUTENAUER Coralie, 2012, « Propositions pour la détection automatique de la néologie sémantique », *Cahiers de lexicologie* n° 100, 137-160.

SABLAYROLLES Jean-François, 2000a, *La néologie en français contemporain*, Paris : Honoré Champion.

SABLAYROLLES Jean-François, 2000b, « Lexique et processus », *Les Cahiers de lexicologie* n° 77, 2000-2, 5-26.

SABLAYROLLES Jean-François, 2010, « Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées », in **HIMY-PIERI** Laure & **MACÉ** Stéphane (éds.), *Stylistique de l'archaïsme*, coll. « Poétique et stylistique », Presses Universitaires de Bordeaux, 43-65.

ULLMANN Stephen, 1969 [1952], *Précis de sémantique française*, Berne : A. Francke S.A.

WINTER-FROEMEL Esme, 2009, « Les emprunts linguistiques : enjeux théoriques et perspectives nouvelles », *Neologica* n° 3, 79-122.

1 Comme en témoigne le livre à succès de Lakoff et Johnson [1980], *Metaphors We Live By*. À ce propos Nyckees [2007 : note 26] écrit : « [...] Johnson avait conscience d'étendre le sens du mot *métaphore* au-delà de sa valeur habituelle. Cet abus de langage délibéré nous semble révélateur d'une tendance générale de la linguistique cognitive à minimiser le rôle du langage dans les opérations de pensée. » Remarquons aussi que les lexicographes recourent volontiers à la marque « *fig* » pour rattacher un sens second à un sens premier.

2 Dans *Essai de sémantique* [(1^{re} éd. 1887, 2^{de} éd. 1897) 2005], qui était alors l'étude non pas du sens des mots, mais celle de leurs changements.

3 Peut-être même que *saoul* était employé par plaisanterie, plus que par euphémisme, comme les emplois en français contemporain familier de *plein comme une barrique* / *un œuf* / *une vache* ou *boutré* au sens de « *ivre* ».

4 Cette lexie est également un néologisme formel, fabriqué par suffixation sur le radical verbal *escorter*, et sans lien avec *escorteur*, qui est un type de bateau. L'anglais *escort* (-girl) a sans doute exercé une influence dans cette

création. Pour la coexistence de trois aspects des évolutions lexicales, voir Gévaudan et Koch [2010].

5 *Traire* a perdu le sens de « tirer » qui est maintenu dans des mots de la même famille : *trait*, *traction*, *attractif*... de même que *saoul* a perdu le sens de satiété en dehors de l'alcool, mais ce sens s'est maintenu dans les expressions *tout son saoul* et *être saoul de quelque chose*. En revanche, à côté de ses diverses acceptations précises, *opération* garde son sens général comme dans *opération chimique*, *opération de la raison*, ou encore *par l'opération du Saint-Esprit*.

6 Dont la partie thématique est constituée des actes du colloque de Tübingen, organisé en avril 2010 par Johannes Kabatek et Christophe Gérard.

7 Reutenaer note la présence de marques typographiques (des guillemets essentiellement) et de séquences introductives du type « qualifié », « rebaptisé », etc. qui montrent la conscience du locuteur d'un emploi déviant, ce qui peut être utilisé comme argument pour un traitement par la néologie plutôt que par l'extension de sens. Notre intuition serait alors prise en défaut pour *toxique* qui est souvent accompagné de telles marques et séquences dans son nouvel emploi financier.

8 « En ce qui concerne spécialement le changement de sens, une circonstance importante est que le mot, soit prononcé, soit entendu, n'éveille presque jamais l'image de l'objet ou de l'acte dont il est le signe » (Meillet [(1905-1906) 2015 : 236]).

9 « Il est impossible que le même signe ait exactement la même valeur pour tous ceux qui l'emploient, et même pour chacun d'eux, dans les différents moments où il l'emploie » (dans *Éléments d'idéologie* t. 2, p. 379, cité par Évelyne Manna [2003 : 305]).

10 Dans ses réflexions inspirées par la lecture du livre de Darmesteter, *La vie des mots*, Bréal [1887 : 191-192] écrit : « [...] de dire que les mots naissent, vivent entre eux et meurent, cela est, n'est-il point vrai ? pure métaphore ? Parler de la vie du langage, appeler les langues des organismes vivants, c'est user de figures qui peuvent servir à nous faire mieux comprendre, mais qui, si nous les prenions à la lettre, nous transporteraient en plein rêve. M. Darmesteter ne s'est peut-être pas toujours assez défié de cette sorte de mise en scène » car « hors de notre esprit, le langage n'a ni vie ni réalité ». Quant à Meillet, il récusait aussi la conception biologique et insistait sur l'aspect social du langage. En 1905-1906, il écrivait : « l'on a présenté les

changements de sens comme s'ils étaient l'effet des diverses sortes de métaphores. Le petit livre d'Arsène Darmesteter sur la vie des mots est encore tout dominé par ces conceptions *a priori*. Mais Michel Bréal, dans un compte rendu, a fait dès l'abord remarquer ce qu'il y a de scolastique dans ce procédé et a mis en évidence les réalités psychiques et sociales qui se cachent sous ces abstractions ».

Français

Une des voies du changement lexical est la néologie sémantique, branche de la néologie générale. Cette approche traditionnelle, reprise par le cognitivisme, est concurrencée par d'autres qui privilégient des évolutions insensibles du sens quand elles apparaissent. Ces deux modes de changements du sens coexistent probablement. Inversement le temps rend obsolètes des lexies, parfois jusqu'à leur disparition. Leur résurgence, comme paléologisme, a le même effet qu'un néologisme et s'oppose en cela à l'archaïsme, connu mais désuet.

English

One manifestation of lexical change is semantic neology, a branch of general neology. This traditional approach, taken up by cognitive linguistics, finds itself competing with other analyses which stress shifts in meaning that are imperceptible when they occur. These two modalities of change probably coexist. On the other hand, time renders some lexical items obsolete, sometime to the point that they disappear. When they resurface, as paleologisms, they have the same effect as neologisms, contrary to an archaism, which is recognized, but obsolete.

Mots-clés

néologie sémantique, évolution de sens, diachronie, archaïsme, paléologisme

Keywords

semantic neology, shift in meaning, diachrony, archaism, paleologism

Jean-François Sablayrolles

Membre de la COMUE Sorbonne-Paris-Cité et du laboratoire HTL (Histoire des Théories Linguistiques, UMR 7597).

IDREF : <https://www.idref.fr/057722668>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000116093107>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13579648>

Les néologismes anglais issus de l'emprunt : étude diachronique

Denis Jamet Adeline Terry

DOI : 10.35562/elad-silda.244

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. L'emprunt : considérations théoriques
 2. Corpus et méthodologie
 - 2.1. Choix du corpus
 - 2.2. Méthodologie pour les deux études du corpus
 3. Résultats de l'analyse du corpus
 - 3.1. Tendances générales sur la période « large » : 1050-2000
 - 3.2. Zoom sur la période étroite : 1800-2000
- Conclusions et perspectives
-

Introduction

- ¹ Pruvost et Sablayrolles [2003] établissent une typologie des procédés de création des néologismes et distinguent les matrices internes des matrices externes. Les matrices internes sont les procédés morpho-sémantiques, syntactico-sémantiques, morphologiques, ou sémantico-pragmatiques qui permettent la création de néologismes en utilisant les ressources propres à une langue. À l'inverse, l'emprunt est la seule matrice externe qui permet la création de néologismes dans une langue A en puisant dans les ressources lexicales d'une langue B. Dans le cadre d'une étude diachronique et comparative portant sur l'anglais, ce sont les néologismes issus de l'emprunt qui nous intéresseront tout particulièrement. En effet, des études préalables sur la productivité de la matrice externe que constitue l'emprunt révèlent des variations quantitatives plus ou moins importantes en fonction des périodes considérées, avec une diminution flagrante de la productivité de l'emprunt en anglais contemporain, comme le note Durkin [2006 : 26] :

Having worked on the OED's etymologies of most of these words in one capacity or another, I have been struck by the differences between borrowing in contemporary English and at other points in the late modern period [...].

- 2 Dans un premier temps, nous reviendrons brièvement sur la notion d'emprunt en tant que matrice lexicogénique et son rapport à la néologie lexicale. Nous présenterons ensuite le corpus et la méthodologie que nous avons choisi d'adopter. La troisième partie consistera en une étude préalable qui permettra de dégager les tendances générales de la productivité de l'emprunt en anglais, de 1050 à 2000 (« période large ») : jusqu'en 1500, l'anglais emprunte de manière quasiment exclusive au latin, au français, et aux langues scandinaves ; depuis 1500, l'anglais emprunte également massivement à d'autres langues européennes, ou à des langues issues d'aires géographiques différentes¹. La dernière partie de l'article se concentrera plus précisément sur les deux derniers siècles (de 1800 à 2000, « période étroite »), période relativement peu étudiée en ce qui concerne la productivité de l'emprunt dans la néologie lexicale. Nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse aux questions suivantes : quel est le pourcentage d'emprunts parmi les néologismes répertoriés par l'*Oxford English Dictionary* entre 1800 et 2000 ? Ce pourcentage diminuant de façon conséquente sur cette période, il s'agira de dégager les raisons pour lesquelles l'emprunt est de moins en moins productif en anglais, alors que la mondialisation et les échanges ne cessent d'augmenter. Comme l'indique Durkin [2006 : 26] dans une étude qu'il a réalisée sur les emprunts en anglais commençant par les lettres M, N, O, et P sur trois périodes, ces derniers diminuent de manière constante :

I have extracted all loanwords currently found in the third edition of the OED for three quarter centuries: 1775-1799, 1875-1899, and 1975-1999. As will be seen, the proportion of loanwords to the total of new words in the late twentieth century is far lower than in the two earlier sample periods.

- 3 Durkin [2006 : 28] précise :

The drop in the proportion of the new words in each period that are loanwords is thus in fact quite dramatic: 32 % in the late 18th cent., 21 % in the late 19th cent., but only 9 % in the late 20th cent.

- 4 La question à laquelle cet article tentera de répondre sera alors la suivante : comment expliquer que l'anglais a de moins en moins recours à la matrice externe que constitue l'emprunt, et utilise davantage les matrices internes, propres à l'anglais ?

1. L'emprunt : considérations théoriques

- 5 Toute langue évolue, et innove lexicalement, sous peine de disparaître. Pruvost et Sablayrolles [2016 (2003) : 53-56] dégagent quatre grands cas de néologie lexicale et/ou sémantique et/ou morphologique :

1. Nouvelle forme et nouveau sens ;
2. Un nouveau sens pour une forme existante ;
3. Une forme nouvelle pour un sens ancien ;
4. Réintroduction de formes.

- 6 Dans la mesure où nous avons décidé de nous concentrer sur l'emprunt en tant que procédé néologique, il convient de préciser que nous n'avons ainsi étudié que les cas de néologie lexicale aux dépens de la néologie sémantique et/ou morphologique ; c'est également le choix qui a été effectué par Durkin [2014 : 3] dans son ouvrage de quelque 500 pages intitulé *Borrowed Words. A History of Loanwords in English* :

Words have both a form and a meaning. Either component can be borrowed. This book looks in particular at those cases where both the form and (at least some aspect of) the meaning of a word from another language have been borrowed into English. These are conventionally called loanwords.

- 7 L'emprunt (*borrowing* en anglais) est l'une des douze matrices lexicogéniques mises au jour par Tournier [2004] pour rendre compte de la création lexicale. Même si les divers lexicologues ne s'accordent

pas forcément sur le nombre de matrices lexicales – que l'on nomme également « procédés de création lexicale » – nous partirons de la typologie proposée par Tournier dans le sens où l'emprunt fait figure d'exception par rapport aux autres matrices :

LES MATRICES LEXICOGENIQUES DE L'ANGLAIS CONTEMPORAIN				
MATRICES INTERNES	NÉOLOGIE MORPHO-SÉMANTIQUE	CONSTRUCTION	AFFIXATION COMPOSITION IMITATION PHONIQUE	1. PRÉFIXATION : <i>antinuclear; body > embody > disembody</i> 2. SUFFIXATION : <i>kitchenette; grace > graceful > gracefulness</i> 3. DÉRIVATION INVERSE : <i>(to) burgle < burglar; (to) laze < lazy flammable < inflammable</i> 4. JUXTAPOSITION : <i>sheep-dog, armchair, statesman, master's degree, point of view, honeymoon trip, hand-made, give up</i> 5. AMALGAME : <i>smoke + fog > smog; transfer resistor > transistor fantastic + fabulous > fantabulous</i> 6. ONOMATOPÉE : <i>quack, splash, bang, slush, buzz, zizz</i>
	NÉOLOGIE SÉMANTIQUE	CHANGEMENT DE FONCTION CHANGEMENT DE SENS		7. CONVERSION : a) Totale : <i>tunnel, N > tunnel, V</i> b) Partielle : <i>French, A > the French, N</i> 8. MÉTAPHORE : <i>(she is) a cat, a peach (he is) a bear, an iceberg</i> 9. MÉTONYMIE : <i>the press, an iron, the Crown, paperback</i>
	NÉOLOGIE MORPHOLOGIQUE	RÉDUCTION DE LA FORME		10. TRONCATION : a) Antérieure : <i>omnibus > bus, telephone > phone</i> b) Postérieure : <i>veterinary surgeon > vet, public-house > pub</i> 11. SIGLAISON : <i>VIP (very important person) laser (light amplification by stimulated emission of radiation)</i>
		MATRICE EXTERNE	12. EMPRUNT	: <i>tutu (fr.), blitz (all.), fiasco (ital.), hacienda (esp.), bungalow (hindi), coyote (aztèque), bonsai (japonais)</i>

Figure 1. Les matrices lexicogéniques [Tournier 2004 : 27]

- 8 L'emprunt est, à l'inverse des autres matrices, une matrice externe à la langue emprunteuse, c'est-à-dire que l'emprunt va puiser dans le stock lexical d'une langue étrangère (ce que Tournier nomme le « xénolexique ») afin d'augmenter le lexique de la langue emprunteuse. Il existe diverses définitions pour le terme « emprunt », mais le cadre constraint de cet article ne nous permet pas de développer les diverses acceptations. Nous considérons que l'emprunt (voir Tournier [2004 : 169-177]) est un processus qui consiste en l'incorporation totale d'un terme d'une langue source dans une langue cible. Ce terme d'« incorporation totale » signifie que le terme emprunté obéit aux règles morphologiques, phonologiques et syntaxiques de la langue emprunteuse, même si nous sommes conscients que lors du phénomène d'emprunt, ce n'est pas toujours le sens du terme dans la langue originelle qui est conservé dans la langue emprunteuse, comme le confirment les fréquents phénomènes de généralisation ou spécialisation sémantique ; nous

n'aborderons donc pas ces aspects dans le cadre de cet article. Nous estimons qu'une fois intégré dans la langue cible, un néologisme est dit « emprunté » quand sa fréquence d'usage est telle qu'il est répertorié dans les dictionnaires de langue, même s'il existe une pluralité de critères pour définir ce que recouvre l'emprunt, tout comme il existe une pluralité de critères pour définir les néologismes en général. Le fait qu'un terme soit répertorié dans un dictionnaire, tel l'*Oxford English Dictionary*, sera pour nous signe que ce terme est un « néologisme lexicalisé issu de l'emprunt ».

- 9 Si l'emprunt a toujours été une matrice lexicogénique productive pour la néologie lexicale, il faut reconnaître que la productivité peut varier selon divers critères : une langue donnée va plus ou moins emprunter ou être empruntée selon des critères temporels, géographiques, historiques, sociaux, culturels, etc. Les néologismes issus de l'emprunt – et plus particulièrement les champs sémantiques dans lesquels ils sont inclus – sont en cela révélateurs de la société, de son évolution, de son développement, comme le rappelle Durkin [2014 : 428] :

Loanwords have a key role in the development of the lexicon, whether they offer ways of expressing new concepts, or new ways of expressing existing concepts.

- 10 Avant de déterminer à quelles langues ou groupes de langues issues d'une même aire géographique l'anglais a emprunté tout au long de son histoire, nous allons présenter le corpus choisi et la méthodologie adoptée.

2. Corpus et méthodologie

2.1. Choix du corpus

- 11 Nous avons décidé de fonder notre étude sur l'*Oxford English Dictionary*, tout d'abord car il représente un dictionnaire de référence pour la langue anglaise, mais également car la version en ligne est, à notre connaissance, la seule ressource qui permet de consulter par année, ou par tranches d'années, les mots qui ont été répertoriés par les lexicographes de l'OED. L'OED présente également

un autre intérêt : contrairement au *Merriam Webster Dictionary*, par exemple, qui ne répertorie que les termes en anglais américain, l’OED répertorie plusieurs variétés dialectales de l’anglais (anglais canadien, anglais néo-zélandais, anglais australien, etc.)². Il est ainsi possible d’effectuer des recherches sur l’anglais parlé dans des zones géographiques larges (comme l’Amérique du Nord ou le Pacifique par exemple), dans des pays anglophones spécifiques (les États-Unis, l’Inde, l’Irlande, la Nouvelle Zélande, etc.) ; pour chacun des pays, les recherches peuvent être affinées à des zones bien plus restreintes, qui ont un dialecte particulier (l’anglais écossais est ainsi divisé en quatre zones géographiques : *Shetland*, *Orkney*, *Northern Scotland*, et *Southern Scotland*), etc. L’OED permet ainsi des recherches critériées, que ce soit au niveau macro-géographique ou micro-géographique. Il est ainsi possible d’effectuer des études diatopiques et diachroniques par le biais de l’OED.

12 Nous avons, dans le cadre de cet article, opté pour une recherche large – sans sélectionner de zones géographiques particulières – afin d’avoir une vision d’ensemble. Il serait très certainement intéressant de procéder à des micro-analyses comparatives sur des dialectes particuliers, mais ceci pourra être réalisé dans le cadre d’autres articles. L’OED permet une approche multicritériée, car il peut être interrogé en prenant en compte plusieurs critères :

- **subject** (qui correspond aux champs sémantiques, par exemple *Manufacturing and industry*, *Philosophy*, *Birds*, etc.) ;
- **language of origin** (qui correspond aux familles de langues – ou plutôt dans notre cas aux aires géographiques où ces langues sont parlées – voire aux langues précises) ;
- **regions** (qui correspond aux zones macro-géographiques, pays, et zones micro-géographiques de langue anglaise, comme l’illustre la Figure 2 – voir annexe 1 pour le détail des *regions*) ;



Figure 2. Recherche par variétés d'anglais

- **usage** (slang, colloquial, euphemistic, archaic, humorous, etc.) ;
- **date of entry** (qui correspond à l'année d'entrée dans l'OED) ;
- **part of speech** (qui correspond à la nature grammaticale d'un terme : noun, verb, adjective, etc.) ;
- **restrict to entry letter or range** (qui permet de rechercher des termes qui commencent ou se terminent par une ou plusieurs lettres spécifiques).

Advanced search

Help on Advanced Search

Search in: Entries Senses Quotations

Search the text of OED entries:

Enter search in Full Text Remove row

And Enter search in Full Text Remove row

+ Add row

Case-sensitive Exact characters

Options for NEAR/NOT NEAR

One Word Ordered

Subject
e.g. Genetics, Theatre, Baseball
Browse subject »

Language of Origin
e.g. French, Japanese, Bantu
Browse origin »

Region
e.g. Australia, Canada, Ireland
Browse region »

Usage
e.g. colloquial and slang, rare, archaic
Browse usage »

Date of entry
e.g. 1750, 1750-1755, -1500, 1970-
Enter year or range of years

Include entries marked as:
 All Current Obsolete

Part of speech
All

Restrict to entry letter or range
e.g. m*, dis*, *stical
Enter range

Reset

Figure 3. Recherches avancées dans l'OED

- 13 Après avoir présenté les fonctionnalités de recherche que comporte l'OED en ligne, nous allons exposer la méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude.

2.2. Méthodologie pour les deux études du corpus

- 14 Partant du constat, rappelé dans l'introduction, que la proportion de néologismes issus de l'emprunt varie selon les périodes considérées, nous avons ainsi décidé d'effectuer deux études sur notre corpus, afin de cerner les moments clés où il nous semblait que les changements sociaux avaient en effet un impact sur la langue censée décrire cette société. Nous avons alors effectué des recherches afin de dégager les périodes auxquelles l'anglais empruntait le plus, à quel type de langue, et pour quelles raisons.
- 15 Pour la première étude concernant la période « large » (3.1.), le corpus a été composé des listes des mots ajoutés à l'*Oxford English Dictionary* sur des périodes de cinquante années, à savoir : 1050-1100, 1100-1150, 1150-1200, 1200-1250, 1250-1300, 1300-1350, 1350-1400, 1400-1450, 1450-1500, 1500-1550, 1550-1600, 1600-1650, 1650-1700, 1700-1750, 1750-1800, 1800-1850, 1850-1900, 1900-1950 et 1950-2000, afin de mettre au jour des tendances générales. Le choix de prendre comme année de départ 1050 a été motivé par des considérations historiques, à savoir le début du règne de Guillaume le Conquérant avec la conquête normande de l'Angleterre en 1066, et le manque de disponibilité des données relatives aux périodes antérieures ; il conviendra donc d'être prudent quant aux résultats des études sur cette période, comme le signale Durkin [2002 : 72]³ :

The dates provided by historical dictionaries are the best that have been arrived at after a process of research (in the cases of both the first edition of the OED and OED3, two of the biggest research projects that have ever been undertaken in the humanities); however, as comparison of the dating of words in OED2 and OED3 shows, the dates given will often be susceptible to substantial revision when further systematic research is undertaken. Caution is therefore advisable when making use of such data for statistical purposes,

combined if possible with an awareness of what data is available to the historical lexicographer for each period.

- 16 Pour la deuxième étude (3.2.) concernant la période « étroite », les XIX^e et XX^e siècles ont été, quant à eux, divisés en décennies, afin d'étudier les changements de façon plus précise sur cette dernière période propice à de nombreux changements, aussi bien politiques que sociaux, technologiques, médicaux, etc. ; les périodes suivantes ont donc été plus spécifiquement étudiées : 1900-1909, 1910-1919, 1920-1929, 1930-1939, 1940-1949, 1950-1959, 1960-1969, 1970-1979, 1980-1989 et 1990-1999. Pour les deux études, nous avons décidé de nous arrêter à la fin du XX^e siècle, car, comme l'indique Durkin [2006 : 26-27] dans son étude antérieure :

Why start at 1975 and stop at 1999, if the focus is to be on the truly contemporary? The OED normally tries to document only words which have achieved a certain chronological span, and it also takes some time for draft entries for new words to reach publication, hence my cut-off date 1999 is about as late as one would comfortably want to push things.

[...] In addition, one of our drafting criteria is that words will usually show a certain span of currency, ideally of ten years or more, before being added to the dictionary (although there are exceptions).

- 17 Rappelons que Durkin⁴, l'éditeur en chef de l'*Oxford English Dictionary*, et spécialiste reconnu d'étymologie, se concentre dans son ouvrage essentiellement sur les emprunts aux langues scandinaves, au français, et au latin jusqu'en 1500, ainsi que sur les langues auxquelles l'anglais emprunte le plus depuis 1500, à savoir le néerlandais, l'allemand et le yiddish, l'espagnol et le portugais, l'italien, le grec, le russe, le français, l'arabe, l'hébreu, les langues d'Asie du sud, le malais, le chinois, le maori, et le japonais. Nos deux études adoptent un point de vue différent en ce qu'elles ne se concentrent pas sur les langues spécifiques qui sont connues pour être une source importante d'emprunts en anglais, comme le français par exemple, mais sur des aires géographiques où sont parlées ces langues, qui sont représentées dans la Figure 4 :

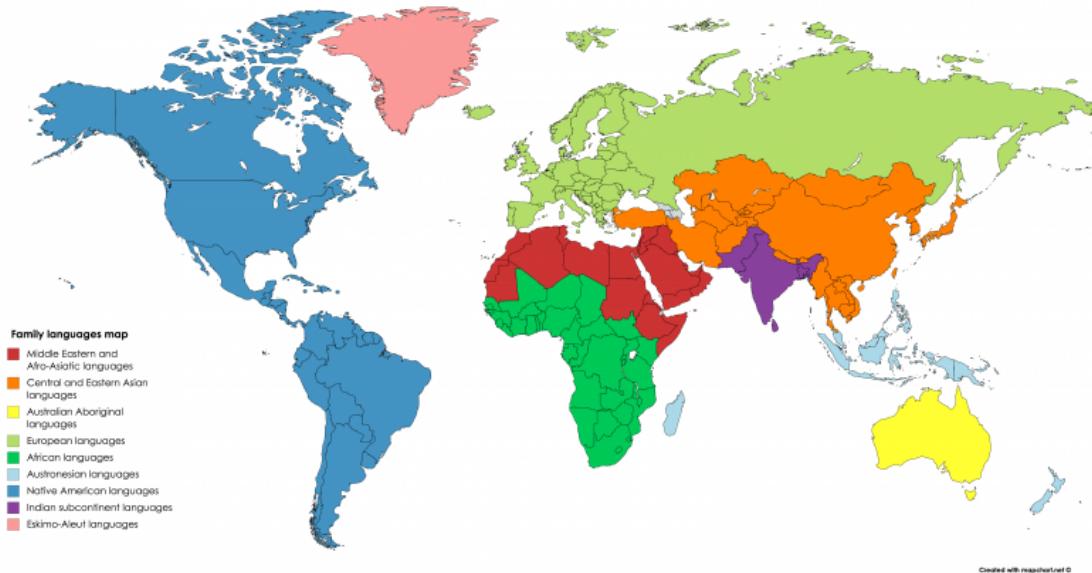


Figure 4. Carte des aires géographiques regroupant les mêmes types de langues

18 Les aires géographiques regroupant les mêmes types de langues se divisent de la façon suivante :

- **langues afro-asiatiques ou chamito-sémitiques** : ce sont les langues parlées au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, au Sahara et dans la corne de l'Afrique ;
- **langues d'Asie centrale et d'Asie de l'est** : ce sont les langues parlées de la Turquie (langues altaïques) à la Chine et au Japon (langues sino-tibétaines et austro-asiatiques). Les langues indiennes sont dans une famille différente ;
- **langues aborigènes d'Australie** : ce sont les langues originaires d'Australie et des îles alentours, exception faite de la Tasmanie ;
- **langues européennes** : elles regroupent les langues celtes, slaves, germaniques, baltes, ouraliennes, caucasiennes du sud, et romanes (ainsi que des dialectes comme le basque, etc.) ;
- **langues africaines** : il s'agit des langues parlées en Afrique noire ; on exclut les langues afro-asiatiques, celles qui sont parlées en Afrique du Nord et dans la corne de l'Afrique (bien qu'il y ait, bien évidemment, des superpositions...). C'est l'aire géographique dans laquelle on compte le plus grand nombre de langues ;
- **créoles et pidgins** : les créoles sont des langues parlées dans les Caraïbes et en Afrique dans les colonies et ex-colonies. Les pidgins sont les langues qui ne sont pas maternelles et qui sont créées lorsque deux

locuteurs de langues différentes essaient de communiquer ; les créoles sont des pidgins qui se sont figés car ils étaient partagés par de grandes communautés dans les colonies. Ils n'apparaissent pas sur la carte car ils sont disséminés dans d'autres pays, mais apparaissent notamment aux Antilles, en Guyane, en Louisiane, et dans l'océan Indien ;

- **langues austronésiennes** : elles sont parlées à Madagascar, en Asie du Sud-Est, et dans le Pacifique. C'est la seconde plus grande aire géographique en termes de nombres de langues, et ces langues austronésiennes regroupent elles-mêmes plusieurs familles de langues qui ne sont pas nécessairement liées ;
- **langues amérindiennes** ou **amérindiennes** : elles regroupent les langues amérindiennes à l'exception des langues eskimo-aléoutes. La séparation entre les deux types reste contestée ;
- **langues du subcontinent indien** : elles sont parlées en Inde, au Pakistan, au Bangladesh, au Bhoutan, au Sri Lanka, et au Népal ;
- **langues eskimo-aléoutes** : elles sont parlées dans l'extrême nord du continent américain (au Nord de l'Alaska, du Canada, et au Groenland).

19 La deuxième étude ajoute, quant à elle, une dimension plus contemporaine, en ce qu'elle se concentre sur les deux derniers siècles.

20 Nous avons ainsi effectué des recherches via le Timeline (*discover when words entered the English language*) dans l'OED en procédant de la sorte (voir Figure 3) : nous avons tout d'abord sélectionné **entries** (et non **senses**) car notre objet d'étude est la néologie lexicale, et non la néologie sémantique. Nous n'avons sélectionné ni de champs sémantiques particuliers (**Subject** : null), ni de variétés d'anglais (**Region** : null), ni d'emplois particuliers (**Usage** : null), ni de natures grammaticales (**Part of speech** : All), et n'avons pas restreint notre recherche aux termes commençant ou se terminant par des lettres précises (**Restrict to entry letter or range** : null). En revanche, pour chaque période de 50 années, puis de 10 années considérées, nous avons recherché les néologismes en fonction de l'aire géographique regroupant les mêmes types de langues dont ils sont issus (**Languages of origin** :

- Middle Eastern and Afro-Asiatic languages
- Other sources
- Central and Eastern Asian languages
- Australian Aboriginal

- European languages
- African languages
- Creoles and pidgins
- Austronesian
- Native American languages
- Indian subcontinent languages
- Eskimo-Aleut
- English).

21 Avant d'effectuer nos recherches, nous avons émis les postulats suivants :

- de 1050 jusqu'à environ 1500, beaucoup d'emprunts ont dû être faits aux langues européennes, comme des études antérieures ont démontré qu'en raison de la conquête normande de l'Angleterre, un nombre important de termes ont été empruntés au français et au latin ;
- on s'attend à ce que les emprunts aux langues amérindiennes apparaissent au XVII^e et au début du XVIII^e siècle, dates de la première colonisation des Amériques ;
- de même, on s'attend à ce que les emprunts aux langues du subcontinent indien, aux langues austronésiennes et aborigènes d'Australie apparaissent à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, dates de la deuxième colonisation ;
- les emprunts aux langues non européennes ont probablement augmenté au XIX^e siècle, période qui marque l'apogée de l'Empire britannique, et donc une multiplication des échanges ;
- finalement, on s'attend à une proportion significative d'emprunts aux langues des pays qui ont connu la colonisation britannique au XX^e siècle, à cause des migrations suite à la décolonisation et aux contacts des langues dans les anciennes colonies où l'anglais est aujourd'hui une des langues parlées.

3. Résultats de l'analyse du corpus

22 Nous avons tout d'abord rentré les données chiffrées relatives à nos différentes périodes, aires géographiques regroupant les mêmes types de langues, etc. dans plusieurs tableaux Excel (voir Figure 5 pour un échantillon représentatif).

	1600-1650	1650-1700	1700-1750	1750-1800	1800-1850	1850-1900						
Middle Eastern and Afro-Asiatic languages	146	1,43	108	1,25	67	1,71	118	2,62	200	1,90	208	1,59
Central and Eastern Asian languages	55	0,54	39	0,45	72	1,84	44	0,98	136	1,30	302	2,31
Australian Aboriginal	0	0,00	0	0,00	0	0,00	10	0,22	56	0,53	79	0,60
European languages	9857	96,26	8330	96,45	3668	93,88	3920	86,88	9207	87,68	11676	89,28
African languages	9	0,09	7	0,08	16	0,41	31	0,69	84	0,80	192	1,47
Creoles and pidgins	0	0,00	0	0,00	1	0,03	3	0,07	1	0,01	9	0,07
Austronesian	16	0,16	14	0,16	12	0,31	71	1,57	297	2,83	198	1,51
Native American	60	0,59	38	0,44	38	0,97	85	1,88	127	1,21	112	0,86
Indian subcontinent languages	97	0,95	101	1,17	32	0,82	225	4,99	391	3,72	290	2,22
Eskimot-Aleut	0	0,00	0	0,00	1	0,03	5	0,11	2	0,02	12	0,09
English	19310	65,35	12425	58,99	6965	64,06	9101	66,86	21381	67,06	27264	67,58
All languages with English	29550	100%	21062	100%	10872	100%	13613	100%	31882	100%	40342	100%
All languages without English	10240	34,65	8637	41,01	3907	35,94	4512	33,14	10501	32,94	13078	32,42

Figure 5. Exemple de tableau Excel avec données chiffrées

23 Dans ce tableau particulier, on voit les aires géographiques regroupant les mêmes types de langues dans la colonne de gauche, et les périodes sur la ligne supérieure. Chaque colonne temporelle comprend le nombre d'emprunts pour chaque aire géographique regroupant les mêmes types de langues, ainsi que le nombre de néologismes issus des matrices internes à l'anglais (« English »). Ces données nous ont permis, pour chaque période, de calculer le nombre total de néologismes sur ladite période (« All languages with English ») et le nombre total d'emprunts (« All languages without English »). Par la suite, nous avons établi les pourcentages d'emprunts parmi les néologismes, ainsi que les pourcentages relatifs à chaque aire géographique regroupant les mêmes types de langues au sein des emprunts. Grâce à ces fichiers Excel, nous avons pu reporter les données dans de nouveaux tableaux, ce qui nous a permis de créer les graphiques qui illustreront les résultats de nos études, et nous permettront de valider ou invalider les hypothèses susmentionnées.

3.1. Tendances générales sur la période « large » : 1050-2000

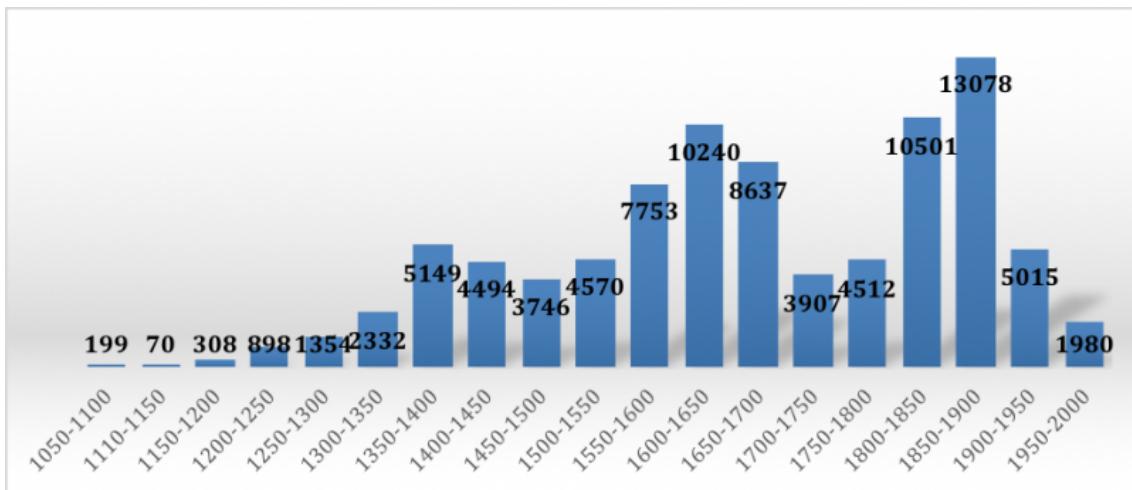


Figure 6. Nombres d'emprunts en anglais (1050-2000)

- 24 On remarque deux périodes particulièrement productives pour l'emprunt : 1550-1700 (*Early Modern English*), avec essentiellement des emprunts au latin et au français, et 1800-1900. En ce qui concerne la première période, l'invention de l'imprimerie explique que l'on commence à avoir une augmentation des publications en langue anglaise, et donc davantage de traces écrites en anglais, ce qui permet de répertorier les emprunts. La seconde période particulièrement productive, 1800-1900, est une période marquée par la colonisation britannique ; cela explique que l'anglais a emprunté de nombreux termes aux langues des pays colonisés.
- 25 En revanche, on constate une baisse flagrante des emprunts entre 1700 et 1800, et une baisse encore plus radicale après 1900. Le monde anglophone s'élargit, ce dont témoignent plusieurs événements historiques⁵, ce qui explique en partie la chute des emprunts à d'autres langues, face à l'anglais qui commence à s'imposer officiellement comme langue de référence ; les pays anglophones empruntent alors moins aux autres langues, à mesure que l'anglais impose sa souveraineté. À partir de 1900, la deuxième période, l'anglais s'impose comme la langue des échanges, du commerce, et la décolonisation semble avoir pour conséquence

inattendue de freiner radicalement les emprunts aux langues des ex-pays colonisés.

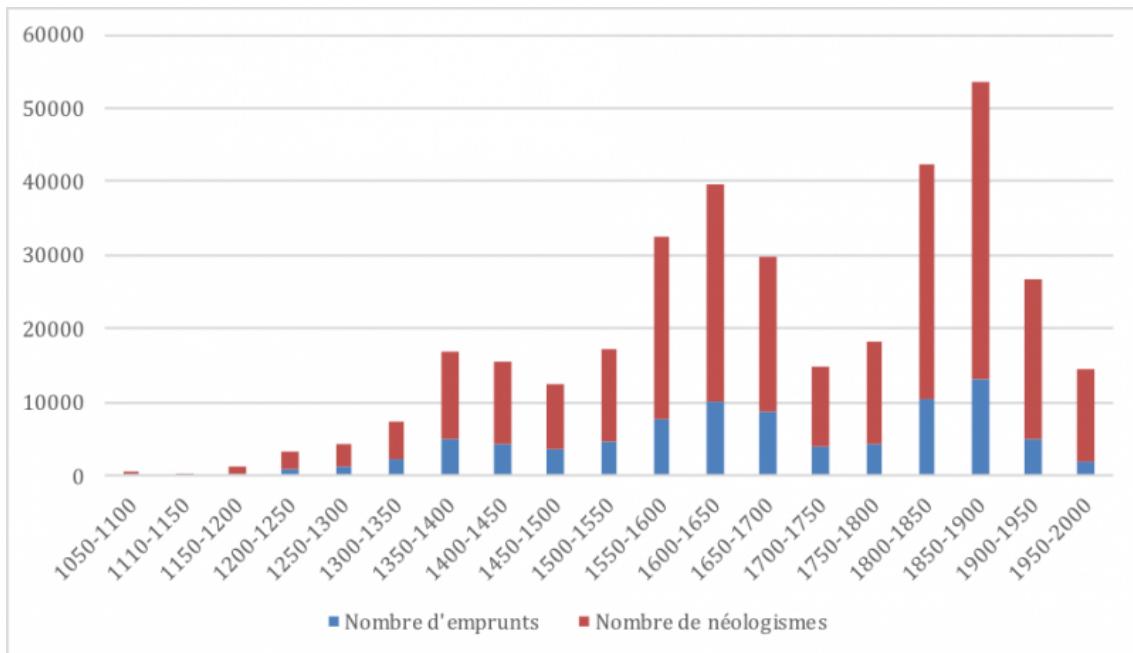


Figure 7. Part des emprunts dans les néologismes lexicaux en anglais (1050-2000)

26 Le graphique ci-dessus représente la part des emprunts dans la néologie lexicale ; on note une corrélation entre le nombre de néologismes et le nombre d'emprunts, bien qu'il existe des variations selon les périodes. Cependant, plus il y a de néologismes, plus la part d'emprunts semble importante. Or, rappelons que cette matrice externe ne représente qu'une matrice sur les douze existantes (voir Tournier [2004]) ; ceci semble indiquer que l'emprunt est une matrice particulièrement productive qui participe activement à la néologie lexicale, et qui est ainsi représentative de la bonne vitalité néologique d'une langue – dans le cadre de cette étude, l'anglais.

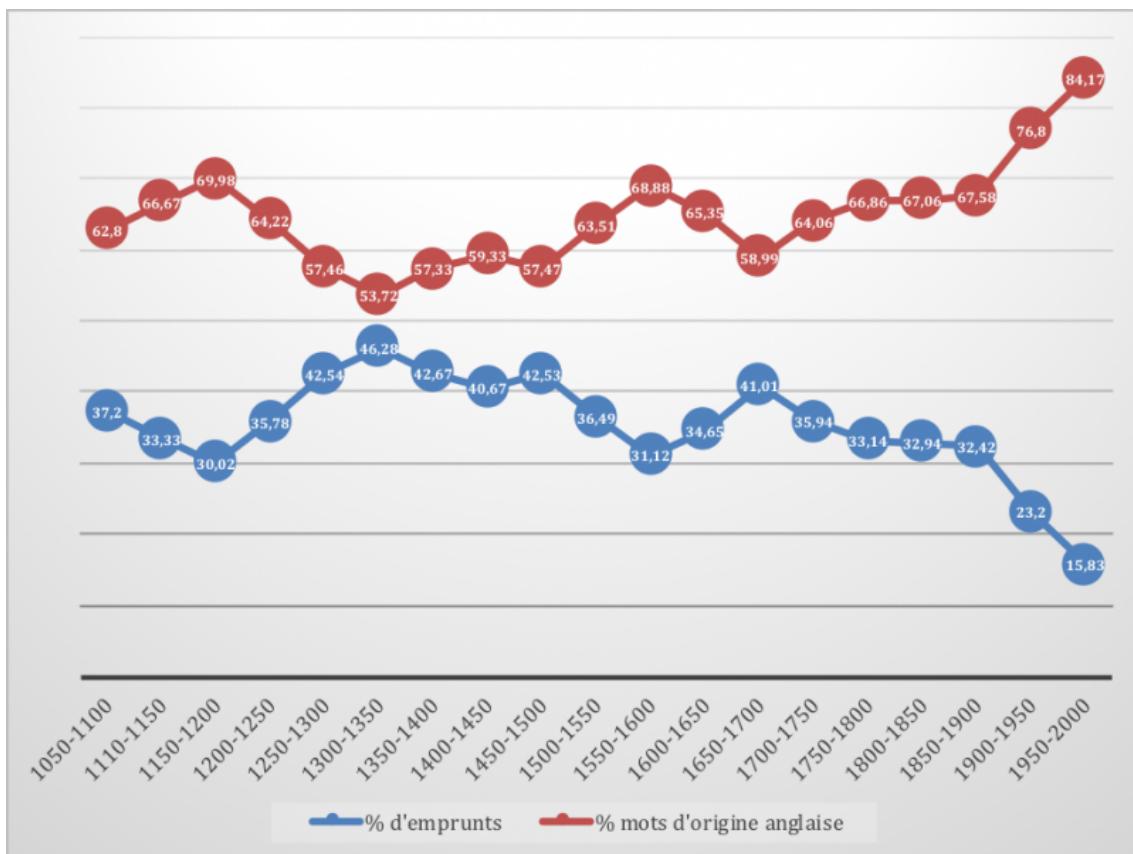


Figure 8. Comparaison de la productivité des matrices externes et internes en anglais (1050-2000)

27 Cette comparaison de la productivité des matrices internes et de la matrice externe qu'est l'emprunt semble indiquer qu'il n'y a pas forcément corrélation entre le nombre d'emprunts et le pourcentage d'emprunts parmi les néologismes ; sur la période 1300-1350, il y a presque 50 % des néologismes qui sont issus de l'emprunt, ce qui correspond à 2332 emprunts. En revanche, sur la période 1850-1900, on compte 13078 emprunts – soit entre cinq et six fois plus – mais ces derniers ne représentent que 32 % des néologismes. Ainsi, l'étude de l'emprunt en diachronie doit absolument prendre en compte le nombre d'emprunts **et** le pourcentage d'emprunts parmi les néologismes. Finalement, on note de nouveau que l'emprunt est une matrice de moins en moins productive en anglais, tant au niveau du nombre qu'au niveau des pourcentages.

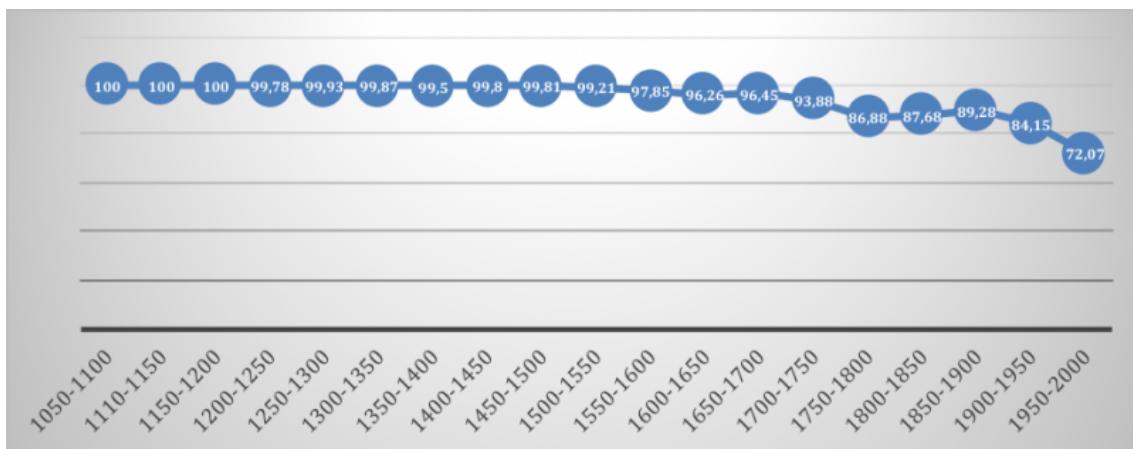


Figure 9. Pourcentages d'emprunts aux langues européennes en anglais (1050-2000)

28 Le pourcentage d'emprunts aux langues européennes en anglais reste relativement stable sur toute la période 1050-2000. Comme on pouvait s'y attendre, les emprunts se font uniquement aux langues européennes jusqu'à ce que d'autres continents soient découverts. On note néanmoins une chute à partir de 1900, qui s'accélère à partir de 1950 ; les langues européennes restent toutefois les langues sources auxquelles l'anglais emprunte majoritairement. Ceci peut s'expliquer par la proximité géographique et culturelle : l'anglais est uniquement britannique avant la colonisation, et il n'emprunte donc qu'aux langues européennes. Lorsque d'autres continents sont découverts, l'anglais emprunte aux langues de ces derniers. Puis, avec la colonisation, d'autres types d'anglais se développent sur des continents différents : ce sont peut-être ces variétés d'anglais qui, à l'origine, empruntent moins aux langues européennes, et davantage aux langues des pays qui en sont proches géographiquement (et culturellement). On peut également noter le rôle de la mondialisation qui entraîne de plus en plus d'échanges avec d'autres continents (autres qu'européens), et ainsi des contacts de langues plus importants, et des emprunts à d'autres langues appartenant aux mêmes aires géographiques. À l'inverse, l'anglais, de par son rôle assez récent de *lingua franca*, est emprunté beaucoup plus facilement par d'autres langues ; on pourra rapprocher ceci du rôle de l'alternance codique (*code-switching*) dans ce processus de mondialisation des échanges culturels et linguistiques.

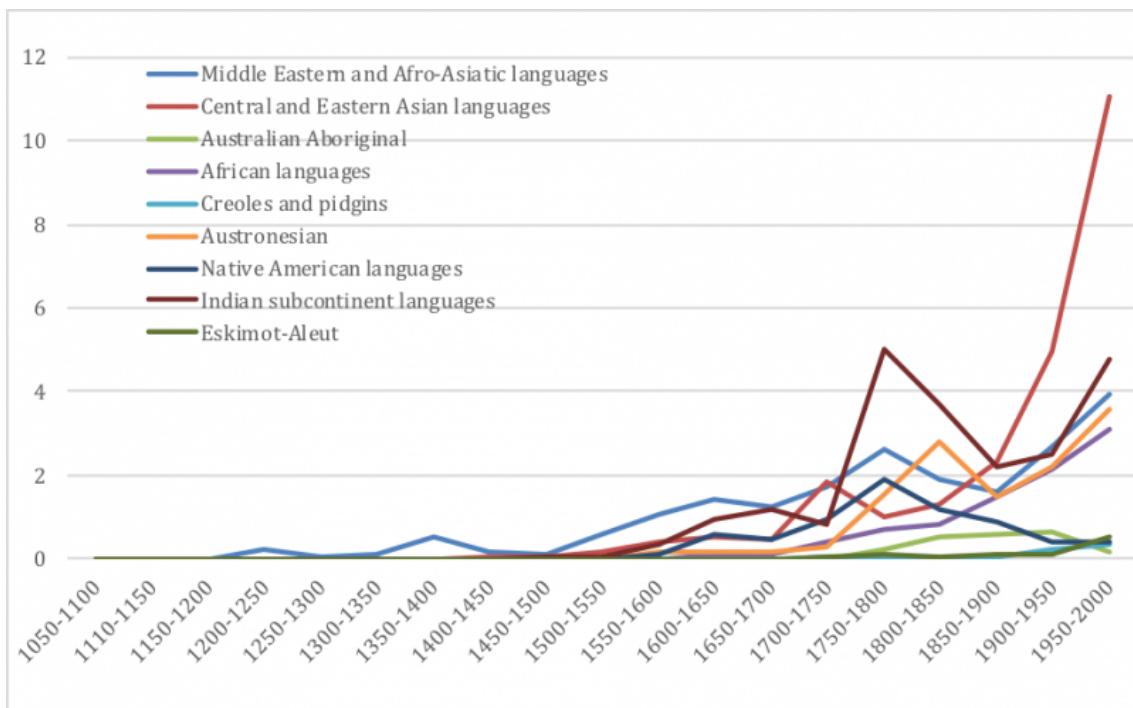


Figure 10. Pourcentages d'emprunts aux langues non européennes en anglais par aires géographiques regroupant les mêmes types de langues (1050-2000)

- 29 La tendance s'inverse pour les néologismes issus de l'emprunt aux langues non européennes : globalement, on note une faible quantité d'emprunts aux langues d'origine des pays qui ont été colonisés et où l'anglais est aujourd'hui la langue officielle ou la langue parlée majoritairement (Native American, Australian Aboriginal, etc.). On peut établir un parallèle entre ces langues et les langues celtes ; Durkin [2014 : 425] explique ces tendances en invoquant le dédain de l'anglais pour les langues et les cultures qui apparaissent comme minoritaires à un moment donné :

Sadly, we cannot escape the sobering conclusion that this is largely a result of the relatively low esteem in which speakers of Celtic languages have generally been held by speakers of English over many centuries.

- 30 La colonisation de l'Inde explique l'augmentation du nombre d'emprunts aux langues du sous-continent indien à partir de 1750. Plus récemment, l'augmentation significative du nombre d'emprunts aux langues d'Asie centrale et orientale au sens large semble

s'expliquer par la colonisation britannique durant la période 1800-1900 (Singapour, Hong Kong, etc.).

- 31 Enfin, certaines irrégularités ne présentent pas de cause évidente, raison pour laquelle nous souhaitons nous pencher plus en détail sur la période 1800-2000.

3.2. Zoom sur la période étroite : 1800-2000

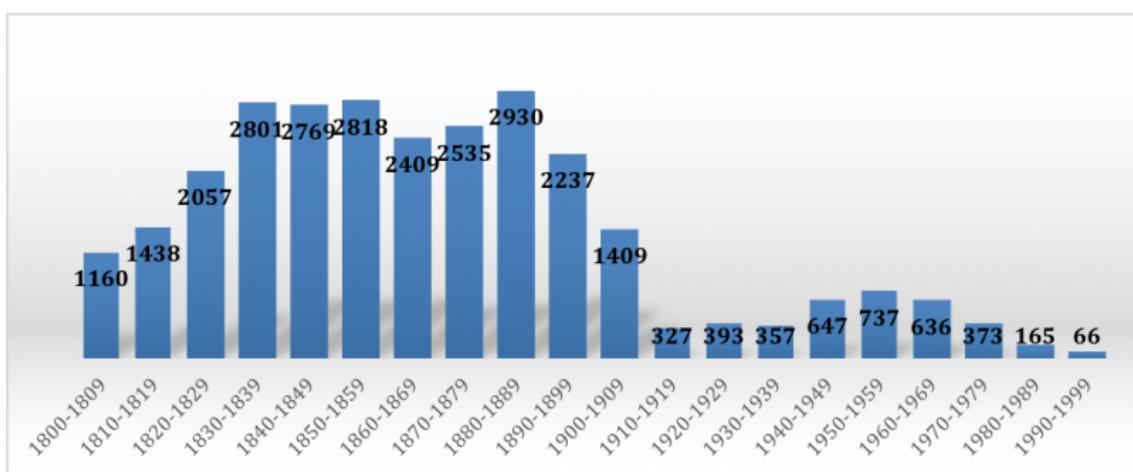


Figure 11. Nombres d'emprunts en anglais (1800-2000)

- 32 La différence entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle est frappante : il y a un effondrement drastique du nombre d'emprunts en anglais à partir du début du XX^e siècle, même si l'on peut noter une très légère remontée du nombre d'emprunts entre 1940 et 1970. Ceci est certainement une conséquence de la Seconde Guerre mondiale, où les contacts entre langues se sont multipliés et ont ainsi généré des néologismes issus de l'emprunt, essentiellement dans des domaines comme la politique, l'armement, etc. Une courte analyse statistique confirme cette tendance : les néologismes issus de l'emprunt relatifs au domaine militaire représentent 1,35 % des emprunts entre 1840 et 1870, alors que ce chiffre s'élève à 2,9 % entre 1940 et 1970, ce qui peut être considéré comme une hausse significative. Il importe de déterminer à quelles langues l'anglais emprunte majoritairement à cette époque. Le début du XX^e siècle marque le début de la décolonisation, et par conséquent, une diminution des contacts avec les autres peuples, ce qui peut expliquer le repli des locuteurs

anglophones et la baisse du nombre de néologismes issus de l'emprunt. De surcroit, comme l'anglais s'impose comme langue globale, son prestige augmente et il emprunte moins aux autres langues. Afin de confirmer ces hypothèses, il conviendrait de comparer ces données chiffrées avec celles des termes issus de l'anglais empruntés par les autres langues.

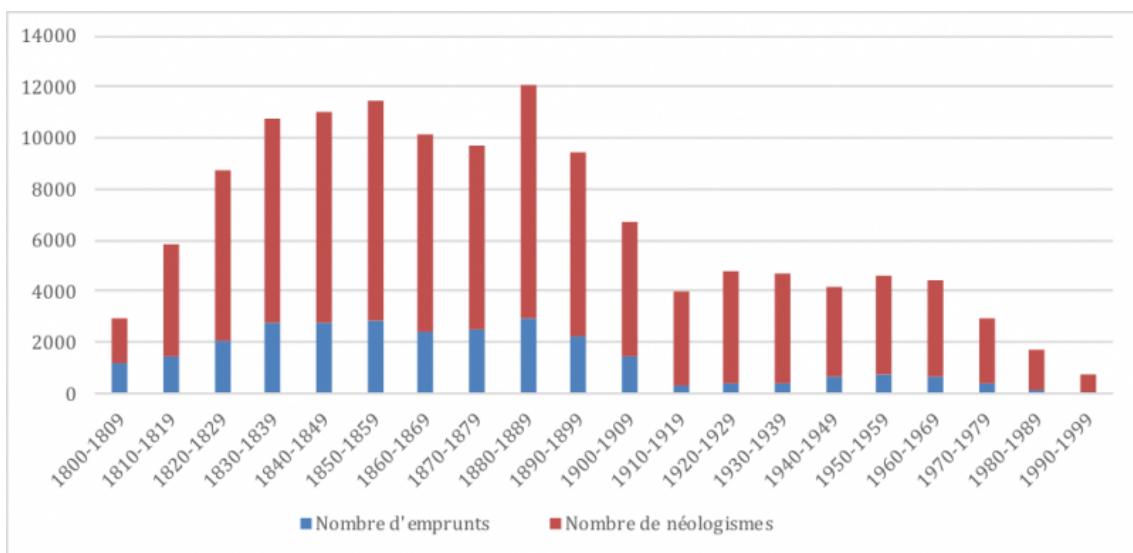


Figure 12. Part des emprunts dans les néologismes lexicaux en anglais (1800-2000)

- 33 La tendance générale amorcée sur la période « large » (1050-2000) semble se confirmer, et la part des emprunts dans les néologismes en anglais semble être de plus en plus faible, avec, une fois encore, l'exception de la période 1940-1970, qui englobe la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre. Si le pourcentage des néologismes issus de l'emprunt diminue drastiquement, le nombre total de néologismes diminue quant à lui de plus de la moitié. Une hypothèse permettrait d'expliquer cette chute : la néologie sémantique gagne en productivité aux dépens de la néologie lexicale. Nous avons vérifié cette hypothèse sur les périodes 1830-1850, 1880-1900, 1930-1950 et 1980-2000, et avons constaté que les chiffres restaient quasiment similaires en ce qui concerne la proportion des néologismes lexicaux et des néologismes sémantiques (la part des néologismes sémantiques varie entre 76 % et 79 %, ce qui n'est nullement significatif). À ce jour, nous n'avons pas d'explication fiable à proposer, si ce n'est d'émettre l'hypothèse que l'OED met un certain temps à répertorier les néologismes, et que les néologismes du XX^e siècle

sont peut-être nombreux en discours mais n'ont pas été (encore) lexicalisés et ne le seront pas.

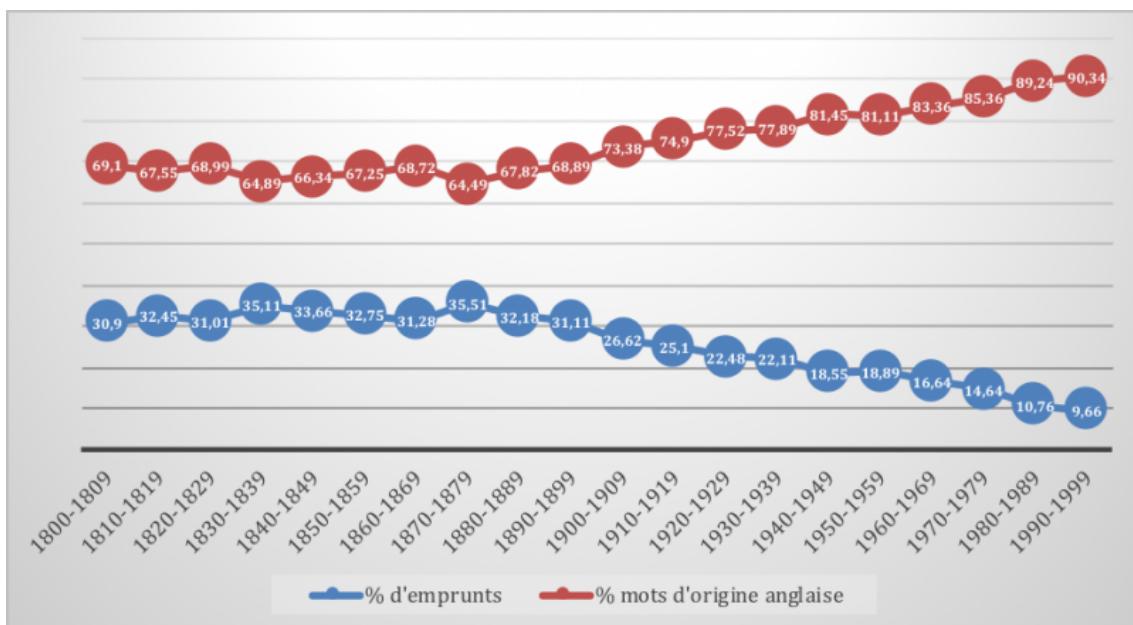


Figure 13. Comparaison de la productivité des matrices externes et internes en anglais (1800-2000)

- 34 La corrélation entre le nombre d'emprunts et le pourcentage d'emprunts semble être beaucoup plus cohérente sur la période « étroite » 1800-2000 que sur la période « large » 1050-2000. La question principale qui demeure est la suivante : pourquoi l'emprunt devient-il si peu productif en anglais au XX^e siècle, même si cette tendance générale avait déjà débuté plus tôt, comme le note Durkin [2006 : 32] ?

If we look across all three periods, it can be seen very clearly that there is a very steep decline in the number of loanwords in the twentieth century, while the number of new formations within English stays much more stable: 29 English formations, to set against at best two loanwords.

- 35 Durkin remarque par ailleurs qu'il y a de plus en plus d'emprunts qui n'existent que dans **un** seul type d'anglais. Cela semble indiquer que l'anglais général emprunte de moins en moins ; s'il emprunte, c'est en partie pour combler un vide linguistique dans une région précise du monde anglophone. Les termes empruntés ne font ainsi plus partie

du vocabulaire général et commun à tous les types d'anglais. Ceci est confirmé par l'étude de Durkin [2006 : 33] sur les néologismes scientifiques : il y a une augmentation des emprunts au XIX^e siècle (essentiellement au latin, au français, et à l'allemand), et une baisse importante au XX^e siècle, où les néologismes scientifiques sont essentiellement anglais, à l'exception de certains, forgés sur des bases latines. La même tendance générale peut être notée pour les néologismes musicaux. Ces analyses chiffrées rejoignent les conclusions générales de Durkin, qui peuvent être résumées ainsi :

- il y a une baisse significative de l'emprunt au XX^e siècle⁶, et encore plus en ce qui concerne l'emprunt pour les termes scientifiques, ce qui n'est guère surprenant dans le sens où l'anglais est devenu la langue de la science ;
- les termes empruntés sont de moins en moins des termes de la langue générale ; autrement dit, les emprunts au XX^e siècle sont de plus en plus à distribution restreinte, c'est-à-dire confinés à un type d'anglais (un technolekte par exemple), et les contacts – à savoir ici les emprunts – entre ces diverses variétés d'anglais sont assez peu fréquents.

Paradoxalement, malgré l'accroissement de la mondialisation, il semble y avoir une sorte d'« isolement » des variétés d'anglais qui ne s'empruntent même plus entre elles⁷.

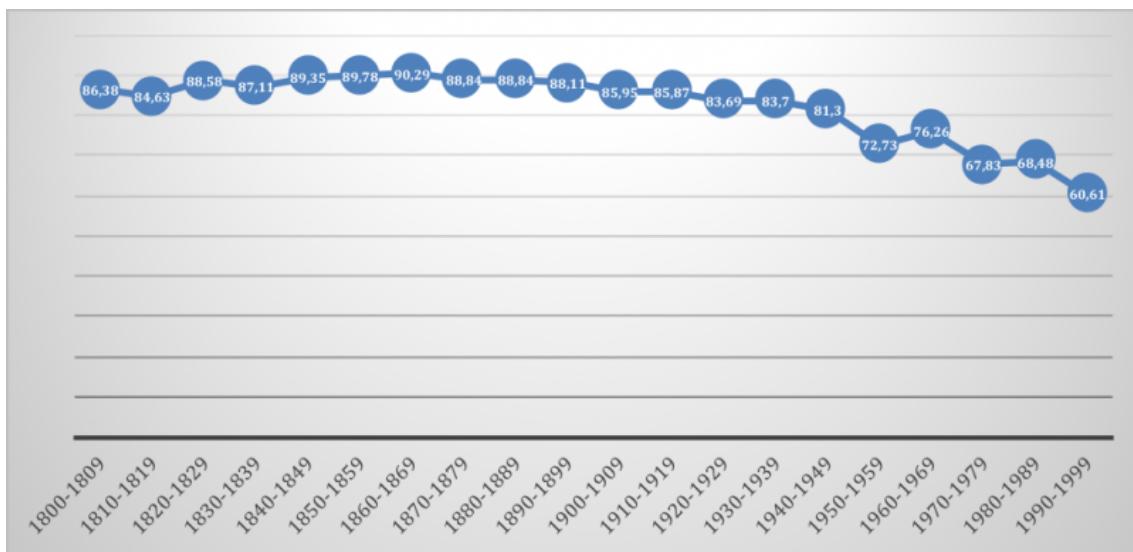


Figure 14. Pourcentages d'emprunts aux langues européennes en anglais (1800-2000)

36 Le pourcentage d'emprunts aux langues européennes reste relativement stable au XIX^e siècle, mais comme pour la tendance

générale, il y a une baisse significative et constante au XX^e siècle (on passe de 85,9 % sur la période 1900-1909 à 60,61 % sur la période 1990-1999), l'anglais empruntant à des langues non européennes. L'étude de Durkin [2006 : 29] concernant les langues européennes auxquelles l'anglais va le plus majoritairement emprunter confirme cette analyse sur les aires géographiques regroupant les mêmes types de langues :

Table 3: The ten most frequent sources of loanwords in each period.

1775-1799	1875-1899	1975-1999
French (33%)	Latin (40.5%)	Latin (20%)
Latin (30%)	German (18%)	French (16.5%)
German (5%)	French (15.5%)	Japanese (8.5%)
Sanskrit (5%)	Italian (4%)	Spanish (8.5%)
Italian (3%)	Japanese (3%)	German (7%)
Malay (2.5%)	Spanish (3%)	Russian (3.5%)
Urdu (2.5%)	Greek (2%)	Hindi (3.5%)
Hindi (2%)	Yiddish (1.5%)	Italian (3.5%)
SAfr. Dutch (1.5%)	Hawaiian (1%)	Zulu (3.5%)
Spanish (1.5%)	Swedish (1%)	Greek (2.5%)

Figure 15. Tableau de Durkin [2006 : 29] représentant les dix langues sources les plus productives pour l'emprunt en anglais en fonction de la période

- 37 **1775-1799** : les langues européennes les plus représentées sont le français, le latin, et l'allemand (pour un total de 68 %) ;
1875-1899 : les langues européennes les plus représentées sont le latin, l'allemand, le français, et l'italien (pour un total de 78 %) ;
1975-1999 : les langues européennes les plus représentées sont le latin, le français, l'espagnol, et l'allemand (pour un total de 53,5 %).
- 38 Il importe de noter que les emprunts au latin, considéré comme une langue « morte », sont particulièrement productifs, même à la fin du XX^e. De plus, depuis la 3^e édition de l'OED, les mots d'origine latine ne sont plus considérés comme des emprunts au latin, mais comme des créations lexicales d'origine anglaise, comme le rappelle Durkin [2006 : 30] :

In the third edition of the OED we take a different (and radically simpler) approach. We regard a word as being formed within the language in which it first appears, failing positive evidence to the contrary. Hence words formed from neoclassical word-forming

elements within English are regarded as English, and likewise for French, German, etc.

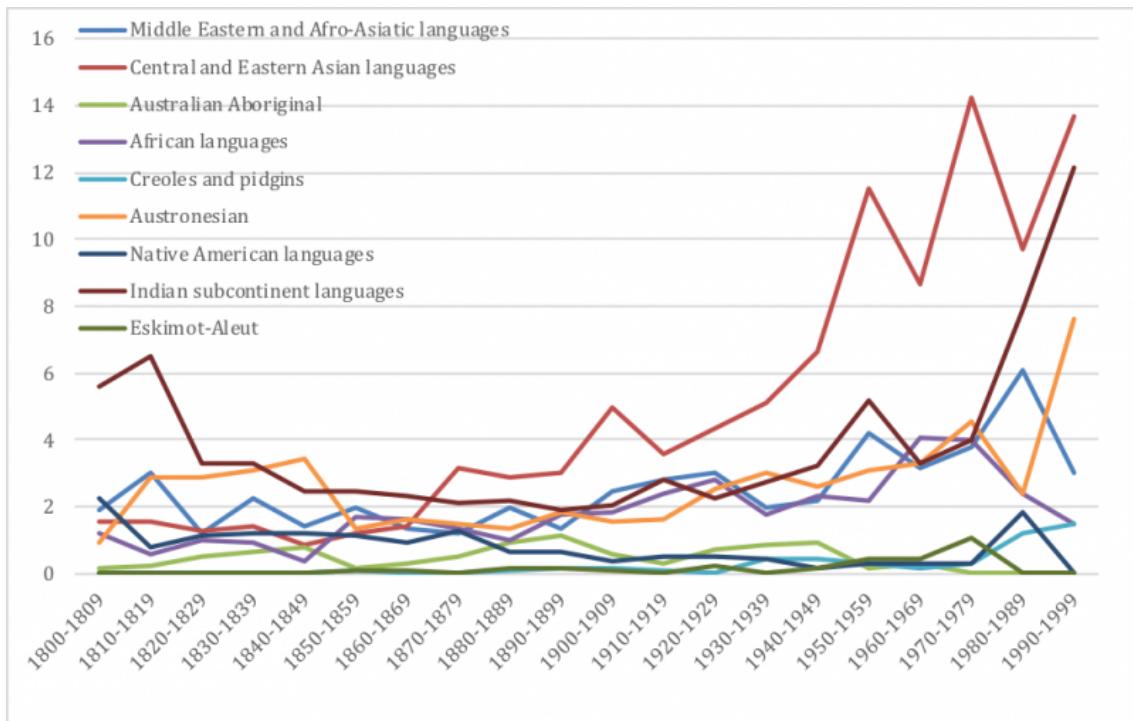


Figure 16. Pourcentages d'emprunts aux langues non européennes en anglais par famille de langues (1800-2000)

39 En ce qui concerne le pourcentage d'emprunts aux langues non européennes sur la période « étroite » 1800-2000, un constat assez similaire à celui établi sur la période « large » 1050-2000 peut être fait. Les deux groupes de langues issus des mêmes aires géographiques qui sont le plus productifs en ce qui concerne l'emprunt – toutes proportions gardées – sont les langues d'Asie centrale et orientale, et les langues du continent indien. On remarque également une baisse des emprunts aux langues africaines au cours des trente dernières années. Le japonais est emblématique de la productivité des langues asiatiques. Reprenons les données de Durkin [2006] (Figure 15) : il n'y a aucun emprunt significatif au japonais sur la période 1775-1799 ; en revanche, on en trouve 26 sur la période 1875-1899 et 7 sur la période 1975-1999. Même si le nombre d'emprunts au japonais diminue sur les deux dernières périodes (de 26 à 7), le pourcentage augmente pourtant (de 3 % à 8,5 %). Ceci s'explique par le fait que la culture japonaise attire l'occident depuis la fin du XIX^e siècle et que les Nippo-Américains représentent la

troisième plus grande communauté asiatique aux États-Unis ; cependant, Durkin [2006] note que les termes empruntés au japonais demeurent assez marginaux en anglais général, car ils sont restreints à des domaines de spécialité. C'est d'ailleurs une des conclusions de Durkin, qui note que les néologismes issus de l'emprunt pour l'anglais général étaient plus fréquents au XVIII^e qu'au XX^e siècle, et comptaient des néologismes scientifiques, référant à la nourriture, et à la vie quotidienne :

The eighteenth-century total of loanwords shows by far the greatest percentage of words which have become familiar items in the vocabulary of modern English: 10 %, compared to 3.5 % in the nineteenth-century sample and 2.5 % in the twentieth-century sample.

Conclusions et perspectives

- 40 Cette étude non exhaustive aura permis de confirmer certaines hypothèses mentionnées précédemment (en 2.2.), mais également d'en invalider d'autres. On constate un certain paradoxe : dans une période de mondialisation croissante, comment expliquer le fait que l'anglais emprunte de moins en moins aux autres langues ? Depuis la fin de la période coloniale, on assiste à l'émergence d'autres grandes puissances (à l'instar de la Chine, de l'Inde, du Brésil, etc.), mais il n'y a toutefois pas vraiment d'emprunts anglais aux langues de ces pays. Serait-ce dû à une sorte de protectionnisme « linguistique » de la part des Anglo-saxons ? Au fait qu'il n'y a finalement que peu de contacts entre les langues, même s'il y a des contacts entre les peuples, l'anglais demeurant la *lingua franca* ? Au fait que les anglophones ont emprunté massivement aux langues des pays dans lesquels ils émigraient, notamment pendant les périodes de colonisation, alors qu'ils empruntent moins aux langues des émigrés s'installant dans les pays anglophones ?
- 41 Nos hypothèses ont donc été globalement validées, mais nos études ont mis au jour certains résultats que nous n'avions pas anticipés et pour lesquels nous ne pouvons pas fournir d'explication probante pour l'instant ; un travail poussé sur l'histoire et la civilisation des différents pays concernés nous permettrait probablement de

répondre à certaines questions, telle la forte progression des emprunts aux langues asiatiques et indiennes au sens large. Par ailleurs, si nous avons proposé quelques pistes de réflexion qui permettent d'expliquer en partie la baisse du nombre d'emprunts en anglais au XX^e siècle, la baisse flagrante du nombre de néologismes lexicaux au XX^e siècle demeure à ce jour plus difficile à justifier, si ce n'est que, dès qu'une langue devient dominante, il y a systématiquement une baisse des emprunts par cette langue, de par la position dominante qu'elle acquiert⁸. L'évolution des néologismes issus de l'emprunt, ou des néologismes en général, ne tient pas à une seule cause, et il convient ainsi de prendre en compte plusieurs facteurs.

42 Plusieurs questions restent sans réponse et pourraient être traitées lors de recherches futures :

- est-il possible de dégager des régularités et irrégularités en ce qui concerne les champs sémantiques auxquels appartiennent les mots empruntés en fonction des périodes ?
- les mêmes tendances générales peuvent-elles être dégagées pour d'autres langues que l'anglais, ou ces dernières empruntent-elles de manière plus massive à l'anglais qui s'est établi comme la nouvelle *lingua franca* ?
- il semble également que les néologismes issus de l'emprunt en anglais contemporain appartiennent essentiellement à des domaines de spécialité, même si le nombre et le pourcentage d'emprunts chutent drastiquement au XX^e siècle, notamment dans les domaines techniques et scientifiques. Il y a donc de moins en moins de néologismes issus de l'emprunt en anglais général, et Durkin [2006 : 40] note que ce sont des « *slow burners* », c'est-à-dire qu'ils mettent plus de temps que les autres néologismes pour se lexicaliser. Nous avons noté que l'anglais est devenu la langue de la science par excellence, et pourtant, elle emprunte majoritairement aux autres langues dans ce domaine ;
- finalement, de plus en plus de néologismes issus de l'emprunt semblent être créés dans des variétés d'anglais différentes, d'où le conseil de Durkin [2006 : 40] d'analyser aussi bien le type d'anglais (général, spécialisé, etc.) que la variété d'anglais qui vont donner naissance aux néologismes issus de l'emprunt :

Different specialist vocabularies will show different specific trends in borrowing, and likewise different world varieties of English will show their own distinctive trends and tendencies. All of these factors need to be taken into account in order to obtain a properly rounded picture.

- 43 La question primordiale de cette étude demeure la suivante : la productivité de l'emprunt va-t-elle continuer à diminuer ? Si oui, jusqu'à quel point ? L'anglais peut-il demeurer la langue de référence sans emprunter à aucune autre langue ?
-

Ouvrages et articles

BAUER Laurie, 1993, *English Word-formation*, “Cambridge textbooks in Linguistics”, Cambridge: Cambridge University Press.

BEN-RAFAEL Miriam, 2008, “Chapter 3, French: Tradition versus Innovation as Reflected in English Borrowings”, in ROSENHOUSE J. & KOWNER R., *Globally Speaking: Motives for Adopting English Vocabulary in Other Languages*, Bristol: Multilingual Matters.

DURKIN Philip, 2002, “Changing documentation in the third edition of the Oxford English Dictionary: sixteenth-century vocabulary as a test case”, in FANEGO Teresa, MÉNDEZ NAYA B., and SEOANE E. (eds.), *Sounds, Words, Texts and Change: Selected Papers from 11 ICEHL*, Santiago de Compostela 7-11 September 2000, Amsterdam: Benjamins, 65-81.

DURKIN Philip, 2006, “Lexical Borrowing in Present-Day English: A Preliminary investigation based on the *Oxford English Dictionary*”, in KÖLLIGAN Daniel & SEN Ranjan, *Oxford University working papers in linguistics, philology, & phonetics* n° 11, 26-42:

<http://www.ling-phil.ox.ac.uk/files/owp2006.pdf>

DURKIN Philip, 2014, *Borrowed Words: A History of Loanwords in English*. Oxford, New York: Oxford University Press.

DURKIN Philip, 2014, “Borrowed Words: A History of Loanwords in English”, *International Journal of Lexicography* n° 27(4), 457-466.

FREEBORN Dennis, 1998 [1992], *From Old English to Standard English* Second Edition, Palgrave.

HAUGEN Einar, 1950, “The analysis of linguistic borrowing”, *Language* n° 26, 210-231.

HUMBLEY John, 1974, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie* n° 25, 46-70.

KATAMBA Francis, 1994, *English Words*, London: Routledge.

MOSSÉ Fernand, 1950, *Manuel de l'anglais du Moyen Âge des origines au XIV^e siècle*, I Vieil-Anglais, Tome second : Notes et Glossaire, Aubier.

PAILLARD Michel, 2000, *Lexicologie contrastive anglais-français – Formation des mots et construction du sens*, Gap, Paris : Ophrys.

PAULIN Aurélia & **VINCE** Jennifer, 2009, « Borrowing », *Lexis, Journal in English Lexicology* 3.

<http://lexis.revues.org/620>

POPLACK Shana, **SANKOFF** David & **MILLER** Christopher, 1998, “The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation”, *Linguistics* n° 26, 47-104.

PRUVOST Jean & **SABLAYROLLES** Jean-François, 2003, *Les néologismes*, Paris : coll. « Que sais-je ? », PUF.

SCHULZ Julia, 2012, *Twentieth Century Borrowings from French to English: Their Reception and Development*, Cambridge: Cambridge Scholars Publishing.

STOCKWELL Robert & **MINKOVA** Donka, 2001, *English Words: History and Structure*, “Cambridge textbooks in Linguistics”, Cambridge: Cambridge University Press (réédité en 2008).

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie en anglais*, Paris : Ellipses.

TOURNIER Jean, 1991, *Structures lexicales de l'anglais : guide alphabétique*, Paris : Nathan Université.

TOURNIER Jean, 1985, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris, Genève : Champion, Slatkine.

TRISTAM Hildegard, 2004, “Diglossia in Anglo-Saxon England, or what was spoken Old English like?”, *Studia Anglica Posnaniensia* n° 40, 87-110.

Corpus

The Oxford English Dictionary: <http://www.oed.com/>

The World Loanword Database (WOLD): <http://wold.clld.org/>

Online Etymology Dictionary: <http://www.etymonline.com/>

ANNEXE 1

Détails des régions de langue anglaise

Caribbean

- Jamaica
- India
- North America
 - United States
 - Western United States
 - Southern United States
 - African-American
 - United States Midland
 - Eastern United States
 - Northern United States
 - Hawaii
 - Canada
- Australasia
 - Australia
 - New Zealand
- Britain and Ireland
 - Ireland
 - Northern Ireland
 - Britain
 - England
 - Southern England
 - London
 - South-East England
 - South-West England
 - English Midlands
 - Northern England
 - Yorkshire
 - North-West England
 - North-East England
 - Eastern England
 - Isle of Man
 - Wales
 - Scotland
 - Shetland
 - Orkney
 - Northern Scotland
 - Southern Scotland
- South-East Asia

Africa

- East Africa
 - South Africain
 - West Africain
-

1 Nous avons consciemment opté pour le terme « langues issues des mêmes aires géographiques » plutôt que le terme consacré « familles de langues », car la classification par types de langues est sujette à controverses, et que la classification géographique est plus pertinente dès lors qu'il s'agit d'étudier le phénomène de l'emprunt. Par ailleurs, c'est la classification retenue par l'OED, qui nous a servi de corpus dans le cadre de cet article.

2 On pourra se reporter aux dictionnaires existants publiés par Oxford University Press, comme *Oxford Dictionary of American English* (anglais américain), *The Canadian Oxford Dictionary* (anglais canadien), *The New Zealand Oxford Dictionary* (anglais néo-zélandais), *The Australian Oxford English* (anglais australien), etc. On notera qu'il n'existe aucun dictionnaire d'anglais irlandais ou d'anglais écossais, peut-être à cause de l'histoire coloniale et de la proximité géographique des aires linguistiques concernées.

3 Sylvain Gatelais nous fait remarquer à juste titre qu'il convient de faire quelques réserves sur la fiabilité des dates fournies par l'OED pour cette période dite « large » : « ce n'est pas parce qu'un mot est attesté à une certaine date qu'il n'était pas employé dans la langue orale antérieurement et souvent parfaitement intégré ou courant, surtout à une époque où les sources écrites étaient rares et les dictionnaires bien entendu inexistant (le moyen anglais en particulier). Le problème a été par exemple souligné par les diachroniciens dans le cas des emprunts au vieux-norrois (mais également les innovations grammaticales dues à la présence scandinave) : ils apparaissent majoritairement dans les documents écrits au début de la période moyen anglaise (XII^e-XIII^e siècle) alors que l'occupation scandinave est bien antérieure (IX^e-X^e siècle). Ce décalage temporel a été étudié par plusieurs chercheurs (voir par exemple Tristam [2004]) : ces innovations existaient dans la langue et étaient sans doute répandues, mais n'étaient pas utilisées à l'écrit car le vieil anglais tardif était une langue extrêmement codifiée et standardisée, sans doute archaïsante, utilisée par une élite anglo-saxonne dont le sociolecte était très différent de la langue parlée par

la population ». Ceci semble également justifier l'exclusion des emprunts antérieurs à 1050.

4 Voir Durkin [2006] et Durkin [2014].

5 En ce qui concerne la première baisse entre 1700 et 1800, on pourrait l'expliquer par plusieurs facteurs : dans les îles britanniques, en 1707, l'*Act of Union* unifie le Royaume d'Angleterre et le Royaume d'Écosse, et en 1800, un second *Act of Union* assimile l'Irlande sous la couronne britannique ; en ce qui concerne les Amériques, les treize colonies sont créées entre 1607 et 1732 et la *Boston Tea Party*, en 1773, fut la pierre angulaire d'une série d'événements qui amenèrent à la Déclaration d'indépendance des États-Unis en 1776. Cette liste de raisons demeure bien entendu non exhaustive.

6 Vincent Renner (communication privée) note une baisse similaire pour les composés par amalgame (*blends*), mais essentiellement à partir des années 1970.

7 Par « variétés d'anglais », nous entendons l'anglais américain, l'anglais néo-zélandais, l'anglais australien, etc., et par « spécificités », le fait que l'anglais américain va emprunter plus spécifiquement aux langues amérindiennes, l'anglais néo-zélandais au maori, l'anglais australien aux langues austronésiennes, etc.

8 Merci à Catherine Delesse pour nous avoir signalé que l'origine de l'adjectif et du nom *Welsh* confirme cette tendance « dominante » de l'anglais face aux autres langues et cultures : *Welsh (adj.)* : Old English *Wielisc, Wylisc* (West Saxon), *Welisc, Wælisc* (Anglian and Kentish) “foreign; British (not Anglo-Saxon), Welsh; not free, servile,” from *Wealh, Walh* “Celt, Briton, Welshman, non-Germanic foreigner” (<https://www.etymonline.com/word/welsh>). Freeborn [1998 : 18] note que : « In the *Chronicle [Peterborough Chronicle]* they are called both *Wealas*, or *Walas* – foreigners, and *Bretwalas*. *Walas* is the origin of the modern words *Wales*, *Welsh* and *Cornwall* (*Cornwalas*). The singular noun *wealh* was also used to mean *slave* or *serf*, which is an indication of the status of the Britons under Anglo-Saxon rule ». Mossé [1950 : 523] confirme l'origine du terme : « **wealh** (Masc.) étranger, celte, esclave ».

Français

Cet article se propose d'examiner la part de l'emprunt lexical en anglais d'un point de vue diachronique, sur deux périodes : une période dite « large »,

s'étendant de 1050 à 2000, par tranches de cinquante années, et une période dite « étroite », s'étendant de 1800 à 2000, par tranches de 10 années. Le choix du corpus de référence – l'*Oxford English Dictionary* – a été effectué car sont répertoriées les dates et les langues auxquels les emprunts ont été faits. Pour chacune des deux périodes, cinq études sont proposées : le nombre d'emprunts en anglais ; la part des emprunts dans les néologismes lexicaux en anglais ; la comparaison de la productivité des matrices interne et externe en anglais ; le pourcentage d'emprunts aux langues européennes en anglais ; et le pourcentage d'emprunts aux langues non européennes en anglais. Cet article tente de dégager les raisons pour lesquelles le nombre d'emprunts est en baisse constante en anglais, en prenant en compte les données chiffrées fournies par l'*Oxford English Dictionary* ainsi que des facteurs socio-linguistiques.

English

The aim of this article is to examine the proportion of lexical borrowing diachronically speaking, over two time periods: a “wide” time period, spanning from 1050 to 2000, with 50-year intervals, and a “narrow” time period, spanning from 1800 to 2000, with 10-year intervals. The *Oxford English Dictionary* has been selected as a corpus, as it enables users to retrieve the dates when and the languages from which the loanwords to English have been borrowed. For both periods, five studies are carried out: the number of loanwords in English; the proportion of loanwords in lexical neologisms in English; the comparison of the productivity between internal and external word-formation processes; the percentage of European language loanwords in English; and finally, the percentage of non-European language loanwords in English. This article aims to bring out the reasons why loanwords are constantly decreasing in English, by taking the data from the *Oxford English Dictionary* as well as sociolinguistic factors into account.

Mots-clés

anglais, néologisme, emprunt, diachronie, langue source, champ sémantique, évolution langagière, matrice lexicogénique

Keywords

english, neologism, borrowing, loan-word, diachrony, source language, semantic field, language evolution, word-formation process

Denis Jamet

Denis Jamet est Professeur des Universités en linguistique anglaise à l'Université Jean Moulin Lyon 3, où il dirige le Centre d'Études Linguistiques (EA1663) et Professeur invité de Linguistique française à University of Arizona (États-Unis) ; il

est spécialiste de lexicologie anglaise et française, et directeur de publication de la revue *Lexis, Journal in English Lexicology*.

IDREF : <https://www.idref.fr/03435851X>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0003-3784-9748>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/denis-jamet>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000121374704>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13093070>

Adeline Terry

Adeline Terry, professeure agrégée à l'Université Jean Moulin Lyon 3, est en quatrième année de doctorat sous la direction du Professeur Denis Jamet.

IDREF : <https://www.idref.fr/198355874>

La création lexicale en médecine médiévale : l'exemple des traductions françaises du *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon, conservées dans les manuscrits français 1288, 1327 et 19989 de la Bibliothèque nationale de France

Adeline Sanchez

DOI : 10.35562/elad-silda.261

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. Quelle(s) langue(s) dans ces témoins ?

2. Études de cas

2.1. Le cas de Rempe

2.2. Le système référentiel des causes

Conclusion

Introduction

1 La question de la néologie lexicale et sémantique est souvent abordée dès lors qu'on s'intéresse à la traduction des textes de savoirs du Moyen Âge, tant dans la perspective des études latines et hellénistes que dans celle des études portant sur la langue française, car elle permet de s'intéresser aux procédés de traduction, mais aussi à la transmission du savoir, le choix ou non de la néologie étant un indice de l'identité du traducteur mais aussi de la destination de ces traductions¹. Les traductions françaises du *Lilium medicinae* latin du maître en médecine de l'Université de Montpellier, Bernard de Gordon, se placent dans cette perspective d'études. Nous conservons de cette *practica* trois fragments au sein de compilations manuscrites, les manuscrits français 1288 (A), 1327 (B) et 19989 (C) de la Bibliothèque nationale de France, et une tradition imprimée qui

s'étend de 1495 à 1509². Les fragments manuscrits se distinguent par des choix, notamment dans l'agencement des fractions de textes retenues, mais aussi dans la mise en français du *Lilium medicinae*. Ainsi le manuscrit A apparaît plus synthétique que le manuscrit B et les indices codicologiques nous conduisent à considérer que cette compilation a pu servir à une pratique effective de la médecine. Le manuscrit C semble pouvoir se lire de la même façon, mais l'incorporation de la médecine féminine théorique du *Lilium medicinae* au sein de considérations de pratiques chirurgicales surprend³. Enfin, le manuscrit B est une compilation de traités médicaux conçue comme une véritable unité, mais qui pose plus de questions quant à ses usages potentiels qu'elle n'en résout. En effet, la matière médicale des trois premiers fragments fait l'objet d'enrichissements et d'ornements textuels, même si les ensembles retenus tendent vers une pratique de la médecine et se concentrent sur des maux et des remèdes courants. Les imprimés français restituent quant à eux l'intégralité de l'œuvre, véritables manuels de médecine, relativement fidèles aux textes latins. Les deux approches, celle des manuscrits et celle des imprimés, respectent l'aspect didactique inhérent à la composition latine : la *practica* est un genre dit pratique de la littérature universitaire médicale hérité du *compendium*, dont elle reprend certaines caractéristiques.

² Il s'agit donc de la transmission d'un savoir de médecine scolastique, de sources principalement latines, mais aussi grecques et arabes. La langue latine utilisée par Bernard de Gordon dans le *Lilium medicinae* est une langue de spécialité qui se place dans la lignée d'une tradition de la pensée médicale en latin, celle de la médecine scolastique⁴. La comparaison de nos témoins permet de révéler les procédés mis en place afin de traduire ce lexique médical latin vers une langue de spécialité encore en formation au XV^e siècle : le français médical. Les manifestations de la langue de spécialité qu'est la médecine en français au sein de nos témoins s'inscrivent dans une continuité, puisqu'elles prennent place à la suite d'entreprises de traductions de textes à caractère scientifique, comme le rappellent Ducos et Salvador [2011 : 64] :

[O]utre Aldebrandin de Sienne, qui écrit en français un traité de diététique, *Le régime du corps*, au XIII^e siècle, le premier texte

astronomique, le *Comput* de Philippe de Thaon, date du début du XII^e siècle. Des textes de chirurgie fondamentaux sont traduits en français comme la *Chirurgie* d'Abū al-Qāsim Khalaf ibn Abbās al-Zahrāwī (Albucasis) qui, traduite au XIII^e siècle en dialecte lorrain sous le titre *Triaitier de Cyrurgie*, propose une terminologie dont la formation n'est pas un pur décalque : la majorité des termes sont vernaculaires, bien loin devant les latinismes ou les arabismes.

- 3 Ainsi la langue française médicale s'élabore-t-elle en puisant dans la langue française, grâce à la préexistence d'une tradition orale de la médecine qui nous échappe : il suffit pour cela de penser à la médecine populaire et à l'ensemble des corporations sanitaires qui vivent en dehors du cadre universitaire, pour n'en citer que quelques-unes, les triacleurs, les barbiers ou encore les apothicaires⁵.
- 4 S'interroger sur les manifestations du français médical dans nos témoins par le prisme de la création lexicale revient donc à distinguer les cas de créations lexicales des cas d'emplois avérés en langue non savante, mais revient aussi à distinguer certaines formes françaises empruntées du lexique de langue latine conservé, ce qui pose des problèmes d'interprétation dans ces textes bilingues⁶. Cette cohabitation du latin et du français ainsi que les choix de transposition du lexique latin sont autant d'indices sur l'usage de ces compilations que sur la figure du copiste et/ou traducteur à l'œuvre, et permet d'observer la constitution d'un lexique de spécialité, du point de vue du développement et de la pérennité des formes, notamment face aux hapax, dans un contexte de diffusion particulier.
- 5 À travers trois cas présents dans notre corpus, nous nous proposons d'interroger le rapport à la création lexicale et ses difficultés d'appréhension. Dans un premier temps, nous montrerons en quoi l'étude du lexique permet d'émettre des hypothèses sur l'identification des lectorats potentiels de nos témoins et sur l'identité des copistes/traducteurs, à travers l'analyse des multiples dénominations du cancer. Dans un second temps, nous examinerons deux cas particuliers, celui du terme *rempe* et celui de la création lexicale dans le système référentiel des causes. Le terme *rempe* nous semble être un hapax et pourrait être considéré comme un néologisme. Toutefois, l'étude de ce terme amène à reconsidérer ce parti pris et témoigne de la difficulté d'analyse du lexique médical en

français. Enfin, la dénomination des causes s'est rapidement stabilisée en français, même si ce système complexe est marqué par un développement important de synonymes. L'apparition d'une nouvelle forme, la *cause moyenne*, interroge cette stabilité ainsi que le degré de figement des unités polylexicales qui fondent ce système référentiel.

1. Quelle(s) langue(s) dans ces témoins ?

- 6 Dès le Prologue, Bernard de Gordon définit lui-même le *Lilium medicinae* comme un « livre de pratique », et à l'occasion d'une recette « pour mieulx veoir ce qui est contenu dedens l'orine [et] mieulx juger des couleurs », il dresse la liste des lecteurs potentiels de son ouvrage.

Medicamen quod valet medicis, ut possint videre contenta in urina, & quod sciant bene discernere de coloribus, & valet barbitonsoribus, in medio vene et valet lectoribus & monachis, ut possint legere litteras minutas. [Imprimé latin, livre VII, chapitre 21]

Item veci une medicine qui vault aux medicins pour cognoistre lez urinez, et pour barbiers pour bien frappez ou milieu de la vaine, et pour bien lire lettre delié. [A f.137va]

Medecine qui est ordonnee et vault aux medecins, a ce qu'ilz puissent veoir le contenu de toutes medecines et urines et qu'ilz saichent bien discerner et declarer des couleurs. Et si vault aux barbiés, ad ce qu'ilz puissent frapper leur lance au milieu de la vene. Et si vault aux lisans, aux religieux et autres gens, a ce qu'ilz saichent lire toutes meimes heures et minutes et aussi vault aux escripvains. [B f.4v]

Vecy medecine qui vault aux medecins pour mieulx veoir ce qui est contenu dedens l'orine et affin que ilz puissent mieulx juger des couleurs. Et si vault aussi aux barbiers et cirurgiens pour mieulx ferir en la veine au milieu. Et vault aux maistres lecteurs qui lysent et aux moynes et aux autres qui lisent lettres menues. [Imprimés Livre VII, chapitre 21]

- 7 Le *Lilium medicinae*, dès sa composition latine, est une œuvre de vulgarisation. Bernard de Gordon oscille entre discours théorique et discours pratique, avec une visée didactique évidente, notamment par sa volonté de nommer les choses, de les décrire avec exactitude et enfin par une approche qui se veut totalisante de la matière médicale. L'acte de traduction ouvre l'œuvre à un nouveau lectorat. Par la *translation* de la matière médicale, l'œuvre n'est pas uniquement accessible à ceux qui connaissent le latin, soit principalement des personnes ayant reçu une éducation ou encore les universitaires, mais peut s'adresser à un lectorat plus large qui ne lit pas le latin. Le *Lilium medicinae* en français se destine alors aux initiés comme aux profanes en médecine⁷. Ce passage au français est une nouvelle étape dans la transmission des connaissances, qui sous-entend une adaptation du savoir à ce nouveau lectorat. Ainsi le premier exemple ci-dessus met-il en évidence l'importance des variations existantes entre les traductions, qui peuvent être le signe de pratiques de la médecine ou d'usages différents. On le voit bien ici, l'acte de traduction inclut des dimensions particulières à cette période et sur ces textes : se rencontrent ainsi des enrichissements, des coupes ou encore des réécritures, même si le mot à mot est la méthode de traduction la plus courante.
- 8 En outre, le lexique scientifique présent dans les imprimés comme dans les manuscrits ne relève pas des mêmes critères définitoires que ceux souhaités pour le lexique scientifique actuel. Pour ne citer que deux critères définitoires, il n'est pas toujours univoque et nous rencontrons de nombreux cas de synonymie, dont des synonymies en contexte. Un bon exemple qui permet de synthétiser un certain nombre de problèmes lexicaux soulevés par ces traductions du XV^e siècle est le terme *cancer*⁸. *Cancer* est un emprunt au latin, qui a un premier doublet, la forme française *chancre*. Ces deux formes concurrentes et en synonymie absolue, sont des synonymes en contexte de *aposteme*, *mesellerie*, *tumeur*, *ulcère* et *gangrène*. La définition la plus représentative de la diversité d'emploi de ce terme est celle du *Dictionnaire du Français Scientifique Médiéval*⁹ : « Mortification et putréfaction des tissus de quelque partie du corps, ulcéreuse ou non ». Enfin, la forme latine, *cancer*, vient de l'analogie faite entre les premières observations de tumeurs et la forme d'un crabe : il s'agit d'un procédé courant de création lexicale, celui de la

métaphore naturelle et/ou animalière. Cette analogie, datée d'Hippocrate, a été conservée jusqu'au XV^e siècle puisque nous la retrouvons dans nos traductions :

On l'appelle chancre pour deux raisons pource qu'il a figure ronde comme cancre, secondelement, car si comme le cancre tient fluement quant il quiert sa viande, ainsi ceste maladie se tient fort.
Tiercement, car si comme le cancre a plusieurs longues jambes tortues, ainsi ceste maladie a plusieurs veines et diverses tortues tout entour remplies de sang melencolique. [Imprimés, I, 18]

⁹ Dans les imprimés, en plus des formes mentionnées ci-dessus, nous relevons la forme *cancrene*, une surabondance des formes *ulcere* (dix-sept occurrences relevées sur les ensembles observés), *aposteme* et ses dérivés (vingt-et-une occurrences), deux occurrences seulement pour la forme *tumeur* et la forme latine *cancri marini* pour désigner le « crabe de mer » dans les ensembles latins conservés et correspondant aux recettes de préparation médicinale. Le manuscrit A privilégie les formes *ulcere* (trois acceptations) et *aposteme* (une acceptation) et le manuscrit B les formes *aposteme* (neuf acceptations), *mesellerie* (deux acceptations), *tumeur* (une acceptation) et *ulcere* (huit acceptations). Dans les manuscrits A et B nous relevons également la forme *cancri marini*. Notons enfin que le manuscrit B emploie aussi la forme *cancer* dans le fragment traduit du *De pronosticis* de Bernard de Gordon pour désigner le signe astrologique « cancer ». Les manuscrits refusent la forme *cancer*, *cancre* ou *chancre* semble-t-il, si ce n'est pour l'acceptation latine *cancri marini* et le signe astrologique *cancer*. Notons enfin que les formes *chancre*, *aposteme* et *mesellerie* ne sont pas propres à la langue médicale et se rencontrent par exemple dans les textes littéraires, ce qui n'est pas le cas du terme *ulcere*. La question se pose aussi d'une restriction de sens des termes en fonction des traductions et/ou copies pour les termes *aposteme* et *ulcere*. Au chapitre « ordonné de fasticorum » au sein du manuscrit, la question d'une possible synonymie se pose :

Pourquoy pour evicter ledit cas au commencement tu induiras le pacient de avoir aucune facile ou difficile vomissement en quelque maniere ou cause que ce soit se ainsi n'estoit que ce feust par aposteme ou ulcus.[Manuscrit B, f.32v dit chapitre 21 -V, 8]

- 10 Cette coordination est d'autant plus intéressante qu'on a conservation d'une forme ambiguë – latine ou française – et d'une forme française. Plusieurs hypothèses s'offrent à nous pour interpréter cette forme *ulcus*. Premièrement, il peut s'agir de la conservation d'un terme latin. Il arrive en effet dans le travail de copie et/ou de traduction, qu'il y ait conservation de termes latins, particulièrement dans des textes qui maintiennent une forme de bilinguisme. Ce maintien de termes latins isolés peut faire suite à une erreur dans le travail de copie ou une volonté de conserver le terme latin comme forme savante s'opposant au terme français. Seconde hypothèse, il peut s'agir d'un emprunt au latin et alors d'une réduplication synonymique. Le terme est senti comme appartenant à la langue médicale française et la mention *aposteme* serait une glose, en quelque sorte, puisque la forme *aposteme* est déjà implantée dans la langue. Cette réduplication synonymique peut aussi être signe d'un affinement de sens, d'une précision qui nous échappe du fait de réalités qui nous sont trop éloignées pour être pleinement comprise. Les imprimés privilégièrent la forme française et marquent très clairement la disjonction, l'alternative entre *aposteme* et *ulcus* :

Se c'est l'estomac, c'est pour aulcune male complexion qui excede avec matiere ou sans matiere, ou c'est pour apostume ou pour ulceres, et briefment pour toutes choses qui corrompent viande en l'estomac et ostent la digestive et font abhominacion et fastide et ainsi que nauzee. [Imprimés, V, 8]

- 11 *Ulcere* et *aposteme* renvoient ainsi à des réalités proches quand on se place dans la perspective de la langue courante, la distinction de sens n'apparaissant véritablement que dans le cas d'emploi en langue savante : la question se pose alors des connaissances préalables des copistes et/ou traducteurs de nos témoins, en plus des indices sur le cadre de diffusion des fragments et imprimés. Ainsi remarquons-nous que le manuscrit B semble privilégier le terme *aposteme* avec mention des humeurs et *ulcere* sans, ce qui semble logique, mais non systématique, au regard des définitions proposées par le *Dictionnaire de Moyen Français* (DMF) et le DFSM : l'ulcère est ainsi une « altération, lésion purulente, ulcère » ; un apostème est un « terme générique » et désigne une « enflure, grosseur, causée par une corruption des humeurs ».

- 12 Le manuscrit A semble être l'œuvre d'hommes ayant des connaissances en médecine. Les erreurs sont tout d'abord minimes, comme des jambages mal tracés ou encore quelques sauts du même au même non étendus. Le lexique médical n'est pas explicité par le développement de doublet synonymique, ni par la paraphrase. Enfin, le recours récurrent aux abréviations fait montre d'une maîtrise du lexique par le copiste/traducteur et suppose une appréhension tout aussi évidente de la part du lectorat. Le manuscrit C ne manifeste pas de différence lexicale d'importance avec les versions imprimées, les divergences majeures de traduction s'opérant plus à un niveau syntaxique. Les choix lexicaux ne permettent pas de tirer de conclusion particulière. Notons toutefois que le caractère théorique de l'ensemble et les prescriptions relevant de régime de santé, font qu'il n'est conservé aucun bilinguisme : nous avons une traduction intégrale avec un lexique sans ambiguïté. Les imprimés conservent une grande abondance de formes, et souvent se distinguent les uns des autres principalement par leurs choix graphiques. Le manuscrit B est plus difficile à caractériser. La syntaxe est moins évidente que celle des imprimés et les choix lexicaux s'apparentent à ceux du manuscrit A, même si cette copie est plus riche et conserve une traduction plus conséquente du *Lilium medicinae*. Ces traductions semblent avoir pour enjeux une pratique effective plus ou moins supposée de la médecine, ce qui n'est pas certain pour les imprimés mais non exclu, et s'adressent à des lectorats et contextes ou usages différents¹⁰.
- 13 Comme nous avons tenté de le montrer avec l'exemple de la dénomination du terme *cancer*, l'étude des choix lexicaux présents dans les traductions françaises sont des indices des lectorats visés puisqu'ils participent à l'élaboration d'une vulgarisation de notre *practica*. De plus, ils permettent de poser des hypothèses quant à l'identité du copiste/traducteur, notamment par l'appréhension de l'état supposé de ces connaissances : ici les témoins manuscrits laissent envisager une maîtrise de l'art médecine par le copiste/traducteur.

2. Études de cas

- 14 Le cas des désignations du cancer nous a aussi permis de mettre en évidence les multiples manières d'envisager la néologie lexicale dans les fragments manuscrits. Deux autres cas attirent l'attention au sein de notre corpus : un supposé hapax présent dans le manuscrit B, *rempe*, et des développements terminologiques autour de la notion de *cause*, qui posent la question d'un choix de traduction propre à la copie et celle de la pérennité des formes. L'étude de *rempe* permet de montrer les difficultés à parler de création lexicale pour les textes d'usage de la médecine, l'efficacité recherchée laissant entrevoir plutôt la possibilité de conservation de termes issus de la langue courante dans ces témoins. L'apparition d'une création lexicale au sein du système de références des causes stables interroge le degré de figement de ces unités polylexicales.

2.1. Le cas de *Rempe*

- 15 Le terme *rempe* apparaît dans le fragment du manuscrit B au « Second traicté de maistre Bernard de Gourdon qu'il a voulu nommer et intitulé *Lis de medecine, remede contre yvresse* », selon l'organisation du fragment de cette compilation, et qui correspond au chapitre 10 du livre II dans la composition des imprimés français du *Lilium medicinae*. Cette cure apparaît parmi d'autres sans lien direct apparent avec l'ivresse.

Et contre la rempe, qui est une maniere de goute, est bon ung tel remede qui est tel : *Recipe. Diptain ana .I. et dimidium decoquatur in vino vel in aqua*. Et avecques celle decocction, vous fomenterés le nombre et après par dessus vous pourrez lier ung drap de lin.
 [Manuscrit B, f.16r-v, dit Le second traicté de maistre Bernard de Gourdon qu'il a voulu nommer et intitulé *Lis de medecine, Remede contre yvresse*]¹¹

- 16 Le terme *rempe* est ici un substantif féminin singulier, défini comme étant « une maniere de goute ». Cette définition pose un premier problème : celui du terme *goute*. Ce terme renvoie en effet à plusieurs réalités. Deux ensembles ont retenu notre attention dans les imprimés de 1495 et de 1509. Le premier est relatif à la couperose et

le second aux douleurs articulaires. Dans les imprimés, livre I, au chapitre traitant de la couperose intitulé « Le XXI de la cure de morphee », le terme *rempe* est absent, mais nous rencontrons la forme *goute rose* au sein d'un effort de définition qui donne à voir l'importance de l'organisation de la matière médicale et l'effort d'identification terminologique, préludes aux compétences médicales.

Morphee c'est defedacion maculeuse et ordure de cuir. Et saches que toutes les choses qui sont cause de lepre sont cause de morphee, car ce qui est lepre en chair est morphee en cuir. [...] Et sont quatre especes de lepre, aussi sont il de morphee, mais les acteurs n'en font pas mention pour ce qu'elles ne sont pas de grande renommee et n'avient pas souvent, car s'elle est de sang, on l'appelle goute rose en la face et s'elle est es aultres parties, on l'appelle rougeur. Et se ladicte morphee ou infection est de cole, on l'appelle impetigine ou serpigine, mais il n'y a point de peril, comment on les appelle en medecine, car medecine est science de choses et non pas de noms si comme il est escript au second livre de morbo.

- 17 En ce qui concerne la goute, au sens de maladie touchant les articulations, plusieurs cas de synonymie apparaissent, comme au livre VII, « chapitre XIX de artetique, sciatique et podagre » :

Goute atetique, sciatique, podagre et ciragre ont grant concordance ensemble et toutes ces maladies peuent estre apellees goutes, et sont engendrees par voyes de reumatisme et distillent goute a goute.

- 18 La *goute artetique* correspond à ce qui est appelé aujourd'hui *goutte articulaire*, *sciatique* a conservé à peu près le même sens qu'aujourd'hui, *podagre* est la goutte des pieds, *ciragre* celle des mains [DMF ; Crealscience]. Ainsi le terme *goute* est-il employé en concurrence d'autres termes plus précis pour désigner cinq réalités médicales, dont deux renvoient à des réalités médicales totalement distinctes : la couperose et les douleurs articulaires.

- 19 Si nous portons notre attention à la forme du mot *rempe*, en élargissant la recherche aux formes potentielles auxquelles ce terme peut être rattaché, nous rencontrons la forme *reupe*. Cette forme

apparaît tout d'abord dans la *Chanson des quatre fils* au vers 9952 et désigne une maladie affectant la peau.

Quant Regnau ot beü de l'erbe dont je dis / Adont fu de sa veue et
sains et reclarchis ; / Dieu mercye doulcement et son cousin
Maugis. / Après li chut la reupe et du corps et du vis ; / Aussi net
demourra c'onque fu parisis.

- 20 Le terme est interprété comme *reupe* et non *renpe* dans l'édition de Philippe Verelst, édition de la branche R qu'il intitule « Renaud de Montauban » et qui correspond au manuscrit français 764 de la Bibliothèque nationale de France. L'édition propose de comprendre le mot *reupe* au sens de « lèpre ». Le DMF, partant de cette même occurrence, propose la définition suivante : « Semble désigner une affection dermatologique ». Cette forme *reupe* est déjà présente au sein du discours médical en français. Très largement attestée en ancien et moyen français, elle désigne l'éruption, et serait issue de l'étymon *rilp d'après le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* [XVI, 715b]. Ce rapprochement ne semble pas convenir à l'attestation présente dans le manuscrit B. Toutefois, on peut facilement comprendre l'erreur de lecture ou le glissement entre le terme *reupe* et une forme possible *renpe*.
- 21 Dans le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, plusieurs hypothèses s'offrent à nous, concernant l'existence d'une forme *renpe*, dont l'étymon *rampa* [FEW XVI, 659a] et l'étymon *rup- [FEW, XVI, 744b], tous deux germains et de sens relatifs au domaine médical. Le premier a pour sens « crampe, petite épidémie, grippe, restant de maladie », les formes suivantes en français sont attestées : *rompo*, *rampyno*, *rampoyne*. Ces trois formes renvoient à un état maladif. La forme *rampe* renvoie à plusieurs réalités bien distinctes, mais avec l'idée de « ramper », dont des phénomènes naturels comme le lierre. Le second a pour sens « lèpre, affection de la peau, scabie », et les formes françaises attestées sont *rupo*, *reupi* ou encore *raupe* qui ont le sens de « ride » ou de « rugueux », et des occurrences au sens de « lèpre, scabie » attestées. Ce dernier sens, qui serait en adéquation avec l'interprétation faite par Philippe Verelst dans la *Chanson des quatres fils d'Aymon*, serait toutefois très vite abandonné et ne serait attesté qu'en Allemagne. Dans cet ensemble de considérations, deux hypothèses attirent notre attention : la forme *rampa*, avec l'idée de

lierre et de plante grimpante, qui aurait pu être à l'origine d'une création lexicale par métaphore – analogie dans ce cas à la nature – et celle de **rup-* par une analogie des symptômes physiques de la maladie de peau à une peau ridée ou à un aspect rugueux.

- 22 Il est ainsi difficile de déterminer s'il s'agit d'une création lexicale ou non dans le cadre de la traduction du manuscrit B, aussi difficile que de savoir de quelle maladie il s'agit, avec certitude. En effet, on a reprise d'une forme potentiellement connue, ne relevant pas du lexique scientifique attendu, mais appartenant à la langue française. L'étymon *rampa* a très bien pu donner une forme *rempe* pouvant désigner des affections cutanées telle que la couperose, notamment par une analogie entre les symptômes physiques de cette maladie et l'idée de plante rampante, d'autant que ce terme contient aussi le sens de maladie. L'étymologie **rup-*, quant à lui, désigne la lèpre et les affections de la peau ; or on sait par le *Lilium* que la couperose est un type de lèpre qui s'attaque au cuir et non à la chair, la morphée, qui se traduit de quatre façons, dont l'une est appelée goute rose. Le terme *reupe* de la *Chanson de geste des quatre fils d'Aymon* peut ainsi renvoyer à la lèpre ou à la couperose, mais aussi à la scabie. Le terme *rempe* du manuscrit B peut renvoyer à tout type de goute, mais ceci reste à vérifier. On peut donc avoir des termes en concurrence pour désigner une lèpre ou sorte de lèpre, mais aussi avoir un même terme avec deux réalités graphiques différentes par erreur de copie, soit enfin deux termes distincts aux sémantismes distincts mais de formes proches.
- 23 Enfin, nous nous permettons de revenir sur le terme *goute*. *Goute* apparaît comme hyperonyme de *goute rose* ou *goute artetique*, un système où la collocation permet d'établir des distinctions claires. Mais le terme *goute* peut être employé seul pour désigner ces deux réalités et pose alors la question de l'usage, remettant en cause le degré de figement de ces unités polylexicales, comme nous allons le voir avec le système référentiel des causes.

2.2. Le système référentiel des causes

- 24 Le second cas d'étude est donc celui des restrictions du sémantisme du terme *cause*. Le concept de *cause* est très important pour les

sciences médiévales, à l'origine du système de définition et de démonstration :

Et vecy exemple. Prenons que le cuir du patient effimere soit dur et aspre et roide et opilee, donc se on congnoist la maladie, le medecin doibt eschauffer, subtilier et ouvrir par quelconque cause, que ce soit par sumac ou par galles ou par galbanu, ou par baing d'eaue froide ou de vive ou semblables. Donc quant je cognois la maladie, je la puis curer par quelque cause que ce soit. Et ainsi les causes primitives ne font riens a la cure, nonobstant que elles vallent a congnoistre, car puis que reste que aucuns sont baigniés en eauies stiptiques, je scay que les porres sont espessis. [Imprimés, I, 2]

- 25 En médecine, définir la cause permet de poser le pronostic et l'action à mener pour guérir le patient : connaissances et causes sont en tension permanente, deux concepts en situation d'interdépendance. La traduction du système des causes est donc un stade clé dans la transposition du texte latin, ce qui explique la démultiplication terminologique observée, plus évident encore dans les cas d'énumération. Ainsi, au livre II chapitre 10, Bernard de Gordon propose-t-il un classement des causes en douze types :

[...] Cause. Les causes de douleur du chief sont trois : male complexion diverse, solucion de continuité en l'un et l'autre. Les divisions particulières des causes de douleurs du chief sont .XII. : aulcunes sont de choses fouraines, aulcunes de dedens, aulcunes sont avec matiere, aulcunes sans matiere, aulcune douleur est maladie par elle, aulcune par accident, aulcune douleur vient de cause privee du cervel et auclunes viennent de cause lontaine, aulcune douleur vient de dedens, aulcune de dehors, aulcune douleur contient tout et aulcune partie, aulcune est forte, aulcune foible, aulcune vient soudainement ou temps de santé, aulcunes non, aulcunes ensuyvent aulcunes maladies, aulcunes non, aulcunes est nouvelle, aulcune vielle, aulcune avec reume, aulcune non. Donc douleur aulcune est des causes extrinseques et sont plusieurs telles causes et sont ramenees a .XIII. [...]. Se c'est de cause de dedens ou c'est sang qui domine ou c'est cole ou fleume ou ventosité ou melancolie, simple ou composte, ou vermes qui peuvent estre engendrés ou chief, [...] La quarte division principale : aulcune douleur vient de cause privee, aulcune de cause lontaigne. Cause privee, c'est quant la cause prochaine et antecedente est ou cerveau

et qui ne vient pas d'autre part. Cause lointaine, c'est quant les vapeurs ou les fumées montent en l'estomac ou du foye ou de l'esplain ou de la matrice etc. [...] [Imprimés, II, 10]

26 Nous constatons une multiplicité des formes pour une même réalité au sein d'un même développement. Voici brièvement la liste des différentes causes que l'on rencontre : *cause active*, synonyme de *cause agente, efficiente et faisante* ; la *cause coadunans* synonyme de la *cause conjointe* et de la *cause prochaine* ; la *cause extrinseque* synonyme de la *cause foraine* dite aussi *cause de dehors* ; la *cause intrinseque*, synonyme de la *cause de dedens* ; la *cause lontaine* synonyme de la *cause remote* ; la *cause prochaine* qui est synonyme de la *cause conjointe* ; puis les *causes formale, antecedente, materielle, privee et moyenne*¹². La surabondance terminologique n'est en aucun cas ici signe d'incertitude ou de flottement conceptuel. Cette démultiplication des causes, due notamment à l'effort de traduction des textes depuis le latin, mène à des attestations rares, comme la mention de *cause moyenne* qui se rencontre dans les imprimés au livre II chapitre 7 :

Item note que humeurs en priapisme remplissent la verge, mais quant elle tent c'est par ventosité comme par cause moyenne, car tantost vient et tantost va, si comme dit Galien ou livre de interioribus. Et aussi ce se peut faire par humeur comme par cause remote.

27 Cette *cause moyenne* traduit le latin *causa immediata* et a pour sens ici : « Vapeurs qui se trouvent en un lieu du corps et qui agissent sur un autre lieu de ce même corps » [DFSM]. On note ainsi un enrichissement lexical par le développement de formes concurrentes, mais non pérennisées, puisqu'à cette forme est préférée celle de *cause immédiate*, peut-être pour sa proximité avec la forme latine, ou l'emploi de l'adjectif *moyen* dans d'autres ensembles plus courants qui porte ici à confusion, et donc pour des raisons de clarté de la forme. La restriction du sémantisme du mot *cause* par la description ne suffit pas, elle doit être appuyée par le recours à l'adjectif ou à un complément du nom, émergence progressive d'unités polylexicales dont la notion et le degré de figement pose problème. Le cas de *cause moyenne* est gênant dans un système de dénomination des

causes qui au XV^e siècle est stabilisé : en effet, si les définitions peuvent variées quelques peu d'un auteur – ou traduction – à un autre, ce système de dénomination se compose d'un hyperonyme *cause* et d'hyponymes relevant d'une terminologie scientifique dont la liste est arrêtée, des figements lexicaux, telle que *cause intrinsèque* ou encore *cause lointaine* qui se sont implantées dans la langue française médicale. Mais la surabondance des formations synonymiques pose la question de la maîtrise de ces hyperonymes et du degré de figement et d'implantation de chacun dans la langue. Le chapitre 10 du Livre II commence par une énumération des causes :

aulcunes sont de choses fouraines, aulcunes de dedens, aulcunes sont avec matiere, aulcunes sans matiere, aulcune douleur est maladie par elle, aulcune par accident, aulcune douleur vient de cause privee du cervel [...]

- 28 Dans ce début de chapitre, on retrouve une insistance sur la hiérarchisation des causes et une importance du dénombrement : nous observons une présentation des causes premières de la douleur, au nombre de trois, soit « male complexion diverse, solucion de continuité en l'un et en l'autre » ; puis l'énumération des divisions particulières, soit des subdivisions au nombre de douze ; et se poursuivent par une reprise de chacune des douze subdivisions, elles-mêmes pouvant être subdivisées pour être décrites et explicitées :

Donc douleur aulcune est des causes extrinseqeues et sont plusieurs telles causes et sont ramenees a .XIII. La premiere, c'est cheoir, ferir ou hurter et les semblables. La seconde peut estre chaleur de souleil ou de feu ou d'air en temps d'aust ou unguent.

- 29 Ces ensembles offrent parfois des complications surprenantes comme dans la définition suivante :

Cause privee, c'est quant la cause prochaigne et antecedente est ou cerveau et qui ne vient pas d'autre part.

- 30 Il est donc nécessaire d'avoir une bonne maîtrise de la terminologie de l'auteur et de la traduction pour appréhender ce discours sur les causes, surtout quand elles rentrent dans la définition les unes des

autres. La coordination de *cause prochaine* et *antecedente* dans cet exemple peut ainsi être le signe d'une synonymie, mais aussi renvoyer à la juxtaposition de deux notions distinctes servant à définir la cause dont il est question, ici la *cause privée*. La question de la disparition de certaines créations au profit d'autres peut être parfois interprétée, mais pas toujours et avec précaution, même si le lexique des sciences, comme on le sait, va vers le sens d'une uniformisation et une simplification du système.

Conclusion

- 31 Nous nous sommes concentrée sur trois cas, soit les réalités morphologiques et sémantiques issues ou en tension avec la forme *cancer*, le terme français *rempe* et la démultiplication des créations autour de la notion de *cause*. Plusieurs éléments ressortent ici, dont la difficulté à parler de néologie. En effet, la méconnaissance des témoins d'usage de la médecine restreint notre champ d'appréhension de son lexique en français. Il est difficile en l'absence de témoins complémentaires d'affirmer être face à une création lexicale, d'autant plus dans les travaux de vulgarisations, que sont ces traductions, qui peuvent répondre aux besoins de registres ou de technicités particulières. Les traductions françaises sont ainsi le reflet d'un processus d'émergence et de développement d'un lexique de spécialité, qui emprunte autant à la langue latine qu'à la langue française dans laquelle elle s'élabore. Les degrés de figement des unités polylexicales telles que *goute rose* ou encore *cause privée* et *cause foraine* peuvent être le signe d'un long processus de lexicalisation dans cette langue de spécialité.
- 32 Enfin, on le voit dès le texte latin lui-même, l'importance accordée à la dénomination, est avant tout celle d'une clarification de la matière, d'une organisation de la matière médicale, mais qui doit se placer au service de la connaissance et de la transmission du savoir et non être la première préoccupation du savant :

mais il n'y a point de peril, comment on les appelle en medecine, car medecine est science de choses et non pas de noms, si comme il est escript au second livre de *morbo*. [Imprimés, I, 22]

- 33 C'est bel est bien d'organisation de la matière qu'il s'agit, organisation de la matière médicale dans un but pratique et didactique. La réflexion sur la dénomination et la création lexicale est donc importante pour appréhender ces œuvres, puisqu'elle sous-tend la représentation d'un système, même si souvent elle soulève plus de questions qu'elle n'en résout.
-

BARRAGAN NIETO José Pablo, 2010, « Las afecciones de la piel », in **MARTIN FERREIRA** Ana Isabel (éd.), *Medicina y filología. Estudios de lexico medico latino en la edad media*, Porto : FIDEM, 33-53.

BAZIN-TACHELLA Sylvie, 1998, « Considérations sur l'air, le temps et les saisons dans la *Chirurgia Magna* de Guy de Chauliac » in **DUCOS J. & THOMASSET C.** (éds.), *Le Temps qu'il fait au Moyen Âge*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 15-29.

CALLEBAT Louis, 1997-1998, « Sciences, techniques et langages », *Voces* 8-9, 141-143.

CHARNOCK Rose, 2011, « Les langues de spécialité et le langage technique : considérations didactiques », *ASp : la revue du Geras*, DOI 10.4000/asp.2566

DEBRU Armelle & **SABBAH** Guy, 1998, *Nommer la maladie. Recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie*, Saint-Etienne : Publication de l'université de Saint-Etienne.

DELAVEAU Pierre, 2002, « La métaphore dans la construction du vocabulaire médico-pharmaceutique », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 90, n° 335, 498-501.

DEMAITRE Luke, 1998, “Medieval notions of cancer: malignancy and metaphor”, *Bulletin of the history of medicine*, n° 72, JHU Press, 609-637.

DUCOS Joëlle & **SALVADOR** Xavier-Laurent, 2011, « Pour un dictionnaire de français scientifique médiéval : le projet Crealscience », *Langages*, vol. 183, n° 3, 63-74.

DUCOS Joëlle & **GOYENS** Michèle, 2015, *Traduire au XIV^e siècle. Evrart de Conty et la vie intellectuelle à la cour de Charles V*, Paris : Honoré Champion.

DUMAS Geneviève, 2014, *Santé et société à Montpellier à la fin du Moyen Âge*, Boston : Brill.

FAURE Pascaline, 2013, « Des discours de la médecine multiples et variés à la langue médicale unique et universelle », *ASp la revue du Geras*, n° 58, À l'intersection des discours de spécialité ; hétérogénéité et unité : DOI 10.4000/asp.1826

GOYENS Michèle, 2003, « Le développement du lexique scientifique français et la traduction des Problèmes d'Aristote par Evrart de Conty (c.1380) », *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, n° hors série sous la direction d'Amalia Rodríguez Somolinos, *Des mots au discours : Études de linguistique française*, 189-207.

- GUILBERT** Louis, 1973, « La spécificité du terme scientifique et technique », *Langue française*, n° 17, *Les vocabulaires techniques et scientifiques*, 5-17.
- IANCU** Danièle, *Être juif en Provence au temps du roi René*, Paris : Albin Michel.
- JACQUART** Danielle, 1998, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris : Fayard.
- JACQUART** Danielle, 2017, « De la *practica* à la pratique médicale effective à la fin du Moyen Âge », in **CHANDELIER** Joël, **VERNA** Catherine et **WEILL-PAROT** Nicolas (éds.), *Science et technique au Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle)*, Saint Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 293-304.
- LLUÍS** Cifuentes, 2011, « La promoció intel·lectual i social dels barbers-cirurgians a la Barcelona medieval : l'obrador, la biblioteca i els béns de Joan Vicenç (fl. 1421-1464) », *Anuario de Estudios Medievales*, vol 41, n° 1, 429-479.
- MECKING** Volker, 2014, « La terminologie médicale du XVI^e siècle entre tradition et innovation », *La revue de l'Institut Catholique de Lyon*, n° 24 (9), 63-73.
- MEJRI** Salah, 1999, « Unité lexicale et polylexicales », *Linx*, n° 40, 79-93.
- MEJRI** Salah, 2004, « Introduction : Polysémie et polylexicalité », *Syntaxe et sémantique*, vol. 5, n° 1, 13-30.
- MEJRI** Salah, 2005, « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », *Linx*, n° 53, 183-196.
- MONTERO CARTELLE** Enrique, 1997-1998, “El léxico medico latino entre la antigüedad y el renacimiento: la asimilación de modelos médicos y léxicos”, *Voces* 8-9, 227-248.
- MORTUREUX** Marie-Françoise, 1973, « À propos du vocabulaire scientifique dans la seconde moitié du XVII^e siècle », *Langue française*, n° 17, *Les vocabulaires techniques et scientifiques*, 72-80.
- SABLAYROLLES** Jean-François, 2002, « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VII, n° 1, 97-111.
- SABLAYROLLES** Jean-François, 2006, « La néologie aujourd’hui », in **GRUAZ** Claude (éd.), *A la recherche du mot : De la langue au discours*, Lambert-Lucas, 141-157.
- THOMASSET** Claude, 2000, « Réflexions sur le vocabulaire scientifique du moyen français », *L’Information grammaticale*, vol. 86, n° 1, 57-60.
- TROTTER** David, 2000, « Les néologismes éphémères : l’évolution de la science et des mots », *Neologica*, n° 7, 2013, 27-39.
- VERELST** Philippe, 1985, *Renaut de Montauban. Édition critique du ms. de Paris, B.N., fr. 764 ("R")*, thèse de doctorat, Rijksuniversiteit te Gent.
- WIJSMAN** Hanno, 2017, « Les livre de la “damoiselle de Dreux” : la bibliothèque d’une femme au seuil du XVe siècle », in **LEGARÉ** A.-M. (éd.), *Livres et lectures de femmes en Europe entre moyen âge et renaissance*, Paris : Brepols, 67-79.

Corpus

Manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, Français 1288.

Manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, Français 1327.

Manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, Français 19.989.

Imprimé de la Bibliothèque nationale de France, *Cy commence la pratique de... Bernard de Gordon qui s'appelle fleur de lys en médecine*, Lyon, 1495, anonyme.

Imprimé de la Bibliothèque nationale de France, *Practica seu lilium medicinae*, Bernardum Gordonio, Naple, 1480, Franciscum de Tuppo.

Imprimé de la Bibliothèque de Santé de Montpellier : Bernard de Gordon, *La fleur de Cyrurgie*, Paris, 1509, par Jean Petit (cote : BumMontpellier J295).

Dictionnaires et glossaires

DFSM : Dictionnaire du français Scientifique Médiéval issu du projet CREALSCIENCE-STIH/Paris-Sorbonne.

DMF : Dictionnaire du Moyen Français, version 2015 (DMF 2015). ATILF – CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.

FEW : *Französisches etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Walther von WARTBURG (dir.), Basel : Zbinden, 1966.

1 Nous pensons en particulier aux travaux de David Trotter sur la Chirurgie d'Albucassis ou encore ceux de Michèle Goyens sur Évrart de Conty.

2 Notre étude s'appuie sur l'exemplaire imprimé à Lyon en 1495 par un anonyme et celui de 1509 imprimé à Paris par Jean Petit.

3 En effet, la compilation se compose de cures et recettes ou d'extraits d'œuvres de chirurgie à l'exception de deux ensembles. Le premier est le fragment de Bernard de Gordon intitulé « Cy commence dix rigles parquoy l'on peult entendre pourquoy les femmes ont chascun mois leurs fleurs » et le second intitulé « La liste double par l'abbé. » traite de la confection et des usages d'eaux médicinales, dont l'eau de vie. Le traité sur les eaux médicinales relève de la pratique médicale et s'intègre donc logiquement avec l'ensemble des considérations chirurgicales de la compilation. Le fragment du *Lilium medicinae* se compose de deux parties, une première consistant en l'énumération des dix règles explicatives des menstrues féminines, une seconde consistant en « la cure véritable pour gerir de toutes fleurs a l'avortement » accompagnée d'une « diette ». Ce chapitre sur les fleurs clôture les imprimés français du *Lilium medicinae*, mais non

les imprimés latins. Enfin, cette partie est synthétique mais redondante puisque ces considérations sont exposées dans le livre 7 des chapitres VIII à XVIII.

4 La médecine scolaire désigne la médecine telle qu'elle est enseignée dans les universités médiévales.

5 La médecine était pratiquée en dehors des universités, notamment par les barbiers, mais aussi par des individus ne pouvant pas accéder aux universités, par exemple les femmes, ou encore les membres de communautés juives. Enfin, d'autres corps de métiers nécessitent un certain nombre de connaissances médicales comme les apothicaires. À ce sujet, voir les travaux de Danielle Jacquot ou encore de Geneviève Dumas.

6 Les traductions des textes de médecine conservent une forme de bilinguisme, par la présence de termes isolés ou d'ensembles plus complexes latins. Il s'agit dans la majorité des cas du lexique de la pharmacopée ainsi que des recettes de préparations médicinales.

7 Comme nous l'avons mentionné en note à l'occasion de l'introduction, la médecine était pratiquée en dehors des universités, par des professionnels de santé ou des profanes. Cette disparité d'usage de la médecine est similaire à celle des potentiels lecteurs des œuvres de médecine en français. Les études des inventaires de bibliothèques privées ou des inventaires d'après décès témoignent de l'hétérogénéité de ce lectorat. Voir par exemple les travaux d'Hanno Wijsman, de Lluís Cifuentes ou encore Danièle Iancu-Agou.

8 Plusieurs études ont permis de réaliser cette synthèse sur l'évolution du terme *cancer* : Barragan Nieto [2010], Demaitre [1998] et Delaveau [2002].

9 *Dictionnaire du français Scientifique Médiéval* (DFSM) issu du projet CREALSCIENCE-STIH/Paris-Sorbonne.

10 Nous laissons délibérément le cas des imprimés dans cette affirmation, puisqu'ils se distinguent des manuscrits du point de vue de la constitution, de la duplication et de la diffusion.

11 Nous n'avons pas encore situé cette cure dans les imprimés français du *Lilium medicinae*. Il se pourrait qu'il s'agisse d'un ajout par un copiste ou un traducteur. Cette cure n'en demeure pas moins identifiée comme appartenant au *Lilium medicinae* dans notre témoin, ce pourquoi nous la traitons comme telle.

12 Sur l'importance des causes, soulignée dans le cas de la pandémie de peste apparue au XIV^e siècle, et leurs typologies voire les travaux de Danielle Jacquart ou encore ceux de Sylvie Bazin-Tacchella.

Français

Nous nous intéressons aux procédés de traduction et à la création lexicale dans les traductions françaises du XV^e siècle d'une œuvre de médecine, le *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon. Dans ces témoins se pose la question de la formation d'un lexique de spécialité, qui s'inscrit déjà dans une forme d'héritage, du fait de traductions médicales antérieures. La question de la rareté de certains termes (le cas de *rempe*), mais aussi la nécessité de recourir à une pluralité terminologique, développant parfois à l'outrance les cas de synonymie (le cas des *causes*) sont donc au cœur de nos réflexions, d'autant plus que cette médecine en français est contrainte par la tradition scolastique qui privilégie la diffusion du savoir en latin et pose la question du caractère parfois éphémère de ses créations lexicales françaises.

English

We look at translation processes and lexical creation in the 15th century French translations of a work of medicine, *Lilium Medicinae* by Bernard de Gordon. In these testimonies arises the question of the formation of a specialty lexicon, which is already a heritage tradition, because of previous medical translations. The scarcity of certain terms (the case of *rempe*), but also the necessity to refer to a plurality of terminology, sometimes exaggerating cases of synonymy (the case of *causes*) are therefore at the center of our reflection, especially since the practice of medicine in French at the time is constrained by a scholastic tradition which privileges the diffusion of knowledge in Latin and raises the question of the sometimes ephemeral character of the French lexical creations.

Mots-clés

moyen français, traduction, néologisme, langue de spécialité, médecine

Keywords

middle French, translation, neology, specialized language, medicine

Adeline Sanchez

Université de Paris-Sorbonne, Sens, Texte, Informatique, Histoire :

adeline.sanchez.gigon@gmail.com

IDREF : <https://www.idref.fr/234564512>

Les néologismes techniques dans le traité *Della cultura degli orti e giardini* (1588-1596) de Giovanvettorio Soderini

Moreno Campetella

DOI : 10.35562/elad-silda.345

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

L'œuvre et le contexte historique

La langue du *Della cultura degli orti e giardini*

1. Terminologie botanique

2. Nomenclature botanique vernaculaire

2.1. *Adraena* = *Portulaca oleracea* L. (porcella comune, porcellana)
(« pourpier maraîcher, porcelane

»)) (néologisme lexical)

2.2. *Appio romano* (« céleri romain ») (hapax lexical)

2.3. *Carota fiamminga* (« carotte flamande ») (hapax lexical)

2.4. *Cavolo nero crespo* = cavolo di Toscana, *Brassica oleracea* var.
Acephala) (« chou noir de Toscane », « chou palmier ») / cavolo francese =
cavolo riccio, *Brassica oleracea* var. *Sabellica* L.) (« chou frisé »)

(néologismes lexicaux)

2.5. *Dragoncello Lombardo* (« Estragon de Lombardie ») (hapax lexical)

2.6. *Erba del sole* (hapax) / *Erba massima* (hapax) / *Fior di San Marco*
(hapax) / *Tazza regia* (hapax) = girasole (« tournesol ») (n.l.)

2.7. *Fagiolo* (di Soria, turchesco, romano, armeno) (hapax lexicaux)

2.8. *Passavelluto* = *Amaranto* (« Amarante ») (hapax lexical)

2.9. *Pinchero* (d'Inghilterra) = *equiseto* / *coda cavallina* [« prêle
(d'Angleterre) »] (néologisme sémantique)

2.10. *Sempervivo arborescente* (*Aeonium arboreum* L.)

3. Terminologie technique agronomique et horticole

4. Terminologie agro-pédologique (sol et engrais)

Conclusion

Introduction

L'œuvre et le contexte historique

- ¹ La quasi-totalité de la vie de Giovan Vittorio Soderini nous est inconnue. Selon la notice biographique que lui consacre la *Biographie universelle* de Joseph François et Louis-Gabriel Michaud (T. 42, p. 569), il serait né en 1526 à Florence, au sein de la même famille, appartenant à la petite noblesse de robe, que le bien plus célèbre Pierre Soderini, qui avait instauré une sorte de dictature dans la ville sur l'Arno en accaparant la charge de gonfalonier à vie en 1502. Après des études de droit et de philosophie à Bologne, Soderini aurait participé à un complot contre les Médicis. Condamné par le Conseil des huit à la décapitation il fut gracié par la générosité de Ferdinand I^{er} qui le reléguait, pour la vie, à Cédri, près de Volterra¹. C'est là que Soderini « adoucit l'ennui de cet exil en étudiant l'agriculture, en composant des ouvrages estimés sur cette science² ». Il y mourut le 3 mars 1596. C'est presque exclusivement par son œuvre agronomique, assez conséquente, que son souvenir a été transmis à la postérité. Son traité de viticulture, intitulé *Trattato della coltivazione delle viti e del frutto che se ne può cavare*, fut publié à Florence par l'éditeur Giunti en 1600, in-4°. Ses autres écrits, portant sur le même domaine technique, ont tous été édités à partir de 1811 à partir des textes originaux manuscrits³. Ces derniers ont été transmis sous la forme de quatre volumes autographes conservés dans le fond *Magliabecchiano* de la Bibliothèque Nationale de Florence, côtés *Magl. II.IV.74-77* (ancienne côte *Magl. XIV, 42-45*).
- ² Le traité *Della cultura degli orti*, qui fait l'objet de cette contribution, est contenu dans le volume II (*Magl. II.IV.75*, anciennement ms. Strozzi n° 1177) et consiste en 205 feuilles numérotées au recto⁴. Il aurait été rédigé entre 1588 et la mort de l'auteur⁵. La première édition moderne date de 1814⁶.
- ³ Cet ouvrage, qui a dû compter parmi les textes phares en ce domaine⁷, est bien le signe de l'importance qu'on accorde à l'agronomie, en Italie comme dans le reste de l'Europe, tout le long du Cinquecento. C'est ainsi que ce siècle s'ouvre avec le *Libro de*

agricultura que es de la labrança y criança de Gabriel Alonso de Herrera (Alcalà, 1513), suivi par le *De agricultura opusculum* d'Antonino Venuti (Naples, 1516), le *Traité Von Ursprung der Teilung [...] des Ecker, Wyngarten, Krautgarten* de Jacob Koebel, (Oppenheim, 1522) ou encore l'*Hortus gallicus* de Symphorien Champier (Lyon, 1533). Cet engouement pour les pratiques agraires prend tout son essor à partir du milieu des années 1540 avec des ouvrages tels que *La coltivazione* de Luigi Alemanni (Paris, 1546), *Les propos rustiques de Maistre Leon Ladulphi* de Noël Du Faïl (Lyon, 1547). Les traductions des textes de l'Antiquité classique et tardive sont tout aussi incontournables : c'est le cas de la traduction italienne des *Libri de re rustica* de Columelle par Pietro Lauro (*De l'agricoltura*, Venise, 1544), de *L'opera di agricoltura*, version italienne des *Ruralium commodorum opus* de Pietro De' Crescenzi (Venise, 1553) ou encore, en France, les *Ephemerides aeris perpetuae, seu popularis et rustica tempestatum astrologia* d'Antoine Mizauld (Paris, 1554). La littérature ayant trait, plus particulièrement, au jardinage se taille évidemment la part du lion à une époque où les espaces verts constituent un moyen privilégié pour véhiculer un message politique ou pour montrer une richesse nouvellement acquise. On peut se limiter à évoquer ici *Le plaisant jardin d'Eville* de Passebreme (Lyon, 1556) ou les *Hortorum libri triginta* de Benoît Le Court (Leyde, 1560). Mais ce sont les Italiens les maîtres à penser en la matière, de Bartolomeo Taegio, auteur de *La villa* (Milan, 1559) et du *Hortorum cura* (Paris, 1560) à Costanzo Lanzi qui rédige sa *Lettera sopra un pino* (Milan, 1560), à Giovanni Tatti dont les *Della agricultura libri cinque* paraissent à Venise en 1560, jusqu'à Francesco Sansovino, qui est connu pour *La villa di Palladio* (Venise, 1561), traduction de l'*Opus agriculturae* de Palladius⁸. Comme on le voit aisément en parcourant cette liste de titres, certainement non exhaustive, la France et l'Italie, sans être évidemment les seules nations en Europe où jardinage et horticulture ont été exercés à un niveau d'excellence, sont les pays où ces derniers ont conquis leurs lettres de noblesse et qui ont su conserver cette primauté au moins jusqu'au début du XVIII^e siècle. C'est dans ces deux régions européennes que, pour employer les paroles d'Ubrizsy-Savoia [2000b : 379] ces publications témoignent le mieux « de l'attrait qu'exerce encore une agriculture de type aristocratique, qui permet au propriétaire de jouir des délices de la campagne en prenant part à quelques nobles activités telles que le jardinage, si

cher aux Anciens et en particulier à Columelle ». Cette volonté accrue de goûter aux plaisirs de la campagne, qui devient une véritable mode à partir des années 1570, se ressent d'un côté comme de l'autre des Alpes ; c'est tout de même dans la Péninsule, qui, en cette fin de Cinquecento, continue de jouer pleinement son rôle de repère culturel en ce qui concerne l'aménagement aussi bien des jardins que des potagers - culture des fleurs et culture des légumes du potager ne faisant qu'un depuis le début du Moyen âge⁹ - qu'elle prend les formes les plus ostentatoires. Des textes comme celui auquel Agostino Gallo consacre toute sa vie, *Le vinti giornate dell'agricoltura et de' piaceri della villa* (Venise, 1572), en élargissant au fil des années les originaires *Dieci giornate*, éditées en 1550, en est un parfait exemple, mais aussi, plus proche de Soderini, *Il vago e dilettevole giardino* (Pavie, 1593) de Giovanni Rinaldi ou *Le Giardino di Agricoltura... ove si tratta di tutto quello che s'appartiene a sapere a un perfetto giardiniere* (Venise, 1592)¹⁰. C'est dans ce background culturel qu'il faut replacer le *Trattato degli orti e giardini* de Giovanvettorio Soderini. Son ouvrage est bien le signe d'une époque où le travail des champs, dont ces écrits dressent le portrait, n'évoque aucunement le dur labeur du paysan luttant pour éviter la famine¹¹ mais bien plutôt la gaité et l'insouciance (*otium*) qu'avait dû éprouver Cicéron prenant ses aises dans sa villa de Tusculum ou Pline Le Jeune dans celle de Laurentes. Malgré les nombreux conseils pratiques prodigués par ces intellectuels – et Soderini ne fait pas exception à la règle – dans ce type de production scientifique la vie à la campagne relève beaucoup plus du jeu littéraire que de l'existence réelle. Elle est presque exclusivement synonyme de villas et des domaines, souvent très étendus, qui les entouraient. Soderini ne parlait, de ce point de vue précis, que d'un phénomène qu'il connaissait directement s'il est vrai, comme rappelé plus haut, qu'il possédait deux vastes domaines, le premier près de la Porta alla Croce dans la proche banlieue de Florence, le deuxième à Cedri, dans le territoire de Volterra.

La langue du Della cultura degli orti e giardini

siècle, explique en grande partie les choix linguistiques de leurs auteurs. En effet, les plus célèbres d'entre eux sont rédigés en langue vernaculaire, qu'il s'agisse de la traduction d'une œuvre de l'Antiquité ou d'un traité original, comme dans le cas du *Trattato degli orti*. Soderini opte donc pour l'italien, ce qui constitue l'aboutissement d'un processus entamé depuis les années 1540 au moins : celui-ci voit le vulgaire triompher de façon de plus en plus nette sur le latin, en particulier dans les disciplines techniques. Parmi ces dernières, celles destinées à la divulgation¹² – cela semble être le cas du traité *Degli orti* – adoptent le toscan comme langue officielle et uniquement admise¹³. L'*Opus* de Soderini marque également l'apogée d'une nouvelle tendance éditoriale qui se manifeste en Italie à partir des années 1550-1560, celle des publications en langue vulgaire : dans les maisons vénitiennes Giolito De' Ferrari et Marcolini, deux des plus importantes de la Péninsule, les œuvres en italien s'élèvent à 95 % du total dans la seconde moitié du siècle, chez les Giunti de Florence, le premier éditeur du *Degli orti*, jusqu'à 75 %¹⁴. Cette stratégie de la part des principales maisons de la Péninsule n'était évidemment pas absente au commencement du siècle mais au milieu du Cinquecento la production en vulgaire est sans commune mesure supérieure, d'un point de vue quantitatif, à celle des cinquante années précédentes. Le choix de l'italien au détriment de la langue de Cicéron est très vraisemblablement dicté par la montée en puissance d'une nouvelle classe sociale, la bourgeoisie marchande : cette dernière accapare des tranches de plus en plus importantes de pouvoir économique et politique et affiche sa réussite par l'achat de terres. En montrant les mêmes signes extérieurs de richesse que les aristocrates, ces parvenus essaient d'atteindre le même statut social que ces derniers et d'obtenir une reconnaissance qui, souvent, leur fait encore défaut. Or, ces nouveaux propriétaires fonciers ne maîtrisent pas le latin qui était l'idiome officiel des sciences, dont l'agronomie. Il fallait donc que celui qui s'attelait à la tâche de les guider dans leur recherche des joies de la vie champêtre puisse s'adresser à ces nouveaux lecteurs de la façon la plus compréhensible possible¹⁵. Le traité d'agriculture de Soderini est, de ce point de vue, particulièrement représentatif de cette attitude, inédite auparavant, de l'auteur vis-à-vis des destinataires de son œuvre.

- 5 Les innombrables phénomènes néologiques du *Degli orti e giardini*, dont les exemples qui suivent ne représentent qu'une infime partie, sont la marque non pas d'un agronome de profession qui serait en train de créer de toutes pièces un technolecte adapté à un domaine inconnu. On peut légitimement supposer que la plus grande partie des lexèmes¹⁶ dont il sera question dans les pages qui suivent devaient faire partie depuis des siècles de la langue, très populaire, des habitants des campagnes toscanes (basilecte), qui les employaient pour identifier objets et phénomènes de leur quotidien. Cet aspect du technolecte « sodérinien » constitue l'axe de recherche le plus important dans cette publication, deux tiers au moins des termes examinés en représentant des exemples assez probants. L'importance de Soderini ne consiste donc pas en une créativité lexicale particulière mais en une attitude toute naturelle à enregistrer des vocables qui, dans le cas contraire, ne seraient pas arrivés jusqu'à nous : qu'il décrive la physiologie végétale des plantes du potager ou la granulométrie du sol, domaines extrêmement techniques s'il en est, nombreux sont les termes qui paraissent avoir été puisés au langage des rustres et qui font pendant à d'autres mots d'origine savante¹⁷. Cela est encore plus vrai de la plupart des nomenclatures vernaculaires : c'est par le biais de son œuvre que plusieurs variétés anciennes de légumes, désormais disparues, nous sont connues¹⁸. A travers cet agronome amateur, c'est tout un monde rural qui reprend vie sous nos yeux. C'est la raison principale qui est derrière la répartition des mots analysés dans cet article, thématique plutôt que linguistique au sens propre, plus apte donc à mettre en lumière la faculté de l'auteur à photographier les différentes manifestations de la société de l'époque et à les conserver pour la postérité.
- 6 C'est également grâce à cette précieuse banque de données lexicales qu'est le *Degli orti* que nous sommes renseignés sur les échanges de savoirs intervenus entre jardiniers français et italiens. Si la complexité et la maniabilité du technolecte est bien le miroir du haut niveau scientifique d'une civilisation et que langue spécialisée et épistème sont bien les deux facettes d'un même système¹⁹, alors la terminologie des sciences agraires « sodérinienne » est bien à l'aune de l'avance des spécialistes de la Péninsule sur leurs confrères transalpins : cela découle de l'examen d'un certain nombre de néologismes ayant trait en particulier à l'étude des sols ou à

l'aménagement des parcs et jardins. Le fait que la plupart des néologismes du *Degli orti* se soient perpétués dans la littérature agronomique des siècles suivants, jusqu'à nos jours, témoigne on ne peut mieux de la modernité de cette langue de spécialité de la fin de la Renaissance : cette modernité lui est conférée par un haut degré de précision, parfaitement en phase avec l'un des paramètres fondamentaux du langage scientifique contemporain qui est celui de la biunivocité du rapport signifiant-signifié (un seul nom pour chaque chose, une seule chose pour chaque nom)²⁰.

- 7 L'idiome de Soderini se fonde donc sur ce noyau dur qu'est le patrimoine lexical paysan auquel notre théoricien puise et qu'il officialise en quelque sorte ; cela en constitue la composante principale, sur laquelle viennent se greffer des éléments provenant des langues techniques mises au point par d'illustres prédecesseurs aux XIV^e et XV^e siècles. C'est le premier phénomène, tout à fait majoritaire, qui caractérise son œuvre et qui est en même temps la marque du haut niveau atteint par l'agronomie italienne du Cinquecento et des échanges culturels intervenus entre la Péninsule et la France pendant la Renaissance. C'est à tous ces aspects marquants de la langue du *Degli orti*, en particulier à l'étude de cette récupération du langage du bas-peuple, ainsi qu'à son intégration dans la moderne terminologie horticole, indice de son extrême précision et fonctionnalité, qu'est consacrée l'analyse lexicale des néologismes qui suit.

1. Terminologie botanique

- 8 Plusieurs néologismes techniques du *Degli orti* concernent la terminologie employée pour décrire différents phénomènes de la physiologie végétale. Ce fait n'est pas surprenant quand on considère que le XVI^e siècle est l'époque où la science botanique prend son essor. Ce développement s'annonce depuis le début du siècle avec les premières traductions latines des textes botaniques de Téophraste, telles que *De historia plantarum... de causis, sive generatione plantarum...* *Theodoro de Gaza interprete* (Bâle, 1534), sans oublier les ouvrages vernaculaires de vulgarisation comme par exemple, en italien, *Dell'istoria delle piante, di Theophrasto libri tre, tradutti nuovamente in lingua italiana da Michel Angelo Biondo medico*

(Venise, 1549). Le renouveau de cette science gagne toute l'Europe dans la première moitié du Cinquecento : ainsi, si quelques œuvres montrent encore un attachement farouche à la tradition ancienne – c'est le cas en France du *Grant Herbier*, adaptation française du *Circa instans*, œuvre de l'Ecole de Salerne, qui, après une première édition en 1488, est à nouveau imprimé à Paris en 1521 sous le titre *Le Grant Herbier en François, contenant les Qualitez, Vertus et proprietez des herbes, Arbres, Gommes et Semences* – le Suisse Anton Schneeberger publie, à Cracovie, un *Catalogus stirpium quarundam Latine et Polonice conscriptus* (1556), dans lequel des espèces nouvelles, non prises en compte par les Anciens parce qu'endémiques de régions non méditerranéennes, font leur apparition, ce qui oblige les savants à une description des plus détaillées, conséquence directe de l'observation directe du monde de la Nature. L'illustration botanique est également un signe évident de cette renaissance scientifique : après les premières illustrations de Leonard de Vinci et Albrecht Dürer entre 1520 et 1530, cette nouvelle tendance trouve ses meilleures manifestations dans les œuvres d'Otto Brunfels (1488-1534), Hieronymus Bock (1498-1554) et Leonhart Fuchs (1502-1566). En ce qui concerne plus spécifiquement l'histoire des langues, de l'italien en particulier, il est aujourd'hui évident que l'évolution et le perfectionnement de la terminologie des sciences naturelles a été souvent une conséquence directe de cet essor de l'illustration scientifique²¹.

9

Tout aussi importantes furent les conquêtes en matière de nomenclature, du *Catalogus plantarum latine, graece, germanice et gallice* de Conrad Gessner (Zürich, 1532), ou encore le *Botanicon* (1540) de Théodore Dorsten (1492-1552), jusqu'aux *Discorsi sulla materia medica di Pedacio Dioscoride Anazarbeo* (1554) du médecin siennois Pietro Andrea Mattioli²². L'œuvre encyclopédique de ce dernier n'aurait pas été possible sans la création des premiers jardins botaniques qui voient le jour justement en Toscane au milieu du Cinquecento : le premier, celui de Pise, fut créé en 1543 par Luca Ghini par la volonté de Cosme de Médicis, qui y nomma en qualité de premier conservateur Leonhart Fuchs en personne. Suivit, en 1545, celui de Florence, l'année même de la fondation du plus célèbre d'entre tous, le jardin botanique de Padoue²³. La seconde moitié du XVI^e siècle constitue l'accomplissement des recherches

lancées dans la première. En ce qui concerne l'Italie, il suffit de penser aux différents catalogues dont furent dotés les jardins botaniques, tels que *L'horto de i Semplici di Padova* (Venise, 1591) de Cortuso, qui dresse une liste de 1168 espèces végétales²⁴ ; mais aussi aux nombreuses études d'histoire naturelle comme le traité *Dell'Historia Naturale* de Ferrante Imperato (Naples, 1599) contenant un important herbier, ou les *herbarii* de Gaspard Ratzemberger (constitué à Heidelberg entre 1556 et 1592) et de Jacob Horst, sans doute le plus célèbre de tous, entamé dès 1587 mais publié à Marbourg seulement en 1630. Rien de plus normal, dans ce contexte, que les néologismes du *Degli orti* soient particulièrement abondants dans le domaine précis de la description du monde de la Nature. Les innovations lexicales et sémantiques forgées par Soderini, loin de constituer de simples étiquettes apposées sur des phénomènes inconnus, représentent au contraire une nouvelle manière d'apprivoiser l'univers qui l'entoure : cette faculté de nommer les différentes composantes du règne végétal est probablement l'héritière du savoir-faire mis en place par ses illustres prédécesseurs depuis le début du siècle.

- 10 Parmi ces néologismes qui affinent la terminologie botanique on peut citer les adjectifs (*a)ovato* (una foglia), synonyme d'**ovale** (néologisme sémantique) et **arborescente** (néologisme lexical), caractérisant une plante pérenne à port très érigé et dont la tige aérienne est plutôt épaisse et porte peu de ramifications (« arborescent »). Les deux attributs sont employés au sujet de la joubarbe, le premier pour les feuilles d'une espèce de petite taille, le deuxième en tant que déterminant²⁵ de la dénomination binomiale identifiant la joubarbe *arborescente* :

L'aizòon, detto il Semprevivo, è di tre spezie. Il maggiore ha le foglie più lunghe, il minore l'ha aovate. L'uno e l'altro nasce, il minore fra le macie delle muraglie, tra i sassi, nelle corone delle mura, e nei sepolcri, ove non batte il sole, e su per i tetti, e si nutrisce ancora nei vasi trapiantato con la pianta in terra. Il terzo è l'arborescente che sta attaccato in terra e cresce in alto, massimamente sostentato da qualche telaio di legname, e va su rampicando ; serve per ispallierette ; e questo a ramo, o spiccato dal corpo vecchio, di primavera s'attacca. Gli altri due con un poco di lor pane di terra ai piedi, ed ancora con la radice...

(Il y a trois sortes d'aizòon, qu'on appelle aussi *Semprevivo* [joubarbe]. La plus grande en taille possède des feuilles plus longues, la plus petite les a ovales. Toutes les deux, en particulier la forme la plus petite, se développent dans les fissures des murs, parmi les rochers, au sommet des murs d'enceinte des villes, là où on trouve les créneaux, ou encore dans les caveaux des cimetières, là où le soleil ne tape jamais ou sur les toits des maisons. Elles peuvent également être mises en terre, dans un pot. La troisième espèce est arborescente, se développe dans la terre et pousse vers le haut, surtout quand elle peut prendre appui sur un tuteur en bois, sur lequel elle grimpe ; on l'utilise pour en faire des bordures [filets] ; cette dernière espèce, on la multiplie par marcottage, les deux autres on les transplante avec une petite motte de terre attachée aux racines, en faisant attention à ne pas couper ces dernières²⁶.) (p. 27)

- 11 *Arborescente* peut également indiquer l'attitude qu'ont les jasmins à s'élever en grimpant à des supports :

I gelsomini del fior giallo hanno più dell'arborescente degli altri, avendo il gambo più grosso e più gagliardo.

(Les jasmins à fleurs jaunes ressemblent plus que les autres variétés aux plantes arborescentes, étant donné qu'ils ont la tige plus grosse et robuste.) (p. 136)

- 12 Le premier sémantème attesté de l'adjectif (*a*)ovato, précédant chronologiquement le témoignage de Soderini, fait référence au domaine de l'architecture, désignant un élément de décoration de forme ovale²⁷ (Pier Francesco Giambullari (1499-1555), GDLI I p. 534). Le nom masculin ovato est employé, quant à lui, depuis la fin du XV^e pour décrire n'importe quelle surface au contour ovale (GDLI XII p. 296 n. 5).

- 13 L'épithète qu'on retrouve chez Soderini en représente une spécialisation botanique indiquant une feuille « che ha forma allungata, con la parte basale più larga rispetto alla punta²⁸ » (foglia) (GDLI XII p. 296 n. 3). Cette signification technique est largement répandue dans les écrits scientifiques des siècles suivants. Ainsi chez Raimondo Montecuccoli (1609-1680) les feuilles du tabac sont qualifiées d'ovate²⁹. Le botaniste florentin Ottaviano Targioni-Tozzetti donne une définition précise de l'adjectif ovato : « Quanto alla figura della lamina delle foglie, dicesi ovata, quando è più lunga

che larga e ambedue le estremità sono molto rotonde³⁰ ». Il est à remarquer que, dans le domaine de la botanique, l'adjectif *ovato* n'aurait pas le même sens qu'*ovale*, « che ha un contorno ellittico con estremità simmetriche » (Enciclopedia Treccani s.v.). Cette distinction est confirmée par une glose du botaniste Ottaviano Targioni-Tozzetti : « Ovale o ellittica [...] è [la foglia] ovata, ma con ambedue le estremità più strette ed eguali³¹ ». Le français *ové* pourrait avoir constitué un emprunt à l'italien botanique (1798, VENTENAT, *Tabl. du règne végétal*, p. 425, cité dans TLFi s.v.).

- 14 Quant à *arborescente*, il s'agit d'un dérivé du lat. *arborescens*, participe présent de *arborescere* (PLINE, *Nat. Hist.*, 19, 62), ce qui symbolise bien l'importance de la science des Anciens dans les savoirs de la Renaissance. Preuve en est le fait que ce déterminant est le seul encore utilisé dans la nomenclature vernaculaire botanique moderne³², alors qu'*arboreo* (< lat. *arboreus*³³) est employé dans les seules dénominations binomiales linnéennes.
- 15 L'adjectif **occhiuto** (hapax sémantique) semblerait désigner, quant à lui, le *verticille* de la fleur, c'est-à-dire l'« ensemble des organes d'une fleur (étamines, pétales, sépales) insérés circulairement autour de sa partie centrale. » (TLFi s.v.) :

In cima del suo pedale [dell'Oscimoide – *Lychnis calcedonica*] [...] fa il suo fiore, il quale è incrociato di cinque di larghezza con la sua boccia sotto che gli tiene in sesto come ai garofani fa la sua le sue foglioline.

(Au sommet de la tige [...] se trouve la fleur, qui se compose de cinq éléments [membres] et dont la forme fait penser à un œil en son centre. Elle est d'une remarquable beauté [...] et les éléments qui composent cette sorte de croix à cinq bras ont une longueur et une largeur qui correspondent parfaitement à la taille du calice ; c'est aussi le cas des folioles et du calice des œillets.) (p. 200)

- 16 Il correspond, dans la terminologie botanique moderne à « *di forma verticillata* » (« *verticillé* »). Plus en général *verticille* peut indiquer l'« ensemble d'organes similaires (feuilles, fleurs, fruits, ramifications secondaires, etc.) insérés circulairement autour d'un axe commun » (TLFi *ibid.*). La seule acception attestée (depuis le XV^e siècle) de l'adjectif *occhiuto* est celle de « *constellato di chiazze naturali tondeggianti*³⁴ ». Le témoignage de Soderini constitue un

hapax sémantique. L'absence totale d'autres attestations, ainsi que la forme même de ce déterminant de la physiologie végétale laisserait supposer qu'il s'agit d'une création propre à l'horticulteur de Florence. Il n'en demeure pas moins que les phytonymes populaires, dérivés d'une disposition pour ainsi dire sphérique des pétales ou des autres éléments constituant la structure de la corolle d'une fleur, rappelant la forme d'un œil, sont assez répandus dans la nomenclature vernaculaire, aussi bien italienne que française : *œil de vache* (*Arnica montana*, 1544 - FEW VII, 315b), *occhio di gatto* (*Guilandina Bonduc* chez Ottaviano Targioni-Tozzetti³⁵), *occhio della Madonna* (*Myosotis*), *occhio di pavone* (*Trigridia pavonina* ou *Dianthus arenarius* chez Ottaviano Targioni-Tozzetti³⁶). Ces noms populaires doivent être considérés comme des spécifications techniques qui ont transformé un nom commun originaire (*occhio*) en autant de noms propres qu'il y avait d'espèces florales qui rappelaient aux locuteurs cette partie du corps. De ce sémantème nous ne possédons aucune attestation écrite mais il a dû circuler oralement pendant des siècles dans les campagnes comme on peut en juger par certaines œuvres littéraires modernes : ainsi, Arturo Graf (1848-1913) s'adresse-t-il de la sorte dans l'un de ses poèmes à une fleur des champs :

O tenero fiorellino / ...su pei margini ignudi / e lungo i rivoli
schiudi / il picciol occhio turchino³⁷.

17 Quelques lignes inspirées à Curzio Malaparte par la contemplation d'un champ de tournesols sont également assez curieuses dans la mesure où l'écrivain décrit ici la même plante analysée par Soderini :

Era proprio una selva di girasoli, una vera foresta : curvi sugli altri steli pelosi, il grande e rotondo occhio nero, dalle lunghe ciglia gialle, annebbiato dal sonno, i girasoli dormivano a capo chino³⁸.

18 Un autre technicisme désignant une partie de la plante à la forme bien particulière est **pannocchiuto** (néologisme lexical). Il indique une « inflorescence de certaines graminées qui se présente sous la forme d'une grappe d'épillets dont les axes secondaires plus ou moins ramifiés décroissent de la base au sommet de l'axe central » (TLFi s.v.) :

[L'apocino] fa certi fiori pannacciuti, belli a vedere ma all'odore cattivi.

([La cynanque droite] fait des fleurs paniculées, très belles mais à l'odeur désagréable.) (p. 34)

- 19 *Pannocchiuto*, qui correspond à *panicolato* (« paniculé ») dans la terminologie actuelle, est dérivé de *pannoccchia*, « infiorescenza composita, disposta a grappoli su assi secondari descrescenti dal basso verso l'alto, di aspetto conico » (depuis les *Discorsi su Dioscoride* de Pietro Andrea Mattioli, Venise, 1565 – GDLI XII p. 494). Mais le terme *panicola*, ayant le même sens, est attesté (hapax) dans le *Statuto della gabella di Siena* (XIII^e siècle). Il sera repris par Castor Durante (1529-1590) dans l'*Herbario novo* (Venise, 1602) pour caractériser les fleurs de l'orme de montagne (GDLI XII p. 481). Le *Dizionario italiano Tramater* (Naples, 1840 s.v.) connaît la forme masculine *panicolo* (GDLI XII p. 482). L'adjectif employé par Soderini sera largement répandu dans la littérature botanique des décennies suivantes pour désigner toute sorte d'inflorescence paniculée.
- 20 Emmanuele Tesauro caractérise de cette façon les fleurs de l'amarante³⁹. De la même espèce végétale il est question également chez Bartolomeo Clarici, chez qui le déterminant technique employé est celui en usage chez les modernes botanistes : « Delle molte spezie [di amaranto] che n'abbiamo e che in oggidì sono presso a quaranta, solo quindici ne' giardini se ne coltivano, cioè il cristallo d'un bellissimo rosso, il purpureo, l'altro purpureo, l'oscuramento rosso, l'argenteo, il coccineo massimo pannicolato, il cremise⁴⁰ ». Ce dernier passage représente également la toute première attestation italienne de *panicolato*.
- 21 En français les témoignages écrits de termes techniques composés sur la même base lexicale sont chronologiquement antérieurs. Ainsi en est-il de l'adjectif *paniculé*, -ée, « qui possède des fleurs en panicule ». La première attestation daterait de 1545 (Guillaume Guérault, *Hist. des plantes*, cité par TLFi s.v. *panicule*). Cela ferait pencher pour un caractère paneuropéen du terme, suite vraisemblablement à des échanges de savoirs entre la France et l'Italie, depuis le début du XVI^e siècle.

- 22 D'autres néologismes de cette catégorie thématique définissent non pas la forme des éléments de la plante mais les parties elles-mêmes. Différemment des adjectifs relatifs à la physiologie végétale qu'on vient de passer en revue, ces nouveaux termes semblent appartenir à la langue populaire, au sein de laquelle ils devaient circuler depuis les temps les plus anciens. Un exemple en est le nom de la vrille de la courge ou d'une quelconque cucurbitacée, **mandata** (néologisme lexical) :

Il frutto di alcune è in terra e d'altre fuore, e d'alcuna nell'uno e nell'altro luogo. Alcune si aggiacciono in terra come il cocomero e la zucca, ed il popone e i cetriuoli, e l'angurie ; ma le zucche in pergola fanno maggiori e grandissime mandate sopra gli albori, altre per innalzarsi han bisogno d'appoggio come il convolvolo, la balsamina, i piselli, e dei fagioli alcune sorte...

(Le fruit de certaines plantes se trouve sous terre, chez certaines autres il pousse hors terre, d'autres encore aussi bien en dessous et au-dessus de la surface. Certaines espèces, comme par exemple les pastèques de différentes sortes, les courges, les melons, les concombres, rampent par terre ; les courges, qu'on installe normalement sur les pergolas, émettent des vrilles bien plus grosses et longues que les premières, en grimpant aux arbres, d'autres encore ont besoin de tuteurs pour pousser, comme par exemple le convolvulus, la balsamine, les petits pois, certaines espèces de haricots.) (p. 14)

- 23 Il s'agit de toute évidence d'un synonyme de *gettata*, désignant le « rejet » d'une plante, en particulier de la vigne : cette acception n'est attestée que depuis la première moitié du XVIII^e siècle (Cosimo Trinci, GDLI VI p. 722 n. 3, s.v. *gettata*) mais le verbe *gettare*, « pousser (les végétaux, les arbustes) » est connu depuis les XIV^e (Dante Alighieri, GDLI p. 715 n. 10). Le néologisme *mandata* est vraisemblablement dérivé du verbe *mandare* qui, dans le sens de « faire pousser » (des végétaux) », transitif⁴¹, est attesté dans les plus anciens textes agronomiques italiens (traduction italienne de l'œuvre de Pietro De' Crescenzi, XIV^e siècle) et qui est très employé jusqu'à l'époque moderne (début du XIX^e siècle, GDLI VI p. 621 n. 14). On peut également supposer que le choix d'un synonyme de *gettata* s'imposait en raison de la nature exotique de la courge en question, probablement une citrouille, récemment introduite à partir du

Nouveau Monde⁴². Le terme habituellement employé en italien standard est aujourd’hui *ricciolo*, littéralement « boucle », en référence à sa forme.

24 Le substantif **nero**⁴³ (néologisme sémantique) signifie l’*occhio*, l’*ilo* (« œil », « hile ») du haricot. Après le témoignage de Soderini et un silence d’un siècle ce sémantème réapparaît à la fin du XVII^e siècle chez Emanuele Tesauro (1592-1675) [1669 : 85] : « *Ilo o nero della fava* » (cit. par GDLI XI p. 373 n. 33). Le dictionnaire trilingue d’Annibale Antonini (1762, T. II p. 770, s.v. *viso*) en atteste encore l’usage à la fin du XVIII^e siècle : « *Viso. Diciamo a quel nero del fagiolo. Petite tache noire qu’on voit sur quelque sorte d’aricot. Un viso rinacagnato di fagiolo* ».

25 **Tenerume** (néologisme sémantique) est, quant à lui, pour employer la terminologie contemporaine, le *rampollo*, la *gemma*, ou encore la *rispuntatura* (« bourgeon ») :

Nel tempo della primavera [il macerone] manda fuori certi germogli o tenerumi, i quali si mangiano come i carciofi e i cardoni, con pepe e sale.

(Au printemps [le maceron] émet des bourgeons, qu’on mange comme les artichauts ou les cardons, marinés dans de l’eau et du sel.)
(p. 232)

26 Ce sémantème représente vraisemblablement une spécialisation technique à partir du sens primaire de *tenerume*, « *parte tenera di un vegetale* », attesté depuis le XIV^e siècle (Cesc. Vulg., GDLI XIX p. 887, n. 1). Des mots apparentés sont très répandus au niveau régional dans les aires linguistiques italo-romane et gallo-romane : frioul. *tenarùm*, a.fr. *tendrum*, « junger Spross » (REW s.v. “*tener*”) ; « *tenron*, bourgeon, rejeton tendre d’arbres” (XIV^e s.), *tendron*, « *bourgeon* » (1538, FEW XIII 208a) ; *tendrillon*, « *bourgeon tendre* » (1558, Huguet VII p. 211). Cette répartition géographique laisserait supposer que le lexème en question, encore bien vivant en Toscane (GDLI XX p. 886), appartenait probablement au basilecte agricole.

2. Nomenclature botanique vernaculaire

- 27 On trouve également dans le *Degli orti* de multiples néologismes désignant certains légumes et herbes du potager. Ces termes, d'autant plus intéressants qu'ils identifient très vraisemblablement des variétés de végétaux aujourd'hui disparues, devaient circuler oralement au sein du basilecte agricole toscan. D'autres noms – c'est le cas du tournesol, appelé *Erba del sole* ou de l'amarante (*Passavelluto*) – nous donnent de précieux repères chronologiques sur l'introduction de plantes et fleurs exotiques en Europe occidentale et sur l'usage qu'on en faisait. Ce fait n'est pas étonnant au vu de l'engouement suscité par cette mode dans les jardins de la fin du XVI^e siècle⁴⁴. Nous en dressons ci-dessous une petite liste qui est loin d'être exhaustive :

2.1. ***Adraena* = *Portulaca oleracea* L. (*porcella comune, porcellana*) (« pour-pier maraîcher, porcelane »)) (néologisme lexical)**

L'*Adraena* di campo ha le foglie simili al semprevivo, un poco più rotonde, più piccole e men lunghe e va per terra [...] È la medesima *Porcellana*.

(L'*Adraena* des champs a les feuilles semblables à celles de la joubarbe, mais un peu plus rondes, plus petites et moins longues et rampe sur le sol [= c'est une plante au port tapissant]. C'est la même plante qu'on appelle également *Porcelane*.) (p. 27)

- 28 Si on excepte la définition qu'en donne le *Supplimento a' vocabolari italiani* de Giovanni Gherardini (vol. VI, Milan, 1857, s.v.), ce passage du *Trattato degli orti* constitue la seule et unique attestation de ce phytonyme dans toute la littérature italienne.

2.2. Appio romano (« céleri romain ») (hapax lexical)

Trovasi dell'Appio chiamato Romano, il quale ha la foglia larga, dolce, e gustevole più d'ogn'altro. Se ne ritrova in quelle spaziose campagne, rasente l'acque stagnanti nelle vallate che vi sono.

(On trouve aussi du céleri qu'on appelle romain, qui a les feuilles larges ; il a une bonne saveur et, plus que toute autre variété, est agréable au goût. On en trouve dans les vastes campagnes romaines, sur les berges des étangs, dans les vallées de cette région.) (p. 33)

- 29 Ce passage constitue la seule attestation de *l'appio* ou *prezzemolo romano*.

2.3. Carota fiamminga (« carotte flamande ») (hapax lexical)

Darlo schietto [il letame] ai cappucci, alle lattughe, alle carote, pastinache e radici, e a tutte l'erbe che barbano addentro, come prezzemolo e radicchi e carote fiamminghe.

(Il faut l'épandre [le fumier] pur sur les choux, les laitues, les carottes, les panais, les radis et sur toutes les herbes qui produisent des barbes [du chevelu] comme le persil, la chicorée et les carottes flamandes.) (p. 22)

- 30 Il s'agit de toute évidence d'une variété éteinte de carotte. Sur la base de l'origine géographique évoquée par Soderini on pourrait songer à la « carotte d'Amsterdam », ou à la variété « Berlicum », ou encore à la « Blanche de Belgique⁴⁵ ».

2.4. Cavolo nero crespo = cavolo di Toscana, *Brassica oleracea* var. *Acephala*) (« chou noir de Toscane », « chou palmier ») / cavolo francese = cavolo riccio, *Brassica oleracea* var. *Sabellica* L.) (« chou frisé ») (néologismes lexicaux)

E doppo i tredici d'aprile si pianta il cavolo nero crespo, ed il Romano, ed il Franzese.

(Après le 13 avril on plante le chou noir, le Romain et le Français.) (p. 89)

2.5. Dragoncello Lombardo (« Estragon de Lombardie ») (hapax lexical)

Ne sono di due fatte, l'ordinario, che ha la foglia distesa e lunga, ed il Lombardo, che l'ha un poco più corta e intagliuzzata. E più si distende schiacciato a crescere su per il terreno.

(Il y en a de deux sortes, le commun, qui a les feuilles longues et régulières, et celui de Lombardie, qui les a un peu plus courtes et dentelées. Ce dernier a tendance à s'étaler au ras du sol.) (p. 100)

31 L'évocation de cette plante locale – ce que rappelle le déterminant géographique *lombardo* – n'est pas aussi anodine qu'on pourrait le penser d'emblée. En effet, le *dragone* ou *dragoncello comune* (*Artemisia dracunculus* L.) était encore une espèce considérée comme exotique dans les jardins italiens en cette fin de Cinquecento⁴⁶. On peut donc supposer que l'adjectif rajouté par Soderini soulignait une différenciation entre une essence propre à l'Italie et une autre fraîchement introduite. On pourrait même penser que le végétal dont il est question dans ce passage n'est pas du vrai estragon mais qu'il a été défini comme tel au vu de l'effet de mode engendré, comme cela arrive souvent dans ce domaine, par l'arrivée sur le marché d'un « article » nouveau.

2.6. Erba del sole (hapax) / Erba massima (hapax) / Fior di San Marco (hapax) / Tazza regia (hapax) = girasole (« tournesol ») (n.l.)

L'Erba massima è detta Fior di San Marco, Erba del Sole, e Tazza Regia. Venne trasportato il suo seme dall'Indie da Mezzogiorno ; meriterebbe d'essere annoverata tra le piante grandi, se ella ciaschedun anno non venisse meno ; tanto s'innalza, ingrossa e cresce. Somiglia di nascita la pianta piccola di zucca [...] le foglie somigliano quelle delle zucche ma più nervose e tenaci, e con il gambo più lungo, ma più sottile, che mondo, e cotto ad uso degli asparagi, non è al punto disaggradevole. Il suo fusto ingrossa quanto il polso d'un braccio ordinario, crescendo talora all'altezza d'una picca e in cima fa una boccia grande [...] questa matura s'apre e dilata, avendo dentro a modo d'un vespaio i semi che sono mondi come fagioli aovati di color bigerognolo, dentro con un tenerume, che mondandone quantità se ne fa grato sapore, e del calcio di quella boccia monda se ne fa pezzi, che cotti nell'acqua si mangiano conditi come i carciofi cotti, ed ancora si friggono e non sono insoavi [...] Il suo fiore è giallo, volto sempre al sole.

(L'Erba Massima est appelée également [...] Sa graine fut introduite à partir des Indes, par la route du Midi. Cette plante mériterait d'être insérée dans la catégorie des plantes supérieures [= arbrisseaux] si elle ne disparaissait chaque année, tellement elle s'élève, grossit et pousse. A la naissance elle ressemble à une jeune pousse de courge [...] ses feuilles ressemblent à celles de la courge mais elles sont plus nerveuses et tenaces, sa tige est plus longue, plus fine, et, une fois ébouillantée comme les asperges, n'est pas mauvaise. La tige s'épaissit jusqu'à atteindre la grosseur d'un poingé d'homme de stature moyenne, et la taille d'une pique, au sommet de laquelle pousse une sorte de grosse boule [...] cette dernière, arrivée à maturité, s'ouvre et se dilate [= gonfle], laissant voir à l'intérieur une multitude de graines qui rappellent la forme d'un nid de guêpe. Ces graines sont d'un beige assez foncé, de forme ovale, comme des haricots. Une fois ces graines mondées, la partie interne est agréable au goût ; le calice de la boule, on le nettoie bien, on le coupe en morceaux et on le mange mariné dans de l'huile et du vinaigre, comme on fait avec les artichauts cuits à la vapeur, ou sinon on peut

le manger frit, ce qui n'est pas mauvais non plus [...] Sa fleur est jaune, toujours tournée vers le soleil.) (p. 102)

32 Ces phytonymes vernaculaires désignant le tournesol constituent tous des hapax lexicaux. L'apparition des lexèmes en question est peut-être liée à des observations directes : rappelons en effet que le tournesol a un emploi exclusivement ornemental en Europe jusqu'au début du XVII^e siècle alors que chez Soderini on l'utilise à des fins alimentaires. La première description occidentale de la plante, qui est l'œuvre de l'espagnol Juan Fragoso, daterait de 1572⁴⁷. Dans cet écrit, la plante reçoit, entre autres, le nom vernaculaire de *Sol de las Indias*. En 1577 Francisco Hernandez de Toledo décrit le « chimalacatl péruvien, que d'autres appellent 'fleur de soleil'⁴⁸ ». Il est vraisemblable que le syntagme *erba del sole* cité dans le passage du *Trattato degli orti* constitue un emprunt au phytotype espagnol.

33 La description qu'en a faite Olivier de Serres, datée officiellement de 1600, année de la première édition du *Théâtre d'agriculture et mesnage de champs*, pourrait être contemporaine de celle de Soderini⁴⁹ : « Quelque sympathie a l'herbe-au-soleil avec la passe-roze, par monter fort hautement. C'est une espèce de *heliotrophon*, appelée aussi *vire soli*, d'autant que sa fleur regarde tous-jours vers le soleil, se tournant comme lui. Communément chaque pied ne produit qu'une fleur mais fort grande, car elle a plus de demi-pied de diamètre. Elle est ronde, plate, façonnée comme carte de montagne, environnée de feuilles jaunes hautement colorées. Au milieu de la fleur s'engendent ses graines, lesquelles en leur maturité, sont semblables à celles des courges, grandes, blanches et plates...⁵⁰ ».

2.7. Fagiolo (di Soria, turchesco, romano, armeno) (hapax lexicaux)

34 Soderini aborde la question des haricots en deux passages. Dans le premier il dresse une liste, accompagnée de force détails, de plusieurs variétés : de ces dernières, quelques-unes sont encore existantes, d'autres éteintes depuis longtemps :

Il fagiolo si dee allogare in terreno grasso ben lavorato, e tanto il Manuale quanto il Turchesco e l'Indiano, è grosso quanto una

castagna con gusci durissimi ; non nasce ne' nostri paesi, come d'un'altra sorte oltremodo grande, che viene d'Armenia. Ne sono degli Schiavoni e di Soria brizzolati, che quasi tutti nascono, ma non sono buoni per mangiare ma sono per bellezza. Buoni sono i Romani, grossi, senza negro e diventano cocendosi maggiori, con la punta del coltello levandolo loro.

(Il faut planter les haricots dans de la terre bien grasse et labourée en profondeur. Aussi bien le haricot "Manuale" que les haricots de Turquie ou d'Inde, ont la taille d'une châtaigne enveloppée dans une coque très dure. Ces haricots ne poussent pas sous nos latitudes, tout comme les haricots d'Arménie, qui atteignent des dimensions exceptionnelles. Il y en a également qui viennent du pays des Esclavons [= de Dalmatie] et d'autres de Syrie, tout tachetés, qui ne sont pas des espèces comestibles mais ornementales. Les haricots romains sont aussi très bons, gros, sans oeil et, à la cuisson, si on enlève ce dernier avec un couteau, ils gonflent.) (p. 107)

- 35 Parmi les espèces qui ont disparu de nos potagers nous pouvons compter ici le *fagiulo d'Armenia* dont ce locus de Soderini constitue la seule attestation. Quant au *fagiulo di Soria*, également hapax lexical, il s'agit d'une variété tout aussi inconnue des horticulteurs contemporains. Il n'est pas impossible que les *fagiuli di Sorana*, dont il est question dans l'*Epistolario*⁵¹ de Giuseppe Giusti (1809-1850), puissent être identifiés avec la variété citée par Soderini. Le *fagiulo d'India* est probablement le *fagiulo mungo verde* (*Vigna radiata* L.) (« haricot mungo »).
- 36 Deux dénominations vernaculaires s'avèrent particulièrement intéressantes en ce qu'il s'agit de régionalismes toscans : ainsi derrière le *fagiolo turchesco* faut-il vraisemblablement voir le *fagiulo turco grigio*, dénomination toscane du *fagiulo di Spagna* (« haricot blanc »). Cette nomenclature est répandue en particulier dans la Garfagnana ; cela est d'autant plus significatif que le traité *Degli orti* fut rédigé à Volterra, ville du nord de la Toscane proche de cette région. Quant au *fagiulo romano* (« haricot romain »), cette variété, malgré l'épithète qui accompagne le premier élément du nom vernaculaire, n'est pas originaire de Rome mais également de Toscane (Florence et Arezzo). Ce dernier type de haricot est évoqué aussi un

peu plus loin par Soderini, qui le qualifie également de *fagiolo di Nizza* :

Vanno ancora alti quelli di Nizza, detti anco Romaneschi, che non hanno alcun nero naturale, ma son scipiti più degli altri.
(Les haricots de Nice, qu'on appelle également Romains, s'élèvent aussi beaucoup. Ils sont dépourvus d'œil, mais ils sont moins savoureux que les autres.) (p. 108)

- 37 Cette variété de légumes secs est également évoquée par Marco Lastri : « Si seminano ancora i fagioli detti romani in terreni peraltro freschi e nei divelti⁵² ». Une telle abondance d'informations au sujet de ce légume n'est pas étonnante dans l'œuvre de Soderini, quand on sait son importance alimentaire dans l'Italie du XVI^e siècle. La Péninsule était considérée comme le berceau de la culture de ce végétal d'où il serait passé en France en 1528, introduit par le chanoine Pietro Valeriano qui en avait reçu deux graines des mains du Pape Clément VII⁵³.

2.8. Passavelluto = Amaranto (« Amarante ») (hapax lexical)

L'amaranto vince tutti gli altri fiori di bellezza, manifattura e vivido colore ; chiamanlo i Franzesi Passavelluto, comeché sia di più bell'opera e più colorito del purpureo di quello che si dice Chermisi. (L'amarante dépasse toutes les autres fleurs en beauté, grâce à son port et à sa couleur très vive. Les Français l'appellent Passevelours, parce qu'il est plus beau et que sa tinte pourpre est plus brillante que la couleur cramoisie.) (p. 34)

- 38 Le terme employé par Soderini semblerait être un emprunt au français *passevelours* dont la première attestation daterait de 1509 (*passeveloux*⁵⁴ chez Jean Marie de Belges, *Illustrations*, éd. J. Stecher, t. 1, p. 215, TLFi, s.v.). Il indiquerait une variété ornementale de cette espèce, probablement cultivée à l'origine en France⁵⁵, d'où elle aurait été exportée en Italie vraisemblablement dans la deuxième moitié du Cinquecento. Il pourrait s'agir d'une « plante à fleurs rouges, de la famille des Amarantacées, du genre *Celosia* [du gr. *kēlos* « brillant »], proche des amarantes (*amaranthus*) également appelée

Amarante crête-de-coq ou *Célosiecrête-de-coq* (*Celosiacristata*)⁵⁶. Le TLFi précise qu'« on cultive fréquemment sous le nom de Passe-Velours une sorte d'Amarante dont l'inflorescence est faite d'une masse plate, portant d'innombrables petites fleurs ». Cette dernière variété aurait été vraisemblablement d'origine américaine, comme tous les cultivars décoratifs modernes. Qu'il s'agisse de la première ou de la seconde des deux plantes citées ci-dessus, le passage du *Trattato degli orti* pourrait en constituer le *terminus ante quem* et un élément fondamental pour dater son introduction dans la Péninsule. Dans tous les cas, le témoignage de Soderini est un indicateur de première importance de l'attention portée par l'auteur à des espèces auparavant inconnues en Europe occidentale⁵⁷.

2.9. Pinchero (d'Inghilterra) = equiseto / coda cavallina [« prêle (d'Angleterre) »] (néologisme sémantique)

Abbino di qua e di là in su li orli per lunghezza, e così gli altri andari più piccoli in traverso, spallierette basse di timo di levante, d'isopo, viole e abrotano e pincri d'Inghilterra e simili.

(Il faut que [les carrés de plantations] soient [...] longés par des bordures de thym oriental, hysope, violettes, armoise, prêles d'Angleterre et d'autres herbes du même genre. On fera pareille chose pour ce qui est des allées perpendiculaires, encore plus petites.) (p. 10)

39 La seule autre attestation du phytonyme vernaculaire *pinchero* est dans le *Vocabolario di agricoltura* de Canevazzi et Marconi (1892, s.v.): « 'Pincheri dei fossi' : nome volgare dell' *equisetum arvense*' [...] 'pincheri dei legnaioli' : nome volgare dell' *equisetum hyemale*' [...] 'Pincheri dei prati', nome volgare dell' *equisetum sylvaticum*' ».

2.10. Semprevivo arborescente (*Aeonium arboreum* L.)

40 Dans un passage que nous avons examiné plus haut (§ 1) Soderini énumère trois espèces de joubarbe (*semprevivo*) : celui qu'il définit *maggior*, le *minore* et la troisième espèce qu'il qualifie d'*arborescente*.

Ce témoignage d'une dénomination binomiale aujourd'hui courante est la toute première de la littérature italienne.

- ⁴¹ Soderini mentionne également cette espèce de joubarbe dans le *Trattato degli arbori* : « L'ellera, i melagrani, i gelsomini, la mortella, la madreselva, l'arborescente semprevivo, e la periploca, benché di queste sorte ce ne sia taluna che non regge l'invernata, per l'estate verdeggiando ⁵⁸ ». Cette nomenclature vernaculaire constitue une simple variante de celle qu'on trouve déjà chez Pietro Andrea Mattioli ⁵⁹, *semprevivo arboreo*, d'où a été probablement puisée la nomenclature binomiale latine linnéenne (*Aeonium arboreum*, 1752). Il est tout de même remarquable que l'adjectif employé par Soderini ⁶⁰ ait été nettement préféré dans la littérature botanique vulgaire des siècles suivants, au détriment justement du déterminant choisi par son plus illustre confrère siennois. C'est le cas par exemple d'Ottaviano Targioni-Tozzetti qui, dans ses *Istituzioni botaniche* (1802, vol. 2, p. 419) évoque justement le *semprevivo arborescente*, citant le phytonyme existant chez Mattioli seulement comme un synonyme secondaire. Le *semprevivo arborescente* est une espèce sous-arbustive à port érigé qui peut atteindre les deux mètres de haut. Elle est originaire du Maroc. Il se peut que les mentions retrouvées chez Mattioli et Soderini représentent les toutes premières références à une acclimatation de la plante en Europe occidentale ⁶¹.

3. Terminologie technique agronomique et horticole

- ⁴² Plusieurs dizaines de termes techniques décrivent, dans le *Trattato degli orti*, des objets qui constituaient le quotidien de n'importe quel professionnel qui, au XVI^e siècle, s'attelait à la lourde tâche d'aménager le sol d'une exploitation ou d'un domaine. Ainsi en est-il de l'opération de transplantation des arbres : Soderini nous recommande de l'effectuer en faisant bien attention à ne pas enlever la « motte de terre accrochée aux racines de l'essence à déplacer ». Cette dernière est qualifiée de **pane** ⁶² (**di terra**) (néologisme sémantique) :

Deesi da una parte del giardino che paia più appropriata, overo in un procinto di esso, che sia separato con muro, o con gran fossa o argine, piantar il salvatico d'arbori da ragia, come pini, abeti, larici [...] e andare per le piante in quei lati ove sian piccole, e cavarle con il loro pane, ed alla luna d'ottobre in luogo conforme al loro paese porle in buoni lavori di divelto ben sotto, ma non poi tanto addentro, e riguardarle dal bestiame.

(À l'endroit du jardin que vous estimerez être le plus approprié, ou bien dans un lieu proche de celui-ci, séparé éventuellement par un mur, un fossé ou encore un remblais de terre, il est conseillé de planter un conifère explanté dans la nature, comme par exemple des pins, sapins, mélèzes [...] il faut aller chercher les arbres quand ils sont petits, les replanter avec une motte de terre encore accrochée à leurs racines, et, à la lune montante d'octobre, les replanter dans un coin du jardin qui s'approche le plus de leur lieu de naissance ; il faut creuser la terre bien en profondeur, mais pas trop non plus, et les protéger de la dent des animaux domestiques.) (p. 19)

- 43 Ce terme technique est également employé par Bernardo Davanzati dans son traité d'agriculture intitulé *De la coltivazione toscana delle viti e d'alcuni arbori*⁶³ (Florence, Giunti, 1600) : « L'ulivo vuole essere piantato con buon pane, in buono fosso o formella⁶⁴. » D'autres sources, toutes toscanes, ont également conservé ce lexème. Ainsi en-est-il par exemple de Francesco Redi : « Si procuri di averne un alberetto giovane e col suo pane, e lo metta in un vaso di legno e lo accomodi bene con la terra⁶⁵ » ; ou encore de Cosimo Trinci : « Io dico che si lascino in vivaio [gli ulivi] per sei o sette anni, che tanto basta perché vengano più grossi d'un manico di vanga, e allora si scavino senza il solito pane con tutte le barbe staccate affatto dalla terra⁶⁶ ». Le fait que la quasi-totalité des témoignages proviennent de cette aire linguistique tendrait à témoigner de la nature autochtone, probablement populaire, du mot. Une confirmation en ce sens nous vient d'un petit ouvrage de dialectologie de Giambattista Giuliani, qui compte cette expression parmi celles qui expriment le mieux les « délices » du toscan : « Si traspone l'ovolo col pane della terra impagliato⁶⁷ ».

- 44 Dans le domaine de l'horticulture au sens strict **argine** ou **costa** (néologismes sémantiques) désignent les « murailles », c'est-à-dire les

bords rehaussés qui longent de part et d'autre le sillon tracé par un instrument aratoire, un araire ou tout simplement une houe :

Seminansi [i cetrioli] in fondo o in su l'argine o costa di un lungo solco, ricoprendoli poco, lontani l'uno dall'altro un braccio...

(On sème [les concombres] sur le fond ou bien au sommet des parois d'un sillon, espacés les uns des autres d'une brasse...) (p. 98)

- 45 Les termes correspondants dans la moderne terminologie agronomique sont *parete* (di un solco) ou *porca*. Le sens que nous avons donné ci-dessus découle aisément du contexte immédiat. Le choix de ces deux vocables par Soderini est imputable très vraisemblablement à la ressemblance établie entre ce système de mise en culture et les berges (« *argini*⁶⁸ » en italien) artificiellement mises en place le long d'un cours d'eau pour protéger les terres attenantes des crues soudaines, ou encore un coteau, une montée (« *costa* » en italien). Il s'agit, me semble-t-il, de mots appartenant au basilecte.
- 46 Du terme technique *argine* Soderini emploie à plusieurs reprises les diminutifs *arginetto* et *arginuzzo*. Du premier on trouve deux occurrences dans le *Trattato degli orti*, citées ci-dessous, une première à propos de la plantation de l'ail :

E quando han dato fuori con tre foglie [gli agli], appianisi l'arginetto del solco, e si pareggi il terreno.

(Quand trois feuilles [des plantes d'ail] seront sorties de terre, il faut aplanir la paroi du sillon, et niveler la terre tout autour.) (p. 29)

- 47 Le deuxième *locus* se référant à la culture de la laitue :
- Si trapiantano [le lattughe] nelle prode degli orti poste a solatio, ovvero in arginetti fatti a posta nel piano.
([Les plants de laitues] se repiquent sur le pourtour des vergers, dans un endroit bien ensoleillé, ou bien dans des monticules de terre mis en place exprès à un endroit plat.) (p. 145)
- 48 Il s'agit, à notre connaissance, des seules attestations écrites de ce lexème. Un troisième passage a conservé le diminutif *arginuzzo* :

Deono esser trapiantati [i petonciani] quando son grandicelli in sugli arginuzzi de' solchi, o rigoletti dove corra l'acqua.

(Il faut repiquer [les aubergines] quand elles commencent à être bien développées, au sommet des murailles des sillons.) (p. 201)

- 49 On trouve le premier témoignage en italien de ce dernier dans un petit traité d'horticulture de Pietro Lauro, rédigé en 1545 :

Plinio nel libro 19 al cap. 4 dice : mescola il grassume con la terra tre piedi sotto, et distingui l'horto in piazze attorniandolo con arginuzzi et con solchi, per i quai vada l'huomo, et corra l'acqua. Arginuzzo adunque è un terreno elevato tra due solchi, nel quale si pongono i semi cuoperti, et chiamansi ne i campi porca, da porrigo latina parola, che significa porgere fuori⁶⁹.

- 50 L'œuvre de Lauro est une traduction de l'un des plus célèbres traités d'horticulture de la première moitié du Cinquecento, écrit en latin par Charles Estienne en 1536, le *De re hortensi libellus*. Dans ce dernier le terme d'origine est *pulvinus* :

Est igitur pulvinus areola terram elatam inter duos sulcos complectens, in qua semina obruuntur, quae in agris porca a porrigendo appellatur⁷⁰.

- 51 Puisque le mot-source ne constitue pas un diminutif, il est fort probable que le lexème du texte-cible (*arginuzzo*) n'en soit pas un non plus. Il pourrait s'agir d'un terme lexicalisé propre au basilecte dont la connotation diminutive - ce qui est logique aux yeux des premiers locuteurs l'ayant utilisé, puisqu'ils y voyaient comme une berge de fleuve (*argine*) ou un quelconque terreplein en miniature - n'était plus perçue.

- 52 Il est alors très vraisemblable qu'*arginuzzo* ou *arginetto* ne constituent pas des dérivés d'*argine* mais que ce dernier représente une retro-formation lexicale à partir de ces mêmes diminutifs. Il est plus compliqué de dire si ces mots sont des nouveaux termes forgés *ex nihilo* par l'auteur du *Trattato degli orti* ou des lexèmes populaires circulant oralement depuis longtemps.

- 53 Un synonyme d'*argine* et de ses diminutifs (*arginetto* et *arginuzzo*) semble être le terme ***proda*** (néologisme sémantique). Ce vocable est employé dans deux passages dans lesquels il est question de la mise en culture de la laitue :

Si trapiantano [le lattughe] nelle prode degli orti poste a solatìo, ovvero in arginetti fatti a posta nel piano.

([Les plants de laitues] se repiquent sur le pourtour des vergers, dans un endroit bien ensoleillé, ou bien dans des monticules de terre mis en place après à un endroit plat.) (p. 145)

- 54 Ou encore des figuiers :

Ma è meglio lasciare i viali liberi, e che niuna aia dell'orto sia soggetta a uggia, sebbene vi comportino i peschi e gli albercocchi. E in su le prode e ne' canti i fichi, ma questi tuttavia usufruttano il terreno, e con la loro ombra, nuocono agli erbaggi.

(Il vaut mieux que les allées restent à découvert [= non couvertes par des berceaux de verdure] et qu'aucun carré du potager soit trop humide, bien que les pêchers et les abricotiers s'y accommodent parfaitement. Et sur le pourtour ou dans les coins on peut planter des figuiers, même si ces derniers épuisent la terre et, à cause de leur ombre, sont nuisibles aux légumes.) (p. 19)

- 55 L'interprétation sémantique de *proda* s'avère assez complexe. En effet, si on considère que Soderini rédige son traité en Toscane, on aurait tendance à voir dans ce technicisme l'élément qui a donné son nom à un système d'exploitation agricole, celui justement de la « *sistemazione a prode* » (ou *a rivale*), qui est particulièrement répandu dans cette région italienne⁷¹. Il s'agit d'un « modo di sistemare il terreno (diffuso in Val d'Arno, in Val d'Elsa e nella valle dell'Ombrone), che viene suddiviso in campi rettangolari, detti *tramiti*, con baulatura in sezione trasversale, filari di viti lungo i lati maggiori e prode inerbite, intercalati con fossi per la raccolta delle acque⁷² ». Cette technique, employée surtout pour mettre à profit des lots de terrain sis en pente assez raide, a disparu de la plupart des pays d'Europe occidentale mais elle est toujours bien vivante dans le centre de la Péninsule, région où l'étage collinéen occupe une portion conséquente du territoire. Sa large diffusion, un peu partout en Italie, jusqu'au début du processus de mécanisation de

l'agriculture moderne, après 1945, est confirmée par son évocation même dans des textes plus proprement littéraires⁷³. Le passage du *Trattato degli orti* constitue le seul et unique témoignage écrit du terme – ainsi que de l'opération agricole qu'il signifie – de la Renaissance. Par la suite les sources restent silencieuses jusqu'aux indications, par ailleurs bien avares de détails, laissées par Marco Lastri : « *Avverta l'ortolano d'aggiustar bene le prode per potere in occasione di pioggia piantar a solca l'indivia e la lattuga vernina* ⁷⁴ ». La nature toscane de ces deux sources agronomiques ferait pencher pour un caractère strictement autochtone du mot.

56 D'un autre côté *proda* pourrait tout aussi bien posséder dans les passages cités un autre sémantème et désigner une « bande de terre occupant le pourtour d'une parcelle ». Ce serait justement le sens du mot dans les deux loci d'après le GDLI (« *porca esterna destinata alla coltivazione* ⁷⁵ », XIV p. 463). En l'absence d'éléments probants dans un sens comme dans l'autre, la question est destinée à rester sans réponse. *Cavezzale*, *cavino* et *gambina*, vocables apparemment synonymiques de *proda* et *argine*, désignant de façon sûre la « culture sur billons » (système *a prode*)⁷⁶, feraient tout de même pencher pour la première hypothèse. Dans tous les cas, peu importe que le sens de *proda* et *argine* soit le premier ou le deuxième des deux signalés, étant donné que les deux modalités d'aménagement du sol avaient la même finalité, celle d'évacuer l'humidité en excès⁷⁷ et permettre une meilleure culture des légumes du potager.

57 Ce même référent du monde agricole et horticole semble donc recevoir d'autres dénominations chez Soderini. ***Cavezzale*** (néologisme sémantique) par exemple ou encore ***caccino*** (hapax lexical) et ***gambina*** (hapax lexical) désignent également le système de culture sur billons, idéal, comme nous l'avons expliqué, sur des terrains en pente et très humides :

Il che [lo scolo delle acque] si procurerà con alzar la terra da un lato, perché scoli dall'altro [...] Ed è il vero di accomodar ciò a primavera e all'autunno ; e a questo medesimo tempo è bene ancora terrazzare i campi che altri voglia disporre alla sementa, o acconciare e preparare per orti, perché si megliorano di terreno e si mantengon sani. Imperciò quei cavezzali o caccini (il cui terreno si dee condurre nei campi alla primavera) si arino di ottobre o novembre, affinché la

terra bolla insieme e si scaldi ; e che ogni corteccia e qual'altra erba vi fosse marcisca, riducendo la loro terra in due gambine, o vaneggie sole, perché le assai piogge del verno posson scorrer fuore, o vero in una sola quando il terreno fosse arenoso, o d'altra sorta che non patisce omore rompendoli bene, e sottilmente a marzo seguente, e dispensando la lor terra nel mezzo de' campi che patiscano d'acqua, e facendogli piani a modo di prati, con un poco di pendio. Quelli dipoi che nell'autunno aranno bisogno di tal'opera, si rompano nel modo detto in febbraio o marzo precedente, lasciandogli così sin al novembre seguente, ed allora riarandogli, e portando la terra nei campi nell'ordine detto. Così questi per il caldo dell'estate, quelli per il freddo dell'inverno si ricuoceranno fermentando in modo che spolverizzeranno. L'arare grossamente i cavezzali, e portar via subito il terreno, non giova molto, che non è stagionato, e se pure occorra portarlo dentro subito, arisi minutamente, ne mai quando sia zuppa la terra, e si rifaccia questo ogni tre o quattro anni.

(On évacuera l'excès d'eau dans la terre, en surélevant le champ d'un côté, afin que les eaux coulent dans la direction opposée [...] Il faut effectuer cette opération au printemps ou à l'automne ; c'est également à cette époque qu'il faut faire disposer les champs en terrasses pour les préparer aux semaines, idem pour les parcelles destinées aux potagers, pour en améliorer la qualité. Il faut donc labourer les cavezzali ou cavini (qu'on doit labourer également au printemps) en octobre ou novembre, afin que la terre ait le temps de s'améliorer et de désagréger en petites particules sous l'effet de la chaleur du soleil et que toutes les mauvaises herbes disparaissent. Il faut donc réaliser deux sillons pour l'évacuation des eaux pluviales qui s'y accumuleront pendant l'hiver [= deux billons] ou même un seul si le terrain est sablonneux ou d'une texture telle qu'il n'y ait pas trop d'humidité résiduelle. Il faut bien labourer ces parties du champ en profondeur au mois de mars qui suivra leur mise en place et jeter de la terre au milieu des parcelles qui souffriraient d'un excès d'eau et réaliser une pente assez douce, semblable à celle de certains pâturages. En revanche, les terrains sur lesquels de telles œuvres [d'assèchement] se rendraient nécessaires à l'automne, il faut les labourer en profondeur aux mois de février ou mars qui précèdent leur réalisation, puis les labourer une deuxième fois en novembre et seulement à ce moment-là rajouter de la terre comme nous l'avons expliqué ci-dessus. De cette manière, les uns fermenteront et se désagrégeront en menues particules [= se pulvériseront] à cause des chaleurs estivales, les autres à cause du froid de l'hiver. Par contre, il

n'est pas conseillé de labourer immédiatement les *cavezzali* et en enlever la terre, étant donné que cette dernière n'est pas encore bien fermentée ou alors, si on est vraiment obligés de l'enlever [pour la disposer tout de suite au milieu du champ] il faut la herser bien comme il faut, mais pas quand elle est humide. Il faut répéter cette opération tous les trois ou quatre ans.) (p. 21)

- 58 Dans le système de culture *a prode le gambine* ou *vaneggie*, appelées plutôt de nos jours *prese*, *tramiti*, *presoni*, représentent les « *appezzamenti lunghi* 80-120 m, *larghi* 15-33 m, leggermente baulati nella sezione trasversale ; lungo i lati maggiori, a circa 80 cm da una delle due scoline, sono presenti filari di vite maritata con aceri, olmi, gelsi. Si compongono anche di scoline, tubi di sgrondo di sezione trapezoidale, disposte longitudinalmente, che versano in capifosso situati alle testate dei campi. I cigli delle scoline sono rafforzati dalla *proda*, striscia di terreno larga 30-40 cm che si mantiene inerbita. La baulatura del tramite verso le scoline dovrebbe assicurare un rapido sgrondo delle acque superficiali⁷⁸ ». Dans le système *a cavalletto* ou *alla bolognese* les mêmes éléments prennent le nom respectif de *padiglioni* (*fette*, *pezze*, *morelli*, *canapine*), alternant avec les *cavalletti* (*strene*) e scoline (*Manuale d'Agricoltura*, A, p. 146).
- 59 La description de Soderini correspond en France à la « culture sur billons ». Elle consiste à cultiver en rangées de petites buttes d'environ 15-20 centimètres de hauteur (6-8 pouces), préparées la saison précédente. Les buttes sont aplatis sur le dessus pour former une sorte de trapèze à pente douce évitant le ravinement en cas de fortes pluies. On plante sur le sommet du plateau. Ce système de culture et d'évacuation du trop-plein d'eau dans les champs a été abandonné en France après 1945.
- 60 Le terme technique *cavezzale* (plus connu dans l'agronomie moderne sous le nom de *capezzagna* ou *cavedagna*) désigne une « striscia di terreno inerbita e talora anche coltivata ; posta alla testata dei campi funge da strada e in qualche caso da invaso temporaneo per l'acqua in eccesso » (*Ibid.*, A, p. 156). *Capezzagna* ou *cavezzale* seraient d'origine émilienne (GDLI II p. 929). La définition qu'en donne un dictionnaire dialectal de la fin du XVIII^e siècle aide à définir la nature populaire de ces vocables, considérés comme des lexèmes propres aux patois de l'Italie du Nord-Est (Padoue et Venise) : « *Cavezzale del campo*

o caveagna. Acquaio. Solco a traverso al campo che riceve l'acqua degli altri, e ne la porta fuori. Cavezzale del fosso. Ciglione della fossa⁷⁹ ». Le synonyme *caccino*, que, sur la base du rapprochement étymologique avec le premier élément du couple lexical (*cavezzale*), il faut vraisemblablement considérer comme une déformation de *cavino*⁸⁰ ou *capino*, est inconnu des lexiques spécialisés. Il appartenait probablement au basilecte.

- 61 Quant à *gambina*, il s'agit d'un terme inconnu aux lexiques, également propre à la langue populaire, qui serait à rapprocher de *gammitta* (sic., calabr. centre-méridional), « canale di irrigazione, solco maestro destinato a ricevere le acque di scolo, solco di prosciugamento (di un campo) » (Cortelazzo & Marcato [1998 : 215]).
- 62 Dans tous les cas de figure que nous avons examinés dans les pages qui précèdent, l'auteur du *Trattato degli orti* n'oublie jamais de prendre en compte, avant toute œuvre d'aménagement et de mise en culture, le problème représenté par la surabondance d'eau qui pouvait mettre à mal les plantations. Cette question fondamentale était réglée, comme il a été montré ci-dessus, en disposant les terres sur des terrains en pente – qui constituent la plupart des espaces cultivables en Toscane, en particulier dans le nord de la région – et en mettant en place un ingénieux système d'évacuation des eaux en excès (système à *prode*).
- 63 Ce souci devait être constant dans l'agronomie ou l'horticulture de la Renaissance. Un terme comme ***sgorgatoio d'acque*** (hapax lexical), *canale di scolo* dans la moderne terminologie, c'est-à-dire un « canal d'évacuation de l'eau », ou un « orifice d'où s'évacue un trop-plein », en dit long sur les efforts prodigues par les professionnels de l'époque à ce sujet. Le problème devait s'imposer en toute son urgence surtout dans le cas des jardins suspendus, si fréquents dans les villas italiennes du XVI^e siècle⁸¹ :

Queste così fatte coltivazioni pensili si deono fare a piacimento secondo il potere, che fa di bisogno sia grande, perché vogliono buone volte, grosse, doppie di buon lavoro, con gagliarde spalle di muri grossissimi, e con catene di ferro se bisogni a traverso, e grandi sfiatatoi e sgorgatoi d'acque.

(Chacun pourra réaliser ces jardins suspendus, qui sont forcément assez imposants, selon son statut et sa richesse : en effet ces jardins

nécessitent la mise en place de voûtes d'une taille importante, bien bâties, prenant appui sur des murs de soutènement très épais, fournis, si besoin il est, de grappes et tenons de fer, ainsi que de grands canaux [tuyaux ?] d'évacuation des eaux de ruissèlement.) (p. 25)

64 Le substantif *sgorgatoio* est dérivé de *sgorgare*⁸², « far defluire le acque (un canale), il liquame (una fogna) » dont la première attestation est dans un texte de la fin de la Renaissance connu sous le nom de *Commedia intitolata “sine nomine”* (1573) (cité dans GDLI XVIII p. 1000 n. 11).

65 Le français *dégorgeoir*, ayant le même sens que *sgorgatoio* (1788, TLFi s.v.) pourrait être un emprunt à l'italien, et témoigner d'une nette avance des jardiniers italiens de la Renaissance dans tous les travaux de nature hydraulique. La chose ne surprend pas quand on sait que les premières expériences en la matière datent dans la Péninsule du milieu du XV^e siècle⁸³.

66 La même attention prêtée à la question du drainage transparaît derrière le verbe **travoltare (l'acqua)** (hapax sémantique), indiquant l'opération d'« évacuer l'eau en la faisant couler, par le biais d'un canal ». Etymologiquement l'expression signifie « détourner l'eau en l'orientant en dehors des cultures » (de *extra* + *voltare*, fréquentatif de *volvere*) :

L'acqua sia solita traboccare o allagare gli spazi che contengono l'aiuole, déono essere dagli orli più alte di loro, perché più agevolmente vi facci l'entrata l'acqua che vi si avvia, e poi che l'assetata abbi satolle racchiuse, si possi nell'altre travoltare. (L'eau ayant tendance à imbiber et même à déborder des carrés de plantations, sur les côtés la terre doit être à un niveau plus élevé qu'ailleurs, afin que l'eau puisse y entrer plus facilement dans un carreau donné et qu'on puisse plus facilement, une fois les plantations bien arrosées, la détourner vers celui d'à côté.) (p. 10)

67 Nous avons vu quelques lignes plus haut que les bandes de cultures, normalement horizontales, étaient disposées à flanc des collines (*sistemazione a prode*) pour permettre d'éliminer le trop-plein d'eau. Un terme comme **resola** (hapax lexical) pouvait au contraire désigner une *aiuola* ou *porca* (« carreau de cultures, bande de terrain

cultivée ») située en terrain plus ou moins plat, situation plus commune dans le cas d'un petit lopin de terre ou un potager de ferme :

Le aie poi, o porche, o come si dice in Toscana l'aiuôle, e in Lombardia resole, che sono nei quadri distinte dai viottoli o piccoli sentieri, hanno a essere un po' più strette e lunghe per trasporvi l'erbe, cioè lunghe dodici piedi e larghe sei.

(Les carrés de plantations, qu'on appelle aiuôle en Toscane et resole en Lombardie, qui sont séparés les uns des autres par les allées, doivent être un peu plus étroits et disposés plutôt en longueur pour y faciliter le repiquage, c'est-à-dire qu'il faut qu'ils soient longs douze pieds et larges six.) (p. 10)

- 68 D'après le GDLI (s.v.) *resola* serait un régionalisme lombard, ce qui prouve l'existence d'échanges entre les différentes régions de la Péninsule en matière d'agronomie. Le caractère régional de ce mot laisserait y voir un terme populaire, donc, par définition, assez répandu, malgré son statut linguistique d'hapax. L'attestation du terme dans le passage du *Trattato degli orti* montre encore une fois l'extraordinaire faculté de Soderini à conserver des lexèmes autrement perdus, ainsi que l'attention qu'il prête au monde de la campagne et aux mots qui en expriment ses aspects les plus caractéristiques.
- 69 Le *Trattato degli orti* nous renseigne aussi, comme on pouvait bien s'y attendre, sur l'une des opérations de base de l'horticulture, celle qui consiste à faire pousser des plants en pépinière pour les repiquer au printemps en pleine terre. Cette action est désignée par les verbes **trasporre** et **trapiantare** (néologismes sémantiques). Le premier est employé dans un seul passage où il est question de culture d'herbes, peut-être aromatiques :

E perché nell'autunno, e nella primavera principalmente, si seminano e si traspongono l'erbe negli orti, è cosa convenevole dividere le sue parti, e quelle lavorare nella primavera, che si vogliono seminare nell'autunno.

(À propos de l'ensemencement et du repiquage, qu'on effectue à l'automne mais surtout au printemps, il est utile de répartir les carrés de plantations et labourer au printemps ceux qu'on décide de semer à l'automne.) (p. 11)

- 70 *Trapiantare* est bien plus fréquent⁸⁴. Il est associé également au repiquage d'herbes :

Le trapiantate [erbe] si sarchino più d'una volta, e rincalzandole, si dia loro nuovo letame fradicio. In trapiantando avvertiscasi (fatto il foro con un piolo) di non aggrovigliare le barbe, ma giù diritte mandarle, spuntandole sempre, perché piglian più forza a rimettere, e basta un sol dito svettarle. Aggravisi col piolo ben la terra addosso si che si faccia toccare per tutto, e sien rincalzate da ogni banda, e subito ch'elle sien trapiantate, a tempo asciutto s'annaffino, e se le si trapiantino nel secco l'estate, annaffisi prima il terreno assai, e smaltita l'acqua, si trapiantin qui.

(Il faut sarcler à plusieurs reprises les herbes et légumes qu'on aura repiqués, les butter et rajouter du fumier bien fermenté. Quand on repique, après avoir fait un trou avec un piquet, il faut faire attention à ne pas emmêler leurs barbes [les radicules, le chevelu] mais au contraire les enfoncer dans le trou bien droites, en les coupant, afin qu'elles poussent avec plus de vigueur, en ne les laissant dépasser du sol que d'un petit doigt. Ensuite, il faut bien tasser la terre avec le piquet et rechausser tout autour du pied. Tout de suite après les avoir repiquées, quand il fait sec il faut les arroser, et, si on effectue le repiquage l'été, par temps sec, avant l'opération il faut bien arroser la terre et repiquer seulement une fois que l'eau aura été absorbée.) (p. 17)

- 71 Mais aussi de poireaux ou oignons :

I porri e le cipolle si potranno più presto trapiantare [in primavera], e tutte quelle che s'hanno a trapiantare si possono seminare tra quelle che restano sul terreno, e queste si possono diradare e lasciarvele per ordine, che faranno come le trapiantate, e massimamente ne' tempi dell'estate, la lattuga. Si possono ancora seminare mescolatamente più sorte d'erbe di quelle che s'hanno a trapiantare, fra quelle che non s'hanno a muovere d'in sul terreno, dove elle son seminate. Perché quando le vi saranno tutte nate, si leveranno quelle, e vi si lasceranno queste, come i porri, le cipolle, gli agli, le carote, le pastinache, le bietole...

(On pourra repiquer les poireaux et les oignons plus tôt [au printemps], et les disposer parmi les autres plantes qui ont déjà été mises en terre ; ces dernières, on pourra les espacer [...] elles se comporteront comme celles qu'on aura repiquées, surtout la laitue l'été. On pourra semer les herbes et légumes qu'on va repiquer parmi

les plantes qu'on n'extraira pas de la terre où on les aura précédemment semées. Quand toutes les herbes seront sorties de terre, on en enlèvera certaines et on en laissera d'autres, comme par exemple les poireaux, les oignons, l'ail, les carottes, les panais, les bettes...) (p. 16)

72 Ou encore de l'oseille :

L'acetosa fa cespuglio di più cesti insieme, e si attacca e mantiensi trapiantata in buon terreno.

(L'oseille forme des pieds composés de plusieurs plantes serrées les unes contre les autres ; elle prend racine et pousse bien si on la repique dans de la bonne terre.) (p. 27)

73 Le sens « repiquer » (un légume du potager, après l'avoir fait pousser dans une pépinière) est inconnu au GDLI (XXI p. 237 n. 5), qui ne donne que celui de « transplanter des arbres ». Marco Lastri a conservé le substantif dérivé désignant l'opération horticole du repiquage : « Perché non si spighino [i cardi] il primo anno della trapiantatura⁸⁵ ». Le fait que ce sémantème nous soit connu par le biais de deux sources agronomiques toscanes pourrait permettre d'y reconnaître un régionalisme peut-être populaire.

74 Le français *transplanter*⁸⁶ (laitues) est attesté depuis 1528 (Huguet VII p. 315). A la différence d'autres technicismes analysés dans cet article, dont l'antériorité chronologique par rapport aux termes homologues français pouvait être l'indice d'une supériorité technique des cultivateurs italiens sur les collègues transalpins, ici ce phénomène ne se produit pas : la facile dérivation du terme technique à partir du latin (*transplantare*) laisserait supposer un caractère paneuropéen du verbe en question.

75 Le sémantème synonymique de *trasporre* conservé par le premier passage cité ci-dessus constitue un *locus unicus* dans toute la littérature italienne. Cette signification dérive du sens primaire « *trapiantare* (gli alberi) » (« transplanter » des arbres), attesté depuis la première moitié du XIV^e siècle⁸⁷. Sur la base de l'origine toscane de la quasi-totalité des sources qui nous ont transmis le sens primaire de *trasporre*, il est très probable que le sémantème secondaire « repiquer des herbes » ait été à l'origine un régionalisme sémantique toscan, très vraisemblablement populaire. Ce fait est

confirmé par Giambattista Giuliani qui, dans ses *Delizie del parlare toscano* (Florence 1880, I vol. p. 178) cite à plusieurs reprises l'opération agricole consistant à *trasporre* des rejets fertiles d'olivier : « Chiamansi ovoli quelle ciocchettine che si levano dal pedale di un vecchio ulivo, e son grosse quasi uova. Queste si sotterrano con cert'ordine in un terreno adattato, donde poi sorgono dei piantoncelli che si traspongono nei campi⁸⁸ ».

76 Les plants repiqués après avoir poussé en pépinière reçoivent également un appellatif spécifique, **postime**⁸⁹ (néologisme lexical), « transplant » en français. Postime est à l'origine un terme typiquement toscan, désignant un « insieme di giovani piante seminate e piantate in vivaio in vista del trapianto dopo il primo sviluppo » (GDLI s.v.). Toutes les autres sources écrites qui ont conservé ce terme technique de l'agronomie sont également toscanes, ce qui plaide, encore une fois, pour une nature populaire et autochtone du mot. C'est le cas par exemple de Giovanni Targioni-Tozzetti : « Vi si fanno ancora alcune semente e postimi d'erbaggi e frutti, in modo tale che non vi è un palmo di terreno infruttuoso⁹⁰ » ; ou encore de Marco Lastri : « Si lavorano a vanga le terre, perché si stagionino e per poter piantare i postimi per l'inverno⁹¹ ». Ce technicisme est encore en usage en agronomie et horticulture⁹².

77 Une autre opération courante dans le potager est celle du bouturage⁹³. Il s'agit d'un type de multiplication végétative des plantes, consistant à détacher une partie du végétal et à l'enterrer. Elle donnera lieu à un individu en tout identique à la plante-mère⁹⁴. Ce système, très utilisé surtout en floriculture, est appelé *talea* ou *bottura* dans la terminologie italienne moderne. Soderini parle à ce propos de (*impiantare*) (**con il**) **ramo** (néologisme syntaxique) :

Alcune [piante] ne sono che vengono dal seme, alcune dalla radice, altre col capo, altre con l'una e con l'altro, altre con la radice e col seme, altre con la corteccia, altre con la cartilagine [...] certe con la marza e con il ramo, come la ruta, l'origano, il timo ; ed il basilico, il quale tagliano, come sia pervenuto all'altezza di un palmo, e rimette ; certe con la radice e col seme, come le cipolle, l'aglio, e i bulbi, e tutte quelle che hanno capo ; ma per quanto tutti i semi dell'erbe facciano, nella ruta la regola fallisce, perché, seppur nasce, tardissimamente viene innanzi, e perciò si impianta a rami.
(Certaines plantes se régénèrent grâce aux graines [se ressèment],

pour d'autres il faut la racine, ou bien la tête, pour d'autres encore l'une ou l'autre, pour d'autres la racine et les graines, pour d'autres l'écorce, pour d'autres les bourgeons ; il y en a qu'on peut greffer sur d'autres plantes ou qu'on peut multiplier par bouturage, c'est le cas de la rue, de l'origan, du thym, ou du basilic. Ce dernier, on le coupe quand il a atteint la taille d'une paume et il émettra de nouveaux rejets. Parmi les espèces qui se régénèrent par la graine ou bien si plantées avec la racine on trouve l'oignon, l'ail et les plantes à bulbe en général et qui se terminent en une tête. Bien que toutes les espèces herbacées puissent être multipliées par graine, en ce qui concerne la rue, cela ne marche pas : en effet, même si elle sort de terre, sa pousse est très tardive, c'est pourquoi on la multiplie par bouturage.) (p. 13)

78 Dans un passage cité plus haut⁹⁵ la même modalité de multiplication est indiquée par l'expression *a ramo*.

79 L'un des passages cités ci-dessus à propos des verbes *trasporre* et *trapiantare*, a également conservé, seul parmi les innombrables textes d'agronomie et horticulture de la Renaissance, la trace du terme technique désignant la phase préparatoire au repiquage, celle consistant à **spuntare (le barbe)** (hapax sémantique), c'est-à-dire « raccourcir les racines », « ébarber » les plants élevés en pépinière. Du sémantème de *spuntare* conservé par ce passage du *Trattato degli orti* on ne connaît pas d'autre témoignage écrit. Le seul sens technique attesté de *spuntare* est celui de “couper au couteau les extrémités d'un légume, par exemple une asperge »⁹⁶. Le terme utilisé dans la culture moderne des asperges est *sbarbare*.

4. Terminologie agro-pédologique (sol et engrais)

80 Les néologismes ayant trait à la science des sols forment probablement la catégorie la plus importante parmi celles qui font l'objet de cette étude. Cette dynamique particulière est probablement le réflexe de l'épanouissement de cette discipline au milieu du XVI^e siècle. Et ce sont généralement des spécialistes de jardins qui lui ont donné la plus formidable impulsion : *L'architecture et ordonnance de la grotte rustique* (La Rochelle, 1563), *L'abrégé d'agriculture* (La Rochelle, 1654), le *Discours admirable de la*

nature des eaux et fontaines de la Marne (Paris, 1580) de Bernard Palissy (1510-1590) sont considérés par les historiens de la pédologie comme des textes fondateurs. Dans le dernier des trois ouvrages cités, Palissy touche le sujet essentiel de la fertilisation des terres, pour lesquelles il conseille d'employer, en plus des traditionnels engrais organiques, la chaux. Lui fait écho en Italie le médecin A. Bacci qui, dans *Del Tevere, della natura et bontà dell'acqua e delle inondazioni* (Rome, 1558) opte pour la méthode plus ancienne de l'inondation des terrains avant la mise en culture⁹⁷. L'œuvre de Soderini s'inscrit totalement dans cet intérêt généralisé pour cette « nouvelle » discipline.

- 81 Dans l'œuvre de Soderini, très nombreux sont surtout les adjectifs qui désignent une texture particulière du sol. C'est le cas du hapax sémantique **debole**, littéralement « faible », dans le sens de « pauvre en substances nutritives et en minéraux » :

[L'avena] non affatica troppo le terre, a tal che si può convenientemente seminare nelle terre stracche per farle riposare e seminarvi poi a tempo grano. Desidera tuttociò terreno grasso, e basta due volte ararlo. Nel magro ancora e debole viene, sebbene la non profitta molto a moltiplicare.

([L'avoine] n'épuise pas trop la terre, à tel point qu'on peut en semer dans les terrains déjà épuisés pour les laisser au repos, et par la suite y semer du blé. Toutefois elle demande une terre grasse, qu'il faudra labourer deux fois. Cependant, elle peut pousser également sur de la terre maigre et non fumée, mais dans ce cas elle ne se développe pas bien.) (p. 42)

- 82 Néologismes sémantiques sont également les participes passés **stagionata** (*terra*), indiquant un terrain « parfaitement sec et dont le soleil a amélioré la texture le rendant particulièrement facile à labourer » (GDLI, XX p. 39 n. 15 et p. 40) et **fermentata** (*terra*), employé pour caractériser un sol qu'on a ameubli⁹⁸, en réduisant fortement la granulométrie de la texture pour en faciliter le labour grâce à l'ajout de fumier, ce dernier engendrant une élévation de la température (le contexte fait allusion au phénomène consistant à *cuocer la terra*, « cuire, réchauffer la terre ») :

Adunque il terreno che sia destinato per seminarsi e piantarsi ad orto all'autunno, si lavori al mese di maggio, e quello che sia serbato a seminarsi a primavera, si lavori a ottobre e novembre ; e l'uno e l'altro si lasci, così smosso, riposare sin al suo tempo, perché con i freddi e brinate si ricuoca e stagioni, e per i caldi si prepari a buona digestione e a ricever con perfezione i seminati, e il postime, avendo, per le contrarie ragioni, tanto il caldo quanto il freddo, valor di cuocer la terra, e fermentata risolverla, disfar le zolle e ammazar l'erbe triste, annichilandone i semi.

(La terre sur laquelle on voudra semer et planter à l'automne, il faut la labourer au mois de mai, et celle sur laquelle on voudra semer au printemps, il faut la labourer en octobre ou novembre ; une fois labourées, l'une et l'autre doivent être laissées au repos, jusqu'au moment des semaines : ainsi, les froids et les gelées d'hiver, ainsi que la chaleur de l'été, en amélioreront la texture en la fragmentant et la réduisant en petits morceaux. De cette façon la terre sera dans les conditions idéales être semée et les plants à repiquer, étant donné que aussi bien le froid que la chaleur, pour des raisons différentes, possèdent la même faculté de désagréger la terre, désintégrer les plus grosses mottes et même éliminer les mauvaises herbes, en tuant leurs graines.) (p. 11)

- 83 Les termes dont il est question ici devaient être courants dans le domaine agricole, si l'on en regarde le large usage qu'en fait Soderini. Ce dernier les emploie également dans son *Trattato degli arbori*⁹⁹, ainsi que dans plusieurs autres loci du *Trattato degli orti*. Un témoignage de Marco Lastri est d'autant plus important que cet agronome est florentin comme Soderini, ce qui pousserait à voir des régionalismes sémantiques derrière les verbes *fermentare* et *stagionare* : « La terra non è più tanto sottoposta a fermentare e ribollire¹⁰⁰ ». Egalement significative, et pour les mêmes raisons, s'avère une observation de l'agronome Giovanni Targioni-Tozzetti qui invite les professionnels à « senza confondersi in lasciar stagionar il terreno subito piantarvi la barbatella¹⁰¹ ».
- 84 Le substantif ***digestione*** - dans l'expression *preparare (un campo) a buona digestione* - autre hapax sémantique, désigne, quant à lui, l'opération, préparatoire au labour véritable, de « frantumazione del terreno per rendere più facile l'assimilazione delle sostanze nutritive da parte delle piante » (GDLI IV, p. 406, n. 6). Ce technicisme

sémantique dérive du sens « assimilazione delle sostanze nutritive da parte delle piante », attesté depuis le début du XIV^e siècle (Cresc. vulg., GDLI, *ibid.*, n. 5). Si on rapproche le substantif *digestione* de l'adjectif *digestito (infra)* – « très fermenté » (le fumier) – cela laisserait supposer le recours à de l'engrais animal lors de ce processus de réduction des particules constitutives de la texture du sol.

- 85 **Macero** (hapax sémantique), associé également à la terre (*terra macera*), aurait vraisemblablement le même sens que les attributs qu'on vient de passer en revue. En effet son sens primaire, « pourri, moisî (en raison d'un excès d'eau) », ferait penser à un sol non pas imbibé d'eau, ce qui serait considéré comme un élément nuisible en agronomie, mais riche en humus, ce dernier étant engendré par le processus de fermentation du fumier qui aurait été préalablement rajouté à la couche superficielle du terrain :

E vi si dee portar sopra la terra macera, e buona, più alta e fondata che si possa, ed ai tempi caldi mediante l'umore mantenervi l'umore. (Et il faut la recouvrir de terre assez humide, bien fermentée et ameublie, d'une épaisseur aussi importante que possible, et par temps chaud l'arroser pour maintenir stable son degré d'humidité.) (p. 25)

- 86 Par ailleurs, l'auteur précise dans ce même passage qu'après les travaux préalables au labour, lors des chaleurs de l'été, il est conseillé de mélanger de l'eau à la terre, pour faire en sorte que son degré d'humidité reste constant (*ai tempi caldi mediante l'acqua mantenervi l'omore*). Cela confirme que l'état exprimé par l'adjectif *macera* n'est pas le fruit du même type de liquide. En outre, cette épithète relative à la terre est, nous semble-t-il, à relier aux adjectifs *marcio* et *marcito* qui caractérisent de façon sûre un fumier ayant dégagé beaucoup de purin suite à une fermentation très prolongée. Cela valide indirectement la signification du lexème qui nous occupe dans ce paragraphe.

- 87 Le sémantème qu'on vient d'examiner constitue une spécialisation technique¹⁰² à partir du sens « imbibé d'eau », « extrêmement humide », non attesté par les sources. Cette hypothèse pourrait recevoir une confirmation par la fréquente

association à la terre du synonymique *marcio* (à partir du milieu du XIV^e siècle, GDLI IX p. 780 n. 4). Or, depuis les premiers témoignages, ce dernier possède toujours des acceptations péjoratives comme dans ce passage de Boccace : « Dice l'autore che essi giacevano sopra il suolo della terra marcio, putrido, fetido e fastidioso, non altrimenti che il porco faccia nel loto ¹⁰³ ». Malgré l'absence de sources autres que les passages du *Trattato degli orti*, il est fort vraisemblable que tous les déterminants qu'on vient d'analyser faisaient partie intégrante du langage agronomique. Ce silence est le signe de leur circulation au sein du basilecte exclusivement et, partant, de leur caractère populaire.

- 88 **Spenta**, néologisme sémantique extrêmement rare, caractérise une terre très riche en humus, contenant une quantité d'eau assez conséquente, mais non pas excessive. Dans tous les cas le taux d'humidité indiqué par cet adjectif devait être bien moins important que celui désigné par le susmentionné *macero* :

Volendo seminarli [le conifere], procaccisi d'essi di tutte le sorte semente buone, e stagionate, e pongasi in buche ripiene di buon terriccio o in luogo grasso di buona terra spenta...

(Si on veut les semer [les conifères], il faut s'en procurer de bonnes graines, bien mûres, et les mettre dans des trous pleins de bon terreau ou dans de la bonne terre grasse et riche en humus) (p. 19)

- 89 Outre que du contexte immédiat le sens de *spenta* peut être déduit indirectement de celui de son contraire, *cotta* (*terra*), « fragmentée par l'action de la chaleur du soleil », attesté depuis le XIV^e siècle¹⁰⁴. Une description de la campagne toscane par Giambattista Giuliani confirme cette interprétation, en plus de définir cet emploi de *spento* comme typiquement régional : « Ha piovuto pochino ; la terra non è ancora spenta ; il sole la brucia, resta zotica del calore, indocile che non regge al lavoro¹⁰⁵ ».

- 90 Le sol le plus adapté au labour, en raison de sa friabilité superficielle qui permet aux instruments aratoires de pénétrer aisément en profondeur, est celui dont les cinquante premiers centimètres sont caractérisés par une texture assez fine. Les particules qui le composent sont assez réduites, généralement grâce au passage

répété de la herse. Dans le *Trattato degli orti* cet état particulier de la terre est défini par les hapax sémantiques **trito et sospeso**¹⁰⁶ :

Desiderano tutti [i tipi di aglio] terreno grasso, dolce e piacevole a lavorarsi, ben trito e sospeso, e più di color bianco, e cavato e smosso ben sotto, e senza letame ; perciocché questo gl'incuoce e riscalda, rendendogli atti a marcirsi.

([Toutes les espèces d'ail] demandent une terre grasse, bien remuée et facile à travailler, bien hersée, plutôt blanche, qu'on aura labourée bien en profondeur et à laquelle on n'aura pas rajouté de fumier. En effet, ce dernier la désagrège en la réchauffant, favorisant ainsi la formation de moisissures.) (p. 29)

91 Ces sémantèmes sont attestés exclusivement chez Soderini (GDLI XIX p. 525 n. 3), qui les emploie également dans sont *Dell'agricoltura e della coltivazione delle viti* :

Bene è ancor cacciar nelle fosse sterpi, ricci di castagne, sarmenti o fascine che mantengono il terreno sollo e sospeso, da potervi meglio abbarbicare¹⁰⁷. (p. 376)

92 Trito, qui veut dire littéralement « broyé », indique peut-être que cette réduction de la granulométrie du terrain n'était pas naturelle mais qu'elle était la conséquence directe d'un hersage répété. Cela est confirmé par la présence de l'adjectif *crivellato* dans le binôme *trito e crivellato* (*infra*), comme pour renforcer cette notion d'intervention humaine dans le processus, mais également par des sémantèmes assez proches et tout aussi répandus dans le domaine agronomique : ainsi *trito* a-t-il le sens de « dissodato », « labouré », chez Paganino Bonafé (XIV^e siècle – GDLI s.v. n. 3) ; la signification attestée chez Soderini pourrait n'être qu'une restriction sémantique à partir de cette dernière acception, liée plus particulièrement à la science des sols¹⁰⁸. Cet emploi devait être propre au basilecte agricole. Il est improbable qu'il s'agisse de créations sémantiques purement « sodériniennes », attitude qui serait en contradiction avec sa faculté d'enregistrement de lexèmes et sémantèmes clairement populaires.

93 Il est remarquable que, dans le même passage, ce même sol léger soit qualifié de **bianco**, « blanc » (terreno [...] bianco), qui constitue

l'énième cas de néologie sémantique. Les terres les plus meubles en surface sont en effet celles caractérisées par une couleur assez claire ou, tout du moins, non foncée. C'est ce genre de teinte qu'il faudrait voir derrière la description de l'horticulteur toscan, plutôt qu'une coloration franchement blanche. Cette dernière en effet désigne plutôt, en pédologie, des horizons argilo-crayeux¹⁰⁹ qui, contrairement à la texture citée chez Soderini, sont très compacts et normalement inadaptés aux cultures¹¹⁰. On est en présence de la première attestation écrite de cet adjectif désignant une certaine composition agro-pédologique d'un sol. Comme dans d'autres cas de figures examinés dans cet article, l'auteur du *Trattato degli orti* s'avère être d'une importance capitale dans le cadre de la pédologie moderne. Son association des couleurs à la texture du sol est probablement la toute première du monde occidental¹¹¹.

94 Au couple adjectival *trito* – *sospeso* du passage ci-dessus fait pendant, comme fait allusion plus haut, ***trito e crivellato*** – ce dernier étant un hapax sémantique – dans lequel l'opération de fragmentation du sol en particules assez fines prend presque la forme d'un climax¹¹² :

[L'amaranto] sementasi a primavera in terreno grasso, *trito e crivellato*.

(On sème [l'amarante] au printemps, dans une terre grasse, réduite en de tout petits morceaux.) (p. 34)

95 Même le fumier (*letame*), l'unique engrais disponible au XVI^e siècle pour augmenter la fertilité des sols et, par conséquent, directement lié à la texture pédologique de ces derniers, est accompagné de plusieurs déterminants qui en spécifient la composition. Dans le passage qui suit, notre horticulteur aborde la question, fondamentale pour les professionnels, de la fermentation des excréments animaux employés pour fumer la terre. Le fumier très fermenté, que Soderini qualifie de ***stagionato***¹¹³ (GDLI XX, p. 40 n. 1) ou ***digestito***¹¹⁴ dans le locus en question, – il s'agit de tas de fumier qui reposaient pendant de longues semaines dans des entrepôts à l'abri du soleil de façon à ce qu'ils produisent une certaine quantité de liquide (*liquame*) – est considéré comme le seul à même d'avoir des effets positifs sur la production, celui n'ayant pas subi des processus de ce genre (***crudo***, « frais », hapax sémantique) étant franchement déconseillé :

Diasi agli orti [il letame] stagionato e digestito bene, perché il crudo non gli gioverà tanto.

(Il faut rajouter à la terre du potager [du fumier] bien fermenté, parce que le fumier trop frais lui sera plutôt nuisible.) (p. 23)

- 96 Ces épithètes techniques, dont on ne connaît pas d'autres attestations « anciennes » en dehors de celle de Soderini, se sont tout de même perpétuées dans la littérature agronomique des siècles suivants, comme on peut en juger par la lecture de quelques-uns des textes les plus célèbres. C'est le cas du *Corso di agricoltura* de Lastri (1801-1803, p. 239) : « Il moro richiede terreno fresco, sciolto e grasso, ovvero ingrassato con sugoso e stagionato letame¹¹⁵ » ; de la traduction de Columelle effectuée par Benedetto del Bene (*Columella volgarizzato*, 1850, p. 36) : « Due letamai ancor vi sieno, l'un in cui porre i concimi freschi e serbargli un anno, e l'altro da cui trarre gli stagionati¹¹⁶ » ; ou encore de Francesco Agostino Gera : « Ma in caso diverso basterà [per coltivare gli ananassi] terra di prato ed unirvi un terzo di letame di vacca bene smaltito e stagionato, et un sesto di terra sabbiosa¹¹⁷ ». (*Nuovo dizionario ragionato di agricoltura*, 1846, vol. 25, p. 205). Cette série de témoignages semble indiquer leur appartenance au langage spécialisé, de l'agriculture. Cela est confirmé par l'article du *Vocabolario di agricoltura* de E. Canevazzi et F. Marconi (1892, s.v.) consacré à l'adjectif stagionato : « *Stagionato* : detto del letame che matura o si lascia a maturare¹¹⁸ » (GDLI XX p. 39, n. 9). Ce dernier est encore bien vivant dans la terminologie horticole contemporaine, à en juger par la recommandation suivante d'une revue bien connue des cultivateurs amateurs : « Il letame ben stagionato è un ottimo fertilizzante per le piante da fiore¹¹⁹ » (*Vita in campagna*, X, fasc. 10, 1993, p. 13).
- 97 L'homogénéité géographique des sources, toutes toscanes, laisse penser à des régionalismes, vraisemblablement populaires.
- 98 Synonyme de stagionato et digestito est l'adjectif **marcio**¹²⁰. Cet attribut, qui désigne une substance « très imbibée d'eau », ou même « pourrie » et « réduite à l'état de bouillie » en raison d'un excès de liquides, indique de toute évidence un type de fumier laissé fermenté pendant un très long laps de temps :

E perciò conviene bene addentro lavorare la terra e ben sotto tritarla dando loro [ai carciofi] assai cenere per suo grassume, e del letame marcio.

(C'est pourquoi il faut labourer la terre bien en profondeur et la réduire en petits morceaux et leur donner [aux artichauts] de la cendre comme engrais et du fumier bien fermenté.) (p. 66) [et passim]

- 99 **Marcito**, participe passé de *marcire* (« pourrir », « moisir »), en représente une variante, attestée dans les passages suivants :

Se occorre seminarle in non troppo gagliardo terreno [le fave], si dia loro letame marcito assai.

(S'il faut les semer [les fèves] sur un terrain pas trop riche, il faut rajouter du fumier très fermenté.) (p. 103)

E trapiantando il porro giovine [...] e rincalzando bene la terra attorno, e tagliandovi appresso ogni volta che ne rimetta le foglie sintantoché non cresca più, non toccando però dove metta il tallo, e gettando tuttaviaché si taglino tra essi del letame marcito.

(Quand on repique des jeunes poireaux [...] il faut bien rechausser la terre tout autour du pied, et couper les feuilles chaque fois qu'ils en rejettent jusqu'à ce qu'ils n'en fassent plus, en faisant bien attention à ne pas toucher la talle, et épandre du fumier bien fermenté.) (p. 220)

- 100 Dans l'un des loci cités ci-dessus Soderini faisait allusion aux bénéfices produits par un fumier bien fermenté (*stagionato*), en lui opposant les effets néfastes de celui rajouté bien frais au sol (*crudo*). Dans un autre passage, notre professionnel emploie un autre adjectif qui semblerait en être, comme on peut en juger sur la base du contexte, un parfait synonyme, *spento*. Il s'agit de l'énième hapax sémantique du *Trattato degli orti* :

Su per il terreno spargere del concime fresco, non spento o marcio in quantità.

(Sur la terre épandre beaucoup de fumier frais, pas trop fermenté et plein de liquide.) (p. 69)

- 101 A l'opposé du type de sol *sospeso*, *trito* et *crivellato* est celui que Soderini examine dans les passages qui suivent. Ce dernier, en raison

de leur forte teneur en eau, doit être quelque peu drainé mais s'avère être, aux yeux du professionnel, une sorte d'ersatz du fumier – aujourd'hui les jardiniers parlent de « terre végétale » – particulièrement utile pour enrichir en substances minérales des champs autrement moins productifs ; ce type de terrain est défini **succhioso, viscoso** ou encore **tenace** :

Nei campi umidi e succhiosi, facciasi il colmo alto nel mezzo, per liberargli del troppo umore. Ed essendo tuttavia asciutti e sabbionosi, non occorre fossi, ma sì bene spesso rifondergli di buon terreno ; e la terra che si ha a portar sopra i campi, dei fossi o d'altri luoghi cavata, si lasci prima a stagionare cinque, o sei mesi, poi si porti sopra i campi, se sia viscosa, tenace e forte e grossa. Ma se sia sabbionosa e risolubile, dolce e leggiera ed asciutta, e che si sfarini dopo breve tempo, vi si potrà condurre [...] Se si incontrerà terreno che bagnandone una zolla leggermente con acqua, e provando con mano se è tenace, o vi s'attenga e resti come pece attaccata alle dita, e gettata a terra non si sparga risolvendosi in minutissime parti, sarà segno manifesto di grassezza.

(Dans les terres humides et modérément imbibées d'eau [tempérées]), il faut faire des billons [renverser la terre de façon à éléver un tas de terre au milieu d'un terrain en pente], pour en évacuer l'excès. Quand les parcelles sont sèches et sablonneuses, les fossés de drainage ne sont pas nécessaires, par contre il faut remettre de la bonne terre, creusée dans des fossés justement ou d'autres lieux similaires, qui aura été laissée fermenter pendant cinq ou six mois. Alors on pourra l'épandre sur les champs, si elle est riche en humus, assez compacte et à grains bien gros. Par contre, si elle est sablonneuse et friable, se désagrégant facilement et dépourvue d'humidité, bref si, en la manipulant avec la main pour tester son degré de compactage, elle y reste bien collée comme de la poix, et si jetée par terre elle ne se désagrège en de très petites particules, cela constituera un signe manifeste de terre bien grasse [riche en substances nutritives].) (p. 21)

È bene ordinare il letamaio dell'orto ove scolino l'acque e vi stagnino, e quivi inviare tutte le brutture a marcirsì, e stagionarsi, e sia in lato ascoso il più che si può al sole e ai venti, o si cuopra con tavole, o doppio paglione perché si mantengano succhiose.

(Il est conseillé d'installer le dépôt de fumier dans la partie du potager où s'accumulent et stagnent les eaux pluviales ; c'est ici qu'il

faut jeter tous les déchets pour qu'ils s'y décomposent, et fermentent bien ; il faut que ce dépôt se trouve dans un endroit le plus possible à l'abri des vents et du soleil, ou bien, faute de mieux, on peut le couvrir avec des planches ou avec de la paille mélangée à du fumier, afin que les déchets gardent un certain degré d'humidité.) (p. 22)

- 102 **Viscoso** et **succhioso** (néologismes sémantiques) indiquent donc tous les deux une terre très riche en humus. Le premier constitue la toute première attestation – et la seule jusqu'au XX^e siècle – de l'un des concepts fondamentaux de la pédologie moderne celui justement de viscosité¹²¹. Quant à *succhioso*, un deuxième témoignage écrit est chez Francesco Fulvio Frugoni : « Quando le piante son velenose, per quanto sia il terreno fertile e succhioso in cui si obbligano, sempre più velenose e più feroci divengono¹²² ». *Succhioso* pourrait représenter un cas de spécialisation technique par rapport à *succoso* qui a le sens de « riche de sève » (un végétal) depuis 1565 (Pietro Andrea Mattioli, GDLI XX p. 487 n. 1) mais il est plus probable de n'y voir qu'une variante du synonymique *sugoso*, dont le sémantème « riche en humus » est connu depuis le début du XV^e siècle (GDLI XX p. 514). Les adjectifs employés par Soderini, d'origine vraisemblablement populaire, ne sont pas seulement le signe d'une curiosité innée chez l'horticulteur de Florence envers tout phénomène naturel, y compris ceux liés à la pédologie au sens strict, mais ils en disent long également sur l'avance des Italiens par rapport à d'autres pays d'Europe de l'époque, dans le domaine de la science des sols comme dans d'autres. Pour s'en convaincre il suffit de songer à la première attestation écrite du déterminant français équivalent, *juteux*, « imbibé d'eau » (un terrain), qui n'est probablement pas bien antérieure au tout début du XX^e siècle s'il est vrai que son emploi métonymique date seulement de 1904¹²³.
- 103 Le dernier élément du trinôme utilisé dans le passage ci-dessus pour décrire cette terre très humide, *tenace*, « visqueuse, collante, qui adhère fortement », parachève le portrait de ce type de terre par l'emploi d'une épithète technique dont les spécialistes se servent encore de nos jours pour désigner une sorte de terreau à la texture très proche de celle de la glaise et qui colle à la main du pédologue qui la manipule pour en évaluer le degré de compacité. La « manipulation¹²⁴ » constitue d'ailleurs encore de nos jours la seule

méthode fiable à laquelle les géologues ont recours pour établir un plan de fondation d'un bâtiment. Comme dans le cas des adjectifs *viscoso* et *succhioso*, *tenace* montre bien les progrès effectués en Italie en cette fin de XVI^e siècle et l'écart existant par rapport à des pays comme la France¹²⁵, pourtant terre d'élection de la pédologie depuis l'Ancien Régime. La convergence lexicale entre le passage du *Trattato degli orti* et une glose technique relative à la notion de « ténacité » dans le manuel de référence des agronomes italiens modernes en matière de pédologie, le *Manuale di agricoltura Hoepli*, met en évidence le savoir-faire acquis dans la Péninsule : « Tenacità : è la resistenza che il terreno offre alla penetrazione degli organi lavoranti ; essa dipende dal grado di coesione delle particelle, dal grado di umidità e dalla tessitura del terreno. Aumento col diminuire del volume delle particelle (per cui è massima nei terreni argillosi e minima in quelli sabbiosi. L'argilla con umidità superiore a 17 % diventa plastica e con più del 20 % è vischiosa e si attacca fortemente agli organi lavoranti » (*Manuale di agricoltura*, A, p. 73).

104 Par rapport aux sols analysés jusqu'ici la granulométrie des terres sableuses ou sablonneuses est totalement différente : les particules qui les composent sont beaucoup plus petites, avec des diamètres compris entre 20 µm et 2 mm. L'adjectif **renistio** et le substantif **renischio** sont chez Soderini les termes définissant ce genre d'horizons pédologiques. Le premier, néologisme sémantique, indique des terrains où le sable ne constituerait pas la seule composante minéralogique, ce dernier se trouvant mélangé à des éléments plus grossiers comme du petit gravier¹²⁶. La référence aux pastèques, qui recherchent ce genre de terre, confirmerait notre interprétation :

Il cocomero desidera terra grassa, umida di buon fondo, ben concimata, né meno ama quella che sia un poco renistia, se vi sia del letame fradicio mesticato.

(Les pastèques demandent une terre grasse, humide et profonde, bien fumée ; mais elle s'accommode également des terres légèrement sablonneuses, si on y mélange du fumier bien fermenté.) (p. 82)

105 L'emploi du même terme par le naturaliste florentin Giovanni Targioni-Tozzetti pourrait faire penser à un régionalisme populaire, comme le GDLI (s.v.) semble également l'indiquer : « La mortella ama molto i terreni renisti di pietra serena¹²⁷ ».

- 106 Quant au néologisme lexical *reniccio*, il semblerait être l'équivalent nominal de l'adjectif *renistìo*, désignant pareillement une terre sablonneuse composée d'un petit pourcentage d'éléments plus grossiers¹²⁸ :

Desiderano le cipolle come gli agli bianco terreno, rosse, leggeri e non forte, renischio grasso di sua natura, e anche ingrassato con artifizio di letame.

(L'oignon et l'ail ont besoin d'une terre blanche ou rouge, légère, pas trop compacte, ou encore de sablon gras ou enrichi grâce à un apport de fumier.) (p. 83)

- 107 *Reniccio* est le résultat de l'ellipse de *terreno* dans le syntagme d'origine (*terreno reniccio*, c'est-à-dire « terrain composé de sable »), dans lequel il aurait été donc un déterminant adjectival (*reniccio* < lat. *arenaceus*). Différemment orthographié ce terme est assez répandu dans les documents littéraires des époques suivantes, dont un bon nombre sont de nature éminemment technique. Ainsi en est-il de Francesco Rondinelli : « *Li seppellivano [i morti] mezzo miglio lontano dal lazzaretto [...] senza mettervi calcina, perché era renistio che si univa insieme, e non vi era pericolo si sentisse punto di malodore*¹²⁹ ». Filippo Baldinucci donne, quant à lui la première définition de ce genre de matériau : « *Renaccio, renischio, renistio : terreno simile alla rena o ripieno di rena*¹³⁰ ». Le fait que la totalité des sources soient d'origine toscane ferait penser, comme dans le cas de *renistìo*, à un régionalisme populaire.

- 108 En bon horticulteur qu'il est, soucieux de conserver la fertilité de ses cultures, Soderini se penche également sur le problème représenté par l'épuisement des sols suite à la mise en terre d'espèces végétales gourmandes en substances nutritives. Ces dernières **usufruttano** ou **spoppano** (« épuisent ») la terre, pour utiliser les mêmes termes que notre auteur. C'est le cas des câpres :

Poi fatti grandi [i capperi] da per loro stessi le [le erbe] spegneranno, usufruttuando e spoppando pur assai il terreno.

(Une fois sortis de terre et bien développés [les câpres] tueront les mauvaises herbes, épuisant en même temps la terre.) (p. 76)

- 109 Ou encore des figuiers :

In su le prode e ne' canti [piantare] i fichi, ma questi tuttavia usufruttano il terreno, e con la loro ombra nuocono agli erbaggi. (Sur le pourtour du jardin ou dans les coins [on peut planter] les figuiers, en sachant que ces derniers épuisent la terre et que leur ombre nuit aux légumes.) (p. 19)

- 110 *Usufruttare* est un hapax sémantique (GDLI XX p. 597 n. 3) alors que *spoppare* est employé également dans le *Trattato della coltivazione toscana della vite e d'alcuni alberi* du florentin Bernardo Davanzati : « E tutti [gli alberi-tutori delle viti] si ponghino discosto dalle viti un piè, e tuttavia secchi, e non mai verdi [...] perche i freschi spoppano il terreno e danneggiano troppo le viti¹³¹ ». Le caractère apparemment régional de *spoppare*¹³², conjugué au fait que les deux verbes en question forment dans le premier passage une sorte de binôme, pourrait faire supposer que l'emploi d'*usufruttare* dans le *Trattato degli orti* est pareillement spécifiquement local.

Conclusion

- 111 Le traité *Degli orti e giardini* constitue un document essentiel pour nos connaissances en matière de jardinage et d'horticulture pendant la Renaissance italienne mais il se révèle d'une importance certaine précisément pour la langue spécialisée qui y est employée. Ou, pour être plus précis, c'est par l'intermédiaire des innombrables innovations lexicales qui caractérisent cette dernière qu'est éclairé tout un pan de l'histoire des techniques du XVI^e siècle en Europe : les néologismes du *Degli orti* donnent de précieuses informations sur la prééminence italienne dans l'art d'aménager jardins et potagers dans le Vieux Continent, même par rapport à la France, pourtant à la pointe des techniques horticoles depuis au moins un siècle et demi. Il suffit de songer au terme *sgorgatoio* (§ 3), parfait témoignage du haut niveau de la science hydraulique de la Péninsule, en avance d'environ deux cents ans sur le français *dégorgeoir*. C'est le cas également de l'emploi des adjectifs de couleur (*bianco*, § 4) pour décrire la composition et la structure des horizons du sol, de certains qualificatifs comme *succhioso* [§ 4], « sol très riche en humus », qui précède de plus de trois siècles le français *juteux, tenace* (§ 4), « sol glaiseux et compact », antérieur de deux siècles par rapport au français *tenace*, ou encore de certains phytonymes

vernaculaires (*semprevivo arborescente* § 2.10) derrière lesquels il n'est pas impossible qu'il faille voir les premiers documents concernant l'introduction d'espèces végétales plus ou moins exotiques en Europe occidentale. Certaines nomenclatures vulgaires de végétaux (*Erba del sole*, § 2.6, *Passavelluto*, § 2.8) attestent au contraire l'excellence des jardiniers français dans ce domaine et une certaine influence sur leurs collègues italiens. Dans tous les cas, ces mots sont la preuve de liens culturels directs et durables et d'intenses échanges de savoirs entre scientifiques et techniciens des deux côtés des Alpes.

- 112 L'aspect le plus marquant du technolecte tel qu'il se dévoile à l'analyse du linguiste est son extraordinaire adhérence à la langue parlée dans la campagne toscane. Plus des deux tiers des termes examinés semblent bien provenir d'un fond lexical rustique qui doit bien remonter, dans la plupart des cas, au Moyen âge. Cela découle aisément d'une lecture même rapide non seulement de la liste de légumes du potager dont une courte liste a été dressée dans la deuxième section de cette étude mais aussi des vocables faisant partie d'autres catégories thématiques beaucoup plus spécifiques : c'est le cas de l'étude des composantes de la terre cultivable (pédologie) ou encore de la minutie et la précision terminologique presque modernes affichées dans la description des différentes parties des végétaux (physiologie végétale). Là aussi on entend très distinctement la voix du peuple du *contado* : c'est le cas de l'adjectif *occhiuto*, qui, en plus de son extrême technicité – il désigne le concept, très pointu en botanique, du verticille de la fleur – ne manque pas d'une certaine poésie, celle des rustres qui nomment ce qu'ils voient dans les prés lors d'un rare moment d'*otium* en l'affublant d'une épithète provenant du monde des humains. Les nombreux noms vernaculaires de plantes rappelant un œil (*occhio*) en représentent un témoignage irréfragable. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si tant d'écrivains célèbres ont redécouvert cette métaphore à l'époque moderne et contemporaine. On peut répéter les mêmes observations pour un autre adjectif relatif à la physiologie des plantes tel que *pannichiuto*. Cet attribut, encore utilisé en botanique, et dont la forme *panicolato* doit remonter au moins au XIV^e siècle, semble bien être puisé lui aussi à l'univers lexical des gens des campagnes. Or ces attributs sont encore bien vivants dans le technolecte botanique actuel. Encore plus significative est

l'abondance de termes populaires qui font aujourd'hui partie intégrante du jargon des pédologues comme *tenace* ou *viscoso*. Une conclusion s'impose d'elle-même : un pont a été bel et bien jeté entre un savoir populaire et la science contemporaine, et ce fil rouge qui permet ces interconnexions lexicales c'est l'œuvre de Giovanvettorio Soderini. Ce dernier agit en tant que catalyseur et c'est probablement grâce à l'influence exercée par les écrits de cet horticulteur de Florence et à la reconnaissance qu'on lui accordait que les professionnels des âges suivants ont continué d'employer la même terminologie. Les sources citées dans les paragraphes consacrés à chaque lexème le montrent bien. C'est sûrement le legs le plus important que l'auteur du traité *Degli orti e giardini* ait laissé à la postérité. La terminologie italienne moderne des sciences de la vie et de la terre lui est entièrement redevable. Son œuvre que nous avons présentée ici est non seulement un texte fondateur de la science horticole moderne et de son vocabulaire mais elle permet également de regarder de près les principaux mécanismes qui président à la formation de n'importe quelle langue spécialisée¹³³.

113 Des technolectes, y compris de ceux perfectionnés à l'époque contemporaine, la terminologie forgée par Soderini, possède, comme nous l'avons dit plus haut, la caractéristique essentielle qui est celle de la biunivocité lexicale et, partant, de la précision qui seule permet une description du monde de la Nature ne laissant aucune place à l'incertitude et au doute. C'est probablement l'une des raisons qui expliquent la fortune des néologismes du *Degli orti* jusqu'au XIX^e ou même au XX^e siècle : qu'on pense, pour s'en convaincre, à des technicismes tels que *pane (di terra)*, *trapiantare* (§ 3) ou encore, dans le domaine de la pédologie, à *stagionato* (§ 4), désignant un fumier qui a reposé très longtemps, et *succhioso* (§ 4), indiquant une terre riche en humus, tous repris par les agronomes des siècles suivants.

114 Une dernière chose est à remarquer : le même processus de captation et conservation du patrimoine lexical des Anciens est observable dans d'autres textes scientifiques de divulgation. Ces travaux ont trait à des domaines différents et ont été rédigés à d'autres époques mais leurs auteurs se sont montrés tous également attentifs aux compétences pratiques de leurs prédecesseurs et tous ont su fixer sur la page écrite un savoir oral ancestral et la langue qui l'exprimait. Cela est vrai des traductions italiennes

de l'*Opus agriculturae* de Palladius aux XIV^e et XV^e siècles¹³⁴ comme de la production du zoologiste et médecin Francesco Redi¹³⁵ (1626-1697). Ces convergences lexicales chez des auteurs si éloignés entre eux dans le temps et aux intérêts si divers permettent d'établir une méthode commune à l'œuvre dans la difficile tâche qui est celle de la vulgarisation de la science. Cela nous incite également à revaloriser les apports culturels des plus humbles aux connaissances des plus érudits.

ANTONINI Annibale, 1762, *Dictionnaire françois, latin et italien, contenant un abregé du dictionnaire de la Crusca et tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les meilleurs Lexicographes, etymologistes et glossaires, qui ont paru en différentes langues*, T. II, Lyon : les frères Duplain.

ATTLEE Helena, 2006, *Italian Gardens. A Cultural History*, Londres : F. Lincoln.

BACCHI DELLA LEGA Alberto, 1903, *Opere di Giovan Vittorio Soderini. Il Trattato della cultura degli orti e giardini*, Bologne : Romagnoli Dell'Acqua.

BAIZE Denis & **JABIOL** Bernard, 2011, *Guide pour la description des sols*, Versailles : Quae.

BALDINUCCI Filippo, 1681, *Vocabolario toscano dell'arte del disegno*, Florence : Santi Franchi.

BARTOLINI Luigi, 1964, *Poesie*, 1911-1963, Padoue : Rebellato.

BECCARIA Gianluigi, 1995, *I nomi del mondo*, Turin : Einaudi.

BIANCASTELLA Antonino, **UBRIZSY SAVOIA** Andrea & **TOSI** Alessandro, 2003, *L'erbario di Ulisse Aldrovandi : natura, arte e scienza in un tesoro del Rinascimento*, Milan : Motta.

BIANCO Francesco, 2004, « Botanica e zoologia », in **GROSSMANN** Maria & **RAINER** Franz (éds.), *La formazione delle parole in italiano*, Tübingen : Niemeyer, 591-597.

BÖHM Cestmir, 1992, *Encyclopédie du jardinier*, Paris : Grund.

BOULAINE Jean, 1988, *Histoire des pédologues et de la science des sols*, Versailles : Quae.

BROCHANT DE VILLERS Alexandre, **BROGNIART** Alexandre, 1817, *Dictionnaire des sciences naturelles*, Paris- Strasbourg : F.G. Levraux- Le Normant.

CAMPETELLA Moreno, 2016a, « I neologismi tecnici dell'*Opus agriculturae* di Palladio : l'influenza della terminologia agronomica latina sui derivati romanzo », *Lingue antiche e moderne*, n° 5, 85-118.

CAMPETELLA Moreno, 2016b, « La nomenclature et le technolecte vernaculaires dans les traités de zoologie de Francesco Redi (1626-1697) », HAL-SHS : <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-01416921>

CAMPETELLA Moreno, 2016c, « Les traductions de l'Opus agriculturae de Rutilius Aemilianus Palladius et la création de néologismes », in DE LEEMANS Pieter & GOYENS Michèle (éds.), *Translation and Authority – Authorities in Translation*, Turnhout : Brepols, 171-190.

CANEVAZZI Eugenio - **MARCONI** Francesco, 1892, *Vocabolario di agricoltura*, Rocca San Casciano : Cappelli.

CAPITANI Jean-Paul (éd.), 1996, *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris : Actes Sud.

CLARICI Bartolomeo, 1726, *Istoria e coltura delle piante che son pe 'l fiore più ragguardevoli e più distinte per ornare un giardino*, Venise : Andrea Poletti.

CORTELAZZO Mario & **MARCATO** Carla, 1998, *I dialetti italiani. Dizionario etimologico*, Turin : UTET.

D'ALBERTI DI VILLANUOVA Francesco, 1811, *Grande dizionario italiano-francese composto sui dizionari dell'Accademia di Francia e della Crusca ed arricchito di tutti i termini proprii delle scienze e delle arti. Terza edizione italiana*, Bassano : Giuseppe Remondini.

DARDANO Maurizio, 1993-1994, « I linguaggi scientifici », in **SERIANNI** Luca & **TRIFONE** Pietro (éds.), *Storia della lingua italiana*, 3 vol., Turin : Einaudi.

DARDANO Maurizio, 2004, « Introduzione alla formazione delle parole nelle terminologie », in **GROSSMANN** Maria & **RAINER** Franz (éds.), *La formazione delle parole in italiano*, Tübingen : Niemeyer, 575-580.

DAVANZATI Bernardo, 1600, *De la coltivazione toscana delle viti e d'alcuni arbori*, Florence : Giunti.

DEL BENE Benedetto, 1808, *L'agricoltura di Columella volgarizzata*, Verone : Giovanni Gambaretti.

DIONISOTTI Carlo, 1967a, « Tradizione classica e volgarizzamenti », in **DIONISOTTI** Carlo, *Geografia e storia della letteratura italiana*, Turin : Einaudi, 125-178.

DIONISOTTI Carlo, 1967b, « La letteratura italiana nell'età del Concilio di Trento », in **DIONISOTTI** Carlo, *Geografia e storia della letteratura italiana*, Turin : Einaudi, 227-254.

ESTIENNE Charles, 1536, *De re hortensi libellus, vulgaria herbarum, florum, ac fruticum, qui in hortis conseri solent nomina latinis vocibus efferre docens ex probatis authoribus*, Parisiis : Ex Officina Roberti Stephani.

ETTY Thomas & **HARRISON** Lorraine, 2016, *Plantes anciennes*, Chamalières : Artémis.

FORMENTIN Vittorio, 1994, « Dal volgare toscano all'italiano », in **MALATO** Enrico (éd.), *Storia della letteratura italiana*, IV, *Il primo Cinquecento*, Rome : Salerno, 177-250.

- FROSINI** Giovanna, 2014, « Volgarizzamenti », in **ANTONELLI** Giuseppe et al., *Storia dell’italiano scritto*, II, *Prosa letteraria*, Rome : Carocci, 17-72.
- GHERARDINI** Giovanni, 1853, *Supplemento a’ vocabolari italiani*, vol. 2, Milan : Giuseppe Bernardoni.
- GILLE** Bertrand, 1964, *Les ingénieurs de la Renaissance*, Paris : Hermann.
- GIMORRI** Adriano (éd.), 1924, *Raimondo Montecuccoli. I viaggi*, Modène.
- GIOVANARDI** Claudio, 2006, « Storia dei linguaggi tecnici e scientifici nella Romania : italiano », in **GERHARD** Ernst et al. (éds.), *Romanischen Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin-New-York : De Gruyter, II, t. 2, 2197-2211.
- GUILIANI** Giambattista, 1880, *Delizie del parlare toscano*, Florence : Successori Le Monnier.
- GRENDLER** Paul Frederick, 1993, « Form and function in Italian Renaissance Popular Books », *Renaissance Quarterly*, n. 46, 451-485.
- GRENDLER** Paul Frederick, 1995, *Books and Schools in the Italian Renaissance*, Aldershot : Variorum.
- GUALDO** Riccardo & **TELVE** Stefano, 2011, *Linguaggi specialistici dell’italiano*, Rome : Carocci.
- GUERRI** Domenico (éd.), 1918, *Giovanni Boccaccio, Commento alla Divina Commedia e altri scritti intorno a Dante*, Bari : Laterza.
- LASTRI** Marco, 1801-1803, *Corso di agricoltura*, Florence : Stamperia del Giglio.
- LAURO** Pietro, 1545, *Di Carlo Stephano le herbe, fiori, stirpi che si piantano ne gli horti, con le voci più propie et accommodate*, In *Vinegia* : Appresso Vincenzo Valgrisi.
- LAZZARO** Claudia, 1990, *The Italian Renaissance Garden. From the Conventions of Planting, Design, and Ornament to the Grand Gardens of Sixteenth-Century central Italy*, New Haven-Londres : Yale University Press.
- LE ROY LADURIE** Emmanuel, 1983, *Histoire du climat depuis l’an mil*. vol. II, Paris : Flammarion.
- LERAT** Pierre, 1995, *Les langues spécialisées*, Paris : PUF.
- LIBRANDI** Rita, 2003, « Il lettore di testi scientifici in volgare », in **BOITANI** Piero, **MANCINI** Mario & **VARVARO** Alberto, *Lo spazio letterario del medioevo*. 2. *Il medioevo volgare*, vol. III. *La ricezione del testo*, Rome : Salerno, 125-154.
- LINDLEY** John, 1830, *The Elements of Botany, with Glossary of technical Terms*, Londres : Bradbury and Evans.
- LOZET** Jean & **MATHIEU** Clément, 1998, *Dictionnaire de Science du sol*, Paris : Tec Doc.
- LUCCHESI** Laura & **BERTOCCI** Stefano, 1984, *Villa Il Giardino. Una dimora signorile nella campagna di San Salvi*, Florence : Salimbeni.

- MAGALOTTI** Lorenzo, 1779, *Operette varie*, Venise : Pizzolato.
- MAMMINO** Liliana, 1995, *Il linguaggio e la scienza. Guida alla precisione del linguaggio*, Turin : SEI.
- MANDRESSI** Rafael, 2016, « Images et savoirs », in **HILAIRE-PÉREZ** Liliane, **SIMON** Fabien & **THÉBAUD-SORGER** Marie, *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XV^e-XVIII^e siècles*, Rennes : PUR, 303-309.
- MARAZZINI** Claudio, 1993, *Storia della lingua italiana. Il secondo Cinquecento e il Seicento*, Bologne : Il Mulino.
- MARTINI** Ferdinando (éd.), 1932-1956, *Giuseppe Giusti. Epistolario*, Florence : Le Monnier.
- MASSON** Georgina, 1961, *Italian Gardens*, Londres : Thames and Hudson.
- MATTIOLI** Pietro Andrea, 1563, *I Discorsi di M. Pietro Andrea Mattioli Sanese ne i sei libri di Pedacio Dioscoride Anazarbeo Della materia medicinale*, Venise : Vincenzo Valgrisi.
- MENDES FERRÃO** José E., 2015, *Le voyage des plantes et les grandes découvertes*, Paris : Chandeigne.
- NEVEU** Hugues, 1975, « Déclin et reprise : la fluctuation biséculaire. 1340-1560 », in **DUBY** Gorges & **WALLON** Armand (éds.), *Histoire de la France rurale. 2. L'âge classique des paysans : de 1340 à 1789*, Paris : Seuil, 7-156.
- PATRIARCHI** Gasparo, 1796, *Vocabolario veneziano e padovano, co' termine e modi corrispondenti toscani*, Padoue : Stamperia Conzatti.
- PIZZETTI** Ippolito, 1998, *Fiori e giardino*, Milan : Garzanti.
- REDI** Francesco, 1825, *Lettere*, Florence : Stamperia Magheri.
- RICHARDSON** Brian, 1994, *Print Culture in Renaissance Italy. The Editor and the Vernacular Text. 1470-1600*, Cambridge : Cambridge University Press.
- RONDINELLI** Francesco, 1634, *Relazione del contagio di Firenze l'anno 1630 e 1633*, Florence : Giovan Battista Landini.
- SALTINI** Antonio, 1984, *Storia delle scienze agrarie, dalle origini al Rinascimento*, Bologne : Edagricole.
- SANTI** Giorgio, 1795, *Viaggi per la Toscana*, vol. I, *Viaggio al Monte Amiata*, Pise : Ranieri Prospieri.
- SAVARESE** Nino, 1943, *Cose d'Italia*, Milan : Tumminelli.
- SERIANNI** Luca, 1993, « La prosa », in **SERIANNI** Luca & **TRIFONE** Pietro (éds.), *Storia della lingua italiana, I, I luoghi della codificazione*, Turin : Einaudi, 451-524.
- SERIANNI** Luca, 2003, *Italiani scritti*, Bologne : Il Mulino, 2003.

SIMON Fabien, 2016, « Quelle est la langue de la science : dire efficacement la “vérité” scientifique », in **HILAIRE-PÉREZ** Liliane, **SIMON** Fabien, **THÉBAUD-SORGER** Marie, *L’Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XV^e-XVIII^e siècles*, Rennes : PUR, 257-267.

STEARN William Thomas, 1966, *Botanical Latin*, Londres : Nelson.

TARGIONI-TOZZETTI Giovanni, 1759, *Ragionamenti del Dottor Giovanni Targioni-Tozzetti sull’agricoltura toscana*, Lucques : Stamperia Jacopo Giusti.

TARGIONI-TOZZETTI Giovanni, 1779, *Relazioni di viaggi fatti in diverse parti della Toscana*, Florence : Gaetano Cambiagi.

TARGIONI-TOZZETTI Ottaviano, 1802, *Istituzioni botaniche*, vol. I, Florence : Stamperia Reale.

TARGIONI-TOZZETTI Ottaviano, 1809, *Dizionario botanico*, Florence : Guglielmo Piatti.

TESAURO Emanuele, 1669, *Il cannocchiale aristotelico*, Venise : Paolo Baglioni (1^{re} éd. 1654).

THÉBAUD-SORGER Marie, 2016, « Les publics des sciences et des techniques : médiations / réceptions », in **HILAIRE-PÉREZ** Liliane, **SIMON** Fabien & **THÉBAUD-SORGER** Marie, *L’Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XV^e-XVIII^e siècles*, Rennes : PUR, 333-353.

TOUSSAINT-SAMAT Maguelonne, 1987, *Histoire naturelle et morale de la nourriture*, Paris : Bordas.

TRIFONE Pietro, 1993, « La lingua e la stampa nel Cinquecento », in **SERIANNI** Luca & **TRIFONE** Pietro (éds.), *Storia della lingua italiana*, I, *I luoghi della codificazione*, Turin : Einaudi, 425-450.

TRINCI Cosimo, 1733, *L’agricoltore sperimentato*, Lucques : Marescandoli.

TROVATO Paolo, 1994, *Storia della lingua italiana. Il primo Cinquecento*, Bologne : Il Mulino.

UBRIZSY-SAVOIA Andrea, 2000, « Naturalistes », in **KUSHNER** Eva (éd.), *L’époque de la Renaissance (1400-1600)*, III, *Maturations et mutations (1520-1560)*, Amsterdam-Philadelphie : J. Benjamins, 434-459.

UBRIZSY-SAVOIA Andrea, 2000b, « La littérature des pratiques agraires », in **KLANICZAY** Tibor, **KUSHNER** Eva & **CHAVY** Paul (éds.), *L’époque de la Renaissance (1400-1600)*, IV, *Crises et essors nouveaux (1560-1610)*, Amsterdam-Philadelphie : J. Benjamins, 375-386.

ZACCARIA Raffaella, 1987, « Bernardo Davanzati », in **ROMANELLI** Raffaele (éd.), *Dizionario Biografico degli Italiani*, Roma, Istituto dell’Enciclopedia Italiana : www.treccani.it/enciclopedia/bernardo-davanzati_%28Dizionario

ABRÉVIATIONS

DL = DUBOIS Jean [et al.], 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

FEW = WARTBURG (Von) Walter, 1928-1966, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn-Leipzig-Berlin : F. Klopp.

GDLI = BATTAGLIA Salvatore, 1961-2000, *Grande Dizionario della lingua italiana*, Turin : UTET.

Huguet = HUGUET Edmond, 1928-1967, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Honoré Champion.

Larousse des plantes = MIOULANE Patrick, 2008, *Le Grand Larousse des 15 000 plantes et fleurs du jardin*, Paris : Larousse.

Manuale di agricoltura = HOEPLI Ulrico, 1997, *Manuale di agricoltura. Climatologia, ambiente, agronomia, botanica, coltivazioni, ingegneria agraria*, Milan : Hoepli.

TLFi = Version informatisée de IMBS Paul & QUÉMADA Bernard, 1971-1994, *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, Paris : Editions du CNRS.

TLIO = Beltrami Pietro & Leonardi Lino, 1997-2018, *Tesoro della Lingua Italiana delle Origini*, Rome : Opera del Vocabolario Italiano, CNR (Dictionnaire informatisé consultable en ligne).

PHOTOS ET REPRODUCTIONS



Fig. 1 Sistema della colmata toscana (reproduction de 1828)

Source : *Sulle colmate di monte*, Cosimo Ridolfi

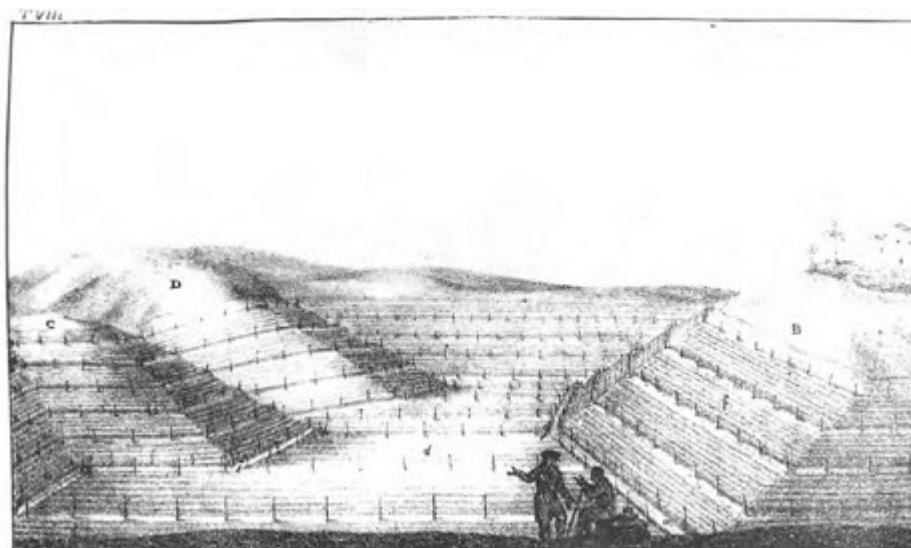


Fig. 2 Sistema della colmata toscana (reproduction de 1828) Sistema della “colmata”

1 Son expérience dans l'art des jardins devait dater de l'époque précédent son exil, s'il est vrai, comme l'indique Giuseppe Sarchiani, éditeur du texte de 1814, sur la base de l'analyse des *Libri dell'Ufizio delle decime*, que Giovan Vittorio Soderini possédait dans le territoire (*contado*) à proximité immédiate de Florence, près de Porta alla Croce, une « casa signorile, o Villa

con giardino » (p. VII). Cette villa périurbaine était encore la propriété de son fils, Pier Tommaso en 1594. Sur cette propriété voir Lucchesi – Bertocci [1984] ; Lazzaro [1990 : 26].

2 C'est en tout cas ce qui découle de la lecture des premières feuilles des volumes manuscrits.

3 Il s'agit du *Trattato d'agricoltura* (Firenze, Stamperia del Giglio, 1811, in-4°), *Della cultura degli orti e giardini*, du *Trattato degli arbori* (Firenze, Stamperia del Giglio, 1817, in-4°).

4 Bacchi Della Lega, 1903 : IX-X.

5 *Scriptus post annum 1588, in Villa Cedria, scriptus ubi Tomus I (f° 4r).* Cette indication manuscrite date du début du XIX^e siècle.

6 *Della cultura degli orti e giardini*, Firenze, Stamperia del Giglio, 1814, in-4°. C'est cette édition qui, par commodité, a été utilisée pour cette contribution, étant donné qu'aucun écart par rapport à l'édition la plus moderne, celle contenue dans Bacchi Della Lega 1903, n'a été constaté.

7 L'édition du *Trattato della coltivazione delle viti*, parue chez Giunti en 1600 est accompagnée du *Della coltivazione delle viti e di alcuni arbori* de Bernardo Davanzati, rédigé vers 1581. On ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'une stratégie commerciale mise en place par le célèbre éditeur florentin pour doper les ventes de l'œuvre de Soderini fraîchement terminée ; mais il est tout aussi vraisemblable que la science de ce dernier en matière d'horticulture était déjà assez réputée pour qu'un texte sorti vingt ans plus tôt puisse bénéficier de la publicité de sa *summa* sur l'aménagement du potager et du jardin. Sur la notoriété de Soderini et sur son importance comme source pour l'histoire des jardins, voir Lazzaro [1990 : 5].

8 Ubrizsy-Savoia [2000 : 454-455] ; Ubrizsy-Savoia [2000b : 375-379].

9 Toussaint-Samat [1987 : 447-449].

10 Au sujet de cette mode « champêtre » au sein de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie italienne de la seconde moitié du XVI^e siècle, voir Saltini [1984 : 285-293]. A partir des années 1540 les *vigne* (vignobles) étaient devenues un élément incontournable pour tous les maîtres d'œuvre à qui on confiait le dessin d'une villa extra-urbaine. Sur la Nature et la campagne artificielles mises en place dans les villas de la Renaissance italienne voir Lazzaro [1990 : 8-19, 109-130].

11 Pourtant la période qui s'ouvre au début des années 1540 est bien celle qui a connu quelques-uns des hivers les plus rudes de l'époque qui a

précédé le « petit âge glaciaire » du XIX^e siècle. Ces catastrophes climatiques durent durement toucher toutes les récoltes, même dans le Sud de l'Europe (Le Roy Ladurie [1983 : 12-13])

12 Formentin [1994 : 182, 204-207] ; Dionisotti [1967b : 242-243].

13 Parmi celles-ci les *volgarizzamenti* de textes de l'Antiquité constituent des pièces maîtresses. A ce sujet Dionisotti [1967 : 125-168] ; Marazzini [1993 : 29-41] ; Formentin [1994 : 182, 204-207] ; Frosini [2014]. En Toscane, la langue de Dante commence à concurrencer sérieusement celle de Cicéron, même dans le *Studium* de Florence, dès le début du siècle même si la première chaire de *lettore di favella toscana* est créée seulement en 1588 par Ferdinand I^{er}.

14 Trovato [1994 : 149-160] ; Formentin [1994 : 182].

15 Exemplaires, de ce point de vue, sont les traductions italiennes des œuvres en latin de Charles Estienne (1504-1564), le *Seminarium seu plantarium* et le *De re hortensi libellus* (1536), par Pietro Lauro (*Seminario et Delle herbe*, 1545). Sur l'élargissement du public des lecteurs dans l'Italie du XVI^e siècle voir Grendler [1993 : 453-454] ; Grendler [1995] ; Richardson [1994 : 90-108] ; Librandi [2003] ; Thébaud-Sorger [2016]. Sur la victoire définitive de l'italien sur le latin à partir du milieu du XVI^e siècle voir Trifone [1993 : 431-437] ; Serianni [1993 : 496-504] ; Simon [2016].

16 Le terme « lexème » constitue dans cet article un synonyme de « mot ».

17 Le poids de l'héritage des grands théoriciens italiens de l'art des jardins devait tout de même être fort s'il est vrai que Soderini se serait inspiré du traité d'architecture de Leon Battista Alberti (achevé en 1452) pour la conception des carrés de plantations dont il est question dans le *Trattato degli orti* (Lazzaro [1990 : 2]) ; il y aurait également emprunté une bonne partie de sa terminologie spécialisée (Lazzaro [1990 : 45]).

18 Dans un tiers des cas de figure analysés le passage du *Trattato degli orti* constitue la seule attestation d'un certain technicisme, qui devait pourtant être très répandu à la campagne, ce qui inciterait à nous interroger sur le concept même de hapax.

19 Gille [1964 : 188-189].

20 DL s.v. *nomenclature*. Pour le concept de précision et biunivocité dans les technolectes italiens voir Mammino [1995]. Pour Simon [2016 : 259] la langue vernaculaire est véritablement la seule à même d'exprimer les

concepts scientifiques et de décrire les phénomènes naturels avec la plus grande concision et précision.

21 Mandressi [2016].

22 Au sujet de la « renaissance » botanique de la première moitié du XVI^e siècle voir Ubrizsy-Savoia [2000 : 438-450].

23 Sur les jardins botaniques italiens de la Renaissance voir Attlee [2006 : 41-49] ; Ubrizsy-Savoia [2000 : 443-446].

24 Ubrizsy-Savoia [2000b : 340-343].

25 Dans cet article, nous utilisons le terme « déterminant » pour désigner toute partie de la phrase accompagnant le nom qui en précise la nature. Il est, dans la quasi-totalité des cas, un synonyme d'« adjectif qualificatif ».

26 Toutes les traductions vers le français de cet article sont de l'auteur. Pour des raisons liées à la quantité considérable de sources citées, seuls ont été traduits les passages dont la complexité aurait pu poser des problèmes de compréhension ainsi que tous ceux qui paraissent dans le texte.

27 Pour ce qui est du substantif *ovato*, une occurrence de ce sens primaire se retrouve dans l'oeuvre, à peu près contemporain du *Trattato degli orti*, de Giovan Paolo Lomazzo (GDLI XII p. 296 n. 7), où il désigne une fenêtre elliptique ou un ove.

28 Cristoforo Landino emploie déjà *ovale* dans un contexte botanique mais seulement pour caractériser le fruit du sorbier, non pas en faisant référence à des feuilles : « Le sorbe sono di quattro forme : alcune sono tonde come mele, alcune sono aguzze come père ; alcune hanno forma ovale » (*Historia Naturale di C. Plinio secondo di latino in volgare tradotta*, Venise, 1534, p. 316. 1^{ère} édition : 1476).

29 « Le foglie del tabacco sono lunghe, ovate » (« Les feuilles du tabac sont longues, ovales », Gimorri [1924 : 405]). Chez Giorgio Santi (*Viaggi per la Toscana*, 1795, p. 146) *ovato* désigne, non pas les feuilles d'un végétal mais des sortes d'écailles dont le botaniste amateur croit voir revêtu le tronc du *monotropa hypopithys*, plante parasite du châtaignier : « Il fusto non ha le foglie ma, in quella vece, squame ovato-deltoidee succiliante » (« Le tronc ne possède pas de feuilles mais, à leur place des écailles ovales, en forme de delta et dotées, dans sa partie supérieure, d'une sorte de cils »).

30 *Istituzioni botaniche*, vol. I (Florence, 1813), p. 78.

31 « La feuille qu'on qualifie d'*ovata* peut afficher une forme ovale ou elliptique, mais, par rapport à ces dernières, les deux extrémités sont plus

étroites [= pointues] et symétriques » (*Istituzioni botaniche*, Florence, 1802, vol. I p. 78). Dans les écrits d'autres auteurs modernes l'acception de l'adjectif pourrait ne pas être celle, technique indiquée par Targioni-Tozzetti. Voir par exemple Luigi Bartolini [1964 : 97] : « Ovali foglie d'acacia ». Sur *ovato* désignant le profil particulier d'une feuille, voir Stearn [1966 : 475] et Lindley [1830 : 109]. La distinction entre *ovale* et *ovato* n'est plus observée dans la moderne terminologie botanique italienne.

32 Cf. fr. *arborescent*, attesté pour la première fois chez Pierre Belon (1553 – « *Le tithymale arborescent* », cité dans TLFi s.v. *arborescent*).

33 Voir Stearn [1966 : 387].

34 « Parsemé de taches naturelles de forme vaguement ronde » (GDLI XI p. 777 n. 3). Ce dernier semble avoir été également le seul sémantème attesté dans un contexte botanique en français : *oeillé*, *oeilleté*, *ocellé*, « parsemé de tâches rondes, ayant l'aspect d'un œil » (par ex. la roue du paon), depuis 1230 (FEW VII, p. 313a).

35 « [...] occhiuto in mezzo, di notabilissima bellezza [...] ed i pezzi della croce ch'egli fa in quinto sono equidistanti di lunghezza » (« [...] au centre [de la fleur] il y a un élément circulaire, d'une beauté remarquable [...] et les cinq membres qui l'entourent, semblables au cinq bras d'une sorte de croix ont tous la même longueur », *Istituzioni botaniche*, Florence, 1813, II p. 63).

36 Pour d'autres témoignages, non datés ou datant du début du XIX^e siècle, voir GDLI XI, p. 768-769 et Beccaria [1995 : 276-278].

37 « Ô toi, ma petite fleur jolie, qui ouvre sur les flancs rocheux des montagnes, ou le long des ruisseaux ton petit œil turquoise » (*Le poesie*, Turin, 1922, p. 1014, cité dans GDLI XI p. 766 n. 7). Cf. Antonio Fogazzaro : « Il popolo delle passiflore, dei gelsomini, delle altre piante arrampicate a' muri, guardava dall'alto, con mille occhi » (« Le peuple des fleurs de la passion, des jasmins et des autres plantes nous fixait du regard, du haut des murs auxquels il grimpait, avec leurs innombrables yeux », *Malombra*, 1881, cité dans GDLI, *ibid.*) ; Giovanni Papini : « Stringeva nel piccolo roseo pugno una margherita dall'occhio di zolfo » (« Il serrait dans sa petite main rose fermée une marguerite à l'œil couleur du soufre », *Il tragico quotidiano*, 1906, cit. dans GDLI, *ibid.*).

38 « C'était une vraie forêt de tournesols : ils étaient endormis, les têtes bien repliées, les longues tiges velues recourbées vers le bas. Leurs grands yeux, noirs et sphériques, entourées de longs cils jaunes, étaient sur le point

de se refermer, alourdis par le sommeil » (*La pelle*, 1949, cité dans GDLI, *ibid.*).

39 « Il pannocchiuto e immortale amaranto » (*Panegirici*, vol. I, p. 83, cité dans GDLI XII, p. 494).

40 « Parmi les nombreuses espèces [d'amarante] qu'on trouve de nos jours, plus ou moins quarante, il n'y en a qu'une quinzaine qu'on peut cultiver dans les jardins : il s'agit de celui qu'on appelle *cristallo*, d'une splendide teinte rouge, le pourpre, une autre variété qui tire également sur le pourpre, une autre d'un rouge assez foncé, une autre encore d'une couleur rappelant l'argent, une espèce d'une taille remarquable aux fleurs vermeilles paniculées, le *cramoisi* » (*Istoria e coltura delle piante che son pe 'l fiore più ragguardevoli e più distinte per ornare un giardino*, Venise, 1726, p. 734, cité par GDLI XII p. 481).

41 L'emploi intransitif du verbe (« bourgeonner ») est connu seulement par le biais d'un passage du *Corso d'agricoltura* (vol. IV, p. 48, 1801-1803) de Marco Lastri : « Il sesamo [...] è una pianta erbacea, che manda un caule diviso in più steli » (« Le sésame [...] est une plante herbacée dont la tige est divisée en plusieurs rameux [= dont la tige, l'inflorescence est composée] »).

42 Neveu [1975 : 203].

43 Pour le passage de référence voir *infra* § 2.7.

44 Voir par exemple l'extraordinaire liste d'espèces végétales dressée par Agostino del Riccio dans son *Giardino di un re* (1598). A ce sujet voir Attlee [2006 : 117].

45 Etty -Harrison [2016 : 73-75].

46 Lazzaro [1990 : 325].

47 *Discurso de las cosas aromaticas*, cité par Mendes Ferrão [2015 : 197].

48 Mendes Ferrão [2015 : 197].

49 A partir de la péninsule ibérique, où il débarque à la fin des années 1570 (Mendes Ferrão [2015 : 197]), le tournesol, pourrait avoir atteint l'Italie et la France à peu près simultanément.

50 Capitani [1996 : 888]. Cette publication moderne a été réalisée sur l'édition de 1620 du *Théâtre d'agriculture*.

51 Martini [1932-1956 : 92].

52 *Corso di agricoltura*, Florence, 1801-1803, vol. II, p. 17.

53 Toussaint-Samat [1987 : 45].

54 C'est sous cette même forme qu'on le retrouve chez Clément Marot : « Passeveloux, marguerites, lys et œillets » (*Temple de Cupido*, 1532, cité par Huguet V, p. 672). Plusieurs passages dans l'œuvre d'Olivier de Serres rappellent également la large diffusion de l'amarante dans les jardins français de la renaissance et de l'âge baroque : « Voici une fleur qui ne sent du tout rien non plus que les précédentes, c'est le passe-velours, dont la seule beauté, avec raison, le faict loger au jardin en lieu apparent. Elle est fort belle à voir, faict en pyramide, de couleur incarnat esclatant : et qui plus est, séchée, ne descheoit que bien peu de son lustre. Qualité qui a faict ceste plante estre par d'aucuns appelée, passe-velours immortelle [...] Passe-velours branchu : c'est une autre sorte de passe-velours, s'eslargissant en brancheage ; dont il porte l'épithète de branchu : au contraire du précédent, qui s'en monte droictement en une seul tige. On l'appelle en latin, amaranthus maximus » (Olivier de Serre, *Théâtre d'agriculture et mesnage de champs*, Capitani 1996 : 887-888) ; « Quant aux œilletts d'Inde, appelés aussi de Turquie, l'on ne le tient au jardin que pour la couleur, qui est belle, ressemblant au velours orangé » (Olivier de Serre [1996 : 884]).

55 Le genre *Amaranthus* est originaire des régions tropicales. Il est donc plus probable que ses représentants aient été d'abord acclimatés en France, plutôt qu'en Italie. *L'amaranthus caudatus* L., originaire de l'Inde, était très populaire dans les jardins français de la fin du XVI^e siècle, où il était connu sous le nom de *queue-de-renard* (Pizzetti [1998 : 35]). On appelle également *l'amaranthus caudatus amaranthus paniculatus*. Si on considère que ses inflorescences ont été qualifiées de *pannocchiute* par Soderini quelques lignes plus haut, il est possible que ce soit cette variété dont il est question dans le passage en question.

56 Plantefol, *Bot. et biol. végét.*, t. 2, 1931, p. 582, cité dans TLFi, s.v.

57 Les amarantes ne sont pas cultivées en Europe avant le début du XVI^e siècle (Pizzetti [1998]).

58 « Le lierre, le grenadier, le jasmin, la mortelle, la joubarbe arborescente et le chevrefeuil, bien qu'il y en ait des espèces qui ne passent pas l'hiver, pendant l'été restent bien verts » (p. 208).

59 *Discorsi*, vol. IV p. 1178.

60 La nomenclature *Semprevivo arborescente* serait déjà employée par Ulysse Aldrovandi (1522-1605) dans son *Herbario* (vol.VI, f° 38, p. 85),

actuellement conservé dans le fonds manuscrit de l'Université de Bologne. Faute de datation précise de ce recueil, il est très difficile de se prononcer sur l'antériorité chronologique de cette dernière source par rapport à l'œuvre de Soderini. Les deux écrits sont à considérer à peu près contemporains. A ce sujet voir Biancastella, Ubrizsy Savoia & Tosi [2003 : 245].

61 A ce sujet voir *Larousse des plantes*, p. 76.

62 *Pane (di terra)* est très courant dans le *Trattato degli orti* : « Le felci trasplantatene con il loro pane, tuttoché non faccian seme, scavate sotto con tutte le radici e suo pane di terra [...] s'attaccheranno. Nate poi, e ristrette bene insieme, posson servire per ispallierette ». (« Bien que les fougères n'engendrent pas de graines, une fois explantées avec une motte de terre accrochée aux racines, s'enracineront bien. Une fois qu'elles seront sorties de terre, serrées les unes contre les autres, feront de bonnes bordures de petites dimensions ») (p. 110) ; voir aussi dans cet article § 1, (s.v. *aovato*).

63 *Opere*, vol. II p. 515. Malgré la date de publication, postérieure à l'époque de rédaction de manuscrits du *Trattato degli orti* de Soderini, les deux ouvrages doivent être considérés comme quasiment contemporains.

64 « Il faut planter l'olivier avec une motte de terre attachée aux racines, dans une fosse bien profonde ou alors en pot ».

65 « Il faut bien veiller à se procurer un jeune exemplaire, avec une motte de terre accrochée aux racines. Alors on pourra l'installer dans un pot en bois, en faisant attention à bien disposer la terre tout autour » (*Lettere* (avant 1698), éd. Florence 1825, p. 42).

66 « Moi, je suis de l'avis que [les oliviers] il faut les laisser dans la pépinière pendant six ou sept ans, c'est-à-dire le temps nécessaire à ce que leur tronc atteigne la taille de celle d'un manche de pioche ; c'est à ce moment-là qu'il faut les planter mais, contrairement à l'usage habituel, il faut leur enlever la motte de terre qui reste accrochée aux racines : que ces dernières soient complètement à découvert » (*L'agricoltore sperimentato*, Lucques 1738, p. 112).

67 « Il faut transplanter le jeune plant d'olivier avec une motte de terre accrochée aux racines, bien enveloppée dans de la paille » (*Delizie del parlare toscano*, Florence, 1880, vol. I, p. 178). La première définition lexicographique de ce terme technique date seulement de 1811. Il s'agit de l'entrée du *Grand dictionnaire françois-italien composto sui dizionari*

dell'Accademia di Francia e della Crusca ed arricchito di tutti i termini propri delle scienze e delle arti, de Francesco d'Alberti di Villanova, vol. 2, p. 424 : « Pane, dicesi anche al mozzo di terra appiccato alle barbe di qualsiasi pianta, Motte qui tient aux racines des arbres ».

68 Ce lexème peut désigner également un quelconque terreplein construit par la main de l'homme.

69 « Dans le livre XIXe, chap. 4, Pline dit : il faut mélanger le fumier à la terre jusqu'à une profondeur de trois pieds. Divise le potager en différents carré de plantations, en l'entourant de billons et de sillons, à travers lesquels l'horticulteur puisse se déplacer et évacuer l'eau. On appelle donc *arginuzzo* une portion de terrain qui s'élève entre deux sillons, dans lequel on sème. S'il s'agit d'un champ on l'appelle *porca* en italien, du latin *porrigo*, qui veut dire extraire, faire sortir » (Di Carlo Stephano *le herbe, fiori, stirpi che si piantano ne gli horti, con le voci più proprie et accommodate*, In *Vinegia*, Appresso Vincenzo Valgrisi, 1545, p. 20).

70 Charles Estienne, *De re hortensi libellus, vulgaria herbarum, florum, ac fruticum, qui in hortis conseri solent nomina latinis vocibus efferre docens ex probatis authoribus*, Parisiis, Ex Officina Roberti Stephani, 1536, p. 40.

71 De son lieu d'origine présumé dérive l'autre dénomination de *sistemazione alla toscana*. Une autre appellation, aujourd'hui moins usitée est *colmata toscana*, découlant de l'opération qui consistait à accumuler de la terre humide au centre d'un terrain (*colmare*) de façon à ce que toute l'eau s'écoule vers les bords (Fig. 1 et 2).

72 *Enciclopedia Treccani* en ligne, s.v. « *proda* ».

73 « [...] ma sembra che anche i prodotti della terra, qui si sia riusciti a chiuderli ordinatamente negli scomparti delle prode, come in una serie di colorita scacchiera » (Nino Savarese, *Cose d'Italia*, 1940, p. 177).

74 « L'horticulteur doit faire bien attention à bien disposer les billons, de façon à ce qu'il puisse planter l'endive et la laitue d'hiver même quand il pleut beaucoup » (*Corso d'agricoltura*, Florence 1801-1803, II, p. 65).

75 Le *Manuale di agricoltura* (sez. A, p. 156) en donne la définition suivante : « striscia di terreno larga 30-40 cm che si mantiene inerbita ma utilizzabile anche come vivaio o semenzaio ». Même si cette deuxième acceptation s'avérait être la bonne, le vocable employé par Soderini serait toujours à considérer un cas de néologie sémantique : en effet le premier témoignage cité par le GDLI est celui de Renato Fucini (1843-1921).

76 Ces termes techniques seront analysés ultérieurement.

77 Cette bande herbeuse employée comme pépinière est toujours en pente et entourée de petits fossés de drainage. Il est vraisemblable d'ailleurs qu'il faut y voir une simple dérivation du système de culture *a prode*, qui était prévu, quant à lui, pour des plus grandes surfaces.

78 *Manuale di agricoltura*, A p. 156.

79 Gasparo Patriarchi, *Vocabolario veneziano e padovano, co' termine e modi corrispondenti toscani*, Padova, 1796, p. 67.

80 *Cavino* serait vraisemblablement dérivé de *cavina* (s.f.), que le *Libro di Mattasalà di Spinello*, texte siennois rédigé entre 1233 et 1243, emploie dans le sens de « canal d'écoulement des eaux usées » ou encore « fossé longeant un champ destiné à évacuer les eaux en excès » (TLIO s.v.), le lien sémantique entre les deux étant ce mécanisme utilisé pour éliminer l'humidité excessive. Le fait que la première source nous ayant transmis le terme *cavina* soit toscane, tout comme les autres mentionnées par le TLIO, confirme indirectement le caractère autochtone et populaire du sodérinien *caccino*.

81 A ce propos voir Masson [1961 : 59 (jardins suspendus du Palais Ducal d'Urbino), 86 (Jardins suspendus de Palazzo Venezia à Rome)]. En ce qui concerne les systèmes de captation et de drainage des eaux dans les villas italiennes de la fin du XVI^e siècle Lazzaro [1990 : 88] explique que plusieurs passages du *Degli orti*, dont celui-ci, rappelleraient de près des chantiers réels de l'époque, tel celui réalisé par Cosimo Bartoli pour le jardin de l'évêque de Cortona à Florence. A ce sujet voir aussi Lazzaro [1990 : 58-68].

82 Cf. *Sgorgata*, « fuoriuscita di un liquido, in particolare acqua, la quantità di liquido sgorgata da una pompa idraulica » (Galileo Galilei, 1606, cité dans GDLI XVIII p. 1000).

83 A propos de l'œuvre novatrice de Léonard de Vinci dans la science hydraulique et la dynamique des fluides, voir Gille [1964 : 133, 140-141].

84 En plus des passages cités ici voir supra les loci relatifs à *argine* et infra § 4 - à propos de *marcito* (*letame*).

85 *Corso d'agricoltura* (1801-03), vol. IV, p. 173.

86 *Transplanter / trensplanter*, référé à des arbres, nous sont connus par des témoignages écrits depuis le XII^e siècle (TLFi s.v.).

87 Ce sémantème est déjà employé dans l'une des plus anciennes versions vernaculaires de l'*Opus agriculturae* de Palladius (1340), ainsi que dans la traduction florentine du traité d'agriculture de Pietro De' Crescenzi (vers 1305) (GDLI XXI, p. 237 n. 5).

88 « On appelle *ovoli* les bourgeons qui se forment à la base d'un vieil olivier. On les appelle comme cela parce qu'elles ont la taille et la forme d'un œuf. Il faut les mettre en terre [dans la pépinière] en procédant d'une manière bien déterminée. A partir de ces bourgeons pousseront de jeunes plants qu'après on transplantera en plein champ » (*Delizie del parlare toscano*, Florence, 1880, p. 328. Voir aussi *ibid.* p. 178 : « Si traspone l'*ovolo* col pane della terra impagliato »).

89 Voir aussi *infra* § 4 le passage relatif à l'expression *a buona digestione*.

90 « On peut y effectuer de semaines et y repiquer des herbes et des légumes, de façon à ce qu'il n'y ait pas un seul pied de terrain inexploité » (*Relazioni di viaggi in Toscana*, 1768-1779, vol. I, p. 311).

91 « Il faut labourer les terres à la pioche, afin qu'elles soient plus friables et qu'on puisse y repiquer les légumes d'hiver » (*Corso di agricoltura*, 1801-1803, vol. II p. 65).

92 Ce lexème possède chez Soderini deux autres acceptations techniques : la première est celle de « terrain cultivé ou destiné aux cultures » : « Ancora fan bene di qua e di là delle strade del giardino le spallierette basse rase pari fuor del postime della possessione, messo dentro nei quadri » (*Della coltivazione delle viti*, p. 251) ; la seconde désigne une « greffe » à effectuer sur un quelconque arbre : « Si dovrebbe sempre dividere il postime che s'ha da fare, come che avendosi quest'anno sessanta piante o innesti, porne trenta all'ottobre e trenta al marzo » (*Trattato dell'albore*, p. 144). Ces différents sémantèmes, proches les uns des autres, confirment le caractère technique du mot *postime*, vraisemblablement d'origine populaire.

93 Sur la base du contexte et compte tenu des végétaux cités, il est peu probable qu'il s'agisse du marcottage, bien que ce soit justement ce dernier qui permet une multiplication de l'individu d'origine à partir des seules parties aériennes, normalement les rameaux (*rami*).

94 Voir Pizzetti [1998 : 978] ; Böhm [1992 : 81-82].

95 *Supra* § 1, à propos de l'adjectif *arborescente*.

96 Ada Boni : « Scegliete dei fagiolini di buona qualità, che non presentino l'inconveniente del filo, spuntateli e risciacciateli. » (*Il talismano*

della felicità, Roma, 1984, p. 184, cité dans GDLI XIX p. 1066, n. 2).

97 A ce sujet voir Ubrizsy-Savoia [2000b : 384] ; Boulaine [1988 : 27-29].

98 Les termes techniques officiels utilisés dans l'agronomie italienne moderne pour désigner ces travaux précédant le labour proprement dit sont *amminutare* et *amminutamento* (*Manuale di agricoltura A*, p. 168). Pour l'opération de *fermentare la terra* voir aussi *supra* § 3, à propos des termes *trasporre* et *trapiantare*.

99 « Mettivi studio di far maneggiar simili lavori ai tempi buoni, e sieno asciutti, e giornata quieta, e la terra ben stagionata, fermentata, e purgata ». (« Veille à toujours effectuer de tels travaux quand il fait beau et sec, sans grosses perturbations atmosphériques, et que la terre est bien friable, par l'actions conjuguée du soleil et du fumier, et pas trop humide », p. 140) ; « Nella maggior parte delle terre la megliore è quella della superficie, come più stagionata dal sole. » (« Dans la plupart des cas, la meilleure partie du sol est sa couche superficielle, parce elle a été rendue bien friable par le soleil », p. 112).

100 « Ce n'est pas si facile que cela que de rendre la terre friable par l'action du soleil » (*Corso di agricoltura*, 1801-1803, II vol. , p. 21).

101 « [...] planter immédiatement les jeunes plants, sans attendre que la terre devienne plus friable » (*Ragionamento dell'agricoltura toscana*, Lucques 1759, p. 89).

102 Cette restriction sémantique n'étonne pas quand on sait que le même Soderini emploie dans le traité *Della coltivazione delle viti* (p. 125) un autre terme composé de la même base de dérivation, par ailleurs encore vivant, *marcita* (s.f.). Ce dernier désigne un « tipo di prato, diffuso soprattutto in Lombardia e Piemonte e, meno frequentemente, nel Veneto, nel Lazio, in Umbria, sul quale, oltre all'irrigazione estiva (da aprile a settembre), si effettua quella invernale (da fine settembre a fine aprile) impiegando acque dotate di particolari caratteristiche termiche, in modo che esso possa vegetare tutto l'anno e fornire erbe utilizzate come foraggio » (GDLI, s.v.).

103 « L'auteur dit qu'ils gisaient sur le sol plein d'eau, recouvert de moisissures, putride, fétide et repoussant, comme des cochons se retournant dans la boue » (Guerri 1918 : II, 193). Quant à *marcioso*, il a le sens de « *fangoso, melmoso* » (« boueux ») depuis la fin du XVIII^e siècle (*Opuscoli idraulici*, 1829 – GDLI IX p. 782 n. 3). En français l'acception de l'adjectif correspondant est également péjorative : « terrains

ainsi infectés de spores charbonneuses sont appelés : champs pourris ou champs maudits (GARCIN, *Guide vétér.*, 1944, p. 214) (TLFi, s.v. *pourri*).

104 Cf. *Calce agricola spenta* (« chaux hydraulique »), prodotto ottenuto per idratazione della calce agricola viva.” (*Manuale di agricoltura*, A, p. 195).

105 « Il n'a plu qu'un tout petit peu, la terre n'est pas encore imbibée d'eau, le soleil la brûle, elle souffre des fortes chaleurs et la labourer est une tâche difficile » (*Delizie del parlare toscano*, 1880, I vol. , p. 423).

106 La terminologie agronomique officielle moderne parle de terrain amminutato ou sbriciolato (t.t., *Manuale di agricoltura*, A, p. 164).

107 Voir aussi, dans cette même section le passage relatif au couple adjectival *crivellato* et *trito* (*infra*).

108 Voir aussi le sens « fin » (réfééré au sable) chez Girolamo Benivieni (avant 1545, GDLI s.v. n.4). Cf. *stritolato* (terreno) : « Il terreno smosso e stritolato dagli aratri e dalle zappe » (Francesco Patrizi da Cherso, 1529-1597, citation non datée, GDLI XX p. 381). *Stritolato* est également employé pour désigner la friabilité des roches calcaires (« La crosta stritolata dei monti », O. Targioni-Tozzetti, *Lezioni di agricoltura*, Florence, 1801, cit. dans GDLI, s.v. *stritolato*).

109 A ce sujet voir les tableaux officiels de référence de la couleur des sols (*Munsell Soil Colour Charts* et *Standard Soil Colour Charts*) ainsi que Baize-Jabiol [2011 : 91] et Lozet & Mathieu [1998 : 69].

110 La piètre qualité d'une terre blanche est confirmée par un passage contemporain d'Olivier de Serre : « La couleur ne suffit à telle instruction, bien que la noire soit la plus prisée de toutes, pourveu qu'elle ne soit marescageuse, ne trop humide ; car estant abreuvée, sera plustost de cestelà que d'autre. La cendrée, la tanée, la rousse suivent après ; puis la blanche, la jaune, la rouge, qui ne valent presques rien » (*Olivier de Serres*, 1605, cité par le site mots-agronomie.inra.fr/mots-agronomie.fr/index.php/couleurs_des_sols). Voir aussi, dans cette même section, le passage relatif à *renischio* (*infra*).

111 Même un jardinier comme Bernard Palissy en France (1510-1590) pourtant céramiste de formation n'en parle aucunement.

112 *Crivellato* signifie littéralement « passé au tamis », ce qui exprime bien le processus de désagrégation de la terre poussé presque à l'extrême.

113 Voir aussi, dans cette section, le passage relatif à *viscoso* (*infra*).

114 GDLI IV p. 407. *Digestito* est un hapax lexical.

115 « Le mûrier demande un terrain frais, léger et friable, gras, ou alors enrichi en y ajoutant du fumier encore riche en liquide bien qu'on l'ait laissé reposer longtemps ».

116 « Il faut installer deux dépôts de fumier, dans le premier on stockera le fumier frais qu'on y conservera pendant un an, dans le second le fumier qui y aura déjà séjourné pendant un long laps de temps ».

117 « Dans le cas contraire [pour cultiver les plantes d'ananas] il suffira de la simple terre végétale, à laquelle on rajoutera un tiers de fumier de vache qu'on aura laissé reposer longtemps et qui se sera vidé de tout liquide, et un sixième de terre sableuse ».

118 « Stagionato : se dit du fumier qui mûrit [= qui reste longtemps dans un entrepôt] ou qu'on laisse mûrir ».

119 « Le fumier qu'on a laissé reposer longtemps est un très bon engrais pour les plantes à fleur ».

120 Cet adjectif est à rapprocher de *macero* désignant un sol très humide (*terra macera, supra*).

121 À ce sujet voir Lozet & Mathieu [1998 : 490].

122 « Les plantes venimeuses, même si la terre dans laquelle on les dispose est fertile et riche en humus, ne peuvent que devenir encore plus venimeuses et dangereuses » (*La vergine parigina*, Venezia, 1676, vol. III p. 19, cité dans GDLI XX p. 482 n. 1).

123 « Fr. Sol, pré juteux. [P. méton.] Les premiers entrés ont marqué leur pas juteux sur le parquet, de la barrière aux patères et des patères aux bancs ; bientôt, un chemin de boue s'est dessiné dans le préau (FRAPIÉ, Maternelle, 1904, p. 51) » (TLFi, s.v.).

124 Pour le style employé dans les tests de texture cf. Baize & Jabiol [2011 : 111] : « S'il y a beaucoup d'argile : plasticité (« pâte à modeler »), mais résistance forte au pétrissage (échantillon dur à écraser), le pâton colle un peu aux doigts, devient même très collant s'il est gorgé d'eau ; surface lisse à l'écrasement entre le pouce et l'index ; il est possible d'en faire un boudin assez fin. [...] S'il y a beaucoup de limons : le pâton est très facilement malléable, mais n'est pas plastique. Toucher doux, onctueux, « talqueux », à l'écrasement entre le pouce et l'index, la surface est 'pelucheuse' ».

125 Les premières attestations françaises ne seraient pas antérieures au premier quart du XIX^e siècle : TLFi s.v. n° 1 : « Vieilli. [En parlant d'une substance molle ou liquide] Qui adhère fortement, qui est de consistance

visqueuse, très collante. Le cérat est plus ou moins tenace, à-peu-près comme la térebenthine, et plus ou moins mou et onctueux, selon les ingrédients qui en font la base (Kapeler, Caventou, *Manuel pharm. et drog.*, t. 1, 1821, p. 173). On examina le lourd véhicule. Il se trouvait embourbé au milieu d'une vaste dépression du sol dans une glaise tenace (Verne, *Enf. cap. Grant*, t. 2, 1868, p. 209). Première attestation : 1628 [éd.] « qui est adhérent, visqueux (par la pituite) » (Paré, *Œuvres*, XX, 27, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 3, p. 145) » (*ibid.*).

126 *Renistò* < *renischio* < *renicccio* < lat. *araenaceus*. La composition de l'adjectif (< *rena* + suff. dim. *-schio* = *-iccio*) ferait penser à une texture du sol qui ne serait pas composée de sable à 100 %. Il ferait référence très vraisemblablement à un « horizon sableux à structure particulière » (Triangles des texture GEPPA ; voir Baize & Jabiol [2011 : 228]). Il s'agit d'un type particulier de peyrosols ou lithosols. Cf. le terme *arénites* (it. *areniti*) désignant une texture intermédiaire entre le sable et le gravier (taille entre 1/16 mm et 2 mm). L'adjectif employé par Soderini semblerait correspondre, dans la moderne terminologie pédologique, à *sablonneux* (*sabulous* en anglais), caractérisant des horizons composés à plus de 80 % de sable grossier (de diamètre compris entre 200 et 2000 µm), avec des pourcentages variables de limon, d'argile et de sable plus fin (Lozet & Mathieu [1998 : 404]). Selon le GDLI (XV p. 813) *renicccio* (adj.) veut dire « Che contiene sabbia e frammenti minimi di pietra » (depuis la traduction de l'*Histoire Naturelle* de Pline de Lodovico Domenichi, 1561).

127 « La mortelle aime les terrains composés de sable et de fragments de pierre blanchâtre. » (*Relazioni di alcuni viaggi fatti in diverse parti della Toscana*, Florence, 1768-1779, vol. V, p. 297).

128 *Renicccio* (s.m.) désignerait chez Giovanni Targioni-Tozzetti, selon le GDLI (XV, p. 813) « frammenti minimi di pietra, ghiaino » (« Très petits fragments de pierre, petit gravier ») : « Ripulita la mina, v'introduce nuovo spolverio o renicccio di sasso con nuova acqua. » (« Une fois nettoyée la mine, on y introduit du petit gravier et puis encore de l'eau » - *Relazioni...*, vol. VII p. 236). Cette interprétation est indirectement confirmée par plusieurs régionalismes gallo-romans : fr. *arenasso*, « gros sable, vilain sable », *areneàs*, « terre vague », *areneux*, a.pr. *arenos*, n.pr. *arenous*, « terre vague », *arène* (Wall.), « menu sable, gravier au bord des rivières », a.fr. *areine*, « grès », morv. *areine*, « granit en décomposition, lequel forme un sable à gros grains », *areine* (Nièvre), « gros gravier ou granit tendre effrité » (FEW I 135b, s.v. *araena*).

129 « Ils ensevelissaient leurs morts à une distance d'un demi mille du lazaret...sans rajouter de chaux étant donné que dans ce lieu la terre contenait un mélange de sable et de petit gravier et que donc cela ne risquait pas de sentir mauvais. » (*Relazione del contagio di Firenze*, Florence, 1634, p. 167)

130 « Renaccio, renischio, renistio : sol semblable à du sable ou qui se compose en partie de sable », *Vocabolario toscano dell'arte del disegno*, 1681, p. 134. Cf. Giovanni Targioni-Tozzetti (*Relazioni di viaggi in Toscana* (1768-1779), vol. V p. 107 : « Dipoi trovai terreno di collina, cioè renistio depositato o strati orizzontali sulle curve pendici del poggio. », « Par la suite je trouvai de la terre de colline, c'est-à-dire des petits gravillons mélangés à du sable, déposés en couches horizontales sur les pentes du coteau », cité dans *GDLI XV* p. 814).

131 « Tous [les arbres-tuteurs] de la vigne doivent être plantés à la distance d'un pied des ceps et il faut qu'ils soient secs, non pas verdoyants...en effet quand ils sont verts ces arbres épuisent le sol et abîment les vignes. » (Bernardo Davanzati, *Trattato della coltivazione toscana della vite e d'alcuni alberi*, Florence, 1622, p. 29). Le traité de viticulture de Davanzati a été probablement rédigé peu après 1582 (voir Zaccaria [1987]).

132 Les deux sources qui ont transmis le terme sont florentines. En outre, ce verbe est utilisé dans autre locus par Soderini, quoiqu'avec l'acception différente de « indebolire la pianta madre » : « Nei luoghi piegati si dee scalzare di maniera che l'orlo della terra scavata si getti in su a rattener l'acqua fangosa che vi derivi dentro, e massime agli ulivi, e tagliando le barbicole, tanto più che spoppano l'albero ».

(« Dans les terrains en pente il faut déchausser le pied de l'arbre, de façon à ce que la terre qu'on vient d'enlever soit disposée du côté le plus élevée du tronc, pour faire barrage à l'eau boueuse qui pourrait remplir le trou. Cette opération est à effectuer surtout sur les oliviers, auxquels, entre autres, il faudra couper les radicules, parce qu'elles épuisent m'arbre », *Trattato degli arbori*, ed. Bacchi della Lega, p. 628).

133 Sur les langues techniques voir Lerat [1995]. Sur les technolectes italiens en particulier voir Dardano [1993-1994] ; Serianni [2003] ; Bianco [2004] ; Gualdo & Telve [2011].

134 Campetella [2016], Campetella [2016c].

135 Campetella [2016b].

Français

Le traité *Della cultura degli orti e giardini* du Florentin Giovanvettorio Soderini (1526-1596), dont la première édition, non datée, remonterait aux années 1590, compte parmi les tout premiers textes italiens, sinon le premier, où l'horticulture fait l'objet d'une étude complète et systématique et ses différents aspects abordés de façon scientifique. En témoignent les centaines de néologismes techniques contenus dans cet ouvrage : loin de constituer un élément secondaire dans le développement de cette branche de l'agronomie, l'invention d'un vocabulaire agronomique et horticole moderne représente une preuve irréfutable de la capacité des savants et des professionnels de cette époque à ordonner le monde de la Nature et à maîtriser une certaine technique mieux que leurs prédecesseurs du Moyen âge, souvent encore très dépendants de la science classique, et à s'affranchir des enseignements des Anciens. Parmi les domaines parmi lesquels les phénomènes néologiques sont les plus fréquents rappelons ici la nomenclature des plantes et fleurs, la physiologie végétale ou encore la pédologie ou science des sols.

English

Technical neologisms in Giovanvettorio Soderini's horticultural treatise *Della cultura degli orti e giardini*, written between 1588 and 1596, demonstrate the highly scientific and linguistic level of Italian agronomists at the end of the Renaissance. It's highly likely that Soderini drew most of the neologisms from the popular country language (i.e. tenerume, meaning the "bud" of a plant), or he created some others to define new natural phenomena (i.e. aovato, meaning an oval leaf). In any case, he is the "inventor" of modern horticultural terminology. Some words show that cultural exchanges between France and Italy were very frequent.

Mots-clés

Giovanvettorio Soderini, agronomie, horticulture, lexicologie, néologismes, Italie, 16e siècle

Keywords

Giovanvettorio Soderini, agronomy, horticulture, lexicology, neologisms, Italy, 16th century

Moreno Campetella

Institut Catholique de Lyon, Institut de linguistique romane « Pierre Gardette » /
Université Jean Moulin Lyon 3, Centre d'Etudes Linguistiques (CEL – EA 1663),

mcampetella@univ-catholyon.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/243566816>

L'onomasiologie comme principe constituant de la néonymie diachronique

John Humbley

DOI : 10.35562/elad-silda.272

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. L'onomasiologie comme principe de terminologie
2. L'onomasiologie comme méthodologie des datations
3. La constitution d'une langue de spécialité : la botanique au XVIII^e siècle
4. Analyse de l'article *abricotier* (fleur, fruit)
 - 4.1. *abricotier* dans le *Dictionnaire universel* [1690]
 - 4.2. *abricotier* dans le *Trévoux*
 - 4.3. *abricotier* dans l'*Encyclopédie* [1751]
 - 4.4. *abricotier* dans l'*Encyclopédie méthodique* [1783]

Conclusion

Introduction

- ¹ Depuis plus d'une décennie maintenant la néologie des langues de spécialité, ou néonymie, s'ouvre à la dimension diachronique. Des colloques sur l'émergence des sciences exprimées en langue vernaculaire à la sortie du Moyen-Âge (en particulier Bertrand *et al.* (éds.) [2007] et Selosse (éd.) [2007] ont thématisé la création de nouvelles terminologies dans les disciplines concernées (médecine, botanique et bien d'autres). Plus près de nous dans le temps, Pascaline Dury [2005, 2007, 2008a, 2008b] préconise la prise en compte de la néologie dans le processus d'appropriation d'un nouveau domaine d'études. À son avis, les étudiants qui débutent dans un champ d'étude donné comprendraient mieux les enjeux de leur nouvelle discipline s'ils ont été initiés à son évolution terminologique. Avec Aurélie Picton (Dury & Picton [2009]), elle envisage des méthodes permettant de suivre dans le temps cette

évolution néologique disciplinaire en exploitant des corpus de différentes natures.

- 2 La recherche en néologie terminologique diachronique est caractérisée par une double appartenance : elle fait appel aux méthodes de la néologie et de la terminologie. Or, celles-ci sont multiples, voire foisonnantes, car ces deux domaines d'étude sont récents, et des choix s'imposent. Parmi ceux-ci, le rôle de l'onomasiologie mérite d'être réexaminé, car cette dernière permet une recherche systématique et raisonnée de l'émergence des terminologies scientifiques et techniques. L'idée de l'onomasiologie est antérieure à la terminologie, et relève historiquement de la philologie comparée allemande¹, puisque le premier texte à proposer et à illustrer la démarche (Zauner [1902]) est une comparaison des noms des différentes parties du corps dans les langues romanes : l'auteur examine tour à tour les différentes parties du corps afin de comprendre comment les différentes langues romanes les nommaient, et d'expliquer les glissements sémantiques. La doctrine de l'onomasiologie est résumée par Quadri [1952], toujours dans une optique philologique. Eugen Wüster [1985 : 1], premier théoricien de la terminologie, considère que le point de départ de sa méthodologie est le concept («ausgehen von den Begriffen»), c'est-à-dire qu'il postule la primauté de l'onomasiologie. Longtemps invoquée comme méthode spécialement adaptée à la terminologie, et qui distinguait celle-ci de la linguistique générale, à orientation plutôt sémasiologique (Myking [2001]), l'onomasiologie a fini par se trouver minorisée dans ce contexte, à la faveur de méthodes fondées sur l'exploitation de corpus textuels. Partant de l'hypothèse que les implications de l'onomasiologie ont été mal comprises par de nombreux terminologues, cet article plaidera pour sa prise en compte comme un des principes constituants de la néologie terminologique diachronique. Il cherchera à expliquer brièvement pourquoi l'onomasiologie a été abandonnée en terminologie et à justifier, au moyen d'exemples, sa pertinence dans le cadre de la diachronie. Il l'illustrera enfin en analysant un corpus lexicographique de la botanique française du XVIII^e siècle.

1. L'onomasiologie comme principe de terminologie

- 3 La néologie a joué un rôle important dans l'histoire de la jeune discipline qu'est la terminologie, surtout dans les pays francophones, où elle a été associée à des questions d'aménagement linguistique. Le premier manuel universitaire de terminologie de langue française a été rédigé dans le contexte du rééquipement du français en tant que langue scientifique et technique dans le cadre de la politique linguistique au Québec, et néologie, dans ce contexte, était bien le maître mot. Son auteur, Guy Rondeau [1984], distinguait entre « néologie » pour la langue générale et « néonymie » comme spécifique à la terminologie. Cette distinction n'a pas fait l'unanimité des terminologues, mais comme élément de métalangage, néonyme représente une synthèse utile. En dehors de la francophonie, la terminologie, et l'étude des langues de spécialité plus généralement, se sont d'abord développées dans les pays de langue allemande et dans ceux qui se servaient de l'allemand comme langue véhiculaire (Europe centrale, Scandinavie). Cette émergence a été à la fois pratique et théorique, mais dans les deux cas, le principe constituant a été l'onomasiologie : on commence par le concept pour arriver au mot ou aux mots qui le dénomment. C'est la démarche pratiquée par Alfred Schlobmann, qui, à partir de 1905, rédige de multiples dictionnaires technique plurilingues (Schlobmann Lowe & Wright [2006]). C'est également celle de Wüster, comme nous l'avons vu. Il publie dès le début des années 30 une thèse sur la terminologie de l'électrotechnique (Wüster [1932]), considérée par certains (Weisgerber [1958] notamment) comme la première étude de linguistique appliquée. Or, la démarche onomasiologique s'imposait : Schlobmann comme Wüster étaient ingénieurs de formation, et ils partaient de leurs connaissances des domaines, visant l'exhaustivité conceptuelle des sujets traités, la prise en compte simultanée de plusieurs langues et l'harmonisation internationale des terminologies. Ces efforts aboutiront, grâce à l'impulsion de Wüster, à la mise en place d'instances de normalisation terminologique, d'abord dans le cadre de l'ISA, ancêtre de l'ISO². Dans tous ces contextes, l'approche passe obligatoirement par le concept pour arriver à des

dénominations. Mais depuis cette époque, la terminologie a beaucoup évolué, et les terminologues ne sont pas les mêmes non plus. Ce sont aujourd’hui ce que les Canadiens appellent des langagiers, c'est-à-dire des linguistes, généralement formés à la traduction et à la linguistique de corpus, qui conçoivent et qui alimentent les banques de données terminologiques. Pour ces nouveaux terminologues-linguistes, l'accès aux concepts spécialisés se fait nécessairement par le biais des termes qu'ils relèvent dans les textes, c'est-à-dire qu'ils appréhendent les concepts par les mots ou les groupes de mots qui les expriment, la définition même de la sémasiologie. Ce tournant a été admirablement bien documenté dans la thèse d'Uzoma Chukwu [1993], qui souligne la nécessité de mettre au point des techniques d'analyse linguistique afin d'identifier les termes dans un texte, préalable de toute extraction et de toute confection de dictionnaires. L'essor de la linguistique de corpus a fourni les moyens de ces ambitions, et a permis un nouveau rapprochement de la terminologie et de la linguistique. En même temps, l'onomasiologie, associée à la normalisation et à la politique linguistique, se voyait de plus en plus abandonnée dans le cadre des études linguistiques ou de langues vivantes. Pour les praticiens de la terminologie à orientation linguistique, l'onomasiologie était perçue comme une démarche « hors sol », où les termes n'étaient pas étudiés dans leur contexte, où l'on faisait abstraction de la variation, question clé de la terminologie de la dernière décennie, et où on privilégiait l'analyse conceptuelle aux dépens de celle de la langue utilisée. Au terme d'une analyse des différentes pratiques terminologiques, Aurélie Picton [2009 : 49-50] formule deux griefs principaux :

- [...] il ne s'agit pas de décrire l'évolution de concepts connus *a priori* (élément central si l'on souhaite entreprendre une démarche onomasiologique), mais d'identifier les concepts susceptibles d'avoir évolué.
- [...] le fait qu'adopter une démarche textuelle, sémasiologique, implique de considérer le concept comme un construit et non pas comme une entité préexistante.

comme synonymes *démarche textuelle* et *sémasiologique*, que nous souhaiterions au contraire bien distinguer.

- 5 Les définitions de l'onomasiologie sont très diverses. Celle de Sager [1990 : 27], à laquelle Picton fait allusion, est de toute évidence bien trop restrictive :

In reality the onomasiological approach only characterises the scientist who has to find a name for a new concept (an invention, a new tool, measurement, etc.); the terminologist, like the lexicographer, usually has an existing body of terms to start with. Only rarely is a terminologist involved in the process of naming an original concept.

- 6 Cet avis va à l'encontre de la pratique des pionniers philologues de l'onomasiologie, qui n'envisageaient pas l'acte de nomination comme faisant partie de l'analyse qu'ils préconisaient.

- 7 Plus récemment, d'autres courants de pensée reprennent la définition d'« onomasiologie ». Elle fait encore partie des préoccupations de certains linguistes terminologues comme Philippe Thoiron et Henri Béjoint [2010 : 111], qui parlent

[d']une discipline de la linguistique qui étudie les termes ou les mots dans les **systèmes qui les organisent**, ou les différentes façons dont ces termes **sont créés et distribués**³, qui est donc amenée à mettre l'accent sur les variations interlinguistiques ou inter-variétales des mots qui dénomment une même réalité

- 8 soit une prise en compte de l'onomasiologie dans le cadre d'une démarche globale. C'est sans doute la linguistique cognitive qui a le plus œuvré pour réhabiliter l'onomasiologie, surtout dans une perspective diachronique. Comme le dit Andreas Blank [2003 : 37] :

Recent issues in diachronic lexical semantics have shed a new light on an old-fashioned linguistic description, i.e. onomasiology.

- 9 De même, la linguistique cognitive intègre la paradigmatische onomasiologique, qui se préoccupe de l'organisation du « matériel » conceptuel par rapport aux lexies en tant qu'éléments de l'inventaire du lexique et sur les relations qui unissent les concepts exprimés

(relations cognitives) (Koch [2005]). Entre 2000 et 2011, Joachin Grzega a animé une plate-forme d'études onomasiologiques, *Onomasiology Online*⁴, qui comporte encore de très nombreuses ressources et qui documente la réémergence de cette méthodologie dans une perspective cognitiviste.

- 10 L'onomasiologie est donc de nouveau en mesure de proposer une méthodologie pour les études diachroniques. Comment alors la conjuguer avec celles de la néologie ? La linguistique anglaise, qui ne s'était jamais beaucoup préoccupée de néologie, fait appel à l'onomasiologie pour rendre compte des étapes de l'intégration de la néologie, qu'elle conçoit en termes de lexicalisation et d'institutionnalisation :

Lexicalization and institutionalization must necessarily be investigated from an onomasiological perspective. New referents and the disappearance of old ones, together with de-institutionalization, must be considered from the perspective of words functioning as more or less item-familiar NUs. [Lipka et al. 2004 : 12].

- 11 En outre, la lexicographie n'a jamais complètement abandonné l'onomasiologie : les dictionnaires picturaux ont toujours occupé un créneau reconnu (Pruvost [2006]).
- 12 La linguistique française, pour sa part, est également tributaire d'une autre tradition qui associe sous une forme certes moins directe la néologie spécialisée et l'onomasiologie. Il s'agit de la lexicologie historique propulsée par Georges Matoré et ses élèves. D'abord plutôt social d'orientation, ce courant s'est illustré par les études de la création des vocabulaires spécialisés, ceux des chemins de fer en France (Wexler [1955]), de la médecine (Quemada [1955]), sans oublier les deux thèses de Guibert [1965, 1967] sur l'aviation et l'aéronautique. Ces études sont onomasiologiques dans la mesure où leurs auteurs visent à rendre compte de la mise en place de tout un vocabulaire spécialisé.

L'étude du champ sémantique de *navigation aérienne* a permis d'étudier comment des concepts nouveaux pouvaient être désignés par un transfert de signification d'une sphère d'activité déjà ancienne, l'aérostation, à une sphère nouvelle en voie de création,

l'aviation. L'apparition du signe *aviation* pose le problème de la création d'un signe nouveau et de la formation du champ sémantique dont il devient le centre. [Guilbert 1965 : 71].

- 13 Elles le sont moins pour la méthode, puisqu'elles ne partent pas d'une approche systématique fondée sur l'extralinguistique, mais plutôt d'un dépouillement de sources spécialisées ou semi-spécialisées. Cette démarche mixte rappelle celle préconisée par Guilbert [1973] en ce qui concerne l'opposition entre synchronie et diachronie : en matière de néologie, c'est une panchronie qui s'impose. De même, il est probable que les études de néologie diachronique doivent s'appuyer sur une exploitation conjointe d'onomasiologie et de sémasiologie selon la nature du chantier en cours. Pour l'instant, toutefois, nous nous limitons aux aspects onomasiologiques.
- 14 Une dernière raison, celle-ci purement extralinguistique, mérite d'être évoquée pour clore la liste de motifs : les inventeurs eux-mêmes adoptent une démarche qui est onomasiologique dans la mesure où ils cherchent à nommer leurs créations. À l'historien de la langue et des sciences de reconstituer le cheminement.

2. L'onomasiologie comme méthodologie des datations

- 15 L'apport de l'onomasiologie à la néologie diachronique peut être mesuré à l'aune de l'évolution du regard qu'on pose sur une de ses manifestations lexicographiques traditionnelles, celle des datations. Parmi les informations fournies systématiquement par les dictionnaires monolingues français figure la première attestation, l'acte de naissance en quelque sorte, du mot en question. Lors de la préparation du *Trésor de la langue française*, grand dictionnaire patrimonial du XX^e siècle, une équipe de professionnels et de bénévoles contribuaient à des volumes de datations, étape préliminaire de l'inclusion dans le dictionnaire. Étant donné que le dictionnaire devait couvrir toute la langue, la collecte se faisait au hasard des lectures des contributeurs. En 1994, donc vers la fin de ce grand chantier, Terence Wooldridge [1990-1991] faisait remarquer qu'en consultant des sources spécialisées, il arrivait sans peine à reculer la date de première apparition de nombreux mots plus ou

moins techniques. En poursuivant cette stratégie on arrive à la conclusion que la meilleure façon de déterminer la date de la première occurrence d'un mot est de retrouver les textes contemporains qui documentent l'ensemble de l'innovation en question. Cette démarche est illustrée par les efforts de documenter l'invention de l'enregistrement sonore au XIX^e siècle [Humbley 1994, 2011], qui s'appuient sur les textes de l'époque où figurent les dénominations des principes, des méthodes et des éléments de l'invention.

- 16 Cette application de l'onomasiologie à la datation n'est pas la voie de la facilité, car la méthodologie reste à préciser. Il n'est pas inutile de résumer ici deux des principales difficultés rencontrées dans ce cas précis. La première est la perception de la réalité historique, qui est généralement bien plus complexe qu'on ne le pense. Documenter l'invention de l'enregistrement sonore, quoique bien moins complexe que celle de la photographie par exemple, n'a pourtant rien de simple. On parle généralement de l'invention au singulier, comme la manifestation la plus évidente d'une innovation scientifique ou technique, mais en réalité elle prend rarement la forme d'un événement unique. Dans le cas qui nous concerne, c'est bien Thomas Edison qui a, le premier, réalisé une machine capable de reproduire les sons, et c'est donc logique que la documentation de la néologie en anglais se fonde sur les archives de la fondation Edison et sur les répercussions dans la presse américaine de 1877, et que celle du français s'appuie sur les articles de la presse française consacrés à sa présentation à l'exposition universelle à Paris l'année suivante. Mais cette même année a vu l'ouverture du pli cacheté déposé par le poète Charles Cros à l'Académie des sciences, qui exposait les principes de la reproduction sonore, rédigé sans connaissance des travaux de l'Américain. Double invention ? Triple, en réalité, car un imprimeur et scientifique autodidacte, Scott de Martinville, avait déjà en 1851 fait la démonstration d'une méthode de transcrire les ondes sonores sur des plaques, transcriptions qui ont dû attendre l'an 2000 pour que l'informatique nous permette de les écouter. Faut-il, en plus, se limiter aux réalisations ? Avant Charles Cros, le photographe Nadar avait déjà anticipé cette invention, en créant un néologisme qui devait devenir le mot habituel : *phonographe*, première attestation de ce mot en tant qu'hapax dans le *Trésor de la Langue française informatisé*

(TLFi⁵). L'existence du mot ne signifie pas celle de la chose. La première étape de la méthodologie doit donc consister en la constitution d'un corpus qui reflète la réalité historique, ce qui implique une bonne connaissance des méthodes de l'historien. La seconde est l'application des principes onomasiologiques. Dans le cas de la reproduction sonore, il s'agit de rechercher les expressions qui désignent les principes et le fonctionnement de l'appareil, des parties de l'appareil et de son exploitation, c'est-à-dire les mêmes informations que pour réaliser la terminologie de l'invention. La prise en compte des dessins est certainement importante dans la conceptualisation de l'invention dans les technologies, mais elle est encore peu exploitée par les linguistes.

- 17 La méthode en est encore aux tâtonnements : les résultats, en revanche, sont encourageants, car grâce à cette approche globale, on obtient non seulement des datations fiables mais aussi une vision à la fois plus complète et plus nuancée de l'ensemble de la néologie. Le premier enseignement est que la néologie d'une nouvelle invention n'est pas nécessairement franche et massive : le nombre de termes créés, généralement consciemment⁶, est très modeste. On doit les néologismes de *phonautographe* à Scott de Martinville, de *paléographe* à Cros, de *phonographe* à Edison (transcodé de *phonograph* par les journalistes français, et anticipé par Nadar). Sinon peu d'innovations lexicales seraient incluses dans les datations. L'intérêt néologique se trouve ailleurs, car la prise en compte de l'ensemble du champ lexical met en lumière des mécanismes plus généraux de la néologie. Les termes construits par les inventeurs eux-mêmes renvoient en réalité à des métaphores qui sous-tendent l'ensemble de l'évolution sémantique inhérente à la constitution d'une nouvelle terminologie. Le modèle morphologique de *phonographe* est bien entendu **photograph(i)e**, chef de fil de paradigme, car un des modèles conceptuels de la reproduction sonore est la photographie – ce que l'on fait avec l'image, on peut le faire avec le son. C'est donc par cliché que l'on a dénommé le résultat de l'enregistrement. Mais c'est la seconde métaphore inhérente dans le terme *graphe* qui est plus riche encore : enregistrer le son, c'est l'écrire. D'où les verbes qui expriment le fonctionnement sont ceux de l'écriture, à commencer par *enregistrer*, mais aussi *lire*, *graver*... De très nombreux termes de cette nouvelle invention sont des mots

terminologisés de la langue générale : le cornet, qui joue le rôle de haut-parleur, n'est autre... qu'un vrai cornet, comme la membrane qui vibre en reproduisant les sons, est une vraie membrane, et ainsi de suite. Normalement on ne relèverait pas ces éléments comme des néologismes, et pourtant ils sont sur la voie de la terminologisation, et donc de changement de statut lexical. S'agit-il de néologie ou de la simple évolution du lexique ? Compte tenu du changement de statut de ces éléments, il semble raisonnable de les inclure dans la néologie.

- 18 L'onomasiologie apporte donc une vision plus globale de la néologie diachronique d'un domaine spécialisé, permet une analyse plus systématique des données et met en évidence des débuts du processus de néologisation (voir Sablayrolles dans ce volume).

3. La constitution d'une langue de spécialité : la botanique au XVIII^e siècle

- 19 L'illustration de l'intérêt de l'onomasiologie dans la néologie rétrospective est fournie par l'analyse de celle de la botanique au XVIII^e siècle. Contrairement à la reproduction sonore, il s'agit d'une science majeure, qui est bien documentée à la fois dans le contexte de l'histoire des sciences et de celui de la langue (Selosse [2007, 2016]). Claudio Grimaldi a récemment étudié l'émergence de la terminologie néologique de la botanique et de la chimie en étudiant systématiquement les articles consacrés à ces deux sujets dans deux ancêtres de la revue scientifique de langue française, le *Journal des sçavans*, et l'*Histoire et Mémoires de l'Académie des sciences* (Grimaldi [2016] et [2017]). Dans l'analyse qui suit, nous prenons comme corpus la présentation de la botanique dans les grands dictionnaires encyclopédiques et encyclopédies de l'époque, en tant que témoignage non de l'état de la recherche (qui nécessiterait un examen d'un ensemble documentaire bien plus vaste), mais de ce qui commençait à être accepté comme expressions de la nouveauté scientifique reflétée dans la source secondaire privilégiée qu'est le dictionnaire encyclopédique des Lumières. Une étude pilote porte sur les articles consacrés aux arbres fruitiers dans quatre dictionnaires et encyclopédies. Pour les besoins de la démonstration,

nous nous limiterons ici à la description de la fleur et du fruit de l'abricotier. Ce corpus de démonstration permet de rendre compte non seulement de l'émergence d'un certain nombre de néologismes spécialisés, mais plus généralement d'une langue de spécialité, ce qui allait devenir le français de la botanique. Comme pour la reproduction sonore, nous nous intéresserons aux noms donnés aux différentes parties de la plante, ainsi qu'à son « fonctionnement ». Ce dernier aspect se divise en deux : l'exploitation agricole de la plante (développée dans un des dictionnaires, mais qui ne sera pas approfondie ici) et la production de fruits, préalable de la reproduction. En plus, profitant de ce que nous savons aujourd'hui de l'histoire des sciences naturelles, nous analyserons tout particulièrement les efforts de catégorisation consentis par les lexicographes, et plus généralement des étapes de l'évolution de la pensée scientifique (l'abstraction, la rationalisation et l'intellectualisation (Kocourek [1991 : 38])). Afin d'étudier l'émergence du français de la botanique, nous analysons, tour à tour, la mise en place de la description et l'analyse des différentes parties constitutantes de cette nouvelle science. Sachant l'importance que prendra le critère de la reproduction des plantes dans la classification linnéenne, nous commençons par l'analyse de l'expression linguistique de la fleur et des fruits, c'est-à-dire par une approche onomasiologique.

- 20 La constitution de l'ensemble textuel qui a servi à documenter l'émergence d'une terminologie de la reproduction sonore s'éloigne de beaucoup des normes de la linguistique de corpus. En effet, la place du corpus dans la méthodologie de la néologie diachronique mériterait une plus ample réflexion que celle qu'elle aura ici. Renouf [2016] travaille sur de très grands corpus continus dans une optique de diachronie courte portant sur la période contemporaine et sur la langue générale. Picton [2009] fait la démonstration de la portabilité de ces méthodes dans le cadre des langues de spécialité contemporaines, tout en se limitant à un corpus bien moins vaste. Lorsqu'il s'agit de textes historiques, toutefois, les paramètres changent radicalement : d'une part, au fur et à mesure que l'on remonte dans le temps, le volume de textes disponibles diminue. Nous pensons avoir réuni, grâce aux recueils constitués par les historiens, l'essentiel des publications portant sur le phonographe à

Paris en 1878, l'année de son lancement en France. D'autre part, les paramètres du prélèvement changent : tout en étant de taille très modeste, les corpus historiques sont souvent plus qu'un échantillon : ils se rapprochent de l'exhaustivité. Les historiens de la langue, travaillant sur l'émergence des premiers vocabulaires scientifiques, étudient eux aussi la quasi-totalité des textes disponibles. Adeline Sanchez (dans ce volume) a comme corpus l'ensemble des traductions françaises du *Lilium medicine* de Bernard de Gordon. Pour ce genre de besoin, les méthodes de la linguistique de corpus ne sont pas toutes pertinentes. Au fur et à mesure que l'on se rapproche de la période contemporaine, cependant, le volume de documentation augmente et des choix s'imposent. Grimaldi [2016] a retenu pour son étude sur la botanique ce qui peut être considéré comme l'ancêtre de l'article scientifique. Celui-ci est aujourd'hui le genre textuel de référence pour les études des discours spécialisés (Swales [1990]), mais il n'est pas possible non plus d'appliquer directement les méthodes d'analyse de la fin du XX^e siècle à un genre textuel, qui, au début du XVIII^e siècle, en était à ses balbutiements et en concurrence avec d'autres genres textuels (Hassler [2016]) : c'est la période où les genres textuels scientifiques et les langues de spécialité se mettaient en place. Il est intéressant dans ce contexte d'examiner l'hypothèse formulée par S. Auroux pour la langue générale, celle de la grammatisation et de l'appliquer aux langues de spécialité. Par « grammatisation », il entend le rôle joué par les grammaires et les dictionnaires (Auroux [1992 : 28]). Or, à partir de la fin du XVII^e siècle, le français commence à s'enrichir de dictionnaires encyclopédiques, qui documentent et qui commentent la constitution des moyens d'expression de la pensée scientifique et technique, tout en leur assurant une diffusion plus importante auprès d'un public instruit. L'intérêt de ces manifestations lexicographiques est donc double : elles fournissent un aperçu de la langue scientifique telle qu'elle s'employait à l'époque (d'où l'intérêt pour l'historien de la langue... et des sciences d'aujourd'hui), mais elles jouaient le rôle de démultipliateur des stratégies discursives de leurs temps, dans la mesure où il s'agit d'ouvrages de référence.

21 Comme pour le corpus des revues scientifiques de Grimaldi, les quatre ouvrages de référence retenus pour la présente étude s'imposent d'eux-mêmes. Il s'agit premièrement du

Dictionnaire universel d'Antoine Furetière, publication posthume de 1690, qui rejettait la division entre dictionnaire de langue et dictionnaire des choses adoptée par l'Académie française ; deuxièmement du *Dictionnaire universel, français et latin*, vulgairement appelé Trévoux, version fortement révisée et augmentée par les pères jésuites du Furetière (l'édition de Nancy 1738-42, la première numérisée, est utilisée ici) ; enfin, troisièmement et quatrièmement, des deux grandes encyclopédies, celle de Diderot et d'Alembert (*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772) et celle de son successeur, Panckoucke, l'*Encyclopédie méthodique* (1782-1832))⁷. Une différence importante entre les dictionnaires encyclopédiques et les encyclopédies proprement dites doit être signalée : tandis que les rédacteurs des premiers étaient les lexicographes eux-mêmes, ceux des secondes étaient des spécialistes reconnus dans les domaines concernés ; dans le cas des articles de botanique que nous analyserons, l'auteur pour l'*Encyclopédie* était Daubenton et pour l'*Encyclopédie méthodique* Lamarck. Rappelons que cette dernière encyclopédie innovait dans la mesure où un volume entier était consacré à chaque sujet, incitant ainsi leurs auteurs à développer davantage.

4. Analyse de l'article *abricotier* (fleur, fruit)

22

Les articles consacrés aux arbres fruitiers connaissent une évolution marquée au cours de notre période, qui reflète en partie celle de la botanique : absents ou plus que succincts dans les dictionnaires de langue (l'entrée *abricotier* du *Dictionnaire de l'Académie* 1694 se limite à « arbre qui porte les abricots »), ils passent de 70 mots dans le Furetière à 356 mots dans le Trévoux (deux articles, l'un visant les aspects pratiques de la culture des abricotiers, l'autre à orientation proprement botanique). Les deux encyclopédies réservent également un traitement très différent : bref pour l'*Encyclopédie* avec 70 mots, contre plusieurs pages dans l'article de Lamarck.

4.1. abricotier dans le *Dictionnaire universel* [1690]

- 23 L'article *abricotier* du *Furetière* [1690] ne consacre qu'une phrase à la fleur et au fruit :

Il jette des fleurs blanches comme le cerisier, d'où sort le fruit en forme de pesche, ayant au-dedans un os dans lequel il y a un noyau tantost doux & tantost amer.

- 24 La stratégie discursive développée par *Furetière*, et bien illustrée dans l'extrait, est la description fondée sur l'analogie : on compare la fleur et le fruit de l'abricotier à ceux d'autres végétaux – le cerisier pour la couleur de la fleur, la pêche pour la forme du fruit, tandis que la coque du noyau est exprimée par une métaphore, celle d'un os. On peut penser qu'il s'agit essentiellement du vocabulaire des agriculteurs eux-mêmes, comme le laisse penser l'emploi du verbe *jeter* pour *produire, porter* (fleurs, fruits). La visée descriptive est manifeste – on catégorise les plantes par la forme de leurs fleurs, suivant les enseignements de *Tournefort*⁸, mais les moyens linguistiques restent limités.

4.2. abricotier dans le *Trévoux*

- 25 Le *Trévoux* est la continuation du *Dictionnaire universel*, revu, corrigé et fortement augmenté par les pères jésuites. La comparaison de l'article *abricotier* de l'édition de Nancy [1738] fournit une précieuse indication du chemin parcouru :

Ses fleurs sont composées de cinq pistils disposez en roses dans les enchantrures du calice, qui est un godet découpé en cinq parties. Le pistil devient un fruit charnu, presque sphérique, d'un côté sillonné de sa base à la pointe, & qui renferme dans sa chair un noyau osseux, un peu aplati, & ne contenant qu'une amande, douce en quelques éspèces, amère en d'autres.

- 26 La visée essentielle est toujours la description, mais les moyens linguistiques dont dispose le lexicographe sont autrement plus puissants. Le fonds gréco-latin est exploité de deux façons

complémentaires. D'une part, on puise dans l'acquis classique, en particulier dans le vocabulaire de la géométrie, et on crée de nouveaux termes en puisant dans le latin et le grec, tout comme on faisait dans le latin scientifique, toujours pratiqué par les scientifiques.

- 27 L'importance de la géométrie dans la constitution de la terminologie ne semble pas avoir été signalée par les historiens de la langue, sans doute parce qu'il s'agit d'une constante depuis l'Antiquité : elle est frappante dans l'extrait ci-dessus : quatre ou cinq mots sur 64 relèvent de la géométrie : *base*, *pointe*, *sphérique* ainsi que le verbe *disposer* et l'adjectif *aplati*. Il ne s'agissait pas de néologismes en français botanique, mais le recours à la géométrie comme outil de la description prédisposait les botanistes du XVIII^e à puiser dans les paradigmes géométriques pour leurs besoins de créativité terminologique. La prégnance de la description botanique en latin est illustrée par la présence de *calice*, qui n'est pas du tout une métaphore contemporaine tirée des objets du culte, au contraire, *calix* est employé depuis l'Antiquité dans le latin de la botanique. L'innovation terminologique la plus frappante de cet extrait est *pistil*, organe femelle de la plante, qui sera déterminante plus tard dans les critères de classification basés sur la reproduction sexuée. *Pistil* figure en réalité, d'après le TLFi, pour la première fois dans le *Furetière*, où il est défini. Quarante ans plus tard, il est devenu disponible pour la description botanique de base.
- 28 Sinon on relève des stratégies de dénomination qui rappellent celles de Furetière, mais avec des évolutions significatives : l'emploi de *rose* dans le *Trévoux* est en fait très différent de celui de *fleur de cerisier* ou *pêche* : il ne s'agit pas de signaler une ressemblance globale, mais d'indiquer quelque chose de plus précis : la disposition des pistils qui se fait comme celle des roses. On obtient donc un nouveau terme qui permet la description. De même, on continue de nommer le noyau par référence à sa manifestation prototypique, celle de l'amande. Par ailleurs l'*os* de Furetière est transformé en adjectif relationnel, *osseux*, qui devient de ce fait un élément de classification, soit un nouveau terme. Un autre adjectif relationnel, *sillonné*, sera appelé à remplir la même fonction de classification.

- 29 L'emploi du vocabulaire patrimonial est encore à signaler, comme pour *enchancrure*, ou sous la forme d'une métaphore descriptive (celle de la ressemblance, voir Rossi [2014] : *gendet*).

4.3. abricotier dans l'Encyclopédie [1751]

- 30 L'article *abricotier* est bref ; les analyses des fleurs et du système reproducteur des plantes sont développées ailleurs.

arbre à fleur en rose, dont le pistil devient un fruit à noyau. La fleur est composée de plusieurs feuilles disposées en rose : le pistil sort du calice, & devient un fruit charnu presque rond, aplati sur les côtés & sillonné dans sa longueur ; ce fruit renferme un noyau osseux & aplati, dans lequel il y a une semence.

- 31 Si le statut du rédacteur de l'article change avec l'Encyclopédie, car on a affaire à un scientifique reconnu, Daubenton, ni la stratégie discursive ni le langage employé n'évolue guère par rapport au Trévoux. On a la confirmation de termes composés : *fleur en rose*, *fruit à noyau*, qui constituent désormais des catégories reconnues. On continue de parler de *feuilles* de la fleur plutôt que de *pétales*. Dans cet article, la stratégie est celle de la consolidation. Il sera d'ailleurs mentionné en fin d'article l'œuvre de Tournefort, *Inst. rei herb.*

4.4. abricotier dans l'Encyclopédie méthodique [1783]

- 32 Le volume entier est consacré à la botanique, l'un des premiers de la nouvelle encyclopédie, ce qui permet des développements importants.

La fleur a un calice monophyle, partagé en cinq découpures obtuses & d'un rouge brun ; cinq pétales blancs, arrondis et insérés sur le calice ; environ 25 étamines fixées sur le calice & aussi longues que la corolle. Un ovaire sphérique, velu, placé au centre de la fleur & chargé d'un style de la longueur des étamines, que termine un stigmate orbiculé. Le fruit est arrondi ou ovoïde, couvert d'un duvet court plus ou moins abondant, & marqué dans sa longueur par une rainure ou une espèce de gouttière. Il est formé par une pulpe

communément charnue et succulente, qui enveloppe un noyau osseux comprimé & dans lesquels est une amande de même forme.

- 33 Avec Lamarck, on assiste à un saut qualificatif et quantificatif par rapport aux stratégies antérieures et aux moyens linguistiques mis en œuvre. Certes, on continue d'exploiter plusieurs stratégies antérieures. On décrit toujours en faisant référence à des objets familiers : *duvet*, *rainure*, *gouttière*, autant de métaphores descriptives du type déjà signalé. Mais on puise volontiers dans le fonds gréco-latin pour construire de nouveaux adjectifs de relation, qui vont servir, eux aussi, à faciliter par leur compactage de nouvelles catégorisations. *Ovoïde*, « en forme d'œuf », émerge à cette période. Le *Dictionnaire historique* indique 1788 comme date de première attestation, mais le TLFi donne *feuilles ovoïdes* déjà en 1758. C'est le *Dictionnaire du moyen-français*⁹ qui glose *orbiculé* par « en cercle, circulaire, arrondi » ; *monophyle* enfin (« qui est composé de pièces soudées ») n'est bien attesté qu'au XIX^e siècle – mais la présente attestation est bien antérieure. L'emploi des confixes mérite également d'être mis en contexte : ceux qui sont représentés ici *-ule*, *-oïde*, *mono-* ne sont pas nouveaux, on les a relevés dans d'autres disciplines comme la géométrie ; mais leur emploi accru en botanique ouvrait la voie vers une exploitation qui deviendrait systématique dans ce rôle de classification. Minelli [2016] montre, pour la zoologie, comment les confixes finaux, qui ont fini par devenir les marques signalant les classes, ont commencé par être appliqués à de toutes petites classes. On en observe les débuts dans ce dernier extrait. Les trois nouveaux termes ont en commun d'appartenir à des paradigmes classificatoires. L'extrait comporte également un exemple de nominalisation, *découpure*, qui montre bien le passage de la description (il est découpé de manière obtuse), à la classification. Plus généralement, comme pour les trois néologismes que nous venons d'analyser, ces transformations produisent un discours plus ramassé et plus objectif, de telle sorte que la prose de cette dernière entrée ressemble bien plus à un texte scientifique que celles de la première moitié du XVIII^e siècle. Signalons enfin l'emploi intensif des termes récents tels que *calice*, *corolle*, *étamine*, *pétale*, qui consolident le discours scientifique.

Conclusion

- 34 L'analyse de ces quatre brefs extraits illustre quelques avantages qu'apporte une approche onomasiologique. Celle-ci permet avant tout l'analyse de l'ensemble des variables sur les axes paradigmatic et syntagmatique. Pour le premier, on observe la mise en place d'un vocabulaire qui au fil du temps devient de plus en plus précis : on distinguera désormais *feuille* et *pétale* ; en outre, on observe l'exploitation des transformations grammaticales qui permettent d'exprimer les différents moyens de catégorisation. Pour la seconde, on tient compte des verbes, des adjectifs, de telle sorte que l'on constate l'émergence non seulement d'une terminologie spécialisée, mais plus généralement d'une langue de spécialité.
- 35 Mais la démonstration met également en lumière de nombreux problèmes qui restent en suspens. Mentionnons celui, méthodologique, de la constitution et de l'exploitation de corpus, qui se fait très différemment de l'époque contemporaine, étudiée en synchronie ou en diachronie courte. Des différences se manifestent également à l'intérieur du domaine de la terminologie diachronique. La comparaison entre les deux illustrations de la démarche que nous venons de faire, la néologie de la reproduction sonore et celle de la botanique, révèle des différences de nature entre les deux chantiers : la première est avant tout le reflet linguistique d'un événement (ou deux événements, correspondant aux inventions séparées de Scott de Martinville et d'Edison), tandis que la seconde est la mise en place d'une langue des sciences, processus qui se déroule sur un siècle ou presque. Dans le premier cas, on s'intéresse à une découverte, où la langue reflète des événements bien identifiables par les méthodes de l'histoire. Dans l'autre cas, celui de la botanique, l'enjeu est de rendre compte des moyens linguistiques mis en œuvre pour permettre à l'observateur de devenir un scientifique dans son domaine d'études. On peut formuler le vœu de voir émerger, grâce aux analyses de ce type de corpus, la mise en place de l'équipement du français en tant que langue scientifique. C'est pour cette raison que s'impose un corpus d'une certaine envergure chronologique.
- 36 Au-delà des questions de méthodologie, les résultats ne permettent pas de ranger toutes les innovations sous la rubrique de la néologie.

Ceci est en partie le résultat du choix du corpus : si l'on s'intéressait à la nomenclature de l'histoire naturelle du XVIII^e siècle, on relèverait dans les mêmes dictionnaires pléthore de nouvelles dénominations et bien plus encore dans les publications plus spécialisées. Mais la focalisation sur les étapes de la méthode en description botanique permet de suivre les nouveaux usages linguistiques, la manière dont les botanistes se font un outil de description et d'analyse, qui est autre chose que l'évolution de la langue et qui comporte plus que la création de mots nouveaux.

- 37 Nous avons vu également que l'onomasiologie, qui a connu une éclipse en terminologie, revient à l'honneur en lexicologie historique, et que sa définition pratique diffère en fonction des visées de recherche retenues. Pour les besoins de nos études, le point de départ est volontairement onomasiologique, car le but est de rendre compte de la manière dont les humains façonnent la langue pour faire de la science, ou pour réaliser une innovation. Ceci n'exclut pas le recours à des analyses sémasiologiques, au contraire, puisqu'on part des mots ainsi relevés et on enquête sur leur sens. Tout comme la néologie, il s'agit d'une démarche mixte.
- 38 Le concept de « néologie » est donc pertinent dans le cadre de l'histoire des langues de spécialité, mais son application est contrainte par les principes de la terminologie, notamment la nécessité de prendre en compte la démarche onomasiologique.

AUROUX Sylvain, 1992, « Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux », in **AUROUX** Sylvain (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, II. *Le développement de la grammaire occidentale*, Liège : Mardaga, 11-64.

BERTRAND Olivier, **GERNER** Hiltrud & **STUMPF** Béatrice (éds.), 2007, *Lexiques scientifiques et techniques. Constitution et approche historique*, Palaiseau : Éditions de l'École Polytechnique.

BLANK Andreas, 2003, “Words and concepts in time: towards diachronic cognitive onomasiology”, in **ECKARDT** Regine, **von HEUSINGER** Klaus & **SCHWARZE** Christoph (eds.), *Words in Time: Diachronic Semantics from Different Points of View*, Berlin : De Gruyter, 37-66.

CHUKWU UZOMA Everest, 1993, *Le repérage des termes dans un corpus bilingue anglais / français*, Lyon : thèse de l'Université Lyon 2.

DURY Pascaline, 2008a, “The rise of carbon neutral and compensation carbone: A diachronic investigation into the migration of vocabulary from the language of ecology to newspaper language and vice versa”, *Terminology* n° 14:2, 230-248.

DURY Pascaline, 2008b, « Les noms du pétrole : une approche diachronique de la métonymie onomastique », *Lexis, E-Journal in English Lexicology*.
<https://lexis.revues.org/749>

DURY Pascaline, 2006, « La dimension diachronique en terminologie et en traduction spécialisée : le cas de l’écologie » in **GAUDIN** François & **CANDEL** Danielle, *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Rouen : Presses Universitaires de Rouen, 109-124.

DURY Pascaline, 2005, “Terminology and Specialized Translation, the Relevance of the Diachronic Approach”, *LSP and Professional Communication* n° 5(1), 31-42.

DURY Pascaline & **PICTON** Aurélie, 2009, « Terminologie et diachronie : vers une réconciliation théorique et méthodologique ? », *Revue Française de Linguistique Appliquée* n° 14-2. *Terminologie : orientations nouvelles*, 31-41.

FORNER Werner, 2016, « Introduction » in **FORNER** Werner & **THÖRLE** Britta (éds.), *Manuel des langues de spécialité*, Berlin : Mouton De Gruyter, 1-50.

GRIMALDI Claudio, 2015, *Discours et terminologie de la botanique et de la chimie dans la presse scientifique française 1699-1740*, Naples : thèse de l’Université de Naples-Parthenope.

GRIMALDI Claudio, 2017, *Discours et terminologie de la botanique et de la chimie dans la presse scientifique française 1699-1740*, Berne : Peter Lang. *Contemporary Studies in Descriptive Linguistics*.

GUILBERT Louis, 1965, *La formation du vocabulaire de l’aviation (1861-1891)*, Paris : Larousse.

GUILBERT Louis, 1967, *Le vocabulaire de l’astronautique. Enquête linguistique à travers la presse d’information à l’occasion de cinq exploits de cosmonautes*, Rouen : Publications de l’Université de Rouen.

GUILBERT Louis, 1973, « Théorie du néologisme », *Cahiers de l’Association internationale des études françaises* n° 25, 9-29.

HALLIDAY Michael A. K., 2004 [1995], “Language and the Reshaping of Human Experience”, in **WEBSTER** Jonathan (ed.), *The Language of Science*, London, New York : Continuum, “The Collected Works of M. A. K. Halliday”, 7-23.

HASSLER Gerda, 2016, « Entre Renaissance et Lumières : les genres textuels de la création et de la transmission du savoir », in **FORNER** Werner & **THÖRLE** Britta (éds.), *Manuel des langues de spécialité*, Berlin : Mouton De Gruyter, 446-471.

HUMBLEY John, 1994, « Quelques aspects de la datation de termes techniques : le cas de l’enregistrement et de la reproduction sonores », *Meta* n° 39/4 (Hommages à Bernard Quemada : Termes et textes), 701-715.

HUMBLEY John, 2011, « Vers une méthode de terminologie rétrospective », *Langages* n° 183, 51-62.

HUMBLEY John, 2016, « La néonymie : un acte conscient ? » in **SABLAYROLLES** Jean-François & **JACQUET-PFAU** Christine (éds.), *La fabrique des mots français*. Limoges : Lambert-Lucas, 85-103.

KOCH Peter, 2005, « Aspects cognitifs d'une typologie lexicale synchronique : les hiérarchies conceptuelles en français et dans d'autres langues », *Langue française* n° 145, 11-33.

KOCOUREK Rostislav, 1991 [1982], *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*, Wiesbaden : Otto Brandstetter Verlag.

LIPKA Leonhard, **HANDL** Susanne & **FALKNER**, Wolfgang, 2004, “Lexicalization & Institutionalization. The State of the Art in 2004”, *Skase Journal of Theoretical linguistics*.

www.skase.sk/Volumes/JTL01/lipka.pdf

MINELLI Alessandro, 2016, « Zoologie », in **FORNER** Werner & **THÖRLE** Britta (éds.), *Manuel des langues de spécialité*, Berlin : Mouton De Gruyter, 431-439.

MYKING Johan, 2001, “Against Prescriptivism. The ‘Social-critical’ challenge to Terminology”, *Terminology Science and Research* n° 12/1-2, 49-64.

PICTON Aurélie, 2009, *Diachronie en langue de spécialité. Définition d'une méthode linguistique outillée pour repérer l'évolution des connaissances en corpus. Un exemple appliqué au domaine spatial*. Toulouse : Thèse de l'Université de Toulouse.
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00429061/document>

PRUVOST Jean, 2006, *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Paris : coll. « L'Essentiel français », Éditions Ophrys.

QUADRI Bruno, 1952, *Aufgaben und Methoden der onomasiologischen Forschung*, Bern : Francke Verlag.

QUEMADA Bernard, 1955, *Introduction à l'étude du vocabulaire médical (1600-1710)*, Paris : Belles Lettres, « Annales littéraires de l'Université de Besançon ».

RENOUF Antoinette, 2016, “Big data and its consequences for neology”, *Neologica* n° 10, 15-38.

REY Christophe, 2010, « L'œuvre encyclopédique de Charles-Joseph Panckoucke », *Collection des congrès mondiaux de la linguistique française*, en ligne.
https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/abs/2010/01/cmlf2010_000018/cmlf2010_000018.html

RONDEAU Guy, 1984 [1981], *Introduction à la terminologie*, Chicoutimi : Gaëtan Morin éditeur.

Rossi Micaela, 2015, *In rure alieno. Métaphores et termes nomades dans les langues de spécialité*, Berne : coll. « Aspects linguistiques et culturels des discours spécialisés »,

Peter Lang.

SABLAYROLLES Jean-François, 2018, « Néologie et/ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes », ELAD-SILDA, HS n° 1, 2018, en ligne : <https://revues.univ-lyon3.fr/elad-silda/index.php?id=231>.

SANCHEZ Adeline, 2018, « La création lexicale en médecine médiévale : l'exemple des traductions françaises du *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon, conservées dans les manuscrits français 1288, 1327 et 19989 de la Bibliothèque nationale de France », ELAD-SILDA, HS n° 1, 2018, en ligne : <https://revues.univ-lyon3.fr/elad-silda/index.php?id=261>.

SCHLOMANN LOWE Elizabeth & **WRIGHT** Sue Ellen, 2006, “The Life and Works of Alfred Schlamann: Terminology Theory and Globalization”, in **PICHT** Heribert (ed.), *Modern Approaches to Terminological Theories and Applications*, New York : Peter Lang, 153-161.

SELOSSE Philippe (éd.), 2007, « Dénomination des savoirs en français préclassique (1500-1650) », *Le français préclassique, 1500-1650*, Paris : CNRS – Institut de linguistique française, Centre d'études lexicologiques et lexicographiques des XVI^e et XVII^e siècles, Université Lumière-Lyon 2, Champion.

SELOSSE Philippe, 2016, « Entre Renaissance et Lumières : les nomenclatures des sciences nouvelles », in **FORNER** Werner & **THÖRLE** Britta (éds.), *Manuel des langues de spécialité*, Berlin : Mouton De Gruyter, 413-430.

SWALES John, 1990, *Genre analysis, English in academic and research settings*, Cambridge University Press.

THOIRON Philippe & **BÉJOINT** Henri, 2010, « La terminologie : une question de termes ? », *Meta* n° 55/1, 105-118.

WEISGERBER Leo, 2001 [1958], “Ein Markstein Angewandter Sprachwissenschaft! Begegnung mit Eugen Wüster: Eugen Wüster zum 60 Geburtstag”, *Sprachforum* n° 3/2 (1958), 92-95 in **PICHT** Heribert & **SCHMITZ** Klaus Dirk (Hrsg.), *Terminologie und Wissensordnung*, Vienna: TermNet Publisher, 429-432.

WEXLER Peter, 1955, *La formation du vocabulaire des chemins de fer en France (1778-1842)*, Genève : Droz.

WOOLDRIDGE Terence, 1990-1991, « Vocabulaires néologiques dans une revue d'art », *Alfa* n° 3/4, Halifax, 89-116.

WÜSTER Eugen, 1970 [1932], *Internationale Sprachnormung in der Technik besonders in der Elektrotechnik (Die nationale Sprachnormung und ihre Verallgemeinerung)*, 3^e édition revue et corrigée, Bonn : H. Bouvier und Co.

WÜSTER Eugen, 2001 [1955], “Technische Sprachnormung - Aufgaben und Stand”, in **PICHT** Heribert & **SCHMITZ** Klaus Dirk (Hrsg.), *Terminologie und Wissensordnung*, Vienna : TermNet Publisher, 261-274.

WÜSTER Eugen, 1985 [1979], *Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie*, Vienna, Copenhagen: Infoterm, Handelshøjskolen i København.

ZANOLA Maria Teresa, 2014, *Arts et métiers au XVIII^e siècle : études de terminologie*, Préface d'Alain Rey, postface de Bénédicte Madinier, Paris : L'Harmattan (voir aussi le compte-rendu de l'ouvrage par **HUMBLEY** John, *Les Cahiers de lexicologie* n° 106 (2015), 268-271).

ZAUNER Adolf, 1902, *Die romanischen Namen der Körperteile. Eine onomasiologische Studie*, Erlangen: K. Hof- und Universitätsbuchdrückerei von Fr. Junge.

-
- 1 L'auteur remercie Rute Costa de lui avoir rappelé l'importance de ces textes fondateurs.
 - 2 Wüster [(1955) 2001] résume les enjeux de la terminologie en tant qu'outil de la normalisation industrielle pendant la période des activités de l'ISA, puis aux débuts de l'ISO (Organisation internationale de normalisation, qui a remplacé l'ISA).
 - 3 Nous soulignons.
 - 4 <http://www1.ku-eichstaett.de/SLF/EngluVgISW/OnOn.htm>.
 - 5 Consultable à <http://www.atilf.fr/tlfii>.
 - 6 Pour une réflexion sur le caractère délibéré ou non de la néologie spécialisée, voir Humbley [2016].
 - 7 Il existe de nombreuses études sur la lexicographie française de la période des Lumières. Celle qui fait le plus complètement le lien entre dictionnaire et langue de spécialité est Zanola [2015]. Voir aussi Pruvost [2006] pour l'évolution des dictionnaires en général et Rey [2010] pour Panckoucke. On accède aux dictionnaires sur le site de l'Atilf *Dictionnaires d'autrefois* : <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/index.html>.
 - 8 Pour un aperçu des critères de la taxinomie de Tournefort, botaniste de référence de la fin du XVII^e siècle, voir la remarquable présentation de Selosse [2016], surtout par rapport aux autres systèmes.
 - 9 Disponible en ligne : <http://www.atilf.fr/dmf/>.
-

Français

La démarche onomasiologique se prête bien à la découverte et à l'analyse de la néologie scientifique et technique historique. Puisqu'elle englobe l'ensemble d'un vocabulaire en constitution, elle permet de dégager les grands mouvements du lexique spécialisé. Après un passage en revue des attitudes à l'égard de l'onomasiologie en terminologie et en néologie, l'article présente l'analyse de la description de la fleur et du fruit de l'abricotier dans quatre dictionnaires encyclopédiques du XVIII^e siècle, qui fait ressortir, au-delà de la néologie, l'émergence d'une langue de spécialité scientifique.

English

Onomasiology is an appropriate methodology for discovering and analysing historical scientific and technical neology. Since it encompasses the whole of a changing vocabulary, it brings out the overall tendencies of lexical change. Firstly, attitudes toward onomasiology in terminology and neology are reviewed, before proceeding to an analysis of the description of the apricot tree in four French encyclopaedic dictionaries of the eighteenth century. This onomasiological demonstration sheds light on how French developed academic discourse in botany, above and beyond neology.

Mots-clés

néologie diachronique, néonymie, onomasiologie, botanique, langue de spécialité, dictionnaire

Keywords

diachronic neology, neonymy, onomasiology, botany, language for special purposes, dictionary

John Humbley

John Humbley est professeur émérite à l'Université Sorbonne-Paris-Cité (Paris-Diderot) et membre du CLILLAC-ARP EA 3967. Il est professeur invité à l'Université de Vérone depuis 2015 où il enseigne, entre autres, l'histoire de la langue. Il est co-fondateur et co-rédacteur, avec Jean-François Sablayrolles, de *Neologica* (Classiques Garnier) et membre du comité scientifique des revues *ASp*, *Cahiers de lexicologie*, *Fachsprache*, *Hermes*, *Lexis*, *Lingua*, *Meta*, *Publif@rum*, *Terminology*. Il participe aux projets Néoveille, plateforme de veille néologique plurilingue (E. Cartier, Université Sorbonne-Paris-Cité) et GLAD, base de données d'anglicismes (Bergen).

IDREF : <https://www.idref.fr/028253531>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000073597195>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12012721>

La dynamique du français des jeunes : deux périodes à sept ans d'intervalle (1987-1994 et 2010-2017)

Anne-Caroline Fiévet Alena Podhorná-Polická

DOI : 10.35562/elad-silda.298

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. Présentation de la méthodologie de la recherche
 - 1.1. Enquêtes de Marc Sourdôt en 1987 et 1994
 - 1.2. Nouvelle enquête en 2010
 - 1.3. Passation de questionnaires en 2010 et 2017
2. Résultats de la passation des questionnaires
 - 2.1. Lexèmes que la majorité des enquêtés ne connaît pas
 - 2.1.1. Canuche
 - 2.1.2. Bitos
 - 2.1.3. Bobologie
 - 2.1.4. Chagasse
 - 2.1.5. Feuker
 - 2.1.6. HP
 - 2.1.7. Zouz
 - 2.2. Lexèmes polysémiques avec une tendance à préférer un autre sens
 - 2.2.1. Chum
 - 2.2.2. Puissant
 - 2.2.3. Galette
 - 2.3. Lexèmes que la majorité des enquêtés connaît
 - 2.3.1. Kiffant
 - 2.3.2. Hard
 - 2.3.3. Thon
 - 2.3.4. Bling-bling
 - 2.3.5. Gros
 - 2.3.6. Dare
 - 2.3.7. Criser
 - 2.3.8. Chtarb
 - 2.3.9. Lossbo
 - 2.3.10. Bader
3. Déclarations d'usage et sentiment néologique
 - 3.1. Synthèse pour les déclarations d'usage, résultats de 2010 et 2017
 - 3.2. Sentiment néologique
 - 3.2.1. Sentiment néologique pour thon
 - 3.2.2. Sentiment néologique pour gros

3.2.3. Sentiment néologique pour *dare* Conclusion

Introduction

- 1 Le lexique perçu comme identitaire et expressif par les jeunes est un lexique difficilement saisissable, que l'on peut qualifier d'instable ou de volatile. D'un côté, pour les chercheurs, son étude est intéressante parce que ce lexique est innovant et qu'il reflète les changements sociaux. De l'autre, ces derniers se heurtent à un problème de choix méthodologique pour arriver à saisir à la fois son extension géographique (circulation des lexèmes des micro-argots vers des argots plus communs ou vers un argot commun), son extension sociale (argot des cités et argot des grandes écoles, par exemple) et sa délimitation au niveau des catégories d'âge (quels lexèmes sont considérés comme appartenant au lexique des jeunes et à quelle période).
- 2 Le point de départ de cette recherche est un article de Marc Sourdôt paru dans la revue *Langue française*, et qui a pour titre « La dynamique du français des jeunes : sept ans de mouvements à travers deux enquêtes (1987-1994) » (Sourdôt [1997 : 56-81]). Dans cet article, il expose les résultats de recherches menées en 1987 et en 1994 avec ses étudiants, dont la mission était de collecter des mots et expressions qui leur semblaient relever de la néologie. Cette recherche de Marc Sourdôt peut être considérée comme pionnière en matière d'étude sur la néologie en diachronie. Reprenant la méthodologie de Marc Sourdôt en 2010 avec nos étudiants afin de collecter de nouveaux mots et expressions, nous avons ajouté une deuxième phase par questionnaire (en 2010 et 2017) afin d'obtenir des résultats sur la circulation des items qui avaient été récoltés auparavant.
- 3 Nous reprenons l'hypothèse que la circulation du lexique est générationnellement marquée, c'est-à-dire que le lexique s'infiltre progressivement de l'argot des jeunes des cités vers l'argot commun de tous les jeunes (voir Sourdôt [1997]) puis vers l'argot commun, du fait du vieillissement des générations et souvent d'une reprise

médiatique de ces mots ou expressions identitaires (dans le cadre, par exemple, du marketing jeune), ce qui accélère leur diffusion.

- 4 Le classement du lexique que l'on peut rencontrer dans les enquêtes auprès de jeunes varie selon les théories que l'on peut adopter, oscillant entre la notion de français populaire (voir Gadet [1992], Abecassis [2003]), français non conventionnel (voir Cellard et Rey [1980]) et entre l'argot dans son sens moderne, englobant à la fois les argots des groupes sociaux (argot + épithète, p. ex. « argot scolaire ») et l'argot commun pour les jeunes (voir Podhorná-Polická [2007] paru en 2009 et Fiévet [2008]) ou bien l'argot commun pour toute la société (notion de François-Geiger [1989], appliquée par Szabó [1991] et [2004]). Parmi ces différentes sous-catégories argotiques, celle qui est le plus souvent mise à l'avant pour son potentiel créatif renvoie aux banlieues des grandes villes sous de nombreuses étiquettes, entre autres le « français contemporain des cités » [Goudaillier 1997] ou les « parlers des jeunes urbains » [Trimaille 2004, Bulot 2007] ; dans notre conception, il s'agit d'une palette de micro-argots locaux qui ont une partie communément comprise et véhiculée que nous désignons par la notion d'« argot commun des jeunes des cités » [Fiévet & Podhorná-Polická 2011].

1. Présentation de la méthodologie de la recherche

- 5 En 1987 et en 1994, Marc Sourdot, Maître de conférences au département de linguistique de l'Université Paris Descartes et spécialiste de l'argot, a travaillé avec ses étudiants de 3^e année de licence dans le cadre d'un TD de lexicologie. Nous avons repris son projet en 2010 et en 2017 afin de prolonger son hypothèse sur la circulation des néologismes et des argotismes et afin de voir la façon dont le lexique perçu comme jeune à une époque est dictionnairisé ou non avec le vieillissement des générations qui l'avaient générée.

1.1. Enquêtes de Marc Sourdôt en 1987 et 1994

- 6 En 1987, Marc Sourdôt demande à ses étudiants de noter « tout ce qui relève de l'argot ou de la néologie à l'écrit comme à l'oral, selon leur préférence ou les circonstances » et d'apporter au fil des semaines tout ce qui leur semble « relever de l'argot et de la nouveauté lexicale ». Il s'agit d'une étude sur le sentiment néologique suivie d'une recherche dans les dictionnaires. Les étudiants travaillent par petits groupes, et il y a donc une auto-correction (discussions autour des mots qu'ils ont collectés toutes les semaines, certains disant à d'autres que les mots qu'ils ont apportés ne relèvent pas de la néologie).
- 7 Ainsi, en 1987, 1300 items sont collectés, dont environ 1 000 unités différentes. Parmi ces 1 000 unités, 73 mots n'apparaissent dans aucun des 5 dictionnaires consultés à l'époque par Sourdôt, à savoir *Le Petit Robert 1987* et *Le Petit Larousse 1987*, *Le dictionnaire du français non conventionnel* [Cellard & Rey 1980], *le dictionnaire du français argotique et populaire* [Caradec 1977], *le dictionnaire historique des argots français* [Esnault 1965] et *le dictionnaire de l'argot* [Colin, Mével, Leclère 1990], fraîchement paru.
- 8 En 1994, Marc Sourdôt réitère l'expérience avec la même méthodologie : 1600 unités sont relevées dont environ 1200 unités différentes. Après comparaison avec la liste de 1987 et vérification dans *Le Petit Robert 1993* et dans *le Dictionnaire de l'argot* [Colin, Mével, Leclère 1990], il reste 83 unités qui peuvent être considérées comme des néologismes ou argotismes. 7 néologismes de 1987 apparaissent également dans les relevés de 1994, il s'agit de *chum*, *couillu*, *collec*, *mag*, *décoiffer*, *zapper* et *zapping*. À l'époque, Marc Sourdôt remarque que « [l']argot des étudiants de 1994 [se montre] beaucoup plus perméable aux mises en mots des cités que celui de 1987, plus sensible aux murmures de la mode » [Sourdôt 1997 : 81]. Il est à noter que l'expérience de Sourdôt date de l'époque où les jeunes de banlieues et leur lexique ont commencé à être mis en scène, à travers la musique rap notamment. Il s'agit également d'une époque qui se situe peu après la création du Centre d'argotologie à la Sorbonne (en 1986), dont Sourdôt a été un des co-fondateurs.

1.2. Nouvelle enquête en 2010

- 9 Pendant six semaines du semestre d'automne 2010, de mi-octobre à fin novembre, quatre équipes d'étudiants de 3^e année de licence de sciences du langage à l'Université Paris Descartes faisant partie de deux groupes de TD d'Anne-Caroline Fiévet ont participé au projet de collecte lexicale qui reprenait mot à mot les conseils méthodologiques exposés par Sourdot. Tout comme Sourdot, nous n'avons pas donné, « volontairement, de consignes plus précises ». Les 25 étudiants, repartis par cinq-sept en quatre groupes, se sont montrés enthousiastes car la plupart connaissaient Marc Sourdot pour l'avoir eu comme enseignant. Deux étudiantes ayant dépassé la quarantaine ont demandé à leurs enfants adolescents de les aider et un étudiant avait une activité professionnelle au contact de jeunes (éducateur), ce qui a facilité la démarche. Volontairement aussi, nous avons mélangé les natifs et les non-natifs dans les groupes afin de sensibiliser les uns et les autres aux écueils qu'apporte le sentiment néologique et la subjectivité du chercheur (voir Gardin *et al.* [1974], Sablayrolles [2000 : 182-184]). Les premiers se sont mieux rendus compte des omissions dictionnaires grâce au contrôle détaillé des non-natifs qui résultait de leur insécurité quant à l'évaluation des items inconnus et les deuxièmes ont tiré de cette expérience une leçon de F.L.E. grâce aux natifs qui leur ont expliqué les connotations et la notoriété des items recueillis « en trop ».
- 10 Ce projet de travail par équipe a donc permis d'accéder à 25 items environ par groupe. Au total, 107 lexèmes qui ne figuraient pas dans le dictionnaire de référence, *Le Petit Robert 2010*, ont été collectés dont deux – qui étaient extrêmement à la mode chez les jeunes à l'époque de l'enquête – ont été relevés par plusieurs groupes (*chagasse* et *dare*). Un item commun avec l'enquête de 1987 a également été relevé, il s'agit de *bobologie*.

1.3. Passation de questionnaires en 2010 et 2017

- 11 Afin de pouvoir étudier la circulation de certains lexèmes recueillis en 1987, 1994 et 2010, nous avons opté pour une phase supplémentaire par rapport à la méthodologie initiale de Marc Sourdot. Ainsi, en

décembre 2010, un questionnaire de 20 lexèmes a été soumis à 52 étudiants de première année au cours magistral de Marc Sourdôt, en présence d'Anne-Caroline Fiévet. Ce questionnaire comportait plusieurs questions sur les connotations, le sémantisme et le degré de circulation pour chacun des vingt items qui, pour leur part, ont été choisis en mélangeant les néologismes du corpus de Sourdôt de 1987 ainsi que de celui de 1994 avec les néologismes issus de notre projet semestriel. Les critères pour ce choix ont été multiples afin de pouvoir témoigner des nombreux cas de figure qu'un néologisme peut subir lors de sa circulation : mise à la mode permanente ou temporelle, chute rapide en désuétude ou encore, pour les néologismes récents, indications sur les perspectives d'avenir en fonction des connotations attribuées à présent par les enquêtés.

- 12 Ainsi, 2 lexèmes sont issus de l'enquête de 1987 (*bobologie* et *chum*), 11 lexèmes sont issus de l'enquête de 1994 (*bitos*, *canuche*, *chtarb*, *feuker*, *galette*, *hard*, *kiffant*, *puissant*, *thon* et *zouz*) et 7 lexèmes sont issus de l'enquête de 2010 (*bader*, *bling-bling*, *chagasse*, *dare*, *gros*, *HP* et *lossbo* (+ *bobologie*)).
- 13 En mars 2017, le même questionnaire a été soumis à 27 étudiants d'un TD de première année d'Anne-Caroline Fiévet afin de pouvoir évaluer la circulation des 20 items choisis 7 ans plus tard. Bien qu'il s'agisse d'un petit échantillon d'étudiants qui est loin d'être représentatif, il nous permet pourtant de dégager quelques tendances évolutives.

2. Résultats de la passation des questionnaires

- 14 Ainsi, trente ans d'observation du lexique non standard (1987-2017) est soumis à l'analyse. Nous avons orienté notre analyse sur la comparaison des déclarations des pratiques et des représentations fournies par nos enquêtés de 2010 et de 2017. Les données des étudiants ne vivant pas en France depuis plus de cinq ans n'ont pas été prises en compte (il y avait 7 étudiants étrangers en 2010, aucun en 2017).
- 15 Pour compléter ces résultats, les lexèmes ont été recherchés dans quatre dictionnaires :

- Le Petit Robert, dictionnaire standard de référence. Il est possible de savoir en quelle année un lexème y est entré (depuis 1998) grâce au corpus DiCo du linguiste Camille Martinez, disponible en ligne¹ ;
- b. *Argot et français populaire* de Jean-Paul Colin, Jean-Pierre Mével, Christian Leclère, Paris : éditions Larousse, 2008 (1^{re} édition sous le titre *Dictionnaire de l'argot*, 1990). Ce dictionnaire répertorie les vieux mots d'argot dont certains sont passés dans l'argot commun ;
 - c. *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités* de Jean-Pierre Goudaillier, Paris : éditions Maisonneuve & Larose, 2001 (1^{re} éd. 1997). Les lexèmes recensés reflètent l'argot commun des jeunes des cités des années 2000. Aujourd'hui, certains de ces lexèmes sont passés dans l'argot commun des jeunes ;
 - d. *Le dictionnaire de la zone*, dont le site², créé en 2005, est actualisé régulièrement (notre consultation date d'octobre 2017). Il s'agit d'un amateur éclairé, « Cobra le cynique », de son vrai nom Abdelkarim Tengour, qui recense les mots proposés sur le forum du site. Bien qu'on puisse également y trouver de l'argot commun intergénérationnel, ce site est surtout une source fiable pour les mots d'argot commun des jeunes et plus particulièrement pour ceux des cités. Une version papier de ce dictionnaire en ligne a été publiée en 2013 sous le nom de *Tout l'argot des banlieues*, Paris : les éditions de l'Opportun.

2.1. Lexèmes que la majorité des enquêtés ne connaît pas

- 16 Dans une première partie, nous allons observer les résultats pour les lexèmes que les étudiants interrogés ont déclaré majoritairement ne pas connaître, que ce soit en 2010 ou en 2017. Pour ce faire, nous avons tenu compte des pourcentages de ceux qui ont répondu « non, je ne le connais pas », de ceux qui n'ont rien répondu et de ceux qui ont donné un autre sens que le sens non standard attendu (« sens différent »).
- Tableau 1 : Détail des réponses pour les lexèmes que la majorité des enquêtés ne connaissent pas

	Oui, activement		Oui passivement		Non		Pas de réponse		Sens différent	
	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017
<u>canuche</u>	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	82,7 % (43)	100 % (27)	7,7 % (4)	0 % (0)	9,6 % (5)	0 % (0)
bitos	1,9 % (1)	0 % (0)	7,7 % (4)	0 % (0)	63,5 % (33)	100 % (27)	19,2 % (10)	0 % (0)	7,7 % (4)	0 % (0)
<u>bobologie</u>	1,9 % (1)	3,7 % (1)	38,5 % (20)	3,7 % (1)	32,7 % (17)	81,5 % (22)	3,8 % (2)	3,7 % (1)	23,1 % (12)	7,4 % (2)
<u>chagasse</u>	0 % (0)	3,7 % (1)	23,1 % (12)	7,4 % (2)	67,3 % (35)	85,2 % (23)	7,7 % (4)	0 % (0)	1,9 % (1)	3,7 % (1)
<u>feuker</u>	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	11,1 % (3)	38,5 % (20)	66,7 % (18)	11,5 % (6)	7,4 % (2)	50,0 % (26)	14,8 % (4)
HP	13,4 % (7)	3,7 % (1)	15,4 % (8)	14,8 % (4)	25,0 % (13)	66,7 % (18)	15,4 % (8)	0 % (0)	30,8 % (16)	14,8 % (4)
<u>zouz</u>	0 % (0)	3,7 % (1)	11,5 % (6)	22,2 % (6)	65,4 % (34)	70,4 % (19)	17,3 % (9)	0 % (0)	5,8 % (3)	3,7 % (1)

17 Nous allons passer en revue les différents lexèmes recensés. Ils sont organisés en fonction de leur non-connaissance en 2017 (total des pourcentages de ceux qui déclarent ne pas le connaître, ceux qui n'ont pas donné de réponse et ceux qui ont donné un sens différent), par ordre décroissant (des lexèmes très peu connus vers ceux qui sont un peu plus connus).

2.1.1. Canuche

18 Parmi les lexèmes les moins connus des enquêtés, on peut citer *canuche*, issu de l'enquête de Marc Sourdôt de 1994, que ce dernier définit comme « un verre de vin », par apocope de *canon* et resuffixation argotique en *-uche*. Le lexème *canuche* n'a été trouvé dans aucun des quatre dictionnaires consultés. Que ce soit en 2010 ou en 2017, la totalité des étudiants déclare ne pas le connaître ou ne donne pas de réponse (100 % pour 2010 et 100 % pour 2017). Les propositions d'interprétation sont variées : « bateau » (certainement

par apocope et resuffixation argotique de *canot*), « cruche » (certainement par rapprochement paronymique) et « couvercle » (proposition pour laquelle nous ne trouvons pas l'explication) mais aussi « peureux et bête » (certainement par rapprochement paronymique avec *nunuche*).

2.1.2. Bitos

- 19 Un deuxième lexème que les jeunes enquêtés sont très peu à connaître est le lexème *bitos*, issu du corpus de 1994. Alors que Sourdôt le définit comme « niais, demeuré » (par apocope de *bite* puis resuffixation argotique en *-os*), le terme de « chapeau » est trouvé dans le dictionnaire *Argot et français populaire* (origine incertaine). En 2010, 90,4 % des enquêtés peuvent être considérés comme ne le connaissant pas et ils sont 100 % en 2017, bien que certains en devinent le sens (« insulte », « con »).

2.1.3. Bobologie

- 20 Le lexème *bobologie* pour désigner « l'étude des petits bobos » (dans le sens de blessure, définition recueillie en 2010) a la particularité d'avoir été récolté en 1987 puis en 2010. Sourdôt en donne l'exemple suivant « experts en bobologie de l'amour ». Ce terme n'est présent dans aucun des quatre dictionnaires consultés mais une définition peut être trouvée sur wikipédia³ à savoir : « terme humoristique pour désigner les traitements des traumatismes sans gravité, comme les égratignures et les bleus ». Le terme de *bobologue* a été répandu dans les années 1980 grâce à une bande dessinée de Claire Bretécher (en deux parties, parues en 1985 et 1986) : « Docteur Ventouse, bobologue ». Alors que 59,6 % des enquêtés de 2010 peuvent être considérés comme ne le connaissant pas en 2010, ils sont 92,6 % en 2017, signe que ce lexème, en 7 ans, est progressivement tombé en désuétude. En 2010, les étudiants ont proposé d'autres significations comme « la culture des bourgeois-bohèmes » ou « l'étude du langage enfantin ». En 2017, « l'étude des bourgeois-bohèmes » a également été évoquée ainsi que « l'étude des babouins ».

2.1.4. Chagasse

- 21 Le lexème *chagasse* est issu de notre corpus de 2010 et il a été défini par les étudiants qui l'ont collecté comme une « insulte vulgaire ou une appréciation obscène d'une fille ». Il n'a été trouvé dans aucun des quatre dictionnaires consultés mais des précisions peuvent être trouvées en ligne sur le wiktionsary⁴ qui indique que ce mot, à l'origine obscure mais certainement issu de l'Occitan, serait employé dans la région de Toulouse pour désigner une « fille plutôt provocante au physique avantageux ». En 2017, 88,9 % des enquêtés peuvent être considérés comme ne le connaissant pas alors qu'ils étaient 76,9 %, en 2010.

2.1.5. Feuker

- 22 Le lexème *feuker*, issu du corpus de 1994, est défini par Marc Sourdot comme un verbe signifiant « se faire avoir ». Alors qu'ils étaient 100 % en 2010 dont on puisse considérer qu'ils ne le connaissent pas, ils ne sont plus que 88,9 % en 2017 (3 étudiants ayant donné ce sens de « se faire arnaquer »). En 2010, on remarque que de nombreux étudiants ont proposé d'autres sens pour le lexème, dont celui de « faire l'amour ». Ce deuxième sens, répertorié dans *Comment tu tchatches !* de Jean-Pierre Goudaillier (qui donne deux définitions pour *feuker* à savoir : a) « posséder sexuellement, baiser » et b) « tromper, arnaquer qqn ») semble donc avoir circulé dans les années 2010 mais très peu en 2017 (en 2017, seul une étudiante a noté « avoir une relation intime avec qqn », trois étudiantes ont proposé « faire un doigt d'honneur » et une étudiante a proposé « emmerdeur »).

2.1.6. HP

- 23 Le lexème HP, issu du corpus de 2010, n'est présent dans aucun des dictionnaires consultés. Il a été recueilli en tant que sigle pour désigner un « hôpital psychiatrique ». Alors qu'ils étaient 71,2 % à ne pas connaître ce sens en 2010, ils sont 81,5 % en 2017. Parmi les sens différents que les enquêtés ont donnés, citons la marque d'ordinateurs Hewlett-Packard.

2.1.7. Zouz

- 24 Le lexème *zouz*, issu du corpus de 1994, est répertorié dans *Comment tu tchatches !* pour désigner « une fille » ou « une femme » (concernant son étymologie, Jean-Pierre Goudaillier précise que : « en arabe dialectal maghrébin, [zudʒ] ou [zuʒ] (deux) est aussi utilisé pour désigner le « deuxième » d'un couple, l'autre, c'est-à-dire suivant les cas le mari ou la femme »). Alors qu'en 2010, ils étaient 88,5 % dont on peut considérer qu'ils ne le connaissaient pas, ils ne sont plus que 74,1 % en 2017, donc on peut considérer que la connaissance de ce lexème, en 7 ans, a légèrement augmenté ou, tout du moins, est restée stable. Parmi les autres propositions des étudiants, on peut relever « faire quelque chose en vitesse » (par rapprochement avec « *zou !* » ?), un « style de musique » (confusion avec « *zouk* » ?) ou bien « *pote, frère* » (proposition d'une fille de 18 ans habitant à Paris), ce que peut laisser penser qu'un glissement sémantique pourrait avoir eu lieu dans certains endroits (*ma zouz > mon zouz*).
- 25 Ainsi, *canuche*, *bitos*, *bobologie*, *chagasse* et *HP* sont des lexèmes que la majorité des jeunes enquêtés ne connaît pas et on peut remarquer que cette non-connaissance du lexème s'est accrue entre 2010 et 2017. Pour *zouz* et *feuker*, il semblerait que les étudiants soient un peu plus nombreux à les connaître en 2017 qu'en 2010 mais notre échantillon ne permet pas de conclure à une tendance générale.

2.2. Lexèmes polysémiques avec une tendance à préférer un autre sens

- 26 Pour cette deuxième catégorie, trois lexèmes ont été retenus. Il s'agit de trois lexèmes polysémiques pour lesquels le sens a glissé dans les Tableau 12 : Détail des réponses pour les lexèmes pour lesquels les enquêtés donnent un sens différent des personnes

	Oui, activement		Oui passivement		Non		Pas de réponse		Sens différent	
	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017
chum	0 % (0)	3,7 % (1)	0 % (0)	3,7 % (1)	17,3 % (9)	3,7 % (1)	1,9 % (1)	0 % (0)	80,8 % (42)	88,9 % (24)
puissant	44,2 % (23)	14,8 % (4)	53,8 % (28)	22,2 % (6)	0 % (0)	11,1 % (3)	1,9 % (1)	7,4 % (2)	0 % (0)	44,4 % (12)
galette	25,0 % (13)	14,8 % (4)	28,8 % (15)	29,6 % (8)	23,1 % (12)	33,3 % (9)	3,8 % (2)	3,7 % (1)	19,2 % (10)	18,5 % (5)

- 27 Les trois lexèmes ont été classés par ordre croissant de connaissance déclarée en 2017 (en additionnant les réponses pour « oui activement » et « oui passivement »).

2.2.1. Chum

- 28 Le lexème *chum*, issu du corpus de 1987, est un anglicisme répandu au Canada, il est entré dans le Petit Robert 2013 et sa définition est la suivante : 1. « ami, amie, camarade », 2. « Compagnon, compagne », « époux, épouse » (Le Petit Robert en donne l'étymologie suivante : abréviation de *chambermate*, « camarade de chambre »). Il est issu du corpus de 1987 et défini par Sourdot comme « copain ». En 2010, aucun enquêté n'a déclaré connaître ce lexème alors qu'en 2017, ils sont deux soit 7,4 % (un enquêté déclare l'utiliser et l'autre le connaître sans l'utiliser). Dans les faits, la grande majorité des enquêtés, que ce soit en 2010 ou 2017, déclare connaître *chum* mais l'a confondu avec *cheum* (présent dans *Comment tu tchatches !* et dans le *Dictionnaire de la Zone*) qui est le verlan de *moche* (80,8 % en 2010 et 88,9 % en 2017).

2.2.2. Puissant

- 29 Le lexème *puissant*, issu du corpus de 1994 avec le sens de « génial, super », est un néologisme sémantique présent dans *Comment tu tchatches !* dans le sens de « (très) bien, (très) bon, formidable » et dans le *Dictionnaire de la Zone* dans le sens de « très bien, très bon, excellent, prodigieux ». Il est ainsi caractéristique de l'argot commun des jeunes qui se plaisent à utiliser des intensificateurs pour dire que quelque chose est bien. Alors qu'ils étaient 98 % à déclarer le connaître (activement ou passivement) en 2010 (et à donner le sens de l'argot commun des jeunes défini ci-dessus), ils ne sont plus que 37 % en 2017. En 2017, les jeunes enquêtés sont 44,4 % à donner un sens différent (à savoir le premier sens de *puissant* : « qui a de la force »). Ces résultats montrent que le sens argotique de « puissant » qui était à la mode parmi les jeunes en 2010 est beaucoup moins connu en 2017.

2.2.3. Galette

- 30 Le néologisme sémantique *galette* a été relevé par Marc Sourdôt et ses étudiants en 1994 dans le sens de « vomi » (plus exactement, Sourdôt note : *faire une galette* : « vomir »). Ce sens de « vomi » peut être relevé dans le *Dictionnaire de la Zone*. Pour ce lexème, les résultats sont partagés : si on ajoute les pourcentages des enquêtés qui déclarent l'utiliser et ceux qui déclarent seulement le connaître sans l'utiliser, ils sont 53,8 % en 2010 et un peu moins en 2017 soit 44,4 %. Si on ajoute les pourcentages des enquêtés qui ne connaissent pas le lexème dans ce sens (« non », « pas de réponse » et « sens différent »), ils sont 46,1 % en 2010 et 55,5 % en 2017. Notons que le pourcentage d'enquêtés qui ont donné un sens différent (sens se rapprochant du sens premier de *galette* : « crêpe », « pâtisserie », « gâteau » mais aussi glissement sémantique sur le même modèle que « vomir » : « faire caca ») est stable (19,2 % en 2010 et 18,5 % en 2017). Notons également que le *Petit Robert* 2013 relève un nouveau sens pour *galette* à savoir « Disque (vinyle, CD, DVD) » mais que ce sens n'est cité pas aucun enquêté (que ce soit en 2010 ou en 2017).
- 31 Les trois lexèmes présentés ici ont pour point commun d'être polysémiques. Alors que le québécois *chum* a plutôt été

compris comme *cheum* (verlan de *moche*) par les étudiants parisiens, le lexème puissant a connu un sens d'intensificateur en 2010, sens qui, d'après les résultats, semble être beaucoup moins répandu en 2017. Quant à *galette* dans le sens de « vomi », il semble avoir un peu moins circulé entre 2010 et 2017 mais le pourcentage de jeunes qui le connaissent reste relativement stable.

2.3. Lexèmes que la majorité des enquêtés connaît

- 32 La troisième catégorie regroupe les dix lexèmes pour lesquels les jeunes enquêtés ont majoritairement répondu qu'ils les connaissaient
- Tableau 3. Détail des réponses pour les lexèmes que la majorité des enquêtés connaît (connaissance passive ou utilisation active).

	Oui, activement		Oui passivement		Non		Pas de réponse		Sens différent	
	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017
kiffant	48,1 % (25)	51,9 % (14)	44,2 % (23)	44,4 % (12)	0 % (0)	0 % (0)	7,7 % (4)	3,7 % (1)	0 % (0)	0 % (0)
hard	48,1 % (25)	70,4 % (19)	51,9 % (27)	25,9 % (7)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	3,7 % (1)	0 % (0)	0 % (0)
thon	38,5 % (20)	33,3 % (9)	55,8 % (29)	63,0 % (17)	0 % (0)	0 % (0)	1,9 % (1)	3,7 % (1)	3,8 % (2)	0 % (0)
bling-bling	40,4 % (21)	29,6 % (8)	53,8 % (28)	66,7 % (18)	3,8 % (2)	0 % (0)	1,9 % (1)	3,7 % (1)	0 % (0)	0 % (0)
gros	17,3 % (9)	18,5 % (5)	67,3 % (35)	77,8 % (21)	9,6 % (5)	0 % (0)	3,8 % (2)	3,7 % (1)	1,9 % (1)	0 % (0)
dare	13,5 % (7)	37,0 % (10)	51,9 % (27)	55,6 % (15)	21,2 % (11)	7,4 % (2)	1,9 % (1)	0 % (0)	11,5 % (6)	0 % (0)
criser	32,7 % (17)	22,2 % (6)	53,8 % (28)	63,0 % (17)	1,9 % (1)	14,8 % (4)	11,5 % (6)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)
chtarb	30,8 % (16)	18,5 % (5)	48,1 % (25)	59,3 % (16)	7,7 % (4)	3,7 % (1)	9,6 % (5)	0 % (0)	3,8 % (2)	18,5 % (5)
lossbo	21,2 % (11)	11,1 % (3)	67,3 % (35)	66,7 % (18)	11,5 % (6)	22,2 % (6)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)
bader	46,2 % (24)	33,3 % (9)	30,8 % (16)	40,7 % (11)	11,5 % (6)	14,8 % (4)	3,8 % (2)	3,7 % (1)	7,7 % (4)	7,4 % (2)

- 33 Les dix lexèmes sont organisés par ordre croissant de leur connaissance en 2017 (addition des pourcentages pour « oui activement » et « oui passivement »).

2.3.1. Kiffant

- 34 Le lexème *kiffant* est issu du corpus de 1994, Sourdôt le définit comme « génial, stupéfiant ». Il est répertorié dans *Comment tu tchatches !* (plus précisément être *kiffant* : « être très bien, super ») et dans le *Dictionnaire de la zone* (« qui procure du plaisir, très agréable »). Notons que le verbe *kifer* ou *kiffer* est entré dans le *Petit Robert* 2001 avec le sens 1. « prendre du plaisir » et 2. « apprécier, aimer bien (qqn., qqch.) », de l'arabe maghrébin *kif* : « état de béatitude ». Les enquêtés de 2010 sont 92,3 % à déclarer connaître *kiffant* (qu'il s'agisse de ceux qui le connaissent sans l'utiliser et de ceux qui l'utilisent) et ce pourcentage passe à 96,3 % en 2017. Notons que les pourcentages de ceux qui déclarent l'utiliser et ceux qui déclarent seulement le connaître sont restés stables (de 48,1 % en 2010 à 51,9 % à 2017 pour l'utilisation et de 44,2 % en 2010 à 44,4 % en 2017 pour la connaissance).

2.3.2. Hard

- 35 L'anglicisme *hard*, issu du corpus de 1994, est défini par Sourdôt comme « dur, sévère ». Il est présent dans le *Petit Robert* avec les sens de 1. « Excessif et violent, pénible » et 2. « Hardware. Le hard et le soft » ainsi qu'un troisième sens, entré dans le *Petit Robert* 2016, « groupe de hard » (abréviation de « hard rock »). Il est également présent dans le *Dictionnaire Argot et français populaire* dans le sens de 1. « excessif, tendu ; qui crée l'angoisse » et 2. « Désigne certaines activités « dures » (hard rock, cinéma porno, etc.) ». Enfin, il est présent dans le *Dictionnaire de la Zone* avec les définitions suivantes : 1. « dur, difficile, pénible », 2. « film pornographique », 3. « Musique hard rock » et 4. « matériel électronique (cartes électroniques) par opposition à soft (logiciel) ». Les résultats des enquêtes montrent que ce lexème, dans le sens de « dur, sévère », est très connu des étudiants. En 2010, ils sont 100 % dont on peut considérer qu'ils le connaissent (déclaration de ceux qui déclarent l'utiliser et de ceux qui déclarent le connaître sans l'utiliser) et ils sont 96,3 % en 2017. Concernant plus particulièrement les déclarations d'utilisation, on remarque une hausse entre 2010 (48,1 %) et 2017 (70,4 %).

2.3.3. Thon

- 36 Le lexème *thon* est issu du corpus de 1994, Sourdot en donne la définition suivante : « boudin, fille laide ». Ce lexème fait partie d'une série de métaphores (ou métaphore filée) sur le thème du poisson, comme une *morue* peut désigner une « prostituée » et un *maquereau*, un « proxénète ». Le lexème *thon* est répertorié dans le Petit Robert (« FAM. Fille, femme vilaine, peu attirante ») ainsi que dans le *Dictionnaire de la Zone*, sans précision sur le sexe féminin (« personne très laide »). Il n'est étonnamment pas répertorié dans le dictionnaire *Argot et français populaire*, peut-être parce que les auteurs considèrent qu'il est très répandu et qu'il ne fait plus partie de l'argot. Les jeunes enquêtés sont très nombreux à connaître le lexème *thon* dans le sens d'une « femme laide » (en 2010, 94,3 % déclarent l'utiliser ou seulement le connaître ; en 2017, ils sont 96,3 %). En revanche, si on regarde les pourcentages d'étudiants qui déclarent l'utiliser, ils sont seulement 38,5 % en 2010 et 33,3 % en 2017, ce vieux mot d'argot passé dans l'argot commun n'est pas identitaire pour eux.

2.3.4. Bling-bling

- 37 Le lexème *bling-bling* est issu de notre corpus 2010 et a été défini comme « un style ostentatoire et excessif (en particulier celui des rappeurs) ». Il entre dans le Petit Robert 2010 avec le sens suivant : « qui affiche un luxe ostentatoire et clinquant ». La quasi-totalité des étudiants déclare le connaître (passivement ou l'utiliser activement), que ce soit en 2010 (94,2 %) ou en 2017 (96,3 %). En revanche, ils ne sont plus que 40,4 % en 2010 et 29,6 % en 2017 à déclarer l'utiliser.

2.3.5. Gros

- 38 Le lexème *gros*, glissement sémantique à partir d'un adjectif du français standard courant, a été recueilli en 2010. Il est défini par le *Dictionnaire de la Zone* en tant que « terme affectif employé pour désigner une personne comme faisant partie du clan ». En 2010, les enquêtés sont 88,5 % à déclarer le connaître (passivement ou à l'utiliser) et ils sont 96,3 % en 2017, soit la quasi-totalité. En revanche, ils ne sont plus que 17,3 % en 2010 et 18,5 % en 2017 à déclarer

l'utiliser. Ceci est probablement dû au fait que ce lexème est connoté « argot commun des jeunes des cités ».

2.3.6. Dare

- 39 Le lexème *dare* a été recueilli en 2010. Il est présent dans le *Dictionnaire de la Zone* avec les graphies *dar* et *darre* dans le sens de 1. « Dur, difficile » et 2. « Bien, appréciable ». Ainsi, on constate que *dare* est la verlanisation de *hard* et, dans un premier temps, a conservé le sens de « dur, difficile » puis, dans un deuxième temps, un deuxième sens est apparu, qui se situe tout à fait à l'opposé. Ce phénomène est connu dans l'« argot commun des jeunes », les adolescents et jeunes adultes utilisant des adjectifs à connotations négatives comme intensificateurs pour dire que quelque chose est bien comme *c'est mortel !* ou *c'est terrible !* (= « *c'est génial !* »). Alors qu'ils étaient 65,4 % en 2010 à déclarer le connaître (passivement ou à l'utiliser activement), ils sont 92,6 % en 2017, ce qui montre que le lexème, en 7 ans, a continué de circuler. De la même façon, le pourcentage d'utilisateurs actifs a fortement augmenté : il est passé de 65,4 % en 2010 à 92,6 % en 2017. Ce succès est peut-être lié à un phénomène médiatique car un candidat de télé-réalité (émission *Secret Story* saison 7 diffusée sur TF1 entre juin et septembre 2013), Eddy, l'a utilisé de nombreuses fois, le diffusant ainsi auprès des jeunes qui ne le connaissaient pas encore⁵.

2.3.7. Criser

- 40 Le lexème *criser*, issu du corpus de 1994, est défini par Marc Sourdot comme « en avoir marre ». Il entre dans le *Petit Robert 2001* dans le sens de « prendre le contrôle de ses nerfs, piquer sa crise ». La majorité des étudiants enquêtés a déclaré le connaître (passivement ou l'utiliser passivement), ils sont 86,5 % en 2010 et 85,2 % en 2017. En revanche, ils ne sont plus que 32,7 % à déclarer l'utiliser en 2010 et seulement 22,2 % en 2017.

2.3.8. Chtarb

- 41 Le lexème *chtarb*, issu du corpus de 1994, est défini par Sourdot comme « fou ». *Chtarb* peut être trouvé dans le *Dictionnaire de la Zone* dans le sens de « fou, dingue ». Dans le *Petit Robert* (entrée en

2007, de l'argot *chтар* : « coup ») et le dictionnaire *Argot et français populaire*, ce n'est pas *chтарб* qui est répertorié mais *chтарбé*, toujours dans le sens de « fou » (*chтарб* étant l'apocope de *chтарбé*). En 2010, les étudiants enquêtés sont 78,9 % à déclarer le connaître (qu'ils l'utilisent ou pas), ils sont 77,8 % en 2017. En revanche, parmi cette proportion, ils sont peu nombreux à déclarer l'utiliser : 30,8 % en 2010 et seulement 18,5 % en 2017. Certains étudiants ont proposé d'autres significations pour *chтарб* : « méchant » (par glissement sémantique de « fou » vers « méchant » ?) mais aussi « bouton » et « prison » qui ont en commun avec « coup » le fait d'être la signification du mot argotique *chтар* (cf. *dictionnaire de la Zone*).

2.3.9. Lossbo

- 42 Le lexème *lossbo* est issu de notre corpus de 2010 et n'est présent dans aucun des dictionnaires consultés. Il s'agit du verlan du lexème *boloss*, lui-même entré dans *le Petit Robert 2015* dans le sens de « imbécile, naïf » (familier, langage des jeunes). Les jeunes enquêtés sont 88,5 % à déclarer connaître *lossbo* (passivement ou à l'utiliser) en 2010, ils ne sont plus que 77,8 % en 2017. De la même façon, alors qu'ils étaient 21,2 % à déclarer l'utiliser en 2010, ils ne sont plus que 11,1 % en 2017, ce qui laisse penser que ce lexème, à la mode en 2010, a moins circulé depuis.

2.3.10. Bader

- 43 Le lexème *bader* est issu de notre corpus de 2010. Il s'agit d'un anglicisme recueilli dans le sens de « faire un bad trip ». Il est répertorié dans le *Dictionnaire de la Zone* avec le sens de « s'inquiéter, stresser, angoisser ». Le verbe *bader* est également présent dans *le Petit Robert* (entrée en 2007) mais il s'agit ici d'un régionalisme (de l'ancien occitan *badar* « ouvrir la bouche »), régionalisme (sud de la France) avec les sens suivants : 1. « Flâner, faire le badaud » et 2. « Regarder de manière insistante, admirative ». Si on examine les réponses pour le sens de « faire un bad trip », la majorité des enquêtés a déclaré le connaître (passivement ou l'utiliser activement) puisqu'ils sont 77,0 % en 2010 et 74,0 % en 2017 mais ils ne sont plus que 46,2 % en 2010 et 33,3 % en 2017 à déclarer l'utiliser.

- 44 Ainsi, pour la catégorie des lexèmes que les enquêtés déclarent connaître, nous sommes confrontés à plusieurs cas de figure : les enquêtés déclarent majoritairement connaître les lexèmes *kiffant* et *hard* et les utiliser, ce sont des lexèmes identitaires qu'on peut considérer comme étant de l'« argot commun des jeunes ». En revanche, pour *thon*, *bling-bling*, *criser*, *chtab* et *bader*, le pourcentage d'utilisation est fortement inférieur au pourcentage de connaissance, il s'agit de lexèmes qui sont entrés dans l'« argot commun » mais qui ne sont pas identitaires pour les jeunes. *Gros* et *lossbo* peuvent être considérés comme relevant de l'« argot commun des jeunes des cités » donc cette connotation est peut-être la raison pour laquelle les jeunes enquêtés déclarent majoritairement les connaître mais qu'ils sont beaucoup moins nombreux à déclarer les utiliser. Enfin, pour le lexème *dare*, les déclarations concernant son utilisation sont en forte hausse entre 2010 et 2017, ce qui témoigne de son appartenance à l'« argot commun des jeunes » et du fait qu'il a beaucoup circulé pendant la période.

3. Déclarations d'usage et sentiment néologique

- 45 Cette troisième partie est consacrée à une synthèse des résultats pour les déclarations d'usage concernant les 20 lexèmes étudiés, ainsi qu'à une analyse du sentiment néologique des enquêtés pour trois lexèmes choisis pour leur évolution différente.

3.1. Synthèse pour les déclarations d'usage, résultats de 2010 et 2017

- 46 Le tableau 4 présente les déclarations d'usage pour les 20 lexèmes étudiés. Ils sont classés en fonction de leur degré d'utilisation (lexèmes pour lesquels, en 2017, les enquêtés ont déclaré les utiliser : entre 0 % et 5 % / entre 5 % et 20 % / + de 20 %). Pour les lexèmes que les enquêtés déclarent ne pas utiliser (moins de 5 %), les pourcentages sont particulièrement peu significatifs (souvent, il n'y a qu'une personne ou deux qui déclare utiliser le lexème). Entre

Tableau 4. Résultats pour les déclarations d'usage, comparaison entre 2010 et 2017. Tableau 4. Résultats pour les déclarations d'usage, comparaison entre 2010 et 2017. Tableau 4. Résultats pour les déclarations d'usage, comparaison entre 2010 et 2017. Tableau 4. Résultats pour les déclarations d'usage, comparaison entre 2010 et 2017.

	En 2017, déclarations d'une utilisation nulle ou quasi nulle (0-5 %)	En 2017, déclarations d'une utilisation faible (5 %-20 %)	En 2017, déclarations d'une utilisation significative (plus de 20 %)
Corpus de 1987	Bobologie (→1,9 %-3,7) Chum (→0-3,7 %)		
Corpus de 1994	Canuche (→0 %-0 %) Zouz (→0-3,7 %) Bitos (→1,9 %-0 %) Feuker (→0 %-0 %)	Puissant (≤ 44,2 %-14,8 %) Galette (≤ 25,0 %-14,8 %) Chtarb (≤ 30,8 %-18,5 %)	Hard (≥ 48,1 %-70,4 %) Kiffant (→ 48,1-51,9 %) Thon (≤ 38,5 %-33,3 %) Criser (≤ 32,7 %-22,2 %)
Corpus de 2010	Chagasse (→0 %-3,7 %) HP (≤13,4 %-3,7 %)	Gros (→ 17,3 %-18,5 %) Lossbo (≤ 21,2 %-11,1 %)	Dare (≥ 13,5 %-37,0 %) Bader (≤ 46,2 %-33,3 %) bling-bling (≤ 40,4 %-29,6 %)

- 47 Ainsi, les lexèmes *bobologie*, *chum*, *canuche*, *zouz*, *bitos*, *feuker* et *chagasse* sont des lexèmes que les jeunes, aussi bien en 2010 que 2017, ont déclaré presque unanimement ne pas utiliser. Pour HP, on peut remarquer qu'il était un peu plus à la mode en 2010 (13,4 % de déclarations d'usage), au moment de sa récolte, mais qu'en 2017, les déclarations d'usage ont fortement baissé (3,7 %). De la même façon, les lexèmes *puissant*, *galette* et *chtarb*, d'après les déclarations d'usage, semblaient être plus répandus en 2010 qu'en 2017. Cela est particulièrement visible pour *puissant* pour lequel 44,2 % des jeunes de 2010 déclaraient l'utiliser alors qu'ils ne sont plus que 14,8 % en 2017. Pour les lexèmes *gros* et *lossbo*, les pourcentages d'utilisation sont relativement faibles, certainement parce qu'ils sont connotés « argot commun des jeunes des cités », comme nous l'avons précédemment mentionné. On remarque cependant que *lossbo* était à la mode en 2010 (21,2 % des jeunes déclarent l'utiliser), beaucoup moins en 2017 (seulement 11,1 % des jeunes). Alors que l'utilisation

déclarée du lexème *kiffant* est relativement stable (48,1 % en 2010 et 51,9 % en 2017), les lexèmes *hard* et *dare* ont connu une grande ascension en 7 ans (de 48,1 % à 70,4 % pour *hard* et de 13,5 % à 37,0 % pour *dare*). Quant à *thon* (de 38,5 % à 33,3 %), *criser* (de 32,7 % à 22,2 %), *bader* (de 46,2 % à 33,3 %) et *bling-bling* (de 40,4 % à 29,6 %), une partie des jeunes déclare les utiliser mais ce pourcentage a baissé entre 2010 et 2017.

3.2. Sentiment néologique

- 48 Dans le questionnaire proposé aux étudiants en 2010 et 2017, une question sur le sentiment néologique a également été posée à savoir : « pensez-vous que ce mot est... ? ». L'étudiant(e) était alors invité(e) à cocher une des cases suivantes : « moderne⁶ », « assez moderne », « stable » ou « vieilli ». Nous avons choisi de montrer ici les résultats pour les lexèmes *thon*, *gros* et *dare* car ils évoquent chez les enquêtés des sentiments néologiques différents.

3.2.3. Sentiment néologique pour *thon*

- 49 Pour le lexème *thon*, le tableau 5 présente les résultats des enquêtés ayant déclaré l'utiliser activement ou le connaître passivement. Notons que, du fait du peu de réponses pour certaines catégories, les pourcentages ne peuvent pas être significatifs et ont seulement été Tableau 5 : Pour le lexème *thon*, comparaison des réponses de 2010 et 2017 concernant le sentiment néologique

	Moderne		Assez moderne		Stable		Vieilli		Pas de réponse		Total	
	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017
Enquêtés qui déclarent l'utiliser activement	40,0 % (8)	11,1 % (1)	15,0 % (3)	22,2 % (2)	20,0 % (4)	55,6 % (5)	15,0 % (3)	0 % (0)	10,0 % (2)	11,1 % (1)	100 % (20)	100 % (9)
Enquêtés qui déclarent le connaître passivement	10,3 % (3)	11,1 % (2)	13,8 % (4)	27,8 % (5)	31,0 % (9)	27,8 % (5)	24,1 % (7)	33,3 % (6)	20,7 % (6)	0 % (0)	100 % (29)	100 % (18)

- 50 Pour le lexème *thon*, les résultats montrent que seuls les enquêtés qui déclaraient l'utiliser activement en 2010 sont nombreux à le

considérer comme moderne (40,0 %) mais que ce pourcentage a fortement baissé en 2017 (11,1 %). En 2017, ils sont nombreux à le considérer comme stable (55,6 %). Les réponses de ceux qui ont déclaré seulement le connaître (sans l'utiliser) sont plus disparates mais se répartissent essentiellement entre « stable » et « vieilli ».

3.2.2. Sentiment néologique pour *gros*

51 Pour le lexème *gros*, le tableau 6 montre les résultats pour le sentiment néologique des enquêté(e)s ayant déclaré l'utiliser

Tableau 6 : Pour le lexème *gros*, comparaison des réponses de 2010 et 2017 concernant le déclarer activement et le connaître passivement

	Moderne		Assez moderne		Stable		Vieilli		Pas de réponse		Total	
	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017
Enquêtés qui déclarent l'utiliser activement	90,0 % (9)	60,0 % (5)	10,0 % (1)	40,0 % (2)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	100 % (10)	100 % (5)
Enquêtés qui déclarent le connaître passivement	32,4 % (12)	33,3 % (7)	32,4 % (12)	52,4 % (11)	18,9 % (7)	4,8 % (1)	5,4 % (2)	4,8 % (1)	10,8 % (4)	4,8 % (1)	100 % (37)	100 % (21)

52 Comme pour *thon*, les enquêtés qui ont déclaré utiliser *gros* ont également coché la case « moderne », surtout en 2010 (90,0 %). En 2017, ils sont seulement 60,0 % mais ils sont 40 % à avoir coché la case « assez moderne » (aucun enquêté n'a coché les cases « stable » ou « vieilli »). Concernant les résultats pour les enquêtés qui ont déclaré connaître *gros* passivement, les résultats sont ici aussi plus disparates mais se répartissent également autour de « moderne » et « assez moderne », en particulier pour 2017.

3.2.3. Sentiment néologique pour *dare*

53 Enfin, pour le lexème *dare*, le tableau 7 montre les résultats pour le sentiment néologique des enquêtés ayant déclaré le connaître

Tableau 7 : Pour le lexème *dare*, comparaison des réponses de 2010 et 2017 concernant le connaître passivement ou utiliser activement

	Moderne		Assez moderne		Stable		Vieilli		Pas de réponse		Total	
	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017
Enquêtés qui déclarent l'utiliser activement	71,4 % (5)	30,0 % (3)	14,3 % (1)	50,0 % (5)	0 % (0)	10,0 % (1)	0 % (0)	10,0 % (1)	14,3 % (1)	0 % (0)	100 % (7)	100 % 10
Enquêtés qui déclarent le connaître passivement	33,3 % (9)	40,0 % (6)	25,9 % (7)	40,0 % (6)	3,7 % (1)	0 % (0)	14,8 % (4)	13,3 % (2)	22,3 % (6)	6,7 % (1)	100 % (27)	100 % (15)

- 54 Alors qu'en 2010, les enquêtés qui déclaraient utiliser *dare* ne considéraient plutôt comme « moderne » (71,4 % pour 14,3 % de « assez moderne »), ils sont plus nombreux en 2017 à le considérer comme « assez moderne » (50,0 % pour 30 % de « moderne »), ce qui laisse penser que ce lexème, pourtant à la mode, commencerait à s'user. Concernant les déclarations des enquêtés qui déclarent connaître *dare* passivement, les réponses sont, comme pour *gros*, réparties entre « moderne » et « assez moderne ».
- 55 Ainsi, nous pouvons constater que, parmi les trois lexèmes, c'est *thon* qui est le plus démodé. *Gros* est relativement stable (le sentiment de modernité perdure entre les deux périodes) et *dare*, bien que très à la mode, montre des signes de perte de vitesse. Ce sentiment néologique, subjectif, varie en fonction de la connaissance du lexème (utilisation active ou connaissance passive) et dépend de la génération observée (il paraît évident que des enquêtés d'un autre âge que des étudiants auraient un tout autre avis sur la question).

Conclusion

- 56 Dans cette étude, notre objectif était d'aborder la néologie sous une perspective diachronique qui permet de s'interroger sur l'histoire du français des jeunes et de sa dynamique. L'originalité de cette approche réside dans le choix d'une méthodologie par questionnaires afin d'accéder aux pratiques et représentations des jeunes plutôt qu'une méthodologie portée sur l'étude de sites internet qui ne

permet pas d'accéder à une période aussi longue et à des données aussi fiables (Siouffi *et al.* [2012 : 220]).

- 57 Les résultats de cette enquête sur la période 2010-2017 créent des ponts intéressants avec les deux autres périodes, 1987 et 1994, exploitées par Sourdôt. D'un côté, nous avons pu recenser des lexèmes très à la mode dans les années 1980 qui sont tombés en désuétude ou qui sont entrés dans l'« argot commun » grâce à la médiatisation et/ou la dictionnairisation. D'un autre côté, nous avons pu observer des lexèmes polysémiques dont le sens a pu osciller en fonction des époques (associations sémantiques différentes), ce qui témoigne du grand dynamisme du signifié. Nous avons pu également constater que le sentiment néologique est très variable en fonction de celui qui le déclare et que l'identité générationnelle évolue très vite, le caractère néologique pouvant s'estomper très rapidement comme nous avons pu le voir avec le lexème *dare*.
- 58 La façon dont les lexèmes circulent dans la société dépend de nombreux facteurs (diffusion dans les groupes de pairs, utilisation dans une chanson, une émission de télévision ou sur internet, par exemple) qui sont parfois difficiles à circonscrire pour le chercheur et qui constituent le cœur de nos recherches, depuis une dizaine d'années (voir à ce sujet, pour le lexème *gros*, entre autres, Podhorná-Polická [2012]).
- 59 Grâce à l'étude de la circulation de 20 lexèmes recueillis à des périodes différentes dans les enquêtes de Marc Sourdôt et dans les nôtres, calqués sur son modèle méthodologique, nous avons pu observer différents modèles d'évolution au cours des trente dernières années. Le type de recherche permet « d'approcher de plus près le phénomène de la diffusion » [Siouffi *et al.* 2012 : 221] mais ne permet en rien de faire des prévisions sur l'avenir. Ainsi, seule une nouvelle enquête menée dans quelques années pourra déterminer quels sont les lexèmes qui sont passés de mode et quels sont ceux qui ont connu une diffusion plus importante, vers le français familier voire standard.

ABECASSIS Michaël, 2003, « Le français populaire: a valid concept? », *Marges linguistiques*, n° 6, 116-132.

BULOT Thierry, 2007, « Introduction. Les parlers jeunes comme objet de recherche. Pour une approche de la surmodernité en sociolinguistique », *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, Paris : L'Harmattan, 11-23.

CELLARD Jacques & **REY** Alain, 1980, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris : Hachette.

FIÉVET Anne-Caroline, 2008, *Peut-on parler d'un argot des jeunes ? Analyse du lexique argotique employé lors d'émissions de libre antenne sur Skyrock, Fun Radio et NRJ*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Pierre Goudaillier, Université Paris Descartes.

FIÉVET Anne-Caroline & **PODHORNÁ-POLICKÁ** Alena, 2011, « La notion d'«argot commun des jeunes» : approches lexicographique et socio-didactique dans les cours de F.L.E. », in **BASTIAN** Sabine & **GOUDAILLIER** Jean-Pierre (éds.), *Registres de langue et argot(s) : lieux d'émergence, vecteurs de diffusion*, München : Martin Meidenbauer, 371-389.

FRANÇOIS-GEIGER Denise, 1989, *L'Argoterie; recueil d'articles*, Paris : Sorbonnargot.

GADET Françoise, 1992, *Le français populaire*, Paris : PUF.

GARDIN Bernard et alii, 1974, « À propos du “sentiment néologique” », *Langages* n° 36, 45-52.

PODHORNÁ-POLICKÁ Alena, 2009, *Universaux argotiques des jeunes : analyse linguistique dans les lycées professionnels français et tchèques*, Brno : Munipress.

PODHORNÁ-POLICKÁ Alena, 2012, « La circulation des innovations lexicales dans un espace territorialement circonscrit : le cas des jeunes dits “des quartiers” et du rap dans le Val-de-Marne », in **BULOT** Thierry & **FEUSSI** Valentin (éds.), *Normes, urbanités et émergences plurilingues : (parlers (de) jeunes francophones)*, Paris : L'Harmattan, 85-103.

SABLAYROLLES Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris : coll. « Lexica mots et dictionnaires », Champion.

SIOUFFI Gilles, **STEUCKARDT** Agnès & **WIONNET** Chantal, 2012, « Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? », *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, SHS Web of Conferences, EDP Sciences, 215-226. DOI 10.1051/shsconf/20120100214

SOURDOT Marc, 1997, « La dynamique du français des jeunes : sept ans de mouvement à travers deux enquêtes (1987-1994) », *Langue française* n° 114, 56-81.

SZABÓ Dávid, 1991, *L'argot commun des jeunes Parisiens*, mémoire de DEA sous la direction de Denise François-Geiger, Université Paris-5-René-Descartes.

SZABÓ Dávid, 2004, *L'argot des étudiants budapestois : Analyse contrastive d'un corpus d'argot commun hongrois*, Paris : ADÉFO-L'Harmattan.

TRIMAILLE Cyril, 2004, « Études de parlers de jeunes urbains en France », *Cahiers de sociolinguistique* n° 9, 99-132.

Dictionnaires et glossaires

COLIN Jean-Paul, **MÉVEL** Jean-Pierre, **LECLÈRE** Christian, 2008, *Argot et français populaire* (1^{re} édition sous le titre *Dictionnaire de l'argot*, 1990), Paris : éditions Larousse.

GOUAILLIER Jean-Pierre, 2001 [1997], *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris : éditions Maisonneuve & Larose.

MARTINEZ Camille, *corpus DiCo* :

<https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/>

REY Alain, **REY-DEBOVE** Josette, 2018 [1998], [2010], [2017], *Le Petit Robert*, Paris : éditions le Robert.

TENGOUR Abdelkarim, 2013, *Tout l'argot des banlieues*, Paris : les éditions de l'Opportun. Parution en ligne sous le titre *Dictionnaire de la zone* :
<https://www.dictionnairedelazone.fr/>

1 <https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/>

2 <https://www.dictionnairedelazone.fr/>

3 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bobologie>

4 <https://fr.wiktionary.org/wiki/chagasse>

5 <https://www.tf1.fr/tf1/secret-story/videos/l-interview-dar-dar-d-eddy-candidat-de-saison-7.html>

6 Nous sommes conscientes que le mot « moderne » comporte une connotation vieillie, en particulier pour les jeunes. À l'avenir, dans les questionnaires, nous pourrons changer « moderne » et « assez moderne » par « très à la mode » et « plutôt à la mode ».

Français

Cet article propose un bilan de deux études sur la néologie des jeunes Français, effectuées en quatre étapes sur une période de trente ans (1987-2017). Basée sur les résultats des enquêtes du spécialiste de l'argot Marc Sourdou menées avec ses étudiants en 1987 et 1994, l'observation de la

circulation et de l'évolution du sémantisme de vingt lexèmes en 2010 et 2017 nous amène à envisager la néologie en tant que phénomène psycho-social réitératif dont la conceptualisation est difficile autant que la dictionnairisation est sélective.

English

This article proposes a review of two studies on the neology of young French people, carried out during four stages over a thirty-year period (1987-2017). Based on the results of slang specialist Marc Sourd'ot's surveys with his students between 1987 and 1994, the observation of the circulation and the evolution of semantics of some twenty lexemes in 2010 and 2017 leads us to consider neology as a repetitive psycho-social phenomenon whose conceptualization is difficult as much as its entry in the dictionaries is selective.

Mots-clés

linguistique, lexicologie, mots, lexical, néologisme

Keywords

linguistics, lexicology, words, lexical, neologism

Anne-Caroline Fiévet

EHESS Paris : acfievet@gmail.com

IDREF : <https://www.idref.fr/133550567>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000358518286>

Alena Podhorná-Polická

Université Masaryk de Brno : podhorna@phil.muni.cz

IDREF : <https://www.idref.fr/142687995>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-0360-1915>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000109399095>

Portrait morphologique du lexique économique en langue espagnole au début du XIX^e siècle : équilibre entre nouveauté et tradition

José Carlos de Hoyos

DOI : 10.35562/elad-silda.285

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. Présentation du corpus d'étude

1.1. L'importance de Jean-Baptiste Say pour la culture économique en

langue espagnole

1.2. La nomenclature espagnole de l'Építomé de Jean-Baptiste Say

2. Tendances morphologiques de la langue de l'économie

2.1. Nature du dérivé et de la base lexicale

2.2. Mots simples vs. mots composés

2.3. Suffixation

Conclusion

Introduction

1 L'espagnol du XIX^e siècle est un terrain d'étude peu exploré, car il s'agit, d'après le *mainstream* théorique issu de la littérature diachronique en langue espagnole, d'une variante censée extrêmement proche de la nôtre et, en conséquence, dépourvue d'intérêt ou peu propice à des développements scientifiques. Malgré ce lieu commun, assez répandu, des recherches dont l'objectif est d'analyser linguistiquement cette période commencent à apparaître, comme le montrent les conclusions du colloque *Una cercanía opaca* (16-17 octobre 2014, Université Masaryk, Brno) :

para el español del siglo XIX ha habido hasta hace poco poca bibliografía y han existido grandes lagunas de conocimiento. El español del siglo XIX nos es familiar, cercano, pero contiene

elementos que a primera vista se notan algo extraños, borrosos u opacos, y a veces no sabemos muy bien cómo interpretarlos y cómo ubicarlos en la complejidad de la diacronía del español [Buzek/Šinkova 2015 : 7-8].

- 2 La langue espagnole du XIX^e nous est très *familière, proche*, ce qui semble suffire à justifier le manque d'intérêt des chercheurs en histoire de la langue pour cette période et à admettre que plus nous nous approchons de la période contemporaine, plus la production bibliographique est lacunaire en la matière (Buzek/Šinkova [2015 : 7]). La langue espagnole des autres périodes, si nous suivons cette logique, est plus à même de nous fournir un corpus d'analyse riche en phénomènes de tous ordres (orthographe, phonologie, phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique, lexique...).
- 3 La citation commentée, rapportée des conclusions du colloque *Una cercanía opaca*, est un exemple reflétant ce nouvel intérêt pour la période. Depuis quelques années un groupe de chercheurs (Brumme [1995], Clavería [2016], Melis, Flores & Bogard [2003], Ramírez Luengo [2012], Štrbakova [2013] et Zamorano Aguilar [2012]) se penche sur cette diachronie proche afin de rassembler la documentation nécessaire à une meilleure interprétation des phénomènes propres à cette époque, qui sont proches, certainement, mais cependant pas totalement identiques de l'espagnol d'aujourd'hui.
- 4 Dans notre étude, que nous voulons inscrire dans la lignée de ce regain d'intérêt pour le XIX^e linguistique, nous analyserons la langue espagnole du début du siècle en partant de deux contraintes auto-imposées. Nous réduisons notre terrain d'exploration au domaine de l'économie, et plus précisément à un texte produit par l'économiste français Jean-Baptiste Say (*l'Epitomé*) et traduit en langue espagnole. Nous nous focaliserons, par ailleurs, sur les faits linguistiques présents dans ce texte et ayant trait à la morphologie, sans perdre de vue que cet aspect de la langue est l'un de plus stables dans l'évolution linguistique, comme nous le fait remarquer la chercheuse et académicienne Paz Battaner Arias dans son étude sur le lexique socio-politique des années 1868-1873 :

Los estudios de los neogramáticos romanistas dejaron bien fijado para la lingüística general que la morfología de una lengua es

relativamente estable en su evolución. La morfología es la relación más evidente entre las lenguas románicas y el latín. Al llegar a este punto de nuestro estudio hemos de concluir de la misma manera: no hay ninguna estructura morfológica nueva en el léxico político-social de los años 1868-1873, aunque sí hay algunos rasgos que conviene señalar como más representativos de este campo léxico [Battaner Arias 1977 : 213].

5 Afin d'aborder les sujets linguistiques qui nous intéressent, et ayant à l'esprit la problématique de la nouveauté et de la tradition dans la période étudiée, nous dresserons le portrait morphologique de la langue de l'économie en nous préoccupant essentiellement de trois aspects : la nature des dérivés et des bases lexicales de notre corpus, le rapport entre mots simples et mots composés au sein de la terminologie économique de l'époque et les procédés de suffixation de notre nomenclature. Avant de traiter des problématiques linguistiques, nous ferons une présentation du corpus d'analyse et expliquerons l'importance de la figure de Jean-Baptiste Say en langue espagnole dans le domaine de l'économie.

1. Présentation du corpus d'étude

6 Lorsque le domaine économique est évoqué, même dans les conversations les plus mondaines, il n'est pas rare que le nom d'Adam Smith soit cité. Aujourd'hui *La Richesse de nations* est probablement le seul ouvrage économique à faire partie de la culture populaire occidentale, ce qui pourrait nous amener à nous poser intuitivement la question suivante : ne serait-il plus judicieux d'analyser l'impact de cet ouvrage dans la langue économique espagnole du XIX^e siècle ? Pourquoi choisir Jean-Baptiste Say, un économiste pratiquement oublié de nos jours ?

7 Dans l'Espagne du XVIII^e et du XIX^e siècle, les travaux d'Adam Smith avaient circulé de manière plutôt confidentielle ou indirecte (Almenar & Lluch [2000 : 100]), en partie à cause de la censure opérée par l'Inquisition sur le *Wealth of Nations* (Lasarte [1975] et Schwartz [2000]), de l'étrangeté philosophique pour les lecteurs hispanophones d'un texte empreint d'utilitarisme et d'empirisme (Schwartz [1968 : 11]) et de l'absence de traduction complète et facilement accessible en langue espagnole (la première datant du XX^e siècle !)¹.

- 8 Toutes ces raisons et la présence assez récurrente des écrits de Jean-Baptiste Say dans la sphère publique de l'Espagne du XIX^e siècle nous ont conduit à privilégier un corpus formé par les œuvres de cet économiste français.

1.1. L'importance de Jean-Baptiste Say pour la culture économique en langue espagnole

- 9 Dans l'histoire de tout domaine de spécialité il y a plusieurs moments d'éclosion intellectuelle qui comportent un changement visible, non seulement d'un point de vue disciplinaire mais également dans la matérialité de la langue employée pour la communication entre spécialistes. Dans le cas de l'économie, d'après les historiens de la pensée économique, l'arrivée de l'économie classique au XVIII^e siècle et sa constitution en tant qu'école hégémonique tout au long du XIX^e (Almenar & Lluch [2000]) est un moment clé de ce changement. L'exemple le plus représentatif de ce mouvement est le livre fondateur de l'écossais Adam Smith, *The Wealth of Nations*, publié en 1776. Adam Smith se voit accompagné dans cette nouvelle voie de compréhension de l'économie par d'autres savants ou érudits de l'époque comme David Ricardo, Thomas Malthus et John Stuart Mill, tous des économistes anglophones, ou Etienne Bonnot de Condillac, Anne Robert Jacques Turgot, Jean-Baptiste Say et Frédéric Bastiat, des économistes écrivant en langue française. L'école classique est une forme de compréhension de l'économie en opposition à l'école mercantiliste, qui avait régné durant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles avec ses différentes interprétations de la réalité économique (colbertisme en France, caméralisme dans les États allemands, commercialisme en Hollande ou en Angleterre, bullionisme dans la monarchie hispanique).
- 10 La naissance d'une nouvelle école n'a pas mécaniquement de répercussions dans la configuration linguistique d'un domaine disciplinaire. Cela étant dit, si la nouvelle théorie surgit au siècle des Lumières en plein milieu du débat encyclopédiste, il nous semble difficile d'imaginer que les théoriciens du domaine ne se posent pas la question de la refonte linguistique de la discipline. Dans ce sens, le

philosophe Condillac, membre reconnu de l'école classique d'économie, nous aide à placer le débat dans le domaine de la langue :

Chaque science demande une langue particulière, parce que chaque science a des idées qui lui sont propres. Il semble que l'on devrait commencer par faire cette langue ; mais on commence par parler et par écrire et la langue reste à faire. Voilà où en est la science économique [...] C'est, entre autres choses, à quoi on se propose de suppléer [Condillac 1776/1966 : 247].

- 11 La citation, tirée de son ouvrage *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre* (publiée en 1776)², illustre bien cet esprit de refonte linguistique du domaine économique, généralisée chez la plupart des économistes de l'époque, au moins pour ce qui concerne la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, période qui est l'objet de notre étude.
- 12 Dans ce contexte, il paraît logique que les membres de l'école classique montrent une volonté déterminée de changer les anciennes terminologies mercantilistes au bénéfice d'un langage plus éclairé, rendant quelque part leur démarche linguistique un peu surprenante aux yeux des observateurs de l'époque. C'est ainsi que nous pouvons interpréter *L'homme aux quarante écus*, ouvrage satirique du philosophe Voltaire dans lequel l'auteur ne manque pas de signaler les excès linguistiques de cette école.
- 13 Afin de comprendre cette supposée refonte linguistique, nous avons choisi d'étudier un membre français de l'école classique : Jean-Baptiste Say. L'auteur publie en annexe à la deuxième édition de son *Traité d'économie politique* (1814) un vocabulaire (l'Épitomé) établissant la liste de notions-clés de la nouvelle économie. Le *Traité* de l'économiste français aura une grande diffusion en Espagne³, si bien que l'on peut considérer la première moitié du XIX^e siècle espagnol comme l'ère Say (Martín Rodríguez [1989 : 40]). Notre analyse de la nomenclature de l'Épitomé, dans les versions espagnoles de 1816 et de 1821, nous aidera à dresser le portrait morphologique nécessaire à la compréhension de possibles modifications opérées sur la langue espagnole à cette époque.

1.2. La nomenclature espagnole de l'Épitomé de Jean-Baptiste Say

- 14 L'objet de notre étude est la liste complète des équivalents de traduction proposée par deux traducteurs espagnols dans la partie annexe du *Traité d'économie politique*, connu sous le nom *Épitomé des principes fondamentaux de l'économie politique*⁴.
- 15 Le premier traducteur étudié, l'économiste Manuel María Gutiérrez, propose en 1816 une version espagnole de l'Épitomé, tirée de la deuxième édition française du Traité. La particularité de la publication espagnole est de se présenter dans un volume édité séparément, contrairement à l'ouvrage de Jean-Baptiste Say, édité conjointement dans un seul volume à Paris par la maison Renouard en 1814. Voici la liste de mots de la traduction espagnole⁵ :
1. Termes en rapport avec la richesse et la circulation des richesses (dans l'original espagnol *La naturaleza y circulación de las riquezas*) : *propiedad, riqueza, valor de las cosas/valor permutable/valor apreciable, valores, precio, cantidad demandada, cantidad ofrecida, circulación, utilidad, producto, producto inmaterial, mercadería, género, cambios, moneda, metales preciosos, mercado, salidas.*
 2. Termes en rapport avec la production (*la producción*, en espagnol) : *producción/producir, reproducción, agentes de la producción, servicios productivos, máquinas, industria, facultades industriales, trabajo, formas productivas, capital, capital fijo, acumulación/acumular, capital improductivo, tierras, fondos en tierras, agricultura/industria rural, manufacturas/industria fabril, comercio/industria mercantil, comercio interior, comercio exterior, derechos de entrada, comercio de transporte, especulador/especulación, balanza de comercio, importación, exportación, productor, industrioso, sabios, empresarios de industria, labrador, arrendador, fabricante, negociante, mercader, obrero, capitalista, propietario territorial, fondo, gastos de producción, distribución de los valores, ganancias, renta, salario, empréstito, préstamo, interés, crédito, arriendo, renta de la tierra.*
 3. Termes en rapport avec la consommation (*el consumo*, dans l'original espagnol) : *consumo/consumir, consumidor, impuesto, materia imponible, contribuyente, empréstito público.*

16 La deuxième traduction étudiée est celle de Juan Sánchez Rivera, publiée à Madrid en 1821 à partir de la quatrième édition du *Traité* (Paris, Déterville, 1819). Voici la nomenclature contenue dans la partie annexe de la traduction espagnole :

1. Termes en rapport avec la richesse et la circulation des richesses (dans l'original espagnol *La naturaleza y circulación de las riquezas*) : *propiedad, riqueza, valor de las cosas/valor permutable/valor apreciativo de las cosas, valores, cambios, cantidad pedida, cantidad ofrecida, precio, carestía/baratura, circulación, utilidad, producto, producto inmaterial, mercancía, género, moneda o agente de la circulación, metales preciosos, mercado, salidas.*
2. Termes en rapport avec la production (*La producción*, en espagnol) : *producir/producción, reproducción, agentes de la producción, facultades productivas, servicios productivos, máquinas, industria, facultades industriales, trabajo, formas productivas, capital, capital fijo, acumulación/acumular, capital improductivo, tierras, fondos en tierras o terrazgos, agricultura/industria agrícola, manufactura/industria fabril, comercio/industria comercial, comercio interior, comercio exterior, derechos de entrada, comercio de transporte, especulador/especulación, balanza de comercio, importación, exportación, productor, industrioso, sabios, empresarios de industria, cultivador, arrendador, fabricante, negociante, mercader, obrero, capitalista, propietario territorial, fondo, gastos de producción, distribución de los valores, ganancias, renta, producto neto/producto en bruto, salario, préstamo, empréstito, interés, crédito, arriendo, renta de la tierra.*
3. Termes en rapport avec la consommation (*El consumo*, dans l'original espagnol) : *consumo/consumir, consumidor, impuesto, materia imponible, contribuyente, empréstito público.*

17 Les deux listes dressées coïncident dans la plupart des cas, à l'exception de dix équivalents de traduction répertoriés dans le tableau suivant :

Traité / Építomé	Traduction de 1816 (Gutiérrez)	Traduction de 1821 (Sánchez Rivera)
Agriculture ; industrie agricole	Agricultura : industria rural	Agricultura, o industria agrícola
Commerce ; industrie	Comercio : industria mercantil	Comercio, o industria comercial
Cultivateur	Labrador	Cultivador [agricultor]

Emprunt	Préstamo	Empréstito
Fonds	Fondo	Fondos
Fonds de terre	Fondo en tierras	Fondos en tierras, o terrazgos
Marchandise	Mercadería	Mercancía
Prêt	Empréstito	Préstamo
Quantité demandée	Cantidad demandada	Cantidad pedida
Valeur des choses, valeur échangeable, valeur appréciative des choses	Valor de las cosas. Valor permutable, valor apreciable	Valor de las cosas. Valor permutable, valor apreciativo de las cosas

18 Nous avons ici un corpus d'étude composé de 133 unités lexicales. Ce chiffre est le résultat de l'addition de la nomenclature de l'Épitomé espagnol et des variantes de traduction constatées, ainsi que d'une opération d'isolement des unités permettant non seulement l'étude en bloc de lexies simples et complexes, mais aussi la compréhension de la structure interne des unités à structure compositionnelle. Pour ce faire, nous avons ajouté au chiffre issu mécaniquement du décompte initial, à partir des termes définis, un autre provenant de la séparation des éléments dans les structures complexes. Nous analysons ainsi une lexie complexe comme *industrie agricole* dans deux optiques : en tant que bloc unitaire, d'après les deux équivalents proposés par les traducteurs, *industria agrícola* et *industria rural* ; et en tant qu'éléments isolés, d'une part, *industria* et, de l'autre, *agrícola* et *rural*.

2. Tendances morphologiques de la langue de l'économie

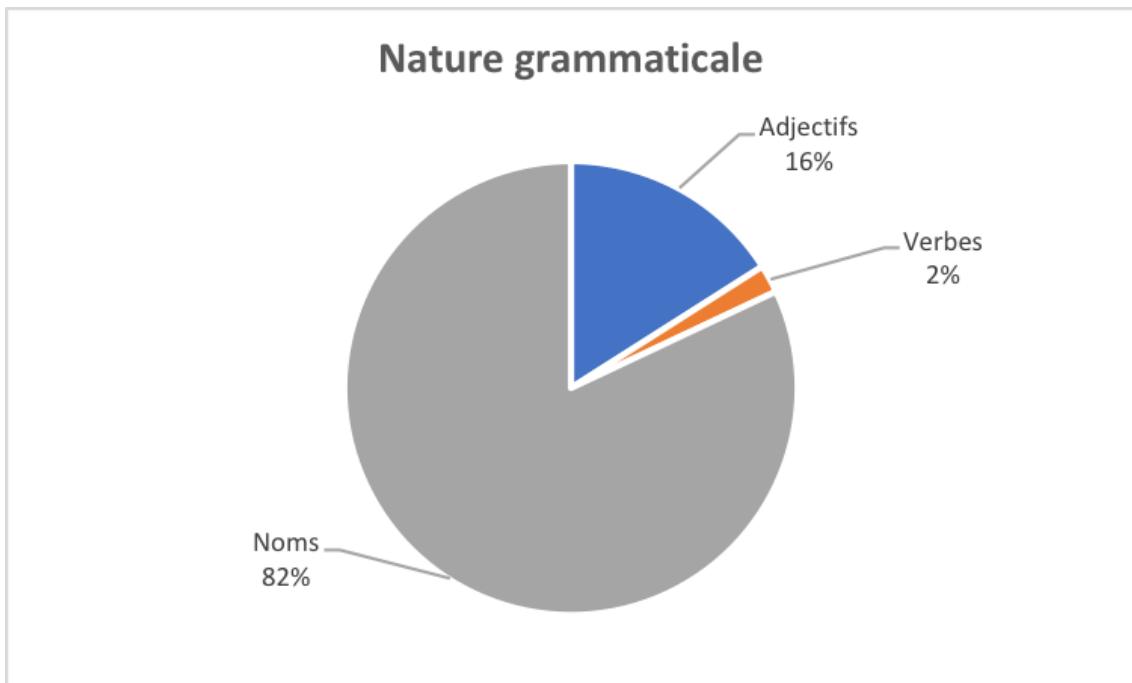
19 En comparant l'examen de suffixes les plus productifs en langue espagnole dans une optique synchronique, étude récemment faite par la nouvelle grammaire de l'Académie Royale de la langue [NGLE 2009], avec la situation dans notre corpus, nous constatons que les formations décrites pour le moment présent sont très semblables aux exemples trouvés dans les textes du XIX^e siècle. Nous ne serons pas surpris de découvrir dans le texte étudié (deux traductions du français vers l'espagnol du début du XIX^e siècle) des proximités morphologiques entre la langue source et la langue cible du fait d'une

histoire linguistique partagée de longue date, du fait notamment de leur origine latine commune.

- 20 L'existence de tendances générales bien installées est la norme et les usages surprenants ou déviants ont très peu de place dans les textes étudiés. Nous ne serons confrontés, en conséquence, ni à de nouvelles formes de suffixation, comme indiqué par Battaner Arias [1977], dans notre citation de l'introduction, ni à des phénomènes morphologiques (d'ordre catégoriel ou structurel) d'un degré d'innovation avéré. En revanche, nous pouvons dégager grâce à l'analyse des données de notre corpus une série de généralités dans la formation morphologique, ce qui permet d'éclairer l'état de la langue au XIX^e siècle. Les tendances seront, d'une part, en lien avec la nature grammaticale des dérivés et de leurs bases lexicales et, de l'autre, en lien avec la structure des termes et de leurs composants.
- 21 Sans vouloir interpréter directement nos résultats en termes de pure productivité, nous voudrions proposer une réflexion qui permet l'exploration d'un patron en lien avec la langue de spécialité étudiée : l'économie. C'est pourquoi nous essayons à la fin de cet article de proposer un décryptage de notre étude qui se fonde sur un possible portrait de l'unité assimilée par la langue économique. Ce portrait servirait à nous orienter, à partir des tendances, vers un possible candidat-type à une implantation réussie dans le domaine terminologique étudié.

2.1. Nature du dérivé et de la base lexicale

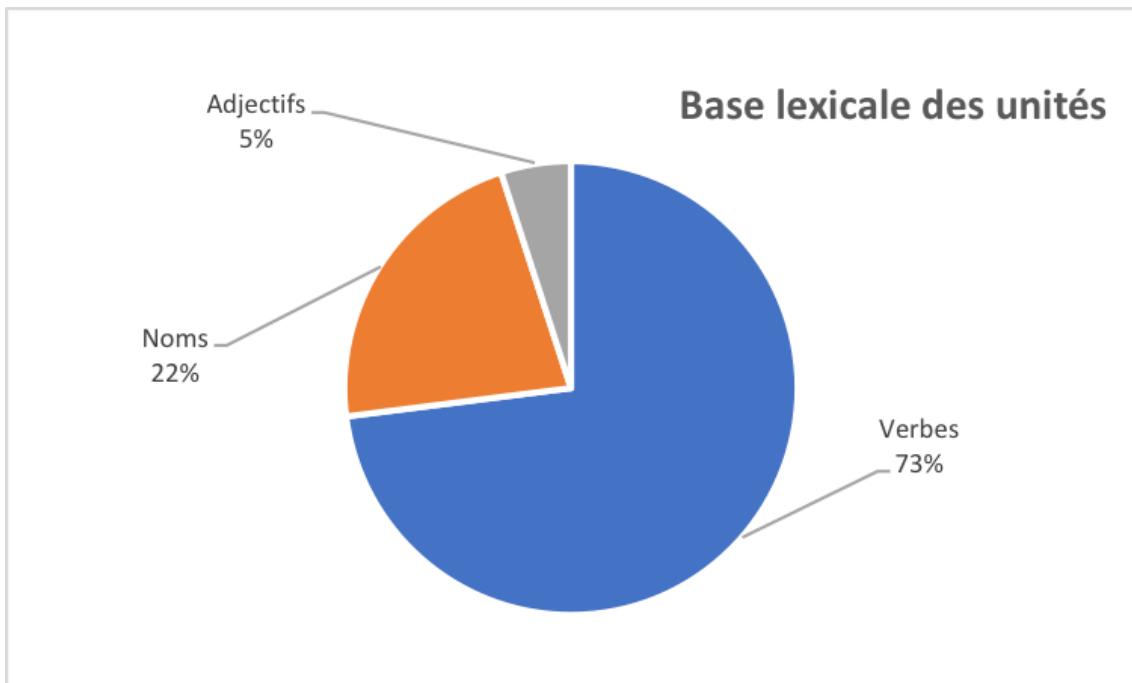
- 22 Le premier trait à retenir de l'étude de nos 133 unités lexicales est en lien avec la catégorie grammaticale des mots : 109 noms, 21 adjectifs et 3 verbes. Le groupe le plus important est le nom substantif (dont un peu plus de la moitié de genre masculin, 60 %), suivi des adjectifs et, enfin, des verbes, comme le montre le graphique 1.



Échantillon d'exemples du graphique 1 : noms, *acumulación, capital, comercio* ; adjectifs, *comercial, mercantil, imponible* ; verbes, *acumular, consumir, producir*

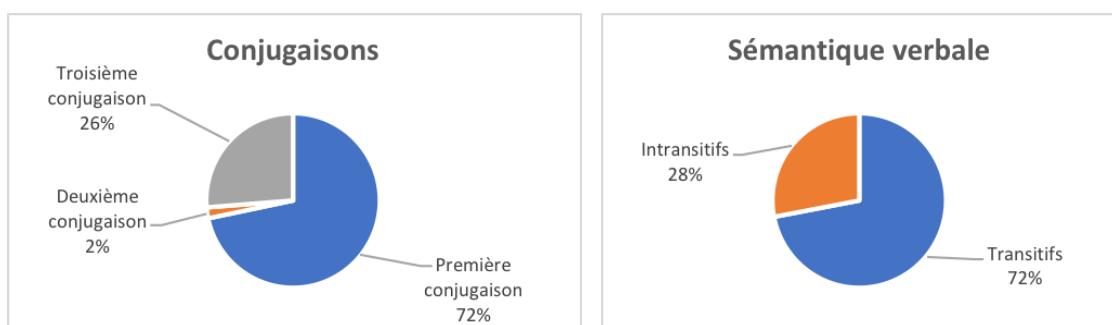
Graphique 1. Distribution morphologique en fonction de la nature grammaticale.

- 23 La situation décrite par notre graphique de distribution grammaticale, une présence dominante de la catégorie nominale par rapport aux autres parties du discours, peut répondre aux besoins dénominatifs des textes de spécialité, et notamment aux contraintes de référentialité imposées par le discours technico-scientifique. Dans ce sens, le texte économique analysé dans notre corpus confirmerait cette hypothèse, donnant une prépondérance aux entrées comportant une unité lexicale d'ordre substantif.
- 24 La deuxième caractéristique qui se dégage de notre analyse concerne l'origine lexicale de dérivés. Les bases lexicales sont pour la plupart des verbes et, dans une moindre proportion, des substantifs et des adjectifs. Les verbes sont à l'origine de trois formations sur quatre de notre corpus. La première conjugaison et les verbes transitifs sont les catégories les mieux représentées dans nos exemples, atteignant dans les deux cas des pourcentages supérieurs à 70 %, comme indiqué dans les graphiques 3 et 4.



Échantillon d'exemples du graphique 2 : origine adjectivale, *baratura* (adj. *barato*), *propiedad* (adj. *propio*), *utilidad* (adj. *útil*) ; origine substantive, *capitalista* (n. *capital*), *empresario* (n. *empresa*), *industrial* (n. *industria*) ; origine verbale, *importación* (v. *importar*), *permutable* (v. *permutar*), *producción* (v. *producir*)

Graphique 2. Distribution morphologique des dérivés.



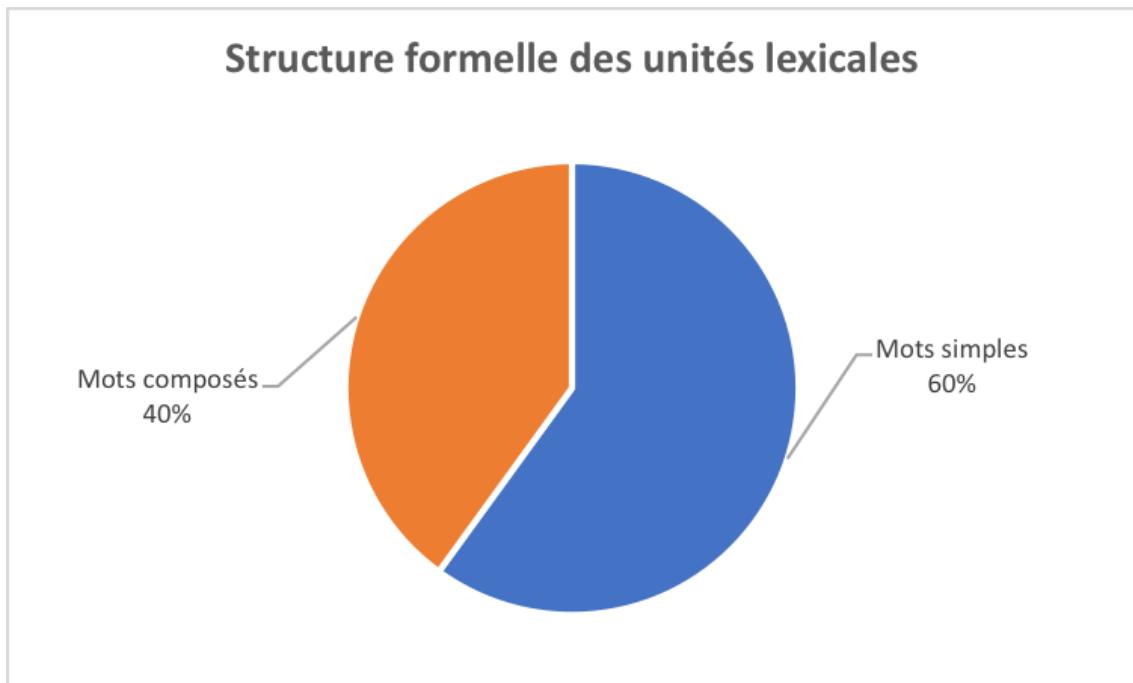
Graphiques 3 et 4. Morphologie verbale

- 25 Une interprétation mécanique de la morphologie du dérivé, à partir de la base lexicale, en tenant compte, d'une part, des liens sémantiques entre les unités d'origine verbale et la catégorie *nomina actionis* (*acumular*>*acumulación* 'action d'accumuler',

*producir>producción ‘action ou effet de produire’) et, d’autre part, entre les unités d’origine adjectivale et les *nomina qualitatis* (*útil>utilidad ‘qualité d’être utile’*), nous conduit à constater la présence majoritaire des interprétations du dérivé comme d’« action et effet » (« *acción y efecto* » dans la terminologie classique espagnole). La nomenclature de l’Épitomé de Jean-Baptiste Say en langue espagnole, comme d’ailleurs en langue française, rassemble principalement des unités de ce type dans le cadre des formations par dérivation.*

2.2. Mots simples vs. mots composés

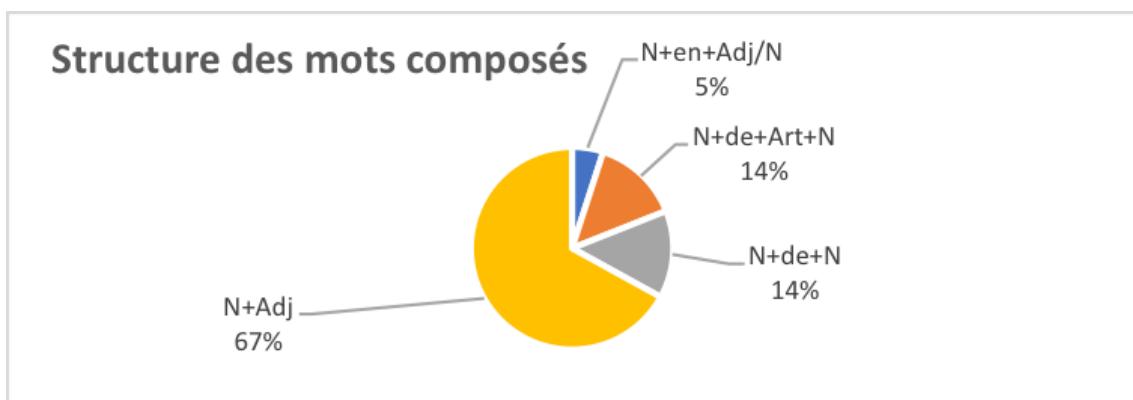
- 26 Une autre caractéristique du corpus analysé est en lien avec la structure formelle de la terminologie étudiée. Les unités simples, comportant un seul composant (du style *capital*, *circulación*), sont légèrement majoritaires dans notre corpus (60 %). Les unités composées, comportant plus d’un élément lexical dans leur structure (comme *balanza de comercio*, *comercio exterior*), sont aussi présentes, mais dans une moindre mesure (40 %).



Graphique 5. Structure formelle des unités lexicales

27 En voici la liste exhaustive de unités composées, classées par type structurel :

- Nom+Adjectif : *agentes naturales, cantidad demandada, cantidad ofrecida, cantidad pedida, capital fijo/fijo, capital improductivo, comercio exterior, comercio interior, consumos privados, consumos públicos, contribuciones públicas, empréstito público, facultades industriales, facultades productivas, formas productivas, industria comercial, industria fabril, industria mercantil, materia imponible, metales preciosos, producto inmaterial, producto neto, propiedad territorial, propietario territorial, servicios productivos, valor permutable, valor apreciable, valor apreciativo.*
- Nom+prép de+Nom : *balanza de comercio, comercio de especulación, comercio de transporte, derechos de entrada, empresarios de industria, gastos de producción.*
- Nom+prép de+Article+Nom : *agente de la circulación, agentes de la producción, balanza del comercio, distribución de los valores, renta de la tierra, valor de las cosas.*
- Nom+prép en+Adjectif ou Nom : *fondos en tierras, producto en bruto.*



Graphique 6. Distribution formelle des unités composées

28 Si nous analysons la situation décrite à la lumière des études sur la formation actuelle des terminologies des sciences humaines et sociales, nous serons surpris. Les descriptions pour ces domaines de spécialités, dont l'économie ferait partie, propose un déséquilibre dans le sens inverse : les terminologies diatechniques en économie (de Hoyos [2005], Gómez de Enterriá & Gallardo San Salvador [2009])

et dans les sciences juridiques (Martí Sánchez [2004]) s'organisent sur une base plurilexicale.

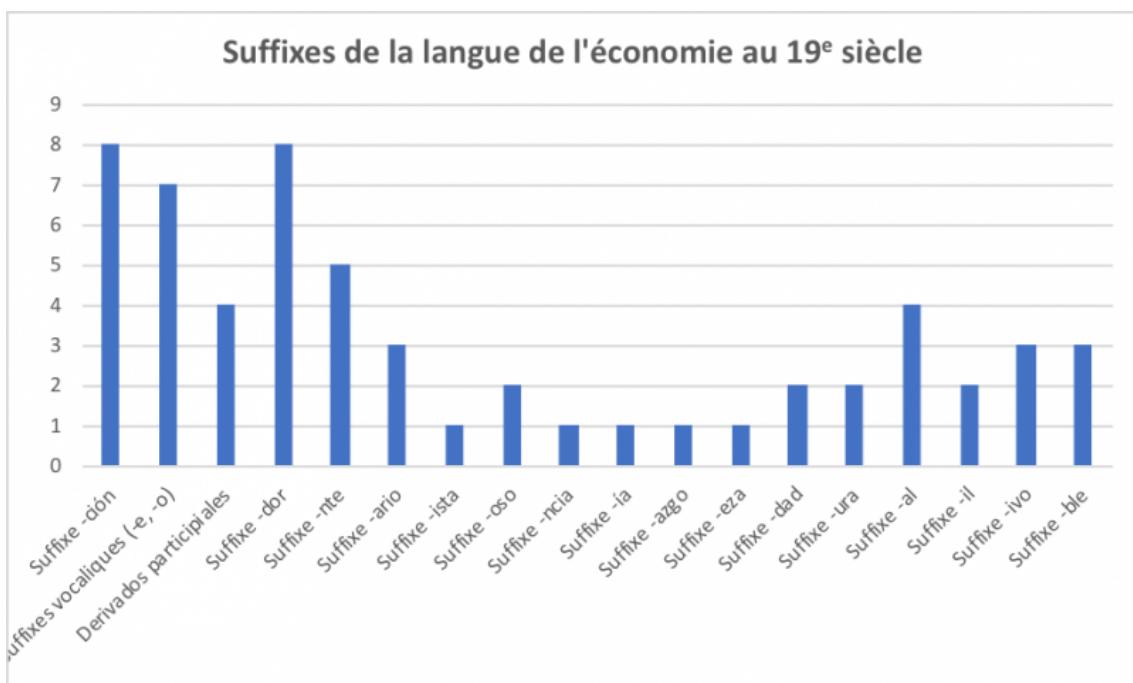
- 29 Dès l'observation de notre corpus du XIX^e siècle nous pouvons uniquement conclure que la tendance à l'inflation syntagmatique, propre à la terminologie d'aujourd'hui, n'est pas encore consolidée. Une présence à hauteur de deux-cinquièmes suggère un début d'implantation, qui annonce un grand succès à venir, mais qui n'est pas encore confirmé.
- 30 Une autre leçon à tirer de notre panorama formel est inscrite dans la distribution des proportions au sein des unités composées. Les mots composés à partir du patron N+Adj sont majoritaires, tandis que la structure prépositionnelle, malgré sa diversité (N+de+N, N+de+Art+N, N+en+N), est moins représentée (43 %, en additionnant les trois patrons compositionnels). Nous sommes loin, en conséquence, du moule terminologique (N+de+N) généralisé de nos jours, véritable patron lexicogénétique des langues de spécialité au XXI^e siècle.

2.3. Suffixation

- 31 Dans notre travail nous avons isolé 18 suffixes, dont la plupart ne rentrent que dans la formation d'approximativement la moitié des termes de notre corpus. Nous en dressons ici la liste exhaustive en ajoutant un échantillon d'exemples par catégorie :

- -ario : *salario, empresario, propietario*
- -azgo : *territorio*
- -ble : *imponible, permutable, apreciable*
- -ción : *acumulación, circulación, contribución, distribución, especulación, exportación, importación, producción, reproducción*
- -dad : *propiedad, utilidad*
- -suffixes vocaliques (-e, -o) : *transporte ; arriendo, cambios, comercio, consumo, gastos, trabajo*
- -nte : *agente, comerciante, contribuyente, fabricante, negociante*
- -eza : *riqueza*
- -ía : *carestía*
- -ista : *capitalista*
- -ivo : *apreciativo, improductivo, productivo*

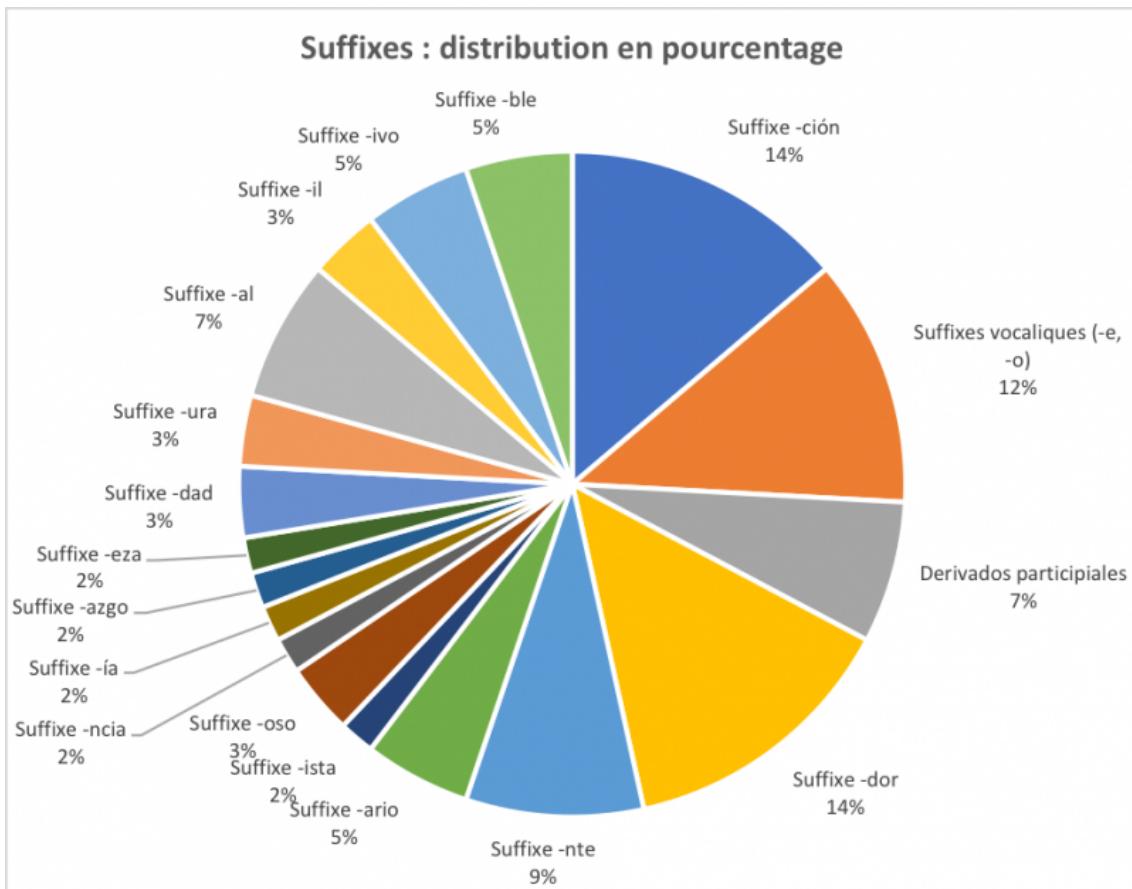
- al : *comercial, industrial, inmaterial, territorial*
- -il : *fabril, mercantil*
- -ncia : *ganancia*
- -or/-er/-ero : *agricultor, arrendador, consumidor, cultivador, especulador, labrador, mercader, obrero, productor*
- -oso : *industrioso, precioso*
- -ura : *baratura*
- dérivés participiaux : *entrada, impuesto, producto*



Graphique 7. Production suffixale de l'Épitomé en langue espagnole

- 32 Douze parmi les dix-huit suffixes recensés (-ario, -ista, -oso, -ncia, -ía, -azgo, -eza, -dad, -ura, -il, -ivo, -ble) concourent à la formation d'un peu moins de la moitié des dérivés étudiés. Les six suffixes restants (-ción, suffixes vocaliques, *derivados participiales*, -dor, -nte et -al) rentrent dans la formation de l'autre moitié lexicale du corpus. Nous constatons, comme cela peut se vérifier dans le graphique 8 consacré à la distribution en pourcentage, qu'un déséquilibre se dégage entre suffixes productifs et suffixes à faible rendement. Les suffixes tels que -ario, -ista, -oso, -ncia, -ía, -azgo, -eza, -dad, -ura, -il, -ivo, -ble participent, dans le meilleur des cas, à moins de 5 % de la créativité lexicale du domaine économique. En revanche, les suffixes à forte présence, tels que -ción, les suffixes vocaliques, les *derivados participiales*, -dor, -nte et -al, se placent toujours au-delà

de ce pourcentage, pouvant atteindre des proportions entre 7 % et 14 %.



Graphique 8. Production suffixale en pourcentage

- 33 Un regroupement de catégories est possible en fonction de la sémantique des formants. -dor, -nte, -ario, -ista, -oso peuvent être rapprochés grâce au trait sémantique 'profession, métier', comme dans les exemples suivants : *cultivador, negociante, empresario, capitalista, industrioso*. Ce rapprochement permet d'observer que la morphologie des professions est la plus présente dans la créativité lexicale de l'Épitome ; elle compte pour presque un tiers des formations du corpus (31 %) et dépasse de loin les autres formants (14 % pour -ción, 12 % pour les suffixes vocaliques, les autres suffixes comptant pour moins de 10 %).

Conclusion

- 34 Si nous essayons de répondre au titre de notre contribution dans cette partie finale, nous pourrions avancer que le portrait morphologique issu des données étudiées dans la nomenclature de l'Épitomé de Jean-Baptiste Say permet de dégager quelques généralités sur les termes intégrés dans le domaine économique au début du XIX^e siècle en langue espagnole. *Primo*, un candidat à une implantation terminologique réussie dans le domaine à cette époque sera caractérisé par une structure formelle simple, plutôt que par une forme complexe. *Secundo*, parmi les mots simples, nous constatons une préférence pour le nom substantif masculin, dérivé d'une base verbale (appartenant généralement à la 1^{ère} conjugaison), dont la morphologie est sémantiquement liée aux *nomina actionis* (notamment les dénominations professionnelles). *Tertio*, lorsque le recours aux formes complexes est choisi, il s'avère que la structure pluriverbale majoritairement utilisée est la suite N+Adj (ex. : *comercio exterior*, *producto neto*, *valor permutable*).
- 35 D'un point de vue morphologique, l'Épitomé de Jean-Baptiste Say dans les versions espagnoles de l'époque ne nous permet pas d'orienter nos conclusions vers une extrême créativité, pas du moins d'un point de vue quantitatif. Les patrons analysés, au moins pour les généralités constatées, correspondent aux traits consolidés par la langue espagnole du XIX^e siècle.
- 36 Suite à cette affirmation, en revanche, nous pourrions être surpris de lire l'opinion de l'historien de la langue française (valable aussi pour l'espagnol), Ferdinand Brunot, sur la façon de manier la langue par les économistes de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle,

Pour comprendre comment le jargon économique a paru à beaucoup si insupportable, il faut d'abord considérer avec quelle infatigable persévérance Quesnay et les siens ont répété certaines formules. [...] Et *produit net* est suivi d'une queue d'autres expressions, comme une oriflamme d'étendards, tous voyants et criards : *Richesses disponibles, avances primitives, reprises annuelles, ordre naturel, justice par essence, etc.* [...] Pédants, ils l'étaient et voulaient l'être, estimant qu'à paraître en tenue de laboratoire, ils gagnaient non seulement des commodités, mais de la considération,

ou, pour me servir d'un de leurs mots, une « mise en valeur » [Brunot 1966 [1930] : 55-56].

- 37 Il y a des innovations dans le corpus analysé (à parts égales en français et en espagnol), car une nouvelle science (*l'économie politique*) était en train d'émerger, notamment dans le débat public, et avait besoin de se démarquer du langage du droit ou d'autres domaines de spécialité. Ces innovations étaient tirées de sources familières aux locuteurs de l'époque, rendant les éventuelles nouveautés dans le cadre des tendances intégratives de la langue, en cohérence avec leurs propres diachronies. Les traits généraux, tirés de notre corpus, tiennent leur origine soit de la tradition de la langue espagnole, soit d'adaptations de la langue française, ce qui pourrait renvoyer dans les deux cas à une autre généalogie, celle des langues romanes.
- 38 De notre point de vue, et malgré la mauvaise presse de linguistes comme Brunot, l'équilibre entre tradition et nouveauté est une affaire plus commode au XIX^e siècle que de nos jours. Le partage d'une structure linguistique d'origine latine dans le couple français-espagnol (le français exerçant une forte pression néologique sur l'espagnol) et la présence pas encore lointaine au XIX^e d'une vaste culture néolatine (le latin était encore connu et étudié par les élites de tous les pays du monde occidental) permettaient un rapport à la nouveauté qui puisait dans des sources communes, donc, dans la tradition. Le sentiment d'étrangeté était, en conséquence, moindre, de notre point de vue de chercheur du XXI^e siècle, malgré les affirmations assez maximalistes sur le jargon économique de l'époque, qui considéraient insupportable la néologisation dont il faisait l'objet.

SOURCES

CONDILLAC Étienne Bonnot, 1966 [1776], *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, in Daire et Molinari, Collection des principaux économistes, T. XIV, Osnabrück : Otto Zeller.

DUPONT NEMOURS, 1851 [1768], *De l'Origine et des Progrès d'une Science nouvelle*, Collection Daire (Économistes financiers du XVIII^e siècle), Paris : Guillaumin, vol. II.

SAY Jean-Baptiste, 2006, *Traité d'économie politique*, in André TIRAN (coord.), *Oeuvres complètes*, vol. I/1-2, Paris, Economica. Il s'agit de l'édition variorum des 6 éditions du Traité (1803-1814-1817-1819-1826-1841) : 1^{re} édition, Déterville, Paris, 1803 ; 2^e édition, Renouard, Paris, 1814 ; 3^e édition, Déterville, Paris, 1817 ; 4^e édition, Déterville, Paris, 1819 ; 5^e édition, Rapilly, Paris, 1826 ; 6^e édition (à titre posthume), Paris : Guillaumin, 1841.

SAY Juan Bautista, 1816, *Epítome de los Principios fundamentales de la economía política*, trad. de Manuel Antonio Rodríguez y Manuel María Gutiérrez, Madrid : Imprenta de Collado.

SAY Juan Bautista, 1821, *Tratado de economía política*, 2 vols (vol. 2 : Epítome, 329-396), trad. de Juan Sánchez Rivera, Madrid : Imprenta de Don Francisco Martínez Dávila.

VOLTAIRE, 1979 [1768], *L'homme aux quarante écus*, in *Romans et contes*, Paris : Gallimard.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ALMENAR Salvador & **LLUCH** Ernest, 2000, « Difusión e influencia de los economistas clásicos en España », in FUENTES QUINTANA E. (ed.), *Economía y Economistas españoles. La economía clásica*. Madrid : Galaxia Gutenberg, vol. 4, 93-170.

BATTANER ARIAS María Paz, 1977, *Vocabulario político-social en España (1868-1873)*, Madrid : Anejos del BRAE.

BRUMME Jenny, 1995, « El español moderno y el siglo XIX, en especial, como objeto de estudio en la historia de la lengua (balance, lagunas y tareas) », *Estudis de lingüística i filología oferts a Antoni M. Badia i Margarit*, vol. I, Barcelona : Universidad de Barcelona, 131-140.

BRUNOT Ferdinand, 1966 [1930], *Histoire de la langue française. Des origines à nos jours. Tome VI : Le XVIII^e siècle*. Première partie : *Le mouvement des idées et les vocabulaires techniques*. Fascicule premier : *Philosophie, économie politique, agriculture, commerce, industrie, politique, finances*, Paris : Armand Colin.

BUZEK Ivo & **ŠINKOVA** Monika, 2015, « Introducción: Una cercana diacronía opaca. Estudios sobre el español del siglo XIX (parte primera) », *Études Romanes de Brno*, 36/1, 7-10.

CLAVERÍA NADAL Gloria, 2016, *De vacunar a dictaminar : la lexicografía académica decimonónica y el neologismo*, Madrid/Frankfurt am Main : Iberoamericana/Vervuert.

DE HOYOS, José Carlos, 2005, « Caracterización lingüística de los textos bursátiles », *Caucus*, 6, 177-191.

DE HOYOS, José Carlos, 2015, « Nacimiento de la ciencia económica: análisis de las traducciones españolas del Épitomé de Jean-Baptiste Say », in *PINILLA* J. et

LÉPINETTE B. (eds.), *Traducción y difusión de la ciencia y de la técnica en España (s. XVI-XIX)*, Valencia : Publications de la Universitat de València, 295-314.

DE HOYOS, José Carlos (sous presse), *Léxico económico en lengua española del siglo XIX*, La Rioja : CILENGUA.

GARRIGA ESCRIBANO Cecilio (1996), « Notas al léxico económico del siglo XVIII », in ALONSO A. et alii (eds.), *Actas del III Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española, Salamanca, 22-27 de noviembre de 1993*, Madrid : Arco/Libros, 1279-1288.

GÓMEZ DE ENTERRÍA Josefa & **GALLARDO SAN SALVADOR** Natividad (eds.), 2009, *Estudios de léxico especializado: economía actual (1998-2008), migraciones, gestión del patrimonio cultural, gestión del turismo gastronómico*, Granada : Atrio.

GÓMEZ DE ENTERRÍA Josefa, 1996, *Voces de la economía y el comercio en el español del siglo XVIII*, Alcalá de Henares : Universidad de Alcalá.

LASARTE ÁLVAREZ Javier, 1975, « Adam Smith ante la Inquisición y la Academia de la Historia », *Hacienda Pública Española*, 33, 201-242 (réimpression in FUENTES QUINTANA E. (ed.), 2000, *Economía y Economistas españoles. La economía clásica*, Madrid : Galaxia Gutenberg, vol. 4, 239-269).

MARTÍ SÁNCHEZ Manuel, 2004, « La compleja identidad del léxico jurídico », *ELUA*, 18, 169-189.

MARTÍN RODRÍGUEZ Manuel, 1989, « La institucionalización de la Economía política en la Universidad Española (1784-1857) », in *VALLE SANTORO* E., *Elementos de Economía política con aplicación particular a España*, Madrid : Instituto de Estudios Fiscales, IX-CCXXXVII.

MELIS C. & FLORES M. & BOGARD S., 2003, « La historia del español. Propuesta de un tercer periodo evolutivo », *Nueva Revista de Filología Hispánica*, LI (1), 1-56.

MENUDO José Manuel & **O'KEAN** José María, 2005, « La recepción de la obra de Jean-Baptiste Say en España : la teoría económica del empresario », *Revista de Historia Económica – Journal of Iberian and Latin American Economic History*, n° 23/1, 117-142.

NGLE : **REAL ACADEMIA ESPAÑOLA**, 2009, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid : Espasa Libros, 2 vols (vol. I, Morfología, Sintaxis ; vol. II, Sintaxis).

PERDICES DE BLAS Luis, 2003, « Smith (Adam) en España, La recepción de », in *PERDICES DE BLAS* Luis & **REEDER** John (eds.), *Diccionario de pensamiento económico en España (1500-2000)*, Madrid : Editorial Síntesis/Fundación ICO, 762-767.

POTIER Jean-Pierre, 2006, « Les traductions du Traité d'économie politique (1804-1857) », in *SAY Jean-Baptiste, Oeuvres complètes*, André Tiran (coord.), t. I/1, Paris : Economica, LIII-LXXXI.

RAMÍREZ LUENGO J. L. (ed.), 2012, *Por sendas ignoradas : estudios sobre el español del siglo XIX*. Lugo : Axac.

SCHWARTZ Pedro, 1968, *La « nueva economía política » de John Stuart Mill*, Madrid : Tecnos.

SCHWARTZ Pedro, 2000, « La recepción inicial de La riqueza de las naciones en España », in FUENTES QUINTANA E. (ed.), *Economía y Economistas españoles. La economía clásica*, Madrid : Galaxia Gutenberg, vol. 4, 171-238.

ŠTRBAKOVA R., 2013, *La dinámica del léxico de la moda en el siglo XIX : estudio de neología léxica*, Bucarest : Editura Universității din București.

ZAMORANO AGUILAR Alfonso (ed.), 2012, *Reflexión lingüística y lengua en la España del XIX. Marcos, panoramas y nuevas aportaciones*, Munich : LINCOM.

1 Une première traduction partielle est faite par José Alonso Ortiz en 1794 (rééditée en 1805-1806 et en 1933-1934), mais soumise à certaines adaptations pour pouvoir passer le filtre de la censure et visiblement à la circulation très aléatoire dans le domaine hispanophone. Nous devons attendre 1956 pour avoir une version espagnole fidèle et complète du texte d'Adam Smith (*Perdices de Blas* [2003 : 762-767]).

2 On pourrait trouver des citations similaires extraites des écrits d'autres membres de l'école classique, comme celle de Dupont de Nemours [1768 : 335] faisant allusion à l'obligation de « changer de langage » pour pouvoir comprendre la réalité économique.

3 Une explication détaillée de la circulation des traductions espagnoles de Jean-Baptiste Say, notamment de l'*Épitomé*, dans une optique linguistique, se trouve dans les références de Hoyos ([2015] et [sous presse]).

4 Voici la liste des termes définis par Say, dans un classement par « ordre dans lequel il convient de lire l'épitomé, si l'on veut le lire méthodiquement » [Say 2006 : t II, 1078]. *Primo*, les termes en rapport avec la nature et la circulation des richesses : *propriété, richesse, valeur des choses/valeur échangeable/valeur appréciative des choses, valeurs, échanges, quantité demandée, quantité offerte, prix, circulation, utilité, produit, produit immatériel, marchandise, denrée, monnaie, métaux précieux, marché, débouchés*. *Secundo*, les termes en rapport avec la production : *production/produire, reproduction, agents de la production, services productifs, machines, industrie, facultés industrielles, travail, façons productives, capital, capital engagé, capital improductif, accumulation/accumuler, terres, fonds de terre, agriculture/industrie agricole, manufactures/industrie manufacturière, commerce/industrie*

commerciale, commerce intérieur, commerce extérieur, droits d'entrée, commerce de transport, spéulateur/spéculation, balance du commerce, importation, exportation, producteur, industriels, savants, entrepreneurs d'industrie, cultivateur, fermier, manufacturier, négociant, détaillant, ouvrier, capitaliste, propriétaire foncier, fonds, frais de production, distribution des valeurs, profits, revenu, salaire, prêt, emprunt, intérêt, crédit, fermage, rente de la terre. Tertio, les termes en rapport avec la consommation : consommation/consommer, consommateur, impôts, matière imposable, contribuable, emprunts publics.

5 Nous conservons l'orthographe de l'époque, quelque peu différente de celle d'aujourd'hui, notamment dans le domaine des accents.

Français

Cet article étudie la morphologie de la langue espagnole au début du XIX^e siècle dans le domaine de l'économie. Le corpus étudié est la nomenclature (Épitomé) annexée au *Traité d'économie politique* (éditions de 1814 et de 1819) de l'économiste français Jean-Baptiste Say, traduit en espagnol par Manuel María Gutiérrez (1816) et Juan Sánchez Rivera (1821).

English

This article studies the morphology of the Spanish language at the beginning of the 19th century in the field of economics. The studied corpus is the nomenclature (Épitomé) appended to the *Traité d'économie politique* (editions of 1814 and 1819) of French economist Jean-Baptiste Say, which was translated into Spanish by Manuel María Gutiérrez (1816) and Juan Sánchez Rivera (1821).

Mots-clés

lexicologie, morphologie, lexiques de spécialité (économie), histoire des langages de spécialité, mots, traduction

Keywords

lexicology, morphology, language for specific purposes-LSP (economics), history of language for specific purposes-LSP (economics), words, translation

IDREF : <https://www.idref.fr/11448547X>
HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/jose-carlos-de-hoyos>
ISNI : <http://www.isni.org/0000000115470601>
BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16268635>

Les *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française : simples anglicismes ou véritables néologismes ?

Aliénor Jeandidier

DOI : 10.35562/elad-silda.303

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. Qu'est-ce qu'un *buzzword* d'origine anglaise ?
 - 1.1. Qu'est-ce qu'un *buzzword* ?
 - 1.2. Des traits sémantiques du *buzzword*
 - 1.3. Buzzwords d'origine anglaise ou anglicismes ?
2. De la néologicité des buzzwords d'origine anglaise : adaptations et motifs
 - 2.1. Adaptations sémantiques
 - 2.2. Adaptations morphosémantiques
 - 2.3. Adaptations phraséologiques
3. Buzzwords d'origine anglaise et pratiques langagières
 - 3.1. Fonctions pragmatiques des buzzwords d'origine anglaise
 - 3.2. Vers une évolution de la communication ?

Conclusion

Introduction

- ¹ Buzz, *swag*, *like*, LOL... Autant de mots et expressions d'origine anglaise que nous croisons aujourd'hui, dans les médias français, mais aussi dans les conversations de tous les jours, orales comme numériques. Nous nous situons d'ores et déjà dans le domaine du discours, c'est-à-dire, selon Jaubert [1990 : 22], « du langage en situation », avec un texte, un contexte et une intention, de forme orale et écrite. Nous considérerons par conséquent ces mots et expressions d'origine anglaise comme des lexies. Une lexie est une unité fonctionnelle significative, simple ou complexe, qui, selon Pottier [1962], est mémorisée comme signe individualisé. Les lexies d'origine anglaise évoquées dans cette étude sont à la mode chez certains locuteurs français : enfants, adolescents, jeunes adultes, mais

aussi journalistes, blogueurs, ou encore hommes et femmes politiques. Nous les nommerons « *buzzwords* d'origine anglaise ».

- 2 Parce qu'ils sont diffusés à grande échelle et, au fil des années, de plus en plus rapidement par le biais des nouvelles technologies, les *buzzwords* d'origine anglaise paraissent s'immiscer dans les manières de s'exprimer du locuteur français standard. Il s'agit, pour parler familièrement, de monsieur tout le monde, c'est-à-dire de celui qui se tient informé au travers d'Internet et des autres médias, et qui interagit dans des contextes personnels et professionnels avec d'autres locuteurs. Aussi, lorsque l'on souhaite s'informer ou lorsque l'on converse, n'est-il pas rare aujourd'hui de rencontrer des énoncés tels que : « un look *casual* ou habillé »¹, « le *fact checking* des *fake news* »², ou encore « la reine de la *punchline* »³. Cependant, le phénomène ne date pas de l'essor sociomédiaque et technologique des années 2000. On observe en effet des modes langagières⁴ en fonction des décennies. Par exemple, dans les années 1980-1990, personne en France ne savait ce que signifiait « avoir le *swag* » ou « être *swag* ». En revanche, à cette époque, « être *cool* » était de mise. Dans les années 1960-1970, « être *in* » était de rigueur. Ces trois exemples renvoient plus ou moins à l'idée d'être dans le vent, d'avoir du style. Que signifie ce recours à l'anglais dans chacun de ces exemples ? Pourquoi cette évolution de mots en fonction des périodes ? Depuis la fin des années 1990, l'expression « créer l'événement » semble se faire supplanter par « créer ou faire le *buzz* »⁵. Que dira-t-on dans dix, vingt ou trente ans ? Ces *buzzwords* d'origine anglaise feront-ils toujours le *buzz* ? Ou passeront-ils de mode ? Seront-ils admis dans le dictionnaire – mais, auquel cas, cette intégration leur fera-t-elle perdre leur apparat de nouveauté et d'éclat ?
- 3 À première vue, la pertinence du concept de *buzzword* pour rendre compte d'un mot ou d'une expression en vogue s'amenuise à mesure que le temps passe et que la langue et les façons de parler évoluent en fonction des goûts et des événements. Cela présuppose que le *buzzword* n'a de réalité que si on lui accorde ce statut, ce qui constituera notre première hypothèse de recherche. Dans notre étude, il est question de lexies d'origine étrangère, donc relevant d'une certaine manière de l'emprunt linguistique. On envisagera les anglicismes comme étant des emprunts à l'anglais. Aussi notre

deuxième hypothèse implique-t-elle qu'un *buzzword* d'origine anglaise est nécessairement un anglicisme. Si l'on considère que l'emprunt relève de la néologie, car il s'agit d'introduire dans sa langue un mot ou une expression appartenant au xénolexique, donc à une autre réalité lexicale, un *buzzword* d'origine anglaise serait alors un néologisme d'importation étrangère, emprunté de façon temporaire pour agrémenter son langage et ainsi communiquer en fonction de l'air du temps. Notre troisième et dernière hypothèse avance qu'un *buzzword* d'origine anglaise est nécessairement un néologisme. Ces trois hypothèses seront examinées à travers la question de la néologicité d'un *buzzword* d'origine anglaise. Comme un *buzzword* d'origine anglaise serait intimement lié à son époque et à son temps d'utilisation, la néologicité, c'est-à-dire le sentiment de nouveauté dépendant du temps qu'il dure, revêt toute son importance. En quoi la néologicité est-elle déterminante dans la compréhension d'un *buzzword* d'origine anglaise ?

4

Dans un premier temps, nous tenterons de définir ce qu'est un *buzzword* d'origine anglaise. Nous tâcherons, de ce fait, de déterminer les caractéristiques constitutives, ou traits sémantiques, du *buzzword*. Nous effectuerons à titre indicatif quelques rappels théoriques sur l'emprunt, la néologie et les anglicismes. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur la relation entre néologicité et *buzzwords* d'origine anglaise à travers l'étude de leurs adaptations linguistiques. Cela nous amènera, dans un troisième temps, à considérer le rôle des *buzzwords* d'origine anglaise dans les pratiques langagières, notamment au niveau des fonctions pragmatiques des *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française. Nous verrons ainsi comment ces *buzzwords* participent à une certaine évolution des pratiques langagières. Les exemples qui illustreront cet article sont issus d'une base de données constituée à partir d'échantillons du monde de la télévision, de la publicité, de journaux et magazines (papier et en ligne), de forums en ligne, de chaînes Internet, de publications et messages privés sur des réseaux sociaux, et, plus fortuitement, d'expressions glanées au quotidien. Cela permettra ainsi de disposer d'un éventail que nous espérons relativement conséquent et représentatif de la culture populaire française de la fin des années 1940 à aujourd'hui.

1. Qu'est-ce qu'un *buzzword* d'origine anglaise ?

5 Dans cette section, nous tenterons d'abord de définir ce qu'est un *buzzword*, notamment en faisant ressortir les traits sémantiques qui le caractérisent. Nous nous interrogerons ensuite sur la différence entre un *buzzword* d'origine anglaise et un anglicisme. Nous procéderons aux rappels théoriques nécessaires pour ce faire.

1.1. Qu'est-ce qu'un *buzzword* ?

6 Le terme *buzzword* est un néologisme, c'est-à-dire une création lexicale forgée ici à partir de deux lexèmes anglais (*buzz* et *word*) associés par composition. Ce sont Hallgren et Weiss [1946 : 263] qui ont repéré en 1946 ce néologisme inventé par des étudiants de Harvard. Pour ces étudiants, le *buzzword* était une expression courte (d'un à quelques mots) servant à désigner les mots-clés d'un cours ou l'importance d'une notion. Plusieurs *buzzwords* ont par conséquent été créés en fonction des notions étudiées du moment, et n'ont été usités que sur des périodes limitées (en général, les périodes entre les cours et les examens). Cela implique un perpétuel renouvellement des *buzzwords*, induit par la diversité des cours enseignés, la durée des études des étudiants, et les promotions d'étudiants qui se succédaient. Un *buzzword* est donc à l'origine une création consciente, volontaire⁶, comportant un objectif, une fin. Un *buzzword* est également un moyen : la façon dont il est utilisé permet d'aboutir à un résultat. Aussi un *buzzword* peut-il être considéré à la fois comme une métaphore, une métonymie et une mise en abyme. Le mot qui bourdonne, car *buzz* en anglais signifie « bourdonner », est une métaphore à travers le bourdonnement et, par extension, le coup de sonnette qui provoque l'agitation autour du mot. C'est aussi une métonymie, car un *buzzword* remplace de façon logique pour ses utilisateurs un concept par un autre qui est plus court, plus marquant, plus efficace. Un *buzzword* est enfin une mise en abyme : c'est un terme d'importance pour une notion elle-même jugée importante. Un *buzzword* est surtout conditionné par le milieu et les individus qui le forgent, l'emploient et l'usent sur une durée limitée. Un *buzzword* est donc soumis aux usages de ses utilisateurs

et au temps. Depuis, le néologisme forgé par les étudiants de Harvard dans le but de créer un raccourci percutant entre des concepts a quitté le cercle étudiantin américain pour devenir l'hyperonyme des mots à la mode dans la langue anglaise. Ce glissement sémantique peut s'expliquer par le fait que le *buzzword* soit par essence remarquable et à durée limitée, comme une mode. Certes, *vogue word* et *fashionable word* existent en anglais pour désigner un mot ou une expression à la mode. Cependant, ces alternatives ne forment pas un bloc lexicalisé comme *buzzword*⁷, et sont dépourvues des caractéristiques historiques et étymologiques qui ont conduit à la création du *buzzword*, puis à son attestation lexicographique depuis 1965⁸. Après ce rappel étymologique, il s'agit à présent de voir quels sont les traits sémantiques constitutifs du *buzzword*.

1.2. Des traits sémantiques du *buzzword*

7

Nous avons choisi d'examiner les définitions de *buzzword* de cinq sites lexicographiques anglophones de référence : *Cambridge English Dictionary* (1), *Oxford Dictionaries* (2), *Merriam-Webster* (3), *Collins Dictionary* (4) et *Literary Terms* (5), ainsi que la définition fournie par le site français *Le Journal du Net* (6) qui tente de définir ce terme même s'il n'existe pas dans les dictionnaires français. À partir des définitions de ces sites, nous essaierons de déterminer les traits sémantiques d'un *buzzword*. Nous illustrerons chaque trait sémantique par des exemples de lexies d'origine anglaise usitées en français. Voici les définitions respectives que donnent ces sites :

- (1) A word or expression from a particular subject area that has become fashionable by being used a lot, especially on television and in the newspapers.
<https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/buzzword>
- (2) A word or phrase, often an item of jargon, that is fashionable at a particular time or in a particular context. The latest buzzword in international trade is 'ecotourism'.
<https://en.oxforddictionaries.com/definition/buzzword>
- (3) 1: an important sounding usually technical word or phrase often of little meaning used chiefly to impress laymen.
2: a voguish word or phrase – called also buzz phrase.
<https://www.merriam-webster.com/dictionary/buzzword>

(4) [A] word, often originating in a particular jargon, that becomes a vogue word in the community as a whole or among a particular group: Biodiversity was the buzzword of the Rio Earth Summit.

[A] word or phrase used by members of some in-group, having little or imprecise meaning but sounding impressive to outsiders.

<https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/buzzword>

- (5) A buzzword is a word or phrase that has little meaning but becomes popular during a specific time.

<https://literaryterms.net/buzzword>

- (6) Dans un milieu sociologique au périmètre défini [...], le mot « du moment ». Le « *buzzword* » ne doit pas être seulement un terme à la mode, mais il doit provoquer, lorsqu'il est prononcé, une réaction d'intérêt dans l'auditoire. Attention, comme tout phénomène de mode, le *buzzword* devient ringard dès qu'il est identifié comme tel. Par extension, « c'est le buzz » signifie « c'est le concept dominant en ce moment ». [...] [O]rigine : inventée par des étudiants de Harvard Business School dans les années 40 [...]. Se voulait en référence au coup de sonnette, « buzz », [pour] qualifier les mots à la mode mais dont les contours étaient peu précis et la signification floue pour le public. [Le Journal du Net 2017]

- 8 En recoupant ces définitions, certains traits sémantiques apparaissent. Il semble d'abord qu'un *buzzword* soit conditionné à la mode (définitions 1, 2, 3, 4, 5 et 6). La mode, c'est une manière temporaire d'agir, de vivre, de penser, liée à un milieu, à une époque déterminés, censée produire de l'effet le temps voulu⁹. Un mot ou une expression à la mode, c'est par conséquent un mot ou une expression suivant le goût d'un milieu à un moment donné. Son usage est donc éphémère, voué à disparaître ou à se fondre dans la masse. Par exemple, *best-seller* dans les années 1960 était très à la mode pour parler des meilleures ventes de disques de Johnny Halliday ou de Sylvie Vartan¹⁰. À l'époque, dire « *best-seller* » plutôt que « meilleure vente » ajoutait une couleur anglo-américaine branchée pour parler des ventes des disques de stars dont certaines arboraient des pseudonymes anglicisés (Johnny Halliday, Eddie Mitchell, Dick Rivers). À l'ère d'internet et de la communication ultra-rapide, les informations circulent à une vitesse fulgurante, particulièrement les rumeurs sensationnelles plus ou moins fondées et autres fausses informations. Aussi désigne-t-on désormais par *fake news* une information montée de toutes pièces, en général pour discréditer

quelqu'un (des candidats aux dernières présidentielles américaines et françaises) ou pour induire délibérément en erreur sur un sujet particulier (les théories complotistes au sujet du voyage de l'homme sur la Lune en 1969). Le phénomène est actuellement très discuté (un projet de loi est en cours en France pour tenter de le contrer), pour ne pas dire à la mode, au point que des sites d'information lui consacrent des pages entières (*Wikipédia, Le Point, 20 Minutes...*).

- 9 L'autre caractéristique essentielle des *buzzwords*, pendant de la précédente, réside dans leur usage répété et répandu (définitions 1 et 6). Ceci est notamment dû aux millions de tirages des journaux d'informations et des magazines culturels, ainsi qu'aux médias que sont la radio, la télévision et internet qui participent grandement à la propagation des *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française. C'est bien sûr actuellement le cas de *fake news* que nous venons d'évoquer. Nous pensons aussi à *process, focus* et *news* particulièrement en vogue dans les médias depuis les années 2000-2010. Au Journal Télévisé du 20 heures de France 2 le 21 novembre 2017, un père se battant avec d'autres pour étendre la garde alternée des enfants de parents séparés déclare au micro du journaliste : « C'est un *process* qui est assez long et assez lourd ». Quotidiennement sur la chaîne d'informations France 24, un *focus* s'attache à analyser un point particulier de l'actualité. Les *news* ont vraisemblablement remplacé les informations ou les nouvelles (mais sont souvent couplées avec une rubrique « actualités » ou « actu ») sur des sites web français tels que France 24 (« News et actualité en continu ») ou *Elle* (« Toutes les news et Actualités en direct »). Même « *direct* » est sévèrement concurrencé par *live* (« *Figaro Live* », en rubrique d'info en direct sur le site du *Figaro*). Cependant, comme tout effet de mode, l'usage à répétition de ces mots et expressions peut finir par s'essouffler avec le temps (définitions 2, 5 et 6). Aujourd'hui, *best-seller* est un terme neutre, certes présent dans les dictionnaires français, mais qui désigne désormais un livre se vendant très bien. *Best-seller* a perdu de sa superbe en n'étant plus automatiquement relié aux succès des hits musicaux et des paillettes des années 1960-1970.
- 10 Un trait sémantique supplémentaire du *buzzword* que l'on peut dégager, réside dans l'effet qu'un tel mot est censé produire (définitions 3, 4 et 6). Il ne s'agit pas seulement d'être à la mode, mais

également d'avoir une réaction en retour. Par exemple, un *like* incite à cliquer sur un pouce en l'air pour indiquer que l'on aime une publication dans le but de la populariser, soit dans son cercle intime, soit dans un cercle plus large. À terme, le verbe *liker* a été créé pour désigner cette action. La réaction provoquée dans cet exemple est celle de la manifestation de son émotion positive associée à une action concrète : un clic. Depuis 2017, la chaîne publique d'information française *France Info* affiche sur les écrans, outre son nouveau logo matérialisé par deux points, les messages « likez twitez commentez partagez » et « avec franceinfo écoutez regardez followez partagez l'info ». Dans ces deux messages publicitaires, trois verbes issus de mots anglais sont employés à l'impératif (*likez*, *twitez*, *followez*) : il s'agit, d'une certaine façon, de pousser les auditeurs, internautes et téléspectateurs à consommer l'info sur cette chaîne qui donne l'impression de toujours se mettre à la page en employant des *buzzwords* d'origine anglaise. Nous reviendrons plus en détail sur ces exemples dans les sections suivantes. En outre, ces nouveaux verbes sont liés aux réseaux sociaux faisant désormais partie du quotidien de nombre de Français. On peut alors ajouter que l'effet produit par un *buzzword* l'est parce que le mot et son concept sont nouveaux ou perçus comme tels : suivre l'info sur des réseaux sociaux est quelque chose de récent, ces nouveaux mots et expressions sont donc associés à cette nouveauté. Cette perception de la nouveauté se marie avec une volonté de susciter une émotion particulière, de préférence forte, non seulement de la part de l'énonciateur mais aussi de la part du sujet interprétant. Cela est d'autant plus vrai pour les *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française, car ces lexies ont des consonances étrangères, et sont donc perçues comme différentes : elles procurent un sentiment de nouveauté et suscitent en conséquence une certaine curiosité. Un des traits sémantiques majeurs constituant un *buzzword* réside par conséquent dans sa perception en tant que nouveauté doublée d'une réaction.

¹¹ Toutefois, la connexion entre le *buzzword* et la notion à laquelle il est relié est logique pour ses utilisateurs, mais pas nécessairement pour les non-initiés (définitions 4 et 6) ; d'où la remarque de la définition (6) sur les « contours [...] peu précis et la signification floue pour le public ». On noterait même, dans certaines définitions (3, 4 et

5), une sorte de jugement de valeur sur le sens d'un *buzzword* (« *often of little meaning* »), comme si dès le départ le lexicographe estimait que ce type de mots n'était au fond pas de très grand intérêt. Aussi, un trait sémantique non négligeable des *buzzwords* d'origine anglaise relèverait de l'interprétation que l'on en fait – interprétation de la part de l'utilisateur et interprétation de la part du sujet interprétant. Le locuteur qui emploie des *buzzwords* semble initié au sens qu'ils comportent et les utilise dans des contextes bien particuliers. À ce sujet, les définitions (2), (3) et (4) mentionnent le caractère technique des *buzzwords*, voire soulignent leur parenté avec le jargon¹¹. En témoignent ces commentaires d'internautes extraits d'un *vlog* (blog vidéo) autour d'astuces beauté : « c'est quand que tu vas faire un *ask* » (sic) ; « pourrais-tu nous faire *update* du tag 'What's on my phone' » (sic) ; « pourrais-tu faire un *GRWM* ? »¹². Ces internautes manient aisément des mots et expressions d'origine anglaise pouvant être considérés comme des *buzzwords* au vu du contexte spécifique d'utilisation et de la mode actuelle des chaînes *Youtube* dédiées aux astuces beauté et *DIY*¹³. Les autres internautes qui suivent ce type de chaînes et qui lisent ces commentaires peuvent comprendre et répondre sans difficulté, étant également, d'une certaine manière, initiés à ce vocabulaire – du moins, c'est ce qu'ils croient et/ou laissent croire – nous y reviendrons ultérieurement. En revanche, le sens d'un *buzzword* d'origine anglaise peut s'avérer problématique pour le sujet interprétant non initié à ces mots et expressions. Si l'on ne connaît pas le contexte ou que l'on ne fait pas partie de ce type d'environnement, l'on est tout simplement perdu... À titre d'exemple, l'encyclopédie libre en ligne *Wikipédia*, dans sa page française dédiée au *buzzword*, mentionne une citation prêtée à Jérôme Kerviel du temps où il était trader en réponse à une anomalie constatée. Cette citation est suivie d'un commentaire par l'auteur de la page *Wikipédia* :

« Ça matérialise des *give up* de fûts faits tardivement, je dois de l'argent à la contrepartie. On va le rebooker *asap* ». Selon l'analyse faite ultérieurement, cette phrase ne veut rien dire, mais la personne chargée des contrôles n'a pas demandé d'éclaircissements de peur de paraître stupide [Wikipédia 2017].

- 12 Cet exemple confirme le flou sémantique qui entoure les *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française (trois spécimens ici : *give up*, *rebooker* et *asap*) pour le sujet interprétant non initié. Autre exemple, ce commentaire d'une téléspectatrice sur le forum de l'émission *Télématin* de France 2 en novembre 2016, où elle exprime clairement son incompréhension (d'autant que les mots sont d'origine anglaise, ce qui ajoute sans doute au manque de clarté de l'ensemble de l'énoncé pour cette téléspectatrice) :

Dans le reportage sur le salon Equip Hôtel de *Télématin* d'aujourd'hui, la responsable du salon a employé 3 mots anglais dans la même phrase et du coup je n'ai rien compris ! Pourriez-vous m'envoyer la traduction de son discours, s'il vous plaît ? [Forum *Télématin*, France 2, 26/11/2016]

- 13 À partir de ces constats, nous pouvons en déduire que les traits sémantiques fondamentaux d'un *buzzword* sont associés à l'effet de mode combiné à la forte propagation et à la répétition du terme et du concept qu'il véhicule, au temps limité d'usage, à la spécificité du contexte d'usage, à la réaction qu'un *buzzword* provoque, à la perception de nouveauté que dégage une telle lexie, et à l'interprétation que l'on en fait, aussi bien en tant qu'usager qu'en tant que sujet interprétant. Dans cette étude, il est question des *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française, donc, d'une certaine manière, d'anglicismes à la mode. De ce fait, pourquoi ne pas tout simplement parler d'anglicismes ?

1.3. Buzzwords d'origine anglaise ou anglicismes ?

- 14 Afin de cerner la spécificité d'un *buzzword* d'origine anglaise par rapport à un anglicisme, il convient d'effectuer quelques rappels théoriques nécessaires sur les anglicismes et sur la relation entre emprunt et néologie.
- 15 Qu'est-ce qu'un anglicisme ? Selon la définition de Fortin¹⁴, « [un] anglicisme est un mot ou une expression qu'on emprunte à la langue anglaise en ce qui a trait au sens, à la forme, à la prononciation et à la structure syntaxique ». L'anglicisme en tant qu'emprunt se réalise

sous diverses formes : anglicisme intégral ou lexical (*timing*), anglicisme sémantique (*viral, réaliser*), anglicisme morphologique (*appel longue distance*), anglicisme hybride (*liker, surbooké*), anglicisme phraséologique (*faire sens*), anglicisme syntaxique (*être confiant que*), anglicisme phonétique (« *magnifaïque* »¹⁵) et anglicisme graphique (mettre des majuscules dans les titres, utiliser les guillemets anglais)¹⁶.

- 16 Aussi un anglicisme est-il foncièrement un emprunt à l'anglais. L'emprunt en langue comporte deux sens distincts : il s'agit du procédé consistant à adopter dans son lexique un terme d'une autre langue, et de l'élément emprunté à la langue source. L'emprunt est donc, de manière assez conventionnelle, un mot, une expression ou, du moins, une base susceptible d'être modifiée dans la langue emprunteuse, qui existent déjà dans une autre langue. Peut-on alors lier emprunt et néologie, et de fait considérer l'élément emprunté comme un néologisme ? La néologie est le procédé qui consiste à créer ou à recycler des mots ou des expressions pour des usages nouveaux ; le néologisme en est le produit. Tournier [1985] définit l'emprunt comme étant une matrice lexicogénique relevant de la création lexicale externe, ce qui l'apparente à la néologi, et ce qui fait automatiquement de l'élément emprunté un néologisme. Guilbert [1973 : 18] pose le postulat suivant :

Une langue fonctionne selon son propre code en vertu duquel sont produits des actes de discours et des formations lexicales. Tout ce qui provient d'une langue autre doit être considéré comme relevant d'un autre code.

- 17 En conséquence, la typologie des néologismes qu'établit Guilbert comporte le néologisme d'emprunt :

La néologie par emprunt consiste à faire passer un signe linguistique tiré d'une langue où il fonctionnait selon les règles propres au code de cette langue dans une autre langue où il est inséré dans un nouveau système linguistique. [Guilbert 1973 : 23]

- 18 L'élément emprunté s'insérant dans la langue d'accueil en suit logiquement les règles.

- 19 En général, du moins d'après les idées reçues, si on emprunte, c'est pour combler une lacune dans la langue emprunteuse. C'est le cas pour nombre d'anglicismes adoptés en français dans des contextes spécifiques comme le sport (*dribble*), la musique (*disc jockey*), ou encore l'informatique (*peer-to-peer*). Cependant, Fortin ajoute une nuance dans sa définition d'un anglicisme : « [c]et emprunt devient inutile lorsqu'un mot français désignant le concept ou la réalité en cause existe déjà ». On observe en effet des anglicismes qui possèdent des équivalents déjà existants en français, du moins le croit-on (les *news* pour les informations, pour n'en citer qu'un). Ce phénomène se serait, d'après Walter [2006], amplifié depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale avec des emprunts – utiles comme peut-être moins utiles – majoritairement en provenance des États-Unis devenus la première puissance au monde. Le débat sur la présumée utilité et sur l'influence positive ou néfaste des anglicismes sur la langue française divise. On songe aux écrits de René Étiemble, de Maurice Pernier, d'Alain Rey ou encore d'Henri Goursau qui a édité un dictionnaire des anglicismes. Le débat dépasse même le cadre de la linguistique. Nous reviendrons sur certains aspects de ce débat ultérieurement dans notre analyse.
- 20 Qu'en est-il des buzzwords d'origine anglaise ? Ils relèvent de l'emprunt à l'anglais, ce sont par conséquent des anglicismes. Sont-ils des emprunts utiles ? Rien n'est moins sûr, leur particularité étant qu'ils soient un temps à la mode, ce qui ne répond pas au critère d'utilité d'un emprunt. Par ailleurs, Starobová [2010] a réalisé une étude de corpus à partir de journaux et magazines français afin d'y repérer et d'analyser les néologismes. À propos des anglicismes et néologismes à base anglaise qu'elle relève, elle écrit ceci :

[L]a haute fréquence d'emplois d'emprunts ainsi que de néologismes formels dans la 'presse branchée' s'explique, avant tout, par la transparence de ces procédés de création. Le sens de ces néologismes est facilement déductible et le degré de néologicité moins élevé en raison de la similitude des radicaux du mot de base et du mot dérivé dans le cas de la néologie formelle. Ces créations lexicales frappent l'œil des lecteurs (ainsi que des chercheurs), attirent l'attention et rendent la lecture plus chique, branchée et attractive. [Starobová 2010 : 172]

- 21 Si l'on suit ce raisonnement, la motivation de ces emprunts et néologismes serait en conséquence purement stylistique ; on peinerait même à considérer ces mots comme des néologismes. En outre, si les *buzzwords* sont un temps à la mode, cela signifierait qu'ils se situent entre une période où l'anglicisme serait d'abord introduit dans la langue française et une période où l'anglicisme passerait ensuite de mode, tout en demeurerant un anglicisme. Si l'on suit la logique énoncée précédemment, comme ce sont des anglicismes, donc des emprunts, les *buzzwords* d'origine anglaise sont aussi des néologismes. Une contradiction cependant surgit : peut-on parler de néologie alors que les *buzzwords* d'origine anglaise, étant initialement des anglicismes, ont nécessairement passé un cap d'introduction dans la langue d'accueil au cours duquel la néologie s'est opérée ? Pešek [2007 : 16] rappelle que « [I]a néologie lexicale, quelle que soit sa nature, entraîne un changement, une modification au sein des unités lexicales de la langue ». Les *buzzwords* d'origine anglaise entraînent-ils ces changements ? Relèvent-ils alors de la néologie lexicale ?
- 22 Un élément de réponse peut être apporté grâce à un des traits sémantiques du *buzzword*, à savoir : la perception de nouveauté. Cette perception de nouveauté peut être rattachée au concept de néologicité, c'est-à-dire au sentiment de nouveauté que procure un mot ou une expression, dépendant d'une durée. La néologicité d'un *buzzword* d'origine anglaise se résume-t-elle au seul sentiment de nouveauté lié à la durée ? Garantit-elle le statut de néologisme d'un *buzzword* d'origine anglaise ? L'étude de leurs adaptations et des motifs sous-jacents pourra fournir quelques réponses.

2. De la néologicité des *buzzwords* d'origine anglaise : adaptations et motifs

- 23 Dans cette section, il s'agit de démontrer la néologicité qui entoure les *buzzwords* d'origine anglaise à travers leurs adaptations dans la langue française. Notre intention n'est pas de dresser une typologie, comme il en existe de très complètes sur les anglicismes – notamment celle de Saugera dans *Remade in France* [2017]. En

revanche, voir comment ces lexies sont adaptées en français va nous permettre de saisir leur caractère néologique. Nous essaierons également de mettre en évidence les motifs qui accompagnent ces adaptations. Avant d'examiner tout cela plus en détail, il convient de souligner que les *buzzwords* d'origine anglaise, comme les anglicismes en général, s'adaptent au cadre syntaxique du français : l'attribution d'un déterminant de genre, la place de l'adjectif épithète, la conjugaison au premier groupe des verbes dérivés, pour ne citer que quelques cas d'adaptation syntaxique. C'est déjà une preuve d'une certaine intégration dans la langue hôte. Serait-ce un cas de *code-mixing* ? Peut-être pas, car le *code-mixing* implique que la personne soit bilingue, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les locuteurs qui emploient des *buzzwords* d'origine anglaise. La question toutefois se pose et mériterait d'être explorée dans d'autres études.

2.1. Adaptations sémantiques

- 24 La néologie dont relèvent les *buzzwords* d'origine anglaise est non seulement lexicale, mais aussi sémantique. Un *buzzword* d'origine anglaise implique un usage motivé par un choix : une nouvelle signification, particulière, inédite. Nous parlerons ici d'adaptations sémantiques. Divers motifs entrent en compte. Un premier motif serait lié à l'économie linguistique gagnée par rapport au français. Reprenons l'exemple de *best-seller* dans les années 1960, bien plus court qu'une périphrase équivalente telle que : « le disque qui obtient de grands succès de vente ». De nos jours, il est plus commode de parler du mode de vie *vegan* que du mode de vie excluant toute consommation de produits d'origine animale¹⁷. En invoquant toujours le souci d'économie linguistique, les sigles et acronymes, tels que LOL, OMG, ASAP, se croisent quotidiennement sur les réseaux sociaux ou même dans les échanges verbaux en vue d'exprimer un rire, une forte émotion ou la promptitude avec laquelle on va exécuter une action. L'argument d'économie linguistique se vérifie pour ASAP, sans doute plus efficace parce que plus court que son homologue français « dès que possible ». Cette efficacité s'associe au trait sémantique de rapidité que comporte ASAP et, d'une certaine façon, à l'efficacité qui caractérise un *buzzword*. Dinca [2009 : 84-85] écrit à ce sujet :

Moyen linguistique pratique et économique, le procédé de siglaison fait aussi partie des mécanismes linguistiques de la création néologique car la forme réduite a un statut autonome par rapport à la forme de base.

- 25 Le fait de passer par des sigles et acronymes anglais relève donc de la néologie, à la fois par l'emprunt et par l'unité autonome créée initialement en anglais. En effet, les sigles servent à remplacer des expressions entières ou des onomatopées. Dinca indique un peu plus loin que la siglaison est un « [p]rocédé très à la mode à l'époque de la vitesse et de la communication rapide » [2009 : 85] ; sur un clavier, ou même au cours d'un échange verbal, il est par conséquent plus pratique de passer par les sigles. Le français possède pourtant ses propres sigles (« MDR » pour « mort de rire »), mais aussi des onomatopées (« haha »¹⁸, « oh »), pour exprimer les mêmes idées – sigles et onomatopées qui sont finalement tout aussi courts que ceux empruntés à l'anglais. Dès lors, le seul motif d'économie linguistique ne suffit pas à expliquer le recours aux anglicismes.
- 26 L'autre motif d'emprunt à l'anglais consisterait à parer la notion d'une nouvelle coloration, parfois même spécifique par rapport à l'original anglais. Ainsi, *story* en français désigne-t-il une histoire teintée de mystère, auréolée de brillance. Sur la chaîne de télévision française C8, depuis 2016, de nombreuses émissions arborent pour titre « La story de... » (« La story de Céline Dion », « La story de Disney », etc.). Certes, les concepteurs de ces émissions auraient tout aussi bien pu employer l'équivalent français « L'histoire de... ». Toutefois, il ne s'agit pas de raconter n'importe quelle histoire, mais celle de stars (personnalités ou produits) au destin jugé hors norme. Depuis l'été 2017, le réseau social Facebook a ajouté une rubrique apparaissant en haut à droite du mur. Cette rubrique s'intitule « Stories », et comporte en-dessous la photo de profil d'un(e) ami(e) ainsi qu'une mention invitant à découvrir la story (sans doute incroyable, du moins digne d'intérêt, si l'on se met à penser comme le réseau social) de cette personne¹⁹. Il en est de même pour la chaîne d'informations France 24 avec des messages comme « Suivez nos stories sur Instagram» depuis l'automne 2017. De la même manière, dire *success story*, qui rajoute à *story* le nom *success* porteur de positivité, plutôt que dire « réussite » ou « histoire à succès », apporte une

notion de réussite supplémentaire, plus performante, à travers l'emprunt à l'anglais. Par exemple, dans l'émission à reportages *Capital* diffusée le 12 février 2017 sur la chaîne M6, le présentateur annonce ceci : « Lego, une belle success story savamment mise en scène ». Ici, il s'agit d'évoquer le succès mondial qui accompagne cette marque de jouets depuis sa création. Au Journal Télévisé du 20 heures de France 2 du 20 juillet 2017, le présentateur parle de l'exportation réussie du concept du Puy du Fou à l'étranger : « Quels sont les ressorts de cette success story à la française ? ». On s'aperçoit qu'à travers cet usage, *success story* fonctionne comme un bloc lexicalisé, et constitue par conséquent une lexie à part entière²⁰.

- 27 Dans ces exemples, utiliser les lexies d'origine anglaise *story* et *success story* plutôt que les équivalents français « histoire » et « histoire à succès » ajoute un côté anglo-américain, quasi hollywoodien, dont l'objectif est de susciter l'émerveillement autour de la personne ou de l'objet – ou, du moins, d'éveiller l'intérêt des auditeurs. Payback [2008] n'hésite pas à qualifier certains termes anglais importés dans d'autres langues de « *hollywords* », en référence au monde mythique d'Hollywood. Ces *hollywords* exercent, dit-il, une grande influence sur le langage. Bien que Payback ne mentionne principalement que les mots et expressions directement issus du cinéma hollywoodien, le concept pourrait être étendu à l'emprunt de termes d'origine anglaise qui contiennent cette impression de gloire, de brillance, de mystère, de mythe, typique du rêve américain pour les autres cultures – en effet, dans l'inconscient populaire, l'Amérique demeure la terre de tous les possibles. Cela concernerait même directement les *buzzwords* d'origine anglaise, car en plus d'être inspirées de l'anglais, ces lexies véhiculent en elles l'aspect sensationnel lié à l'effet de mode, ce qui peut être, d'une certaine manière, associé à une idée de prestige. La thèse du prestige qu'apporterait le recours à l'anglais est souvent invoquée par les chercheurs. Ainsi Ben-Rafael [2008 : 64] écrit-elle :

Furthermore, it is also undeniable that in today's globalised world, English enjoys a particular prestige, and it seems that many a concept originating from American/English discourse is willingly adopted as a marker of 'updatedness', especially among the young, but not only among them. [...] Borrowings often represent new realities and semantic shades; they are virtual reservoirs for new

connotative and denotative values, and contribute to the building of new symbols.

- 28 Le prestige induit par le recours à l'anglais s'accompagne d'une ou de plusieurs nouvelles distinctions sémantiques pour la notion dont il est fait référence. Il y a injection de nouveaux sens aux éléments empruntés non seulement par rapport à leur signification en anglais, mais aussi par rapport aux équivalents en français. La remarque de Ben-Rafael sur la construction de nouveaux symboles est intéressante : les anglicismes véhiculeraient ainsi des nouveaux sens qui apporteraient une dimension symbolique à la notion en jeu. Cela se vérifie avec l'exemple de *story*. L'usage récent de *story* en français comporte une nouvelle dénotation – une histoire particulière – automatiquement assortie d'une nouvelle connotation – la particularité donc l'attrait d'une telle histoire –, ce qui la range immanquablement dans la catégorie des histoires qui font le *buzz*. Notons l'impression de nouveauté qui entoure *story* et son dérivé *success story*. Les *stories* de *France 24* et de *Facebook* se renouvellent chaque jour. Si *Lego*, une marque de jouets qui existe depuis des décennies, et *Le Puy du Fou*, un parc d'attraction français à thématique historique, vivent une *success story*, c'est parce que leurs concepts ne cessent d'innover pour toujours attirer les consommateurs. Leurs *success stories* sont des symboles de réussite, tout comme les *stories* des stars retracent leur parcours glorieux. Ces nouveaux usages adaptés au français font de *story* et de *success story* des *buzzwords*. Ces lexies d'origine anglaise connaissent par conséquent un certain succès pour ce qui est de qualifier des histoires pas comme les autres.
- 29 Les cas de *story* et de *success story* ne sont pas isolés. Il y a *battle*, popularisé par l'émission *The Voice* depuis 2012. Une *battle* est un duel vocal décisif entre deux candidats d'une même équipe, qui se déroule dans les règles de l'art (performance à deux, respect mutuel) ; à l'issue, il n'en restera qu'un. C'est une compétition très prisée du public de cette émission. Avoir dénommé cette épreuve *battle* plutôt que « *bataille* » n'est pas anodin : en effet, l'équivalent français est automatiquement relié à la guerre, ce qui peut constituer une connotation négative. L'emprunt à l'anglais n'est quant à lui pas associé à la guerre, donc conserve une certaine virginité. *Battle*

comporte ainsi une dimension symbolique. Citons également *viral*, employé dans la langue française avec une nouvelle signification à partir du développement massif des réseaux sociaux des années 2000. Bien qu'existant en français dans les champs lexical et sémantique de la santé, *viral* (prononcé à la française) a été calqué sur l'anglais *viral*, afin de qualifier une vidéo, un gag, etc., qui se propagent de façon épidémique et provoquent des réactions fortes chez le public, l'hilarité en général, parfois le choc. Seuls les traits sémantiques de contagion, de propagation et de réaction propres à un virus sont conservés. Le trait pathogène, quant à lui, est gommé²¹. Dans le cas de *viral*, on retrouve l'aspect sensationnel de la publication partagée en masse, dont le côté inédit est censé produire beaucoup d'effet, donc créer le *buzz*. Ce nouvel usage de *viral* fait de lui un *buzzword*, à la fois par le succès du contenu qu'il symbolise et par le succès du mot en lui-même pour qualifier le contenu diffusé.

30 En somme, tous ces exemples d'adaptations sémantiques démontrent la néologicité des *buzzwords* d'origine anglaise en français : à chaque fois, le sentiment de nouveauté transparaît à travers les effets ajoutés – pour ne pas dire surajoutés – que produisent ces lexies. Ce sont des lexies à succès pour exprimer une certaine idée du succès. La néologicité des *buzzwords* se fonde ainsi sur le sentiment de succès ; plus que d'ordre lexical, elle est d'ordre sémantique.

2.2. Adaptations morphosémantiques

31 Un autre type d'adaptation des *buzzwords* d'origine anglaise en français relève de la morphosémantique. On pense bien sûr aux nombreux verbes dérivés tels que *liker* ou *follower*. On note également l'ajout de suffixes nominaux, comme dans « le club des *chilleuses* » (titre d'une page Facebook) où *chilleuses* vient de *chill* ; ou des dérivés à partir de suffixes comme *-gate* à la suite du *Watergate* : *Penelopegate* (janvier 2017), *couscousgate* (septembre 2017), pour citer les plus récents. Il y a aussi l'emprunt avec francisation partielle, comme dans *street crédibilité* (avec ou sans trait d'union selon les occurrences) formé à partir de l'anglais *street credibility*, où *credibility* est remplacé par « *crédibilité* » sans doute parce qu'il s'agit d'un mot transparent. Ce sont tous des hybrides. Un hybride est « un néologisme issu principalement d'une hybridation, considérée

comme un processus spécifique de créativité lexicale, qui combine les mécanismes de dérivation et d'emprunt direct » [Kortas 2009 : 533].

- 32 Ces exemples relèvent d'un jeu propre à la néologie, qui consiste à apporter des variations à un élément : on crée un nouvel élément à partir d'une base existante. Dans ces hybrides, il y a double néologie : emprunt à l'anglais, adaptation au français (par dérivation ou par traduction partielle), d'où la création d'une nouvelle entité lexicale comportant un sens et un usage bien particuliers. *Liker* n'a pas tous les sens et usages du verbe français « aimer » – on ne dit pas, du moins semble-t-il, « je like le chocolat » ou « je like aller au cinéma ». *Liker* s'emploie spécifiquement pour l'appréciation généralement accompagnée d'un clic d'une publication en ligne. Cette action est motivée par le ressenti immédiat de l'internaute face à la publication. L'internaute partage son ressenti pour une chose qu'il estime digne d'intérêt, voire sensationnelle. On peut ainsi *liker* le post d'un ami (message, photo, vidéo), un événement annoncé en ligne, une page Facebook dédiée à une œuvre artistique ou à une cause charitable, une chaîne sur Youtube... *Follower* n'est pas simplement suivre des contenus, mais suivre à la fois avec intérêt et pour être à la page une chaîne ou une personne sur le net – d'ailleurs, pour *follower*, il faut en général *liker* et s'abonner à la chaîne. Les chilleuses ne sont pas n'importe quelles filles, mais des filles détendues et enclines à passer du bon temps ensemble en partageant toujours de nouvelles astuces. La *street crédibilité* représente l'enjeu d'être sur la même longueur d'onde qu'un groupe, que ce soit dans son vécu, son style ou encore ses actes. Il s'agit donc d'être à la page avec le groupe. Perdre toute *street crédibilité*, c'est pire que de perdre la face, comme le suggère le titre de cet article de 2016 en ligne : « Ces rappeurs qui ont perdu toute *street crédibilité* ». Cela suggère que la *street crédibilité* ne dure qu'un temps, ou doit s'entretenir et s'adapter si on veut rester crédible. Là encore, il est question d'une certaine idée de succès, plus ou moins positive ou négative en fonction du contexte d'usage ; on se situerait presque dans le domaine du symbole. Quant aux dérivés en *-gate*, il s'agit d'annexer directement le nom de la personne (Penelope, l'épouse d'un candidat à la présidentielle) ou de l'objet du délit (le couscous qu'aurait mangé un cadre haut placé d'un parti d'extrême droite) à *-gate* qui devient le

morphème lié privilégié pour désigner une affaire politique sulfureuse – affaire dont on ne parle qu'un temps aussi, en général jusqu'à la fin de la polémique (affaire résolue, démission, défaite, assignation en justice...). Emprunter par aphérèse un élément d'une grande affaire comme le *Watergate* contribue à faire de l'hybride un *buzzword* : il y a nécessairement l'écho du scandale qui résonne, ce qui confère une dimension symbolique à l'affaire désignée ainsi. C'est aussi tout le côté des agissements dans l'ombre qui ressort : le candidat de la probité qui cache les salaires faramineux qu'aurait touchés sa femme, un cadre d'extrême droite défenseur du terroir français qui ose manger un couscous en comité restreint... C'est tellement gros, pour parler familièrement, que cela n'en est que plus scandaleux – et même, de la part des journalistes et médias qui emploient et diffusent l'hybride, quelque peu dérisoire : manger un couscous relève-t-il vraiment du crime symbolique ? Quoi qu'il en soit, les ingrédients pour faire le *buzz* sont réunis dans ces hybrides : scandales, *people* politiques, argent, symboles. Le sentiment de succès – succès de la lexie et de son référent – joue encore un rôle essentiel dans ces adaptations morphosémantiques.

- 33 Un cas particulier d'adaptation morphosémantique est celui des *buzzwords* appartenant aux faux anglicismes. Sablayrolles indique au sujet des faux anglicismes que ce sont « des composés avec des éléments empruntés, mais les créations sont françaises » [2009 : 22]. Ce sont des néologismes créés presque *ex nihilo*, car ils prennent l'anglais pour modèle, mais inventent une nouvelle lexie pour désigner une nouvelle notion ou une nouvelle tendance. Lorsqu'il y a nouvelle tendance, il y a souvent effet de mode. Aussi certains faux anglicismes se comportent-ils comme des *buzzwords*. Par exemple, il y a les néologismes d'apparence anglaise autour de la course à pied : le *footing*, et désormais le *running* – course à pied avec la particularité d'être considérée comme une discipline comportant un caractère communautaire, des objectifs et des défis – et les *runnings* (les baskets pour la course). À titre indicatif, un graphique sur Google Trends a permis de comparer la courbe d'utilisation des recherches quotidiennes sur le net de *footing* et de *running* en France de 2004 à 2017. La différence est flagrante : *footing*, autrefois prisé, se fait supplanter par *running* qui atteint des records de trafic journalier notamment depuis 2012. Le caractère particulier attribué

actuellement à *running*, ainsi que son usage fréquent, concourent à en faire un *buzzword*. Le fait que *running* soit d'apparence anglaise contribue à son côté prestigieux, hors norme, quelque peu symbolique d'un nouveau type de course à part entière.

2.3. Adaptations phraséologiques

- 34 Les *buzzwords* d'origine anglaise s'adaptent également dans le monde des expressions françaises. On est ici dans le domaine de la phraséologie. Ainsi, des expressions plus ou moins hybrides telles que *gros buzz*, *bad buzz*, *gros fail*, *date pourri*, se forment et s'ancrent dans des contextes bien particuliers. En effectuant une recherche dans la base de données en ligne *Europresse* sur quatre journaux quotidiens différents (*20 Minutes*, *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération*) entre janvier 2010 et janvier 2018, on trouve 40 occurrences de *gros buzz* pour parler essentiellement de sorties de films, de livres et de chansons à succès. Les occurrences de *gros buzz* concernent aussi des publications polémiques, comme la parution de photos intimes sur les comptes *Instagram* de certaines stars. Cette expression oscille donc entre du positif et du négatif, en fonction du contexte. Plus répandu sur la même période (218 occurrences), *bad buzz* est véritablement une expression connotée négativement, entre scandales alimentaires et vidéos, paroles ou attitudes compromettantes. *Bad buzz* serait même le contraire de *success story*. On ne trouve pas *bad story* – sans doute parce que l'emprunt sémantique de *story* en français est déjà positif. Cependant, *bad buzz* ne s'est pas encore figé, car l'expression est modulable en fonction du contexte : on trouve en effet *mauvais buzz*, *gros buzz*, *bon buzz*, peut-être parce que *buzz* lui-même n'est ni positif, ni négatif. On parlera alors de substituabilité des éléments dans des séquences « pour lesquelles le sens de l'ensemble change en fonction du sémantisme particulier de l'élément qui a été substitué » [Pecman 2004 : 138]. La substituabilité se heurte néanmoins à quelques limites dans ces exemples, car, à notre connaissance, il n'y a semble-t-il pas d'occurrences avec des adjectifs autres que ceux exprimant un degré d'appréciation, de mesure ou de valeur. Aussi parlerons-nous de « collocations ».

- 35 Anctil et Tremblay [2016] rappellent que la collocation relève de « la combinatoire lexicale, qui renvoie au fait que chaque unité lexicale de la langue se combine à d'autres unités lexicales particulières ». Il y a une relation privilégiée entre les unités combinées. Dans le cas des *buzzwords* d'origine anglaise, la particularité de la relation réside dans l'expression du degré de valeur, de mesure ou d'appréciation. En effet, nous constatons que les adjectifs employés véhiculent tous plus ou moins des traits fortement connotés en français, soit positivement, soit négativement (« bon », « mauvais », « super », « pourri », etc.). C'est le cas de *date pourri* que l'on rencontrera davantage dans la presse en ligne populaire pour désigner un premier rendez-vous galant soit bizarre, soit raté, dont l'issue est immanquablement l'échec. Ainsi, *Le Nouvel Obs* en ligne lance en 2017 la série « *Le date pourri de X* », dont l'objectif est le suivant : « *Loin des happy ends* qu'on connaît déjà, il s'agit de documenter le côté obscur de ces applis » (publication du 20/05/2017). Le mot *date* en soi n'est ni positif, ni négatif : c'est l'adjectif qui lui donnera sa valeur. Parfois, le collocatif comporte des traits d'amplification, comme avec « *gros* » (indiquant une taille, une mesure) dans *gros buzz* ou dans *gros fail*. Dans *gros fail*, le collocatif se combine avec une base déjà connotée négativement (*fail* signifie « échec »). *Gros fail* est moins présent dans les journaux observés sur *Europresse* (seulement 9 occurrences sur la période 2010-2018), mais inonde les commentaires sur les réseaux sociaux pour parler d'un fiasco total. L'adjectif sert donc à amplifier la connotation négative que comporte déjà le nom.
- 36 On retrouve des collocatifs qui ont pour but d'amplifier avec des expressions intégrant les intensifieurs *binge* (*binge watching* et la locution verbale *binge watcher*) et *so* (*so healthy*). Ces expressions sont actuellement en vogue, respectivement dans le domaine des séries et programmes télévisés et dans le domaine de la santé et du bien-être. Dans le cas de *binge watching* et de *binge watcher*, équivalant à visionner des séries ou des programmes télé à l'excès (on parle de *gavage télévisuel*), *binge* joue le rôle d'intensifieur de par sa position en adverbe et surtout de par sa connotation négative d'excès (on se souvient du phénomène de *binge drinking*, des beuveries entre jeunes à l'excès). Un article publié le 22 février 2018 dans *Télé Loisirs* décrit brièvement cette « nouvelle » pratique jugée excessive et nuisible pour la santé suite à une étude américaine. L'expression

binge-watch était déjà apparue dans les années 1990 pour désigner des réunions de fans autour d'une série. Il s'agissait d'en regarder plusieurs épisodes à la suite entre amis ou simples fans. Il y avait donc une dimension communautaire à l'époque, qui ne paraît plus dans l'usage actuel, lequel conserve toutefois le trait de visionnage à l'excès. L'adaptation phraséologique de *binge* en français souligne une intensification excessive, par conséquent nocive. À l'inverse, l'adverbe intensifieur *so* est bien plus positif dans son adaptation française. Tandis que l'intensifieur *so* en anglais se positionnera devant tout mot quelles que soient ses dénotations et ses connotations, l'intensifieur *so* en français se positionnera uniquement devant des mots à caractère positif, comme *healthy* (un mode de vie *so healthy*, un régime ou un aliment *so healthy*). Est-ce que cela viendrait de la locution adjetivale figée *so British* qui véhicule la classe et le flegme à l'anglaise ? L'adaptation phraséologique de *so* en français relève, quoi qu'il en soit, d'une intensification positive.

37

Les adaptations phraséologiques des *buzzwords* d'origine anglaise indiquent un comportement intéressant de ces lexies, car il se produit une certaine intégration dans la langue française, avec des collocations précises qui se dessinent. C'est comme si les *buzzwords* se fondaient dans la masse des expressions en français. À ce stade, peut-on toujours parler de néologicité ? Oui, du moins pour l'instant, car ces expressions sont relativement récentes – moins de dix ans en moyenne : on note l'absence de la plupart de ces expressions avant 2010 dans les journaux examinés sur *Europresse*. Le sentiment de nouveauté en outre persiste : les contextes sont sans cesse renouvelés, les jugements portés sont variables de par les collocatifs de degré d'appréciation, de mesure ou de valeur. On pourrait également parler de prosodie sémantique, au même titre que l'entend Sinclair [1996 : 87-88] :

A semantic prosody [...] is attitudinal, and on the pragmatic side of the semantics / pragmatics continuum. It is thus capable of a wide range of realisation, because in pragmatic expressions the normal semantic values of the words are not necessarily relevant. But once noticed among the variety of expressions, it is immediately clear that the semantic prosody has a leading role in the integration of an item with its surroundings. It expresses something close to the 'function'

of an item – it shows how the rest of the item is to be interpreted functionally.

- 38 Dans le cas des expressions formées à partir des *buzzwords* d'origine anglaise, l'intégration de l'item à son environnement est possible grâce aux degrés de polarité exprimés à travers les collocatifs, et principalement grâce à la valeur que prend le *buzzword* dans son contexte d'utilisation. Si l'on regarde bien, cela vaut également pour les *buzzwords* qui ne sont pas nécessairement doublés d'une collocation. Il devient alors évident que les *buzzwords* d'origine anglaise ne peuvent être appréhendés hors contexte, et que le succès qui caractérise leur néologicité ne peut s'apprécier qu'en contexte.
- 39 À ces adaptations sémantiques, morphosémantiques et phraséologiques pourrait s'ajouter un cas à part : l'adaptation phonétique à l'anglais d'un *buzzword* français. Certes, les anglicismes en français sont prononcés à la française. Cependant, certains mots français comme « *style* » et « *magnifique* » sont parfois prononcés à l'anglaise, ce qui en fait des anglicismes phonétiques. Ces exemples peuvent être considérés comme des *buzzwords* d'ordre phonétique. Ainsi l'animatrice de la chaîne M6 Cristina Cordula en use-t-elle à tous vents dans ses émissions de *relooking*, notamment son fameux « *Magnifaïque !* ». Depuis, d'autres animateurs d'émissions similaires apparues plus tard ont repris cette exclamation prononcée à l'anglaise, comme s'ils s'accaparaient une marque de fabrique selon eux gage de bon goût, de qualité, voire de succès. De même, des internautes sur Facebook écrivent « *Magnifik !* » (sic) en réaction à des photos d'amies habillées et maquillées pour des sorties. L'écrit mime quelque peu la prononciation. Le motif d'un tel emploi n'est pas anodin : l'énonciateur souhaite mettre l'accent sur la transformation physique qu'il remarque. On retrouve certains caractères du *buzzword*, à savoir l'effet produit par une nouveauté sensationnelle (une transformation physique réussie) assorti à l'impression de nouveauté perçue à travers la consonance de la lexie elle-même à l'origine superlative.
- 40 En somme, la néologicité est présente dans ce qui est véhiculé par ces lexies, et ce quelle que soit leur adaptation. Si le sentiment néologique est variable, comme le souligne Sablayrolles [2000 : 182], « rien n'indique que la durée néologique soit identique pour tous les

néologismes », donc soumis au temps et à l’appréciation des locuteurs, les *buzzwords* d’origine anglaise accomplissent néanmoins la prouesse de toujours se renouveler au fil des années et de toujours s’adapter dans la langue française. Les motifs qui sous-tendent ces adaptations sont à chaque fois d’ordre discursif : l’énonciateur opère un choix particulier en fonction du contexte lorsqu’il emploie des *buzzwords* d’origine anglaise. Les *buzzwords* d’origine anglaise traduisent l’expression d’une idée de succès censé entourer la notion dont il est question. Nous remarquons l’effet ajouté à travers le *buzzword*, comme s’il s’agissait de grossir le trait exprimé. Nous pouvons alors parler d’emphase ou de mise en relief dans le discours. La néologicité des *buzzwords* d’origine anglaise ne demeure donc pas seulement au niveau des adaptations dans la langue : elle se situe surtout au niveau du discours. En conséquence, nous pouvons nous interroger sur les rôles des *buzzwords* d’origine anglaise dans les pratiques langagières.

3. Buzzwords d’origine anglaise et pratiques langagières

41 Quels sont les rôles des *buzzwords* d’origine anglaise dans les pratiques langagières en France ? Peut-on parler d’évolution ? Par pratiques langagières, nous désignons des activités langagières ancrées dans des situations d’énonciation socialement déterminées. Nous nous référerons notamment à la définition de Boutet [1994 : 61-62] qui mobilise les notions de pratiques et de formation langagières pour étudier la construction sociale du sens :

[L]a notion de pratiques langagières renvoie au fait que toute activité de langage est en interaction permanente avec les situations sociales au sein desquelles elle est produite [...] la notion de pratiques langagières implique que celles-ci sont à la fois déterminées par les situations sociales, et qu’elles y produisent des effets.

42 Boutet ajoute plus loin que « les pratiques langagières ne sont pas seulement sous la dépendance de facteurs externes, elles sont un agent actif de l’élaboration des situations et elles y produisent des effets en retour » [1994 : 63]. Les pratiques langagières sont par

conséquent des pratiques sociales qui produisent des effets sur le social. Elles diffèrent en fonction des situations d'interaction et du contexte social où l'interaction a lieu. De Weck [2003 : 26] écrit à ce sujet :

Les interlocuteurs en présence y prennent chacun une place énonciative qui peut être négociée, et qui peut varier aussi bien d'une interaction à l'autre qu'au cours d'une même interaction. Ces variations dépendent de facteurs externes et internes à l'interaction (pour une synthèse, voir Kerbrat-Orecchioni, 1992). En d'autres termes, chaque fois qu'un locuteur prend la parole (ou écrit), il réalise seul ou avec d'autres co-producteurs une pratique langagière, dans la mesure où cette parole s'inscrit toujours dans un contexte socio-interactif.

- 43 Les *buzzwords* d'origine anglaise s'inscrivent dans le cadre des pratiques langagières, car ils apparaissent dans des situations d'interactions sociales précises et ils produisent des effets dans le discours et sur les interlocuteurs. Les *buzzwords* d'origine anglaise sont des anglicismes dont le but est d'amplifier, du moins nécessairement de modifier le contenu du discours et d'interpeller les destinataires dans des contextes particuliers. Par ailleurs, ils véhiculent toujours un certain degré d'appréciation ou de valeur de la notion ou de la situation désignée (*story* et *success story*, *bad buzz*, *fake news*, *fail...*). Aussi, ce sont des éléments empruntés à l'étranger comportant des traits sémantiques spécifiques caractérisés par un sentiment de nouveauté qui ne dure qu'un temps, ce qui relève de la néologicité. La caractéristique essentielle en discours des *buzzwords* d'origine anglaise réside dans la mise en relief – voire le succès – de la notion qu'ils désignent. L'étude de leurs fonctions pragmatiques va nous permettre de mieux comprendre l'importance de cette mise en relief, ou emphase, dans les pratiques langagières. Les fonctions pragmatiques des *buzzwords* d'origine anglaise sont en effet l'application directe en contexte d'énonciation de leurs adaptations. Nous nous référons à la notion de fonction pragmatique telle que la conçoivent Austin [1962] et Benveniste [1966, 1974]. La fonction pragmatique révèle la dimension intersubjective de l'échange et le caractère intentionnel et performatif du message. Elle réside dans le rapport qu'entretient l'énoncé avec le contexte de son énonciation.

On peut établir deux grandes fonctions pragmatiques, elles-mêmes contenant divers degrés de polarisation de l'énoncé vers l'une ou l'autre : la fonction pragmatique impressive, dans laquelle on va chercher à induire un comportement du destinataire, et la fonction pragmatique expressive, dans laquelle on va exprimer son ressenti.

3.1. Fonctions pragmatiques des buzzwords d'origine anglaise

44

La première fonction des buzzwords d'origine anglaise consiste à impressionner les destinataires, ce qui est cohérent avec le fait qu'ils sont censés produire de l'effet. Certains buzzwords sont utilisés à des fins commerciales, pour attirer l'attention et faire vendre quelque chose. Il y a par exemple *light* dans la dénomination et les publicités de la marque Coca Cola pour le produit Coca Cola Light (Diet Coke en anglais). Coca Cola Light a été importé en France en 1988, suite à la prise de conscience des boissons trop sucrées et du risque pour la ligne, et à terme pour la santé. En outre, *light* est plus facilement vendable en français que *diet/diète* qui peut contenir une connotation péjorative (privation, régime draconien). *Light* est donc gage à la fois de plaisir et de bonne santé. On fait croire au consommateur qu'il peut se diriger sereinement vers ce produit. Citons aussi *must* et *number one*, en vogue notamment dans les années 1980, pour parler du succès de certains tubes et de leurs chanteurs. Ainsi Marc Toesca dans le Top 30 1987 : « cette semaine consacrée exclusivement au *must* de l'année 1987 » ; « [Michael Jackson] va conserver cette place de *number one* pendant un mois et demi ». Outre le fait de vouloir paraître *cool* (pour rester dans un registre similaire), l'animateur fait plus ou moins consciemment passer le message suivant : son émission garantit que ces chansons et ces interprètes sont les meilleurs du moment, ils sont par conséquent incontournables, il faut acheter les disques, et bien sûr continuer de suivre le Top 30 et le Top 50 pour être toujours au courant. Dans *Le Mad Mag* sur NRJ12 (depuis 2011), quotidienne très suivie par les adolescents et jeunes adultes fans des *people* et friands d'humour potache, les chroniqueurs issus de la téléréalité se distinguent par leur langage à la pointe de la mode (*MILF*, *punchline*, « *c'est mad* », etc.). Plusieurs années après Marc Toesca, le principe est plus ou

moins le même : des animateurs jeunes, célèbres dans le monde de la télévision, adoptent un vocabulaire branché et marquant de par ses consonances étrangères et l'aspect sensationnel qui en transparaît. L'objectif sous-jacent est d'inciter le public à consommer leurs infos et les produits liés aux thèmes de la chronique (vidéos sur Youtube, likes sur Instagram et Facebook, etc.) afin de toujours rester à la page. En anglais, on serait proche des slogans publicitaires caractérisés par des *catchphrases*, c'est-à-dire des expressions faites pour capter l'attention. Il s'agit d'un concept toutefois très large ; on n'en retiendra ici que le côté captivant.

45

L'emploi de *buzzwords* d'origine anglaise, de par la nouveauté et le succès qu'ils portent en eux, influence le destinataire du message et le pousse à réagir en consommant le produit, quelle que soit la forme de consommation (acheter le produit, suivre l'émission...). La consommation ne se limite pas seulement à l'achat d'un objet ou à l'abonnement sur un site – c'est-à-dire, à une consommation d'ordre matériel. La consommation peut prendre une forme plus abstraite, linguistique : les destinataires de ces messages adoptent en retour le même langage, prenant pour modèles les énonciateurs qu'ils considèrent comme les garants de la valeur des messages. Cela ne signifie pas nécessairement que les destinataires comprennent le sens exact des mots qu'ils entendent ou lisent : ce qui compte, c'est le statut d'énonciateur dans la situation d'énonciation. Les énonciateurs se situent dès lors dans une position légitime de force aux yeux des destinataires. Ebel et Fiala [1983 : 262] mentionnent les rapports de force qui sous-tendent les pratiques langagières à l'oral et à l'écrit, comme le montre leur étude des discours produits dans la presse suisse à l'occasion d'un référendum :

Rappelons que les pratiques langagières non seulement portent traces ou reflètent les rapports de force existant dans une société, mais qu'elles instaurent des rapports de force. Le fonctionnement du discours de la presse nous paraît à cet égard exemplaire : dans un journal la parole est distribuée à des locuteurs représentatifs à un titre ou à un autre (ces prises de parole reflètent les rapports de force existants) ; en outre, par le type de cautions sociales qu'il recherche, le discours de la presse consolide les rapports de force existants.

- 46 L'exemple de la presse comme celui des publicités et des émissions de télévision démontrent la légitimation des énonciateurs à travers leurs discours. En conséquence, les destinataires sont influencés et chercheront à s'identifier à ces modèles. Le locuteur projette une certaine image de lui en utilisant ce vocabulaire ; cependant cette image, comme l'explique Amossy [2010 : 156], « n'est pas seulement la sienne, mais aussi celle du groupe auquel il appartient ». Ainsi, employer des *buzzwords* d'origine anglaise revient à utiliser un code linguistique commun à un groupe auquel on souhaite être associé. Dès les années 1950, les *buzzwords* d'origine anglaise étaient utilisés comme des marqueurs d'influence et, corolairement, comme des signes identitaires d'appartenance à un groupe. Prenons le premier film publicitaire de la marque française (au nom américain) *Hollywood Chewing Gum* en 1958 :

Trois films, « la fête foraine », « l'auto-stoppeuse » et « la surprise-partie » mettent en scène des jeunes qui ont, pour tout mot de passe, « Hello » et comme seul signe de reconnaissance une tablette de chewing-gum Hollywood. [Watin-Augouard : 1997]

- 47 La communication, tout comme l'admission au sein du groupe, n'est possible qu'avec ces signes distinctifs : une salutation anglo-américaine et une tablette de chewing-gum, produit originellement américain. Hello est ici un mot de code véhiculant le rêve américain qui émerveillait les jeunes de l'époque²². Aussi la signification linguistique du *buzzword* se double-t-elle d'une dimension sémiotique – en plus de la dimension symbolique du *buzzword* déjà évoquée : ce qui importe, c'est le signe auquel le *buzzword* est rattaché, fondé sur l'apparence (sonore et/ou visuelle) et non forcément sur la consistance.
- 48 On trouve des fonctions pragmatiques similaires dans des énoncés où les locuteurs peuvent émettre des encouragements, des critiques positives et négatives, ou encore des demandes. La volonté d'influencer le destinataire du message est toujours présente. On peut lire le commentaire « *big up à mon pays* » sur le mur Facebook de la chaîne d'informations *Guyane 1^{ère}* en avril 2017, en guise d'encouragement aux mouvements sociaux de mars et d'avril de la même année. La personne qui a posté ce message manifeste son soutien personnel et appelle, au travers de *big up*, à défendre le

mouvement – nous remarquons d'ailleurs l'emploi affectif de « mon pays » pour parler de la Guyane –, ce qui concourt à renchérir l'énoncé en lui donnant une dimension communautaire symbolique. Une internaute critique vigoureusement la youtubeuse EnjoyPhoenix en écrivant « t'es un *fake* », dans un commentaire de *vlog* en avril 2016. Le caractère agressif de cette critique est renforcé par le recours à *fake* qui est connoté négativement : *fake* fait plus mal que « *escroc* » ou « *charlatan* », de par sa brièveté, sa sonorité percutante et surtout le trait sémantique renforcé de la triche et de l'*artificialité* qu'on perçoit d'ailleurs dans *fake news* mentionné dans la première section. Depuis les années 2010, sur les réseaux sociaux, on observe un emploi particulier de *please* pour marquer une insistence supplémentaire par rapport au français « *s'il te plaît / s'il vous plaît* ». Par exemple, « *Please* commentaire » constitue en seulement deux mots la demande écrite d'une blogueuse à ses abonnés sur YouTube le 26 avril 2016, parce qu'il s'agit de la première fois qu'elle fait une vidéo. L'énonciatrice cherche ainsi à attendrir son public, tout en étant péremptoire de par la brièveté de son message et le recours à *please*, plus percutant que « *s'il vous plaît* ». Parallèlement, la jeune fille affiche un mot d'origine anglaise très répandu dans les réseaux sociaux français : non seulement elle emploie, sans doute inconsciemment, un *buzzword* en espérant elle-même faire le *buzz* avec sa première vidéo, mais aussi elle montre qu'elle utilise un code linguistique partagé sur les réseaux sociaux, ce qui l'intègre d'une certaine façon à la communauté des vidéastes sur le net.

- 49 L'autre fonction pragmatique des *buzzwords* d'origine anglaise se trouve dans l'expression de ses sentiments ou de son humeur. L'énonciateur a besoin d'exprimer son ressenti par rapport à quelque chose et le fait au travers d'un *buzzword* d'origine anglaise : ainsi, l'émoi d'une passante lorsqu'elle voit Tom Cruise à Paris sur le tournage du dernier *Mission Impossible* : « *Oh my God !* » (répété plus d'une fois), dans un reportage de *France 24* du 6 mai 2017. « *Oh my God !* » tend à supplanter « *Oh mon Dieu !* » chez les jeunes adultes, les adolescents et les enfants ; il s'agit d'une exclamation exprimant une très vive surprise (bonne comme mauvaise), voire un choc. Ici, c'est la vive émotion de l'énonciatrice qui ressort – vive émotion causée par la surprise de voir Tom Cruise dans la rue où elle passe tous les jours. La raison inconsciente de cette exclamation d'origine

anglaise dans ce contexte se situe peut-être aussi dans le côté *glamour* et *people* d'Hollywood représenté par le célèbre acteur. Lorsqu'un candidat des *Princes de l'Amour* sur W9 s'exclame en février 2017 : « C'est *difficult* de la séduire », il insiste en réalité sur l'inaccessibilité de la belle qu'il convoite. Dire *difficult* plutôt que « *difficile* » matérialise davantage le désarroi que ce candidat éprouve. L'amour qu'une marraine a mis dans un cadeau confectionné par ses soins se manifeste dans le commentaire « dedans y a tout mon *love* » (sic, publié sur Facebook le 06/05/2017). Exprimer tout son *love* plutôt que tout son amour comporte peut-être une valeur à la fois plus actuelle (la couture d'accessoires est une tendance chez les jeunes mamans) et plus symbolique pour cette marraine qui a pris le temps de fabriquer le cadeau pour sa filleule. Un électeur affiche son sarcasme suite à la piètre prestation d'une candidate dans un débat présidentiel : « Pour moi elle s'est *loosé* et en beauté ! » (sic, commentaire Facebook publié le 04/05/2017). La *lose*, dans le langage familier (mot entré dans le dictionnaire en 2018), c'est l'échec soit provoqué par malchance, soit provoqué par sa propre volonté – un mauvais calcul stratégique par exemple –, ce qui est le cas dans ce à quoi réfère l'internaute qui en a dérivé un verbe pronominal du même type que « *se planter* ». « Elle s'est *loosé* » est plus fort toutefois que « *elle s'est plantée* » : le trait sémantique d'être minable, également associé à la *lose*, se révèle également. Dans cet exemple, on pourrait aussi s'interroger sur le statut de néologisme occasionnel de *loosé*. L'orthographe a été adaptée selon la représentation graphique « oo » que le français se fait du son « ou » en anglais. Notons enfin que dans un contexte écrit, n'importe lequel de ces *buzzwords* peut être suivi d'émoticônes ou *emojis* qui serviraient à retranscrire de façon picturale (donc visible) l'humeur de l'énonciateur (des cœurs, des visages souriants, joyeux, tristes, colériques, etc.). On retrouve ainsi une dimension sémiotique associée au *buzzword*.

À mi-chemin entre la fonction pragmatique impressive et la fonction pragmatique expressive, il y a ce que nous pourrions appeler la fonction phatique des *buzzwords* d'origine anglaise. Certains d'entre eux peuvent en effet servir à établir, à maintenir ou à rompre la communication, ce qui constitue un emploi phatique. Aussi, LOL, outre l'expression d'un rire franc ou ironique, ponctue parfois un

énoncé et montre ainsi à l'interlocuteur qu'on le suit. Par exemple, lors d'un échange standard sur Facebook à propos d'un projet d'excursion, on lit ceci : « Je ne pêche pas, je n'aime pas me baigner. » « Lol, effectivement. » (19/07/2016). LOL devient une sorte d'interjection pour combler un vide communicationnel tout en conservant une légère pointe d'humour. Dans cet exemple se côtoient donc à la fois la fonction phatique et la fonction expressive. Bye peut également être considéré comme un *buzzword* à usage phatique. Bien qu'entré dans le dictionnaire français depuis longtemps, bye est en vogue de nos jours pour interrompre un contact jugé déplaisant : « Va te plaindre ailleurs. Bye. » (Facebook, 18/12/2015) ; « Quand on est marié on ne sort pas ce genre de discours. Je vais prévenir [ta femme]. Bye » (Facebook, 15/04/2017). En août 2017, nous avons eu l'occasion d'entendre un jeune enseignant raconter qu'il s'était étonné qu'une de ses amies se vexe après lui avoir écrit « Bye » dans une conversation sur un réseau social. Le trentenaire ignorait cette nouvelle utilisation de bye dans la communication. C'est après avoir repris contact avec son amie que celle-ci lui a expliqué qu'effectivement, dire bye aujourd'hui pour clore une conversation équivaut à exprimer un désagrément et à couper net le contact. L'exemple de bye relève à la fois de la fonction phatique (couper l'interaction), de la fonction expressive (manifester sa contrariété) et de la fonction impressive (faire comprendre à son interlocuteur qu'il a dépassé les limites). Aussi, dans le cadre de la fonction phatique des *buzzwords* d'origine anglaise, il ne s'agit pas seulement de gérer l'interaction avec l'interlocuteur : il s'agit aussi d'émettre un commentaire, d'exprimer son ressenti, ou d'influencer son interlocuteur, même si cela ne transparaît parfois que légèrement.

51 Au travers de ces fonctions pragmatiques ressort systématiquement l'emphase typique du *buzzword*, tantôt injonctive, tantôt émotive. Les lexies ainsi issues ou inspirées de l'anglais se chargent de nouveaux traits en discours, traits qui ont la particularité d'amplifier, voire d'exagérer. Il arrive alors que l'on s'amuse des *buzzwords* d'origine anglaise et autres manières de s'exprimer à la mode. L'émission humoristique littéraire *Les Boloss des Belles Lettres*, elle-même dérivée du blog éponyme de Quentin Leclerc et Michel Pimpant, caricature les façons de parler des jeunes d'aujourd'hui. L'acteur Jean Rochefort résume de façon décalée des chefs-d'œuvre de la

littérature, ce qui donne par exemple : « Madame Bovary kiffe le *swag* » ; « Dracula, enfin un p’tit bouquin bien *dark* » ; « Un *freestyle* ouf dingo qui enchaîne *punchline* sur *punchline*, résultat : *gros buzz* ! » (parodie de la tirade de Cyrano de Bergerac). Bien qu'il s'agisse là de traits d'humour, ces énoncés sont révélateurs de changements qu'induisent les *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française.

3.2. Vers une évolution de la communication ?

- 52 Dans *Les néologismes*, Pruvost et Sablayrolles [2012] rappellent le rôle social de la langue et la nécessité pour celle-ci d'évoluer avec son temps. Dans cette perspective, la langue doit être « conçue pour engendrer des néologismes » [Pruvost & Sablayrolles 2012 : 10]. Elle peut donc soit générer le nouveau lexique en s'appuyant sur ses propres bases, soit emprunter à une autre langue. À l'heure de la mondialisation où l'anglais domine comme langue d'échange entre divers milieux, la prolifération de termes d'origine anglaise dans la langue française n'est alors guère étonnante :

Par essence, dès que plusieurs langues sont en contact, en même temps que s'échangent des produits et des idées, un certain nombre de mots qui les accompagnent s'installent avec plus ou moins de force, de fascination ou de dépréciation. [Pruvost & Sablayrolles 2012 : 12]

- 53 La diffusion discursive des *buzzwords* d'origine anglaise est donc plus ou moins liée aux contacts entre les langues – l'anglais et le français – et aux contacts entre les concepts et produits qui franchissent de nos jours aisément les frontières – le *binge watching*, les *likes*, les affaires scandaleuses évoquant le Watergate (*Penelopagate*), etc. D'une certaine manière, on peut parler d'une évolution des pratiques langagières qui suit les mouvements de la société. Ensuite, tout dépend de la pérennisation de ces *buzzwords* : évoluent-ils vers des lexèmes intégrés à la langue française, et sont-ils alors menacés de passer de mode ? Pour certains, c'est le cas : *hello*, intégré dans le dictionnaire, devient une salutation usuelle entre amis ou collègues entretenant des relations cordiales. Cela rejoint ce qu'écrit Mortureux [2011 : 20] :

Le parcours de l'innovation entre l'hapax initial (qui, dans la plupart des discours, passe pour un effet stylistique) et la lexicalisation commence par la diffusion discursive du néologisme et s'achève par son inscription dans les dictionnaires de langue de référence.

La lexicalisation apparaît dans la synthèse qu'I. Tamba-Mecz (1988) a consacrée à *La sémantique*. Esquissant « une élaboration graduelle des structures signifiantes », elle distingue :

« 1) la désignation « *in situ* », [...] indétachable de relations vécues et dite désignation « floue » [...] 2) la lexicalisation qui permet de détacher les dénominations de leur emploi appellatif et de les mémoriser comme signes lexicaux, intégrés dans des systèmes de relations qui définissent oppositivement leurs signifiés. » (Tamba-Mecz, 1988 : 78)

Schéma qui s'applique parfaitement à l'évolution du néologisme au lexème.

- 54 En adoptant ce raisonnement, les *buzzwords* d'origine anglaise en seraient au stade de la « désignation *in situ* » : une désignation « floue », « indétachable » de son contexte. Cela corrobore l'idée de flou sémantique qui constitue l'un des traits sémantiques du *buzzword* : la signification peut être nébuleuse pour le sujet interprétant, et le concept lui-même peut être nébuleux car dépendant des circonstances du moment. Un *buzzword* qui s'est lexicalisé serait quant à lui intégré, donc parfaitement clair car indépendant de tout contexte pour être compris et réutilisé. Si les *buzzwords* d'origine anglaise entrent dans le dictionnaire, cela signifie-t-il pour autant qu'ils ne sont plus des *buzzwords* ? Nous ne le croyons pas, du moins partiellement, comme en témoignent l'usage actuel de *bye*, le caractère toujours aussi sensationnel d'une *success story*, ou encore les *bad buzz* et autres *gros buzz* qui ne cessent d'alimenter les médias populaires (*buzz* a fait son entrée dans le dictionnaire en 2010). Un autre exemple qui nous confirme qu'un *buzzword* d'origine anglaise peut toujours être un *buzzword* malgré sa lexicalisation est celui de *low cost*. Entré dans le dictionnaire en 2014, *low cost* (né dans les années 2000) est un nom qui désigne une stratégie commerciale consistant à proposer un produit ou un service à un prix inférieur à la norme. *Low cost* est essentiellement associé aux compagnies aériennes à bas coût. Cette expression a fait le *buzz* dans les années 2000, car le concept était nouveau et novateur –

nous remarquons au passage la présence d'un adjectif de mesure ou d'appréciation (*low*). Cependant, depuis 2015 et la multiplication des attentats terroristes en Occident, on observe un nouvel usage de *low cost* : le terrorisme *low cost*, c'est-à-dire une forme de terrorisme qui emploie peu d'individus et utilise peu de moyens pour perpétrer ses méfaits. Nous ne notons aucune occurrence avant mai 2015 de l'expression terrorisme *low cost* dans les journaux *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *20 Minutes* archivés dans *Europresse*.

L'expression surgit dans les médias au moment où un attentat de ce type se produit. Elle est donc « indétachable » de son contexte et, si l'on peut dire, au début de son cheminement vers une nouvelle acception de *low cost*. Ici, *low cost* perd sa valeur financière mais conserve deux traits majeurs qui font le succès de *low cost* depuis les années 2000 : le peu de moyens impliqués certes, mais pour une efficacité redoutable. Associé au terrorisme, *low cost* se teinte négativement. Par ailleurs, on remarque le renouvellement de certains anglicismes qui étaient à la mode à une certaine période, et qui reviennent sous d'autres formes plusieurs années après.

Par exemple, *fashion* a été popularisé dans les années 1960-1970 dans le domaine de la mode avec notamment les magazines *Vogue* et *Depeche Mode* – on songe à *fashion victim*. De nos jours, *fashion* se présente sous d'autres formes comme *fashion addict*. Avec l'explosion des addictions en tous genres depuis les années 2000, il n'est guère étonnant de trouver des expressions contenant le mot *addict* comme dans *fashion addict*. Nous constatons d'ailleurs la connotation négative du nom (*victim*, puis *addict*) mais qui, associé à *fashion*, prend une nouvelle teinte – une personne accro à la mode –, mais pas de façon nécessairement nocive. Ainsi, un *buzzword* peut-il très bien se lexicaliser ou se laisser oublier quelque temps, avant de revenir avec un autre usage : cette nouvelle interprétation concourt à lui redonner un nouveau souffle, donc à raviver son caractère néologique. Cette renaissance, comme l'apparition de tout *buzzword*, s'accompagne souvent de concepts différents, parfois nouveaux, du fait de l'évolution de la société.

55 L'évolution de la langue qui va de pair avec l'évolution de la société est cependant maintes fois pointée du doigt. En 1964, René Étiemble publie *Parlez-vous franglais ?* : il y dénonce le sabotage de la langue française envahie par les anglicismes. Dans le résumé

présenté à la fin de son livre, Étiemble [1980] accuse la culture et les médias d'être responsables de la transformation du français en « un sabir, honteux de son illustre passé ». En 1994 et 1996, la loi Toubon impose que l'ensemble des services du pays, dont les médias et les publicités, utilisent le français ou indiquent clairement les traductions. Vingt ans plus tard, à l'automne 2016, des téléspectateurs saisissent le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel car ils estiment que la loi Toubon n'est pas respectée. Depuis, les journalistes traduisent presque systématiquement les anglicismes qu'ils utilisent : « les *fake news*, les *balivernes* ou les *fausses informations* » (Télématin, 20/04/2017).

- 56 Un clip vidéo promoteur de la semaine de la Francophonie 2015 (repris en 2017) tourne en dérision l'usage des *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française. Un jeune homme d'affaires est en plein *date* avec une jolie jeune femme. Lorsqu'il s'exprime, il émaille son discours de *buzzwords* d'origine anglaise : « je suis *overbooké* », « j'ai plus le *time* », « c'est *no way* », etc. La jeune femme est agacée par ce langage relevant d'un certain snobisme linguistique. Dans un anglais impeccable, elle invente son interlocuteur et l'enjoint à choisir entre le français ou l'anglais, avant de s'en aller sans demander son reste. Interloqué, le jeune homme qui n'a visiblement rien compris s'exclame : « *What ?!* ». Dépité, il conclut avec un accent bien français : « *Single again !* ». La dimension phonologique est d'ailleurs tournée en ridicule par le blogueur Sebastian Marx. Ce jeune Américain a réalisé des vidéos humoristiques sur la complexité de la langue française, dont une sur les anglicismes en mai 2016. Dans cette vidéo, lorsque Sebastian Marx entend ses amis français prononcer des mots tels que *hardcore*, il ne comprend pas. Et lorsqu'il prononce *borderline* avec son accent américain, ce sont ses amis français qui ne comprennent pas. Désabusé, Sebastian Marx qualifie alors ces lexies de « *bâtards mutants* » !
- 57 Les *buzzwords* d'origine anglaise ne seraient-ils donc pas des barbarismes ? Car les employer serait en fait commettre une faute de langue. De plus, ces *buzzwords* seraient symptomatiques d'une invasion linguistique barbare en provenance d'outre-manche et d'outre-Atlantique. Cela est sans compter le site de l'Académie française qui affiche de façon péremptoire ce qu'il faut dire et ne pas dire en français – les anglicismes y figurent en nombre. Si l'on en

croit ces points de vue, employer des *buzzwords* d'origine anglaise pour paraître à la mode et faire de l'esbroufe relèverait d'une anti-évolution de la langue française, voire d'une mise à mort de la langue française. Or, la peur de la mort du français ou « *thanatophobie* », comme dirait Calvet [2002], est présente dans les esprits. Dans l'émission à débat *Flashtalk* du 12 mars 2016, les journalistes posent la question : « La langue française est-elle morte ? ». Au passage, l'émission elle-même est truffée de *buzzwords* d'origine anglaise : « *flashtalk* », « *hashtag* », « *story flash* », « l'émission qui vous donne la parole en *live* dans les réseaux sociaux ». Les invités sont au nombre de trois : Valérie Youx, présidente de l'association française des enseignants de français, l'auteur français Jean-Loup Chiflet et l'auteur francophone turc d'origine kurde Seyhmus Dagtekin. Les avis des invités sont mitigés. Valérie Youx considère qu'emprunter à l'anglais relève d'un effet de mode pour paraître plus jeune et plus dynamique, et se refuse à dire qu'elle fait « *du shopping* » ou qu'elle a « *un computer* ». En revanche, Jean-Loup Chiflet et Seyhmus Dagtekin estiment qu'une langue vit et qu'il est normal qu'elle accueille des nouveautés ; il s'agit pour eux d'un signe d'adaptation avec son temps. Les avis du public sont quant à eux plus tranchés et reflètent quelque peu l'image de parasites linguistiques que produisent les *buzzwords* d'origine anglaise. Certains pensent qu'il y a appauvrissement, déperdition de la langue française, et donc de l'identité française. Un petit garçon croit même que les anglicismes qu'il entend sont « *des insultes* » (sic). Alors, les néologismes que sont les *buzzwords* d'origine anglaise représentent-ils un danger pour l'évolution de la langue française ? Une chose est sûre : ils révolutionnent la communication, car ils en bouleversent les standards et provoquent des réactions très franches entre interlocuteurs – choc, émoi, émotion, surprise, humour, ironie, colère, agacement, incompréhension –, pour n'en citer que quelques-unes. Comme le déclare l'écrivain Seyhmus Dagtekin en conclusion du débat, « [n]ous sommes des êtres en devenir, et la langue elle-même est en devenir ». En conséquence, il faut savoir parfois accepter l'évolution, ou du moins l'analyser pour mieux la comprendre.

Conclusion

- 58 Le *buzzword* est un concept à multiples facettes, ce qui rend sa définition instable et mouvante, dépendante des circonstances. Les adaptations des *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française ne peuvent en effet se concevoir hors discours. La considération de leurs rôles dans les pratiques langagières est donc nécessaire. Aussi, les *buzzwords* d'origine anglaise sont certes les reflets de modes peut-être vaniteuses, mais des indicateurs pertinents de changements en matière de communication. Les *buzzwords* d'origine anglaise seraient, pour reprendre un propos de Marcellesi [1974 : 100], des « [j]eux de langage certes, mais des jeux non gratuits ». Leur usage particulier, plus ou moins conscient, révèle une pertinence réelle, à la fois lexicale, sémantique, morphosémantique, phraséologique, pragmatique, sémiotique et symbolique, dans un monde où la communication s'accélère, où les frontières s'effacent et où les échanges deviennent plus brefs et plus percutants. Les *buzzwords* d'origine anglaise ne sont donc pas de simples anglicismes : ce sont des artefacts qui modifient le discours, qui apportent de nouvelles teintes aux référents, des teintes réparties sur une échelle de polarité, par conséquent variables. La variabilité d'appréciation que véhiculent les *buzzwords* leur confère leur caractère néologique : de leur interprétation et de leur succès conséquent découle leur statut même de *buzzword*. Dès lors, ce ne sont pas non plus de véritables néologismes : tantôt des emprunts plus ou moins directs à l'anglais, tantôt des items soit intégrés, soit oubliés mais revenant parés de nouvelles couleurs du fait de l'évolution des contextes d'interaction eux-mêmes dépendants de l'évolution de la société, les *buzzwords* d'origine anglaise oscillent entre néologie et sociologie. Leur étude se positionne ainsi clairement dans une perspective sociolinguistique. À notre connaissance, aucune enquête ni aucune recherche n'ont été conduites en France sur les *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française. Aussi espérons-nous que notre modeste contribution ouvre un nouvel horizon de recherches.

Ouvrages de référence

AMOSSY Ruth, 2010, *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris : Presses Universitaires de France.

ANCTIL Dominic & **TREMBLAY** Ophélie, 2016, « Les collocations des combinaisons de mots privilégiées », *Correspondance*, vol. 21, n° 3. Disponible sur : <http://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/la-lecture-dans-tous-ses-etats/les-collocations-des-combinaisons-de-mots-privilegiees/>

AUSTIN John L., 1962, *How To Do Things With Words*, Oxford: Oxford University Press.

BEN-RAFAEL Miriam, 2008, « Chapter 3, French: Tradition versus Innovation as Reflected in English Borrowings », in **ROSENHOUSE** Judith & **KOWNER** Rotem, *Globally Speaking: Motives for Adopting English Vocabulary in Other Languages*, Bristol: Multilingual Matters.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris : Gallimard.

BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris : Gallimard.

BOUTET Josiane, 1994, *Construire le sens*, Berne : Peter Lang.

CALVET Louis-Jean, 2002, *Le Marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Mesnil-sur-l'Estrée : Plon.

DE WECK Geneviève, 2003, « Pratiques langagières, contextes d'interaction et genres de discours en logopédie / orthophonie », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 38/39, 25-48.

DINCA Daniela, 2011, « La néologie et ses mécanismes de création lexicale », *Typologie des emprunts lexicaux français en roumain. Fondements théoriques, dynamique et catégorisation sémantique*, Craiova : Editura Universitaria.

EBEL Marianne & **FIALA** Pierre, 1983, *Sous le consensus, la xénophobie. Paroles, arguments, contextes (1961-1981)*, Lausanne : Institut de science politique, coll. « Mémoires et documents », n° 16.

ÉTIEMBLE René, 1980 [1964], *Parlez-vous franglais ?*, Paris : collection « Idées », Gallimard.

GUILBERT Louis, 1973, « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, n° 25, 9-29.

HALLGREN, F. M. & **WEISS**, H., 1946, 'Buzz words' at the 'B School'. *American Speech*, n° 21.

JAUBERT Anna, 1990, *La lecture pragmatique*, Paris : Hachette.

KORTAS Jan, 2009, « Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du concept », *Meta*, vol. 54 n° 3, 533-550.

MARCELLESI Christiane, 1974, « Néologie et fonctions du langage », *Langages*, vol. 8, n° 36, 95-102.

MORTUREUX Marie-Françoise, 2011, « La néologie lexicale : de l'impasse à l'ouverture », *Langages* n° 183, 2011/3, 11-24.

PAYBACK Paul J. J., 2008, *A Million Words and Counting. How Global English Is Rewriting the World*, New York : Kensington Publishing Corporation, Citadel Press Books.

PECMAN Mojca, 2004, « L'enjeu de la classification en phraséologie », Actes du congrès EUROPHRAS 2004, Société européenne de phraséologie, Université de Bâle, 26-29 août 2004, Baltmannsweiler : Schneider Hohengehren Verlag, 127-146.

PEŠEK Ondřej, 2007, *Enrichissement du lexique de l'ancien français : les emprunts au latin dans l'œuvre de Jean de Meun*, Écrits de la Faculté des Lettres de l'Université Masaryk de Brno, n° 362, Brno : Université Masaryk.

POTTIER Bernard, 1962, *Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales*, Nancy : Publications Linguistiques de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nancy 1.

PRUVOST Jean & **SABLAYROLLES** Jean-François, 2012, *Les Néologismes*, Paris : coll. « Que sais-je ? », Paris : Presses Universitaires de France.

SABLAYROLLES Jean-François, 2000, *La Néologie en français contemporain. Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris : coll. « Lexica, Mots et dictionnaires », Paris :Honoré Champion.

SABLAYROLLES Jean-François, 2009, « Des néologismes par détournement ? ou Plaidoyer pour la reconnaissance du détournement parmi les matrices lexicogéniques », Actes du colloque DORIF de Milan : *Recherches, didactiques, politiques linguistiques : perspectives pour l'enseignement du français en Italie*, octobre 2009, Milan : collection « Il punto », Francoangeli, 17-28.

SAUGERA Valérie, 2017, *Remade in France. Anglicisms in the Lexicon and Morphology of French*, Oxford : Oxford University Press.

SINCLAIR John, 1996, “The Search for Units of Meaning”, *Textus*, n° 9, 75-106.

STAROBOVÁ Šárka, 2010, « La création néologique en français contemporain », *Études romanes de Brno*, 31 (1), 169-176.

TOURNIER Jean, 1985, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris, Genève : Champion-Slatkine.

WALTER Henriette, 2006, « L'intégration des mots venus d'ailleurs », *Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*, n° 8 (1), 35-44.

WATIN-AUGOUARD Jean, 1997, « Saga Hollywood Chewing Gum. Hollywood Chewing Gum, ou la même jeunesse d'esprit depuis 45 ans », *Revue des Marques*, n° 20, octobre 1997. Consulté sur Prodimarques : http://www.prodimarques.com/sagas_marques/hollywood/hollywood.php

Dictionnaires et glossaires

Cambridge English Dictionary :

<http://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/buzzword>

Collins Dictionary :

<https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/buzzword>

Larousse :

<http://www.larousse.fr/>

Oxford Dictionaries :

<https://en.oxforddictionaries.com/definition/buzzword>

MacMillan Dictionary :

<http://www.macmillandictionary.com/dictionary/british/buzzword>

Online Etymology Dictionary :

<http://www.etymonline.com/index.php?term=buzzword>

Merriam-Webster :

<https://www.merriam-webster.com/dictionary/buzzword>

Sitographie

20 Minutes :

<https://www.20minutes.fr/>

Académie Française :

<http://www.academie-francaise.fr/>

Club d'Orthographe de Grenoble, Corpus DiCo :

<https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/>

CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) :

- « Utilisation d'anglicismes dans plusieurs programmes : réponse aux plaignants », 28 décembre 2015. Consulté sur <http://www.csa.fr/Television/Le-suivi-des-programmes/Le-respect-de-la-langue-francaise/Utilisation-d-anglicismes-dans-plusieurs-programmes-reponse-aux-plaignants>
- « Respect de la langue française dans les messages publicitaires : interventions du CSA », 22 septembre 2016. Consulté sur <http://www.csa.fr/Television/Le-suivi-des-programmes/Le-respect-de-la-langue-francaise/Respect-de-la-langue-francaise-dans-les-messages-publicitaires-interventions-du-CSA>
- « Anglicismes : les équivalents français recommandés », 2016. Consulté sur <http://www.csa.fr/Television/Le-suivi-des-programmes/Le-respect-de-la-langue-francaise/Anglicismes-les-equivalents-francais-recommandes>

Enjoy Phoenix (chaîne Youtube) :

- « Pinterest #1 test n°2 », 22 avril 2016. Consulté sur : <https://www.youtube.com/watch?v=92bsDAJHho4>
- « Pinterest #2 », 11 mars 2016. Consulté sur : <https://www.youtube.com/watch?v=VC7lppb9gZQ>

« Pinterest #3 », 8 juin 2016. Consulté sur :
<https://www.youtube.com/watch?v=67xW2XuG48U>

Europresse, échantillons extraits des journaux français *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération* entre 1950 et 2018. Articles consultés sur le portail *Europresse* :
<http://nouveau.europresse.com.ezscd.univ-lyon3.fr/Search/Reading>

Facebook, publications et messages privés émis entre le 01/07/2016 et le 31/01/2018.

France Archives, « Premier numéro du magazine *Salut les copains* », 2012. Consulté sur :

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/recueil-2012/economie-et-societe/first-number-of-the-magazine-salut-les-copains>

France Info

<https://www.francetvinfo.fr/>

France TV, France 2, forum sur l'émission *Télématin* du 26 novembre 2016. Consulté sur :

http://forums.france2.fr/france2/telematin/Mots/anglais-sujet_33505_1.htm

Golden Moustache, « Ces rappeurs qui ont perdu toute street-crédibilité », 2016.

Consulté sur :

<http://www.goldenmoustache.com/ces-rappeurs-qui-ont-perdu-toute-street-credibilite-150969/>

Journal du Net, définition de « buzzword ». Page consultée sur :

<http://www.journaldunet.com/encyclopedie/definition/282/41/21/buzzword.shtml>

Le Figaro.fr,

<http://www.lefigaro.fr/>

Le Point,

<http://www.lepoint.fr/>

Libération,

<http://www.liberation.fr/>

Nouvel Obs, « Le date pourri d'Elsa », 20 mai 2017. Consulté sur :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/tinder-surprise/20170515.OBS9390/le-date-pourri-d-elsa-il-se-demande-s-il-va-pouvoir-emmenager-chez-moi.html?xtref=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Fhttps://www.facebook.com/>

Topito, « 'Les anglicismes' – la langue française expliquée par un Américain (Ep 03) », Sebastian Marx, 15 mai 2016. Visionné sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=Ye2stn9MlhI>

Video Sixties, « Salut les Copains le 1^{er} numéro du magazine », 29 novembre 2012.

Consulté sur :

<http://www.videosixties.fr/2012/11/salut-les-copains-le-1er-numero-du.html>

Wikipédia, L'encyclopédie libre, définition en français de « buzzword ». Page consultée sur :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Buzzword>

Références audiovisuelles

C'est Au Programme, émission sur France 2 du 5 avril 2017.

C'est Au Programme, émission sur France 2 du 2 mai 2017.

Capital, émission sur M6 du 12février 2017.

Flashtalk, émission sur France Ô et LCP du 12 mars 2016.

France 2, chaîne télévisée tous publics suivie quotidiennement.

France 24, chaîne d'informations télévisée suivie quotidiennement.

Le Mad Mag, émission sur NRJ12 du 1^{er} juillet 2016. Visionnée sur :

<http://www.nrj12.fr/le-mad-mag-4990/>

Les Boloss des Belles Lettres, chaîne Youtube créée en octobre 2016. Visionnée le 08/11/2016 sur Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UC32vOdZp-NN4eZZhJrUNR6w>

Les Princes de l'Amour 4, émission de téléréalité sur W9, février 2017.

Télématin, émission sur France 2 du 20 avril 2017.

The Voice, saison 6, émission sur TF1 diffusée du 18 février au 10 juin 2017.

Top 50, émission présentée par Marc Toesca sur Canal + diffusée de 1984 à 1993 : échantillons visionnés sur Youtube :

- <https://www.youtube.com/watch?v=A-ctMHTgsNM>
- https://www.youtube.com/watch?v=6_P-VcB7LCQ
- <https://www.youtube.com/watch?v=MXLRjphic78>
- https://www.youtube.com/watch?v=04g4Agh_RaQ

TV5 Monde, « Journée de la langue française dans les médias « Dites-le en français » : les anglicismes », 12 mars 2015.

1 **C'est Au Programme**, France 2, émission du 5 avril 2017.

2 **Télématin**, France 2, émission du 20 avril 2017.

3 **Le Mad Mag**, NRJ 12, émission du 1^{er} juillet 2016.

4 Dans l'acception du terme « langage » en tant que manière de parler, de s'exprimer.

5 À partir d'*Europresse*, nous avons examiné trois grands journaux nationaux (*Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*). Dès les années 1990, le terme *buzz* faisait son apparition avec des significations ayant trait au bouche à oreille et à la sensation, et l'expression « créer le *buzz* » commençait à être utilisée (plus de 60 articles). À partir des années 2000, la percée de *buzz* et de « créer / faire le *buzz* » est très nette (plus de mille articles entre 2000 et 2010).

6 Les étudiants qui ont forgé le néologisme *buzzword* et les mots qui s'en sont suivis pour leurs cours d'université l'ont fait dans une démarche consciente et volontaire. Cependant, cela ne signifie pas que tous les *buzzwords* créés et employés depuis le sont systématiquement de façon consciente et volontaire.

7 *Buzzword* s'écrit en un seul mot en anglais depuis son attestation dans les dictionnaires anglophones dans les années 1960. Cependant, on le trouve parfois en deux mots distincts, notamment lors de son repérage en 1946 par Hallgren et Weiss.

8 D'après le site www.dictionary.com

9 Définition établie à partir du dictionnaire en ligne Larousse.

10 Nous notons plusieurs occurrences dans les tirages de l'époque du magazine jeunesse très populaire *Salut Les Copains*.

11 Le Larousse en ligne donne les définitions suivantes pour le mot « jargon ». La première, en langage courant, mentionne le vocabulaire propre à une discipline, généralement inconnu du profane. Les deux autres définitions rangent le mot « jargon » dans le registre familier. Il s'agit soit d'un langage incorrect employé de façon approximative, soit une langue que l'on ne comprend pas. De façon intéressante, les synonymes proposés sont « baragouin » et « charabia ».

12 Commentaires YouTube associés à un vlog de la youtubeuse EnjoyPhoenix en avril 2016. EnjoyPhoenix est une jeune blogueuse et vidéaste française qui traite de sujets de mode, beauté et *lifestyle*. Sa chaîne YouTube compte plus de deux millions d'abonnés en 2016 – principalement des jeunes filles.

13 DIY est un sigle anglais pour *Do It Yourself*, signifiant tout ce qui a trait au bricolage. Par extension, il s'agit des trucs et astuces pour bricoler chez soi, customiser ses affaires ou encore se débrouiller avec peu de moyens.

- 14 Extrait du cours « Anglicismes intégraux, hybrides, sémantiques, morphologiques, phraséologiques et syntaxiques » (<https://cours.etsmtl.ca/seg/amfortin/com110/Documents/ANGLICISME.pdf>).
- 15 Ce mot est français mais prononcé avec la diphtongue du « i » à l'anglaise, ce qui pourrait en faire une sorte d'anglicisme phonétique. Nous reviendrons sur ce cas en section 2.
- 16 Ce classement s'inspire du dictionnaire canadien *Colpron*.
- 17 En anglais, *vegan* relève de l'économie linguistique : il résulte de la syncope de *vegetarian*. Le français propose l'adaptation graphique française « végane » pour désigner la personne qui embrasse ce mode de vie.
- 18 Une étude menée par Facebook en 2015, et relatée dans un article du *New Yorker*, indique que LOL aux États-Unis se fait nettement supplanter par « haha » (51 % des internautes sur la période de référence contre seulement 1,9 % pour LOL). De même, cette étude affirme que les adolescents sont beaucoup plus enclins à utiliser des *emojis*, tandis que les adultes entre 25 et 40 ans emploient LOL ou d'autres expressions en toutes lettres.
- 19 En consultant quelques stories de nos amis sur Facebook, nous nous sommes aperçus qu'il s'agissait en fait de partages de manifestations culturelles à venir, de vidéos de matchs de football prises par eux, ou encore de modifications de statuts. En les mettant ainsi en exergue, le réseau social présente ces publications qui pourraient tout aussi bien apparaître sur le fil d'actualité comme étant des événements.
- 20 C'est sans doute pour cela que *success-story* (avec trait d'union) apparaît dans le *Larousse en ligne*.
- 21 Un parallèle pourrait être effectué avec la métaphore française bien ancrée du rire contagieux.
- 22 Watin-Augouard [2010] ajoute que « Le rêve américain se traduit même dans l'orthographe du mot 'chlorophyll' écrit sans 'e' jusqu'en 1984 ».

Français

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la mondialisation, l'expansion des médias et le développement des nouvelles technologies ont contribué à ériger l'anglais en langue internationale. Aussi est-il fréquent de rencontrer des anglicismes en français. Ces anglicismes pourraient être considérés

comme des néologismes, n'étant pas issus de la langue française. Les *buzzwords* d'origine anglaise feraient partie de ces néologismes d'importation étrangère. Ces mots et expressions concourent à la création d'un phénomène de communication – le buzz – autour d'une idée perçue comme inédite. Ils tendent ensuite à disparaître ou à se banaliser, comme le ferait tout effet de mode. Les *buzzwords* d'origine anglaise sont cependant difficiles à cerner : sont-ils de simples anglicismes, ou comportent-ils des caractéristiques qui leur sont propres ? Comment, en outre, saisir l'essence du *buzzword* dont la vocation, semble-t-il, n'est pas de durer ? Cette étude se veut indicative d'un phénomène de communication relativement récent et contemporain. Elle examine différents types de *buzzwords* d'origine anglaise dans la langue française et tente de dégager leurs caractéristiques linguistiques. Notre contribution s'appuie sur une base de données constituée à partir d'échantillons récoltés dans les médias français et dans notre quotidien. Nous tâcherons en conséquence de définir les relations entre *buzzwords* d'origine anglaise, anglicismes et néologismes. Nous espérons ainsi montrer l'intérêt que ces *buzzwords* représentent en matière de néologie.

English

Since the second half of the twentieth century, globalisation, media expansion and new technologies have contributed to making English a global language. Hence, Anglicisms are frequent in French. These borrowings may be considered neologisms, as their foreign origin introduces new lexical and semantic features. Buzzwords of English origin in French belong to these foreign neologisms. They are part of a new communication phenomenon – known as the buzz – around an idea perceived as innovative. They then tend either to disappear or to become commonplace, as every passing fad would do. Buzzwords of English origin in French are however hard to define: are they mere Anglicisms, or do they have proper characteristics of their own? Furthermore, how can we grasp the essence of a buzzword which is – apparently – not meant to last over time?

This study intends to be illustrative of a relatively recent and contemporary communication phenomenon. It examines different types of buzzwords of English origin in French and attempts to identify some of their characteristic features. Our contribution builds upon a database made up of samples collected in various French media and in daily life. We will thus endeavour to determine the relations between buzzwords of English origin, Anglicisms and neologisms. We therefore hope to show the relevance of buzzwords in terms of neology.

Mots-clés

buzzword, anglicismes, mode, néologismes, néologicité, communication

Keywords

buzzword, anglicisms, fashion, neologisms, neologicity, communication

Aliénor Jeandidier

Université de Guyane, Centre d'Études Linguistiques (EA 1663),

alienor.jeandidier@yahoo.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/228913489>

La circulation des emprunts néologiques dans le domaine de la mode en tchèque et en français dans une perspective diachronique

Radka Mudrochová Jan Lazar

DOI: 10.35562/elad-silda.324

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. La mode et les anglicismes
2. Le corpus et la méthodologie de recherche
3. Étude des lexèmes retenus
 - 3.1. Crop(-)top
 - 3.2. Coatigan
 - 3.3. Wedges
 - 3.4. Loafers
 - 3.5. Hobo bag
4. Recherche sur la plateforme Néoveille

Conclusion

Introduction

¹ L'essor de la langue anglaise, ainsi que sa position en tant que *lingua franca*, a fait couler beaucoup d'encre lors des dernières décennies, et les opinions des linguistes français ainsi que tchèques à propos des anglicismes ne sont pas toujours unanimes. Néanmoins, la perception et le parcours de la langue anglaise dans les deux milieux linguistiques choisis pour notre étude ont varié d'un point de vue historique, et ils continuent d'évoluer de nos jours. Pour ce qui est de la langue tchèque, la présence des emprunts anglais augmente au cours du XX^e siècle. Les anglicismes ont été apportés en tchèque en trois vagues classées comme étant les plus importantes, et ont trait à différents domaines, à savoir le sport (au tout début du XX^e siècle), la musique (durant l'époque d'après-guerre) et la technique /

l'électrotechnique (dans les années quatre-vingts). Dans ce contexte, il faut souligner le fait que les barrières du régime communiste imposé en Tchécoslovaquie ont freiné l'influence de l'anglais et l'afflux de nouvelles dénominations anglophones ; ces dernières ne sont donc réapparues qu'après la chute du mur de fer en 1989 (voir Fidelius [2009]).

- 2 En ce qui concerne le français, ses liens avec l'anglais ont suivi un chemin complètement différent. Loubier [2011] souligne que dans l'histoire linguistique des liens entre le français et l'anglais, nous sommes témoins de plusieurs vagues d'anglomanie, et l'impact de l'anglais sur le français – via les emprunts – est parfaitement accepté jusqu'en 1940 (Rey [2008]). La vraie lutte explicite contre l'anglomanie apparaît dans le discours des Français dans les années cinquante, provoquée notamment par la publication du « pamphlet » de René Étiemble *Parlez-vous franglais* en 1964. En revanche, la République tchèque n'a connu, et ne connaît aucun ouvrage « contre l'anglais ». Idem pour la loi qui protège l'emploi de telle ou telle langue sur un territoire donné. Tandis que la France dispose de la loi Toubon, la Tchéquie n'a aucun acte officiel de protection linguistique.

1. La mode et les anglicismes

- 3 Avant de présenter notre recherche sur les lexies étudiées dans cet article, nous aimerions faire un point sur l'étymologie du terme « mode » et aborder la relation entre les anglicismes et la mode à notre époque.
- 4 Le lexème « mode » date du XV^e siècle, et provient du latin *modus*. Le dictionnaire le Petit Robert contient cinq entrées dans l'article « mode ». Les deux premières entrées sont caractérisées par les adjectifs « vieux » et « vieilli », dans le sens « manière individuelle de vivre, d'agir, de penser » ou « manière collective de vivre, de penser, propre à une époque, à un pays, à un milieu ». Ces deux acceptations correspondent aux synonymes « *convenance* », « *façon* », « *fantaisie* », « *manière* ». La définition, qui suit : « goûts collectifs, manières de vivre, de sentir qui paraissent de bon ton à un moment donné dans une société déterminée », est indexée comme « *moderne* » (d'usage actuel). Dans ce sens, le dictionnaire propose un équivalent, celui de « *vogue* », et cite l'expression « à la mode » en

introduisant les synonymes suivants : « in (cf. c'est à la page, le dernier cri, dans le coup, dans le vent) », « branché », « câblé ». La quatrième entrée comporte l'indication « absolument » introduite par la définition suivante : « les habitudes collectives et passagères en matière d'habillement ». La dernière acception est celle du commerce, de l'industrie du vêtement, renvoyant à trois synonymes : « confection », « couture », « prêt-à-porter ».

- 5 Notre étude touche l'industrie de la mode telle qu'elle est définie par le *Petit Robert*, mais en même temps l'acception retenue correspond à la définition notée comme « moderne », c'est-à-dire que l'on traite de nouveaux produits et de nouvelles dénominations nés au sein du commerce de la mode.
- 6 Le secteur de la mode lui-même connaît une croissance des emprunts dès la deuxième moitié du XX^e siècle. Cette hausse devient de plus en plus importante à partir de 1990, ce qui correspond, en citant Barbier [2012], à l'époque où nous sommes devenus tous égaux devant la mode. La mode est devenue un phénomène mondial et a commencé à envahir nos quotidiens, d'abord avec les phénomènes du shopping de masse dans les grandes surfaces, puis elle a marqué des points avec le commerce en ligne récemment développé sur et grâce à Internet, où nous sommes souvent confrontés aux *vlogs* des youtubeuses/youtubeurs présentant leurs *hauls* – les commentaires vidéo des derniers cris de la mode. Cette invasion dans notre quotidien a également des conséquences sur le langage de la mode qui ne cesse de s'enrichir de nouvelles désignations provenant en majorité de l'anglais. Or, la mondialisation et les nouvelles technologies permettent d'accélérer la diffusion des termes néologiques dans d'autres langues, le tchèque ou le français y compris.
- 7 Les professionnels de la mode viennent des cinq continents, et afin de pouvoir communiquer et effectivement échanger leurs idées, ils doivent maîtriser la langue de la mondialisation : l'anglais. Il n'est donc pas surprenant que les nouvelles créations relatives au domaine de la mode reçoivent des noms anglais, car elles ont été créées et discutées, *a priori*, dans les échanges linguistiques uniformes, ceux de l'anglais.

- 8 Pour renforcer notre affirmation sur la dominance de l'anglais dans le milieu de la mode, nous citerons un article publié par l'Académie française soulignant dans son discours, avec un ton un peu exagéré, la présence des lexèmes anglais dans la *fashion*.

Pour une soirée chez les **fashionistas**

Conseils d'une **coach** au top 50 des **people**. Le **dress code** dit : casual chic. Adoptez la touche **seventies boostée** par le blouson **customisé**, **shoppé** à la brocante **vintage** du quartier. Une **headband** dorée dans les cheveux pour **glamouriser** la tenue. Le **must-have** de l'hiver qui assure la sécurité des **girlies** est le bijou **self-defense**, un sifflet doré. Les **trendy** n'oublieront pas le **it bag**, indispensable quand on assiste à une **performance en live**.

Propos glanés dans la presse féminine française par la **It girl** de l'Académie.¹

- 9 Parmi les termes cités par l'Académie française, nous apercevons des lexèmes d'origine anglaise qui font déjà partie du corpus métalinguistique (nous les avons vérifiés dans le dictionnaire le Petit Robert 2016), par exemple : *people*, *coach*, *booster*. Néanmoins, nous pouvons également distinguer des termes absents des dictionnaires généralistes, notons par exemple la formation avec *it* (*it girl*, *it bag*) désignant des produits, voire des personnes, à la mode, ceux qui sont *in*, branchés.

2. Le corpus et la méthodologie de recherche

- 10 La méthodologie de notre recherche réside dans l'idée du corpus ouvert concentré sur le domaine de la mode dans son sens le plus large ; c'est la raison pour laquelle nous y avons inclus les sujets de la beauté et de l'esthétique. Nous effectuons des recherches régulières dans les rubriques « mode » des magazines féminins, sur des blogs, dans les archives de presse. Nous travaillons également avec le *Anopress* (l'ensemble de la presse tchèque disponible en ligne), avec le *Corpus national tchèque* (*korpus.cz*) ou la plateforme Néoveille dont les résultats seront présentés dans la dernière partie de cet article. Les termes choisis pour notre corpus sont notés dans un dossier *Google* disponible en ligne, dans lequel nous proposons des lexèmes

candidats à des études plus avancées suivant la méthodologie du projet *EmpNéo* (« Emprunts Néologiques »). En effet, la méthodologie du projet en question fonctionne avec des « fiches » qui sont respectivement remplies pour chaque langue et pour chaque lexème considéré comme néologique (cf. notamment Hildenbrand, Kacprzak, Sablayrolles [2016], Mudrochová [2016]).

- 11 Au-delà, la partie de l'équipe tchèque (Radka Mudrochová et Jan Lazar) s'est concentrée depuis 2015 plus précisément sur l'étude des emprunts dans le domaine de la mode. Dans le cadre de cet article, nous avons choisi cinq lexèmes qui seront étudiés dans une perspective diachronique ; nous sommes conscients de l'intervalle temporel limité, mais notre objectif est d'observer si les lexèmes choisis peuvent changer de fréquence et de perception dans un temps aussi limité, et si la saison joue un rôle dans ce procédé.
- 12 Les vocables sélectionnés de manière subjective désignent des vêtements (*crop-top*, *coatigan*) des accessoires (*hobo bag*) et des chaussures (*loafers*, *wedges*). Nous avons tout d'abord vérifié la présence des termes dans les dictionnaires de référence des deux langues respectives (Petit Robert 2016, Larousse 2016 / *Databáze heslářů* en ligne²) ainsi que ceux en ligne (Wikipédia, Wiktionnaire / Wikipédie, Wikislovník), pour ensuite passer à la mesure de la circulation dans des périodiques retenus. Nous avons opté pour une diversité de périodiques, et c'est la raison pour laquelle, nous avons inclus dans l'étude un périodique a) général, b) général gratuit ou people, c) thématique – féminin (rubrique mode). Pour le français, nous avons analysé les archives de *Libération*, de *20 minutes* et de *Madame Figaro*. Pour le tchèque, la recherche concernant la circulation et la fréquence a été effectuée dans les archives de *Idnes*, *Blesk* et *Joyonline*. Dans la dernière partie de notre étude, nous avons vérifié la fréquence de tel ou tel lexème sur Google, ce qui permettra de nous prononcer sur la circulation globale sur Internet. Bien sûr, nous sommes conscients de la fiabilité relative de ce moteur de recherche ou des moteurs de recherche en général. Néanmoins, cette vérification nous donne au moins une mesure approximative de présence dans chaque langue.
- 13 Pour conserver une dimension diachronique, nous avons mesuré la circulation entre deux intervalles temporels distincts. La première

recherche a été effectuée les 27-28/01/2017 et la seconde le 30/05/2017. Par ces deux datations, nous avons voulu savoir 1) si le temps a un impact positif ou négatif sur la circulation du lexème choisi, 2) si on peut percevoir un changement de circulation, même dans une période plutôt courte, et 3) si un terme peut connaître des hausses ou des baisses suivant les saisons et lors des lancements de tendances. Pour mener à bien une recherche diachronique, Picton et Dutry [2009] recommande de travailler avec un corpus supérieur à 10 ans. Pourtant, il est difficile de trouver un tel corpus pour le français, et les chercheurs en néologie sont confrontés à de nombreux obstacles d'ordre technique. Il est à noter que plusieurs corpus diachroniques sont disponibles pour l'anglais, mais encore très peu de corpus diachroniques existent pour la langue de spécialité ou la néologie. Étant donné la récente création de notre équipe – elle existe depuis moins de deux ans – nous n'avons malheureusement pas été en mesure d'établir une fenêtre temporelle plus large. Ainsi, notre corpus peut-il être considéré comme la première phase de la construction d'un corpus en continu dont l'objectif sera d'étudier les lexèmes choisis dans une fenêtre temporelle de 2 ans.

14 La dernière partie de cet article présente les résultats issus de la recherche effectuée via la plateforme Néoveille, plateforme permettant de mesurer la fréquence des termes d'une manière plus systématique et schématisée.

3. Étude des lexèmes retenus

3.1. Crop(-)top

15 Le premier lexème que nous avons retenu est celui de *crop(-)top*, ayant une courte définition dans le *Dictionnaire des anglicismes* de Goursau [2015] : « haut court qui montre le nombril », avec l'écriture séparée *crop top*. Néanmoins, le terme est absent des dictionnaires traditionnels tels que le *Petit Robert* ou *Larousse*, ainsi que du *Wiktionnaire* et de *Wikipédia*. Sa première apparition dans la presse française est datée du 24 juin 2013, selon les périodiques de notre choix.

Les pièces qu'il vous faut

1. Le **crop top** : toutes les it girls les plus branchées du moment ont déjà adopté les hauts nombril apparent. Ce modèle flashy et audacieux se portera avec une jupe crayon assez stricte pour un effet décalé (14,55 €, sur www.hm.com).³

- 16 Pour ce qui est de la présence du *crop(-)top* dans la langue tchèque, il est également absent des dictionnaires généraux du tchèque, et nous ne trouvons aucune indication dans le *Wikislovník*. Cependant, il fait partie de l'entrée « *top* » de Wikipédia avec la définition suivante : « un haut, généralement avec des manches courtes ou un débardeur ne couvrant que les seins ». D'ailleurs, l'article de Wikipédia cite d'autres catégories de cette tenue classée comme étant estivale : *tank top*, *halter top*, etc., l'orthographe conservant les deux termes séparés étant privilégiée. Dans la presse tchèque consultée, le terme est apparu pour la première fois le 2 juillet 2013.

Zkrácený top

...nebo taky "crop top", jak mu říkají v anglicky mluvících zemích. Je trendy, odvážný a nebezpečně sexy. Nebudeme si ale nic nahlávat, tenhle módní výstřelek je jen pro dámy, které se pyšní plochým bříškem.

Noste s: džínovými šortkami nebo sukni do pasu.⁴

- 17 *Crop(-)top* représente un terme général, qui peut avoir d'autres vocables dits concurrentiels. Pour le français, citons : *cropped top*, *crop*, *haut crop*, *débardeur crop*, *crop débardeur top*, *t-shirt crop*. Le tchèque en partage un avec le français : *cropped top* mais en possèdent d'autres qui ne se retrouvent pas en français : *crop topík*, *topík crop*, *crop tričko* (« *t-shirt* ») / *triko* (« *t-shirt* ») / *tílko* (« *débardeur* ») *crop*. Les variantes avec *tílko/tríčko/triko* changent de genre. À savoir, *crop(-)top* étant du genre masculin dans les deux langues, devient neutre s'il est accompagné de *triko/tríčko/tílko*. Le tchèque comporte également une variante orthographique avec « *k* » : *krop*. Le pluriel est formé par un simple rajout d'un *-s* à la fin de chaque lexème du composé ou à la fin du dernier élément : *crop(-)tops*, *crops(-)tops*. Toutefois, le tchèque possède des formes « *tchéquisées* » correspondant à la déclinaison du genre masculin

top/topík (« petit top ») selon le modèle « hrad » : *crop/krop(-)topy/topíky*.

- 18 Pour ce qui concerne le point de vue diachronique, le tableau n° 1 présente le changement de fréquence dans la presse, tandis que le tableau n° 2 présente la fréquence relevée via Google.

Tableau n° 1 : Fréquence de *crop(-)top* dans la presse en ligne

Langue	27/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	40	49	+ 9
Tchèque	29	29	0

Tableau n° 2 : Fréquence de *crop(-)top* sur Google

Langue	27/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	1 060 000	1 020 000	- 4 %
Tchèque	643 000	518 000	- 24 %

- 19 En observant les deux tableaux, nous remarquons qu'il y a une augmentation de fréquence dans la presse française, le tchèque reste inchangé. Pour ce qui est de la fréquence sur Google, il y a une baisse de fréquence dans les deux cas pour les deux langues, cependant, celle du tchèque est plus importante. Ce fait peut être expliqué par une simple suppression de pages parlant du *crop(-)top*. Il faut également souligner la faible fiabilité des moteurs de recherche et des résultats affichés dont la vérification est presque impossible pour un si grand nombre. Néanmoins, la presse française témoigne de la tendance croissante concernant l'utilisation du lexème en question.

3.2. Coatigan

- 20 Le vocable suivant que nous avons retenu est celui de *coatigan* : il s'agit d'un hybride, un mot-valise, de manteau (*coat*) et de cardigan (*coatigan* < *coat* + *cardigan*). Il est absent du Wiktiornaire et de Wikipédia. Soulignons que la forme contractée est absente dans la presse analysée et nous ne notons que la forme de *coat cardigan*, qui comporte 34 résultats dans les trois périodiques retenus.

Néanmoins, sur Internet, nous trouvons une dizaine de milliers de résultats, dont un ci-dessous qui nous fournit une définition :

LE COATI... QUOI ?

Le **coatigan** est un petit animal hybride né d'un manteau (coat) et d'un cardigan. En somme, c'est un manteau tout doux qui tient chaud sans la lourdeur d'un manteau classique. Si vous ne voyez toujours pas, regardez la blogueuse Natalie Suarez qui porte ici un joli spécimen à carreaux. Ça y est vous avez tout compris ? Ah, la mode c'est tellement compliqué des fois !⁵

- 21 En ce qui concerne la présence du terme dans la langue tchèque, comme pour le français, il est absent des dictionnaires traditionnels ainsi que de ceux en ligne, et c'est le même constat pour les archives de presse. Sa fréquence sur Google est moins importante qu'en français. Néanmoins, nous trouvons des résultats pertinents correspondant à sa définition *supra*.

Bundička, krátký trenčkot, khaki parka nebo nějaký **coatigan**. V tom, co přehodit na jaro přes tričko nebo na zimu přes svetr, máte docela na výběr. Některé basic bitches jsou elegantnější a volí proto trenčkot (zásadně béžový !), ale víc tomuto stylu odpovídá džínová nebo koženková bundička, khaki parka s umělým ochlupením na kapuci nebo **coatigan**, což je takový ten volný svršek na půli cesty mezi kabátkem a kardiganem. Mívá "vodopádové" cípy a jeho barva je zpravidla šedá nebo šedočerná.⁶

- 22 En ce qui concerne les lexèmes concurrentiels, nous notons en français la troncation *coati* et un composé de *manteau(-)cardigan* dans lequel le terme anglais *coat* a été remplacé par « *manteau* ». En tchèque, nous découvrons de nouveau la graphie avec « *k* » remplaçant celle de « *c* » en combinaison avec *kabát* (*manteau*) : *kabát(-)k/cardigan*. Le pluriel est formé à l'aide d'un *-s* à la fin pour les deux langues et le tchèque dispose également d'une forme tchéquisée respectant la déclinaison masculine de « *hrad* ».

- 23 Quant au point de vue diachronique sur le lexème *coatigan*, et éventuellement de sa variante de *coat(-)cardigan* pour la presse, il est présenté dans les tableaux n° 3 et n° 4.

Tableau n° 3 : Fréquence de coat(-)cardigan dans la presse en ligne

Langue	28/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	33	34	+ 1
Tchèque	0	0	0

Tableau n° 4 : Fréquence de coatigan sur Google

Langue	28/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	11 800	14 600	+ 19 %
Tchèque	1 570	1 450	- 8 %

- 24 La presse tchèque choisie ne contient aucune indication pour les termes en question, donc le changement reste à zéro ; pour le français il y a une augmentation d'une unité. Nous remarquons une fréquence en hausse sur Google français, cependant, celle du tchèque est en baisse.

3.3. Wedges

- 25 Le lexème *wedges* sert à désigner des chaussures avec une semelle épaisse généralement fabriquée à base de gomme, de plastique ou de bois. Il faut rappeler que cette semelle est plus épaisse au dos qu'à l'avant, ce qui lui donne une forme particulière. Précisons que le terme anglais *wedge* correspond au français « *cale* » et au tchèque « *:klínek* ». Néanmoins, il faut souligner qu'à la différence de la langue tchèque où l'on emploie l'expression *boty na klínku*, l'équivalent français *chaussures à cale* n'est pas employé dans le milieu francophone. Il est surprenant que le lexème *wedges* soit absent du *Wiktionnaire* ainsi que de *Wikipédia*, les deux sources reflétant souvent les dernières tendances de la mode. Comme le montre l'exemple ci-dessous, la première apparition de *wegdes* dans la presse française est attestée dès le 21 septembre 2010 :

Un qui a bien grandi en revanche, c'est Charles Anastase qui, en restant fidèle à son univers, allège sa silhouette, plus féminine, plus fluide. Les filles à frange et coupe au carré (clones de la it girl Valentine Fillol-Cordier, creative consultant de la marque) enfilent

des chemisiers en plumetis sous des vareuses à col Claudine, des pulls vert mint et des robes peau de pêche à manches tube, de longues tuniques en soie moka suspendues par des bretelles amande. Tandis qu'en bande-son Gainsbourg chante Haut, c'est haut (_New York USA_), elles s'effondrent chacune leur tour à cause de leur **wedges** Natacha Marro, instables mais ravissants au demeurant. Tandis qu'en bande-son Gainsbourg chante Haut, c'est haut (_New York USA_), elles s'effondrent chacune leur tour à cause de leur **wedges** Natacha Marro, instables mais ravissants au demeurant.⁷

- 26 La seule mention que l'on trouve sur Wikipédia est la définition du terme *chaussure à semelle compensée* ; toutefois il ne s'agit pas d'un équivalent précis car sa signification est beaucoup plus large que celle de *wedges*. En ce qui concerne la langue tchèque, le terme *wedges* est aussi absent du Wikslovník ainsi que de Wikipédia. Il nous semble important d'indiquer que ce terme ne figure pas dans la presse en ligne tchèque et en juin 2017, aucun exemple n'avait été trouvé dans les journaux dépouillés. Nous expliquons ce fait par l'usage répandu du terme *boty na klínu*, représentant un équivalent parfait pour le lexème *wedges*.

Tableau n° 5 : Fréquence de wedges dans la presse en ligne

Langue	27/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	15	17	+ 2
Tchèque	0	0	0

Tableau n° 6 : Fréquence de wedges sur Google

Langue	27/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	540 000	619 000	+ 19 %
Tchèque	65 600	101 000	+ 35 %

3.4. Loafers

- 27 Le lexème *loafers* est présent sur Wikipédia ainsi que sur le Wiktionnaire, pourtant il faut préciser que Wikipédia renvoie au terme *mocassin* en expliquant en bas de page que les *loafers*

représentent une variante des mocassins. Néanmoins, il convient de souligner que les *loafers* se distinguent des mocassins par les traits suivants :

1. les *loafers* sont dépourvus de lacet. Si le lacet est présent, il s'agit d'un élément purement décoratif ;
2. les *loafers* sont toujours fabriqués en cuir. En revanche, les mocassins peuvent être fabriqués en d'autres matériaux ;
3. les *loafers* peuvent avoir un petit talon. Les mocassins n'en ont jamais.

28 Pour ce qui est de la circulation dans la presse en ligne, le tableau ci-dessous montre que sa position en français est stable et qu'aucun changement dans la période concernée n'est attesté. Ce fait est également confirmé par le tableau n° 8 qui révèle que la fréquence de *loafers* sur Google n'augmente pas vraiment. Il nous semble que le terme connaît plus de succès en tchèque, car sa fréquence est en hausse constante dans la presse en ligne ainsi que sur Google. Ajoutons qu'il est possible de distinguer plusieurs types de *loafers*, p. ex. : *Penny loafers*, *Gucci loafers* ou *Tassel Loafers*. Généralement, c'est un élément décoratif concret permettant une distinction entre différents types de *loafers*.

Tableau n° 7 : Fréquence de loafers dans la presse en ligne

Langue	27/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	25	25	0
Tchèque	2	3	+ 1

Tableau n° 8 : Fréquence de loafers sur Google

Langue	27/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	544 000	584 000	+ 7 %
Tchèque	82 100	999 700	+ 18 %

3.5. Hobo bag

29 Le *hobo bag* représente le dernier lexème analysé dans notre corpus. Si on cherche la traduction de ce terme en français, on retrouve les

termes « clochard » ou « vagabond ». Le *hobo bag* ressemble à un sac sur le bâton que les clochards portent sur leurs épaules. Le terme sert donc à désigner un grand sac à main en forme de croissant, généralement fabriqué en matériaux souples. Ainsi, il peut contenir des objets plus volumineux que le sac à main classique, ce dernier trait étant son principal atout. Le terme semble encore peu connu auprès du public français, car il n'est présent ni sur Wikipédia ni sur le Wiktionnaire. Soulignons aussi qu'aucune apparition de ce lexème n'est attestée dans la presse en ligne française. La situation se révèle être différente pour la langue tchèque où nous observons trois apparitions dans la presse en ligne, la première datée du 5 décembre 2013.

Pro plné kotníčkové boty, mokasíny nebo polobotky pak větší kabelu všech možných typů, jako je **hobo bag**, doktorská brašna, nebo také velké kabelky – tzv. tote nebo shopper bag.⁸

- 30 Néanmoins, nous supposons que le terme va circuler d'une manière plus importante dans les deux langues, comme l'indique le tableau n° 10, la fréquence du mot augmentant constamment sur le Google français ainsi que le Google tchèque.

Tableau n° 9 : Fréquence de *hobo bag* dans la presse en ligne

Langue	27/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	0	0	0
Tchèque	2	3	+ 1

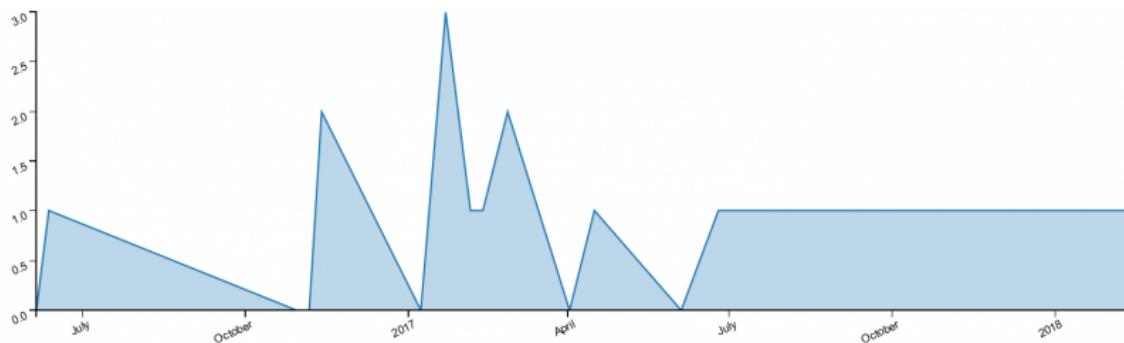
Tableau n° 10 : Fréquence de *hobo bag* sur Google

Langue	27/01/2017	30/05/2017	Changement
Français	189 000	785 000	+ 76 %
Tchèque	131 000	430 000	+ 70 %

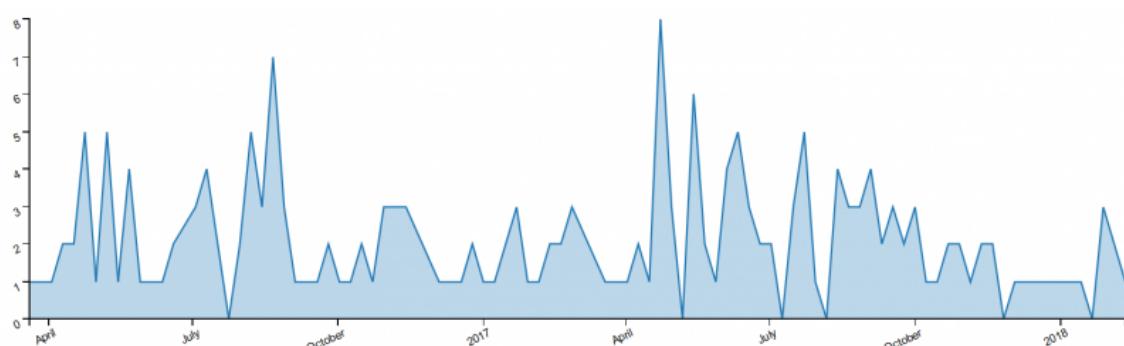
4. Recherche sur la plate-forme Néoveille

- 31 Dans une dernière étape, et toujours dans une optique diachronique, nous avons soumis les lexèmes de notre corpus à une recherche sur la plateforme Néoveille, dont l'objectif est de « mettre en place une plateforme multilingue de veille et de suivi des néologismes à partir de corpus contemporains de très grande taille dans sept langues ». Néoveille nous a permis de mesurer la fréquence de tel ou tel lexème pour une période précise et de présenter des résultats dans une perspective diachronique schématisée.
- 32 Nous avons d'abord commencé par la recherche pour la langue française. Parmi les lexies, nous n'avons trouvé que 19 résultats pour *loafers* et 186 résultats pour *crop-top/crop-tops*, les deux données limitées à la presse féminine. La répartition et l'évolution temporelle sont résumées dans les graphiques n° 1 (*loafers*) et n° 2 (*crop-top(s)*).

Graphique n° 1 : Évolution temporelle de *loafers* (Néoveille)



Graphique n° 2 : Évolution temporelle de *crop-top(s)* (Néoveille)



- 33 En observant les deux graphiques, nous apercevons plusieurs points culminants témoignant de l'évolution des deux lexies. Premièrement, nous remarquons une hausse importante de *loafers* au début et au printemps de l'année 2017. Deuxièmement, le *crop-top* connaît plusieurs périodes d'augmentation pendant la période donnée par la plateforme Néoveille, notamment les printemps et les étés 2016/2017. Finalement, ces tendances confirment nos affirmations précédentes selon lesquelles l'emploi de tel ou tel phénomène est lié à son actualité par rapport à la saison à laquelle il est employé.
- 34 Malheureusement, nous n'avons pas pu effectuer la même étude pour la langue tchèque, car, à part un seul résultat pour *crop-top*, la plateforme n'a affiché aucune autre donnée.

Conclusion

- 35 Notre étude a mis en évidence que le domaine de la mode est particulièrement créatif, non seulement au niveau de son premier sens, mais également au niveau lexical, et qu'on y retrouve un grand nombre d'expressions néologiques. En raison de la mondialisation, les néologismes se propagent rapidement dans le monde entier et peuvent s'intégrer dans des langues différentes. À une époque où la civilisation anglo-américaine domine notre culture, il n'est guère surprenant de constater que tous les néologismes étudiés sont d'origine anglaise. En ce qui concerne leur circulation diachronique dans les deux langues en question, on peut constater qu'une certaine ressemblance se manifeste entre les deux corpus. Si la présence du terme augmente dans une langue, la situation se révèle souvent identique dans la deuxième. La seule exception représente le lexème *coatigan* qui semble avoir plus de succès en français où sa fréquence augmente dans la presse en ligne ainsi que sur Google. En revanche, la langue tchèque s'en sert rarement (aucune apparition dans la presse en ligne n'est attestée) et sa fréquence sur Google semble baisser. Si on compare la présence des lexèmes sur *Wikipédia* et le *Wiktionnaire*, on peut s'apercevoir que la version française est souvent plus actuelle que son correspondant tchèque. Il nous semble aussi important de souligner que la langue tchèque modifie souvent la forme graphique des néologismes anglais en essayant de les adapter au système graphique tchèque. Il s'agit notamment de

la lettre c [k] qui trouve sa correspondance graphique dans la lettre *k*. Ainsi le lexème *cardigan* apparaît-il souvent sous la forme de *kardigan*. Ajoutons que l'adaptation des emprunts néologiques se déroule aussi au niveau morphologique, car certains termes de notre corpus changent aussi de genre en tchèque. À titre d'exemple, on peut mentionner les *loafers*, masculins en français, mais féminins en tchèque.

This work was supported by the European Regional Development Fund-Project „Creativity and Adaptability as Conditions of the Success of Europe in an Interrelated World“ (No. CZ.02.1.01/0.0/0.0/16_019/0000734)

-
- BARBIER** Sylvie, 2012, *Dictionnaire impertinent de la mode*, Paris : Fr. Bourin Éditeur.
- FIDELIUS** Petr, 2009, « Něco o jazykové módě », *Jednota tlumočníků a překladatelů* [en ligne]. Disponible : [http://jtpunion.org/K-profesi/Pro-osvezeni/Neco-o-jazykove-MODE-\(od-Petra-FIDELIA\).](http://jtpunion.org/K-profesi/Pro-osvezeni/Neco-o-jazykove-MODE-(od-Petra-FIDELIA).)
- GORSAU** Henri, 2015, *Dictionnaire des anglicismes*, Paris : éd. Goursau.
- HILDENBRAND** Zuzana & **KACPRZAK** Alicja & **SABLAYROLLES** Jean-François, 2016, *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque*, Limoges : Lambert-Lucas.
- JANOVEC** Ladislav et al., 2013, *Studie k moderní mluvnici češtiny 4. Dynamika českého lexika*, Olomouc : UPOL.
- LOUBIER** Christiane, 2011, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal : Office québécois de la langue française.
- MAILLET** Jean, 2015, *Langue française, arrêtez le massacre !*, Paris : Les éditions de l'Opportun.
- MAILLET** Jean, 2016, *100 anglicismes à ne plus jamais utiliser !*, Paris : Le Figaro littéraire.
- MUDROCHOVÁ** Radka & **LAZAR** Jan, 2017, « Vícejazyčnost v kontextu jazykových výpůjček-vliv francouzštiny a angličtiny na slovní zásobu z oblasti módy », in *Profilingua 2016. Vícejazyčnost jako cesta k úspěchu a překonávání hranic – konference věnovaná odkazu Karla IV*, Plzeň : Západočeská univerzita, 67-78.

- MUDROCHOVÁ** Radka & **LAZAR** Jan, 2017, « Slippers, slip-on a sneakers aneb několik poznámek k jazykovým výpůjčkám ve světě módy », *Cizí jazyky*, n° 2, 19-26.
- MUDROCHOVÁ** Radka, 2016, *Updates of the French neology course in higher education – showed on examples of contemporary lexemes* », *Tojet – The Turkish Online Journal of Educational Technology*, 1252-1260.
- PICTON** Aurélie, 2007, « Migration des connaissances dans le temps : apports d'une analyse automatique des dépendances des termes », *Actes du colloque Terminologie et Intelligence Artificielle (TIA'2007)*, Sophia Antipolis, 8-10 octobre 2007, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 71-82.
- PICTON** Aurélie & **DURY** Pascaline, 2009, « Terminologie et diachronie : vers une réconciliation théorique et méthodologique ? », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XIV, 31-41.
- REV** Alain, 2008, *Le français. Une langue qui défie les siècles*, Paris : Gallimard.
- SEBAN** Johanna, 2016, *Le contre-manuel de la mode*, Tana éditions.
- SVOBODOVÁ** Diana, 2007, *Internacionalizace současné české slovní zásoby*, Ostrava : OU.
- SVOBODOVÁ** Diana, 2009, *Aspekty hodnocení cizojazyčných přejímeck : mezi módností a standardem*, Ostrava : OU.
- Dictionnaires, glossaires et sites**
- Databáze heslářů [en ligne]. Disponible sur :
<http://lexiko.ujc.cas.cz/heslare/>
- Larousse.fr [en ligne]. Disponible sur :
<http://www.larousse.fr>
- Madame Figaro.fr [en ligne]. Disponible sur :
<http://www.madame.lefigaro.fr>
- Wikipédia [en ligne]. Disponible sur :
<http://wikipedia.fr/index.php>
- Néoveille [en ligne]. Disponible sur :
<http://lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html/login.php?action=login#>
- Wikipédie [en ligne]. Disponible sur :
https://cs.wikipedia.org/wiki/Hlavn%C3%AD_strana
- Wikislovník [en ligne]. Disponible sur :
https://cs.wiktionary.org/wiki/Wikislovn%C3%ADk:Hlavn%C3%AD_strana
- Wiktionnaire [en ligne]. Disponible sur :
<http://www.fr.wiktionary.org>
- What Are the Differences between Loafers and Moccasins and How to Wear Them? [en ligne]. Disponible sur :

<http://attireclub.org/2014/05/29/differences-between-loafers-and-moccasins-and-how-to-wear-them/>

1 Académie française [en ligne]. Disponible sur :

<http://www.academie-francaise.fr/pour-une-soiree-chez-les-fashionistas>

2 Databáze heslárů est un ensemble de dictionnaires du type traditionnel ainsi que néologique (Slovník neologismů 1, 2 ; Neomat), gérés par « l’Institut pour la langue tchèque » (Ústav pro jazyk český) et tous disponibles en ligne :

<http://lexiko.ujc.cas.cz/heslare/>

3 Madame Le Figaro [en ligne]. Disponible sur :

<http://madame.lefigaro.fr/style/net-plus-ultra-de-lete-240613-391826>

4 Blesk.cz [en ligne]. Disponible sur :

http://prozeny.blesk.cz/clanek/pro-zeny-trendy-modra/200919/vybraly-jsem-pro-vas-letni-topy-ktere-vam-nesmi-chybete.html?utm_source=prozeny.blesk.cz&utm_medium=copy

5 Asos.fr [en ligne]. Disponible sur :

http://www.asos.fr/femme/actu-mode/2013_november_5-tuesday/hit-refresh-coatigans

6 Modnipeklo.cz [en ligne]. Disponible sur :

<https://www.modnipeklo.cz/clanky/basic-bitch/>

7 Madame Le Figaro [en ligne]. Disponible sur :

<http://madame.lefigaro.fr/style/londres-so-lovely-210910-21746>

8 Joyonline.cz [en ligne]. Disponible sur :

<http://www.joyonline.cz/node/6144>

Français

L’objectif de cette communication est de comparer un échantillon d’emprunts néologiques du domaine de la mode en français et en tchèque. L’idée de la conception comparative évoquée dans le titre de l’article puise dans le projet international intitulé « EmpNéo » (Emprunts Néologiques), projet visant à confronter et à examiner la diffusion des emprunts néologiques dans diverses langues. Dans cette étude, nous analyserons les termes récents de la mode vestimentaire apparus respectivement dans les deux langues. Le corpus est fondé sur nos propres connaissances et

expériences quotidiennes du thème et sur un lexique repéré dans la presse écrite. Cette restriction méthodologique – ne travailler que sur un corpus issu des périodiques – correspond à l'esprit du projet en question. L'objectif principal est de décrire la présence des lexèmes choisis dans les deux langues et de comparer leur existence dans les différents types de documents, leur diffusion, ainsi que leur nature et leur place dans les deux langues étudiées.

English

The main goal of this paper is to compare a sample of neological loanwords from the fashion sector in French and Czech. The idea of the comparative conception mentioned in the title of the article is based on the international project entitled “EmpNéo” (Neological Loanwords), which aims to compare the diffusion of neological loanwords in various languages. In this study, we would like to present only a part of this project and analyze the new terms related to the fashion industry that appeared in the two respective languages. The corpus is based on our own knowledge and personal experiences. All lexemes were selected from the press, so it represents the written form of language. This methodological restriction – i.e. work only on a written corpus of on-line journals – corresponds to the aim of the mentioned project. The main objective is to describe the presence of selected lexemes in both languages and to compare their existence in the different types of documents, their diffusion as well as their nature and their place in the two languages.

Mots-clés

lexicologie, circulation, fréquence, néologisme, mode

Keywords

lexicology, circulation, frequency, neologism, mode

Radka Mudrochová

Université Charles de Prague, République tchèque : rfridrichova@seznam.cz

IDREF : <https://www.idref.fr/237653109>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000408691491>

Jan Lazar

Université d'Ostrava, Université d'Opole, République tchèque : jan.lazar@osu.cz

IDREF : <https://www.idref.fr/28231198X>

Pour une typologisation des néologismes en ladin

Vittorio Dell'Aquila, Michela Giovannini Fabio Scetti

DOI : 10.35562/elad-silda.332

CC BY-NC 3.0 FR

Introduction

1. Néologismes et emprunts
 2. L'origine des emprunts en ladin
 3. Typologie des néologismes
- Conclusions
-

Introduction

- ¹ Dans cet article nous présenterons une proposition de typologie descriptive des néologismes en ladin en mettant en évidence le rapport entre typologie et origine de l'emprunt qui représente l'essence du néologisme. Le ladin est une langue romane parlée par environ 30 000 locuteurs et locutrices autour du Massif du Sella dans les Dolomites, en Italie du Nord. Cette langue est reconnue par l'État italien et ses variétés septentrionales sont employées dans l'éducation et dans l'administration publique à côté de l'italien et, en Haut-Adige, de l'allemand (voir entre autres Dell'Aquila & Iannàccaro [2006]).
- ² La situation sociolinguistique de la région de langue ladine est de diglossie italien / ladin local dans les villages plus méridionaux (Vénétie), de diacrolectie (Dell'Aquila & Iannàccaro, [2004 : 171]) italien et ladin (comme acrolectes) et ladin local (comme basilecte) en *Valle di Fassa* en Trentin et de diacrolectie allemand, italien et ladin (comme acrolectes, dialecte allemand comme mésolécrite et ladin local comme basilecte) en Haute-Adige. Trois instituts culturels¹ de droit public sont en charge des activités d'aménagement linguistique qui s'adressent principalement au *corpus planning* du ladin, notamment à

la terminologie et à la lexicographie. Les dictionnaires des variétés ladines, sur papier et informatisés (voir Dell'Aquila & Iannàccaro [2014]), et le corpus informatisé des textes littéraires et administratifs écrits dans cette langue serviront de base à notre analyse.

1. Néologismes et emprunts

- 3 La nécessité pour une communauté de pouvoir s'exprimer et s'exprimer en accord avec sa « société qui transforme et qui sait se transformer » [Duke 1992 : 59] favorise un renouvellement du lexique qui doit être considéré comme un indice de vitalité de la langue minoritaire et comme un élément fondamental pour sa survie (Giovannini [2015 : 175]). Le lexique est bien adapté à la nécessité de « dénoter les transformations du monde » [Quemada 2006 : 2], un indicateur significatif des caractéristiques de conservation et d'innovation, « deux forces en équilibre et en lutte dans chaque état de la langue » [Renzi 2012 : 39], ainsi que du contact entre les langues. La néologie permet à une langue de rester en vie « en s'adaptant aux nouvelles circonstances et aux nouveaux besoins » [Morgana 1981 : 1], en apportant des « 'mots' capables de traduire linguistiquement cette donnée de l'expérience » [Lo Duca 1992 : 59] et de produire un tel changement linguistique et social. L'extension des « zones lexicales et syntaxico-sémantiques » implique un ajustement « à la réalité contemporaine [et] subit des difficultés objectives liées à la nécessité de créer / trouver de néologismes pour de nouveaux objets et de nouvelles activités » [Di Sparti 2007 : 255]. La néologie est donc la « partie profonde et inévitable des processus d'innovation permanente qui caractérisent l'usage que nous faisons des langues et qui les rendent des objets uniques dans l'univers sémiotique » [De Mauro 2006 : 25].
- 4 Toutefois « le concept de néologisme n'est pas absolu, mais il est pertinent à une époque donnée de la tradition d'un patrimoine linguistique » [De Mauro 2006 : 24] et donc nous pourrions affirmer que tous les mots sont nés comme des néologismes ; un néologisme peut ainsi être défini comme « tout élément lexical de récente incorporation à la langue » [Alvar Ezquerra 2007 : 13] ou comme « un vocable, une acception ou un terme nouveau » (DRAE, s.v. *neologismo*).

- 5 Il y a donc une stricte relation entre ce qui peut être défini comme néologisme et ce qui peut être défini comme emprunt lexical : du point de vue structurel, tout emprunt lexical est un néologisme (donc les emprunts sont un sous-ensemble des néologismes) et d'un point de vue chronologique, les néologismes ne sont que les emprunts les plus récents de la langue (donc les néologismes sont un sous-ensemble des emprunts) (voir De Mauro [2006]).
- 6 L'emprunt, en tant que type de néologisme donc, s'insère dans la langue selon cinq paramètres : s'il s'adapte à la prononciation et à l'orthographe de la langue ; s'il exprime avec convenance et précision une nouvelle signification ; s'il s'intègre au lexique et à la morphologie régulière ; si la langue ne dispose pas d'autres moyens pour rendre le nouveau concept ; s'il est généralisé parmi les locuteurs, qui recourent au nouveau mot avec la fréquence de sa catégorie et de sa sphère matérielle, intellectuelle ou scientifique d'expression (voir Alcoba Rueda [2007 : 24-27]).
- 7 En fait, la grande majorité des langues du monde fait correspondre, du point de vue structurel, presque systématiquement « néologisme » et « emprunt lexical » : seules les grandes langues de culture globale – les langues de la case 9 du « tableau de Kloss » [Kloss 1952] – produisent des néologismes de manière autonome et seulement dans le cas où l'innovation logique et technologique à laquelle le nouveau mot fait référence ne s'est pas réalisée dans certains endroits du monde en contact avec ces langues. Mais il faut remarquer, en outre, que la néologie purement scientifique est normalement un phénomène panlinguistique : des racines néoclassiques sont à disposition de toute langue européenne qui les adapte phonétiquement et structurellement pour la création lexicale scientifique. Ces mots, liés à des secteurs en évolution perpétuelle, comme la technologie et l'informatique par exemple, rentrent dans une « terminologie fixée internationalement, pratiquement sans variations d'une langue à l'autre » [Termcat 2005 : 5].
- 8 À tout cela, s'ajoute le fait que la situation de la néologie dans les langues minoritaires diffère souvent de celle des langues plus répandues en tant que langue majoritaire de référence (dans le cas du ladin deux langues : italien et allemand), « en constituant le modèle de prestige et en envahissant les domaines d'usage de la langue

minoritaire, exerce avec la pression sociale et culturelle une pression structurelle » et fournit elle-même « des néologismes et des modèles de codification sémantique » [Berruto 2009 : 344-345] dans une mesure prépondérante.

2. L'origine des emprunts en ladin

- 9 Pour introduire notre typologie, il est utile de présenter un aperçu historique de l'origine des emprunts. Le ladin, en tant que langue romane occidentale en contact étroit avec le domaine germanique, partage une grande majorité des emprunts avec les autres langues romanes et en même temps diffère de celles-ci par un riche apport continu de matériel lexical germanique dans son lexique.
- 10 Les emprunts plus anciens sont dus au substrat celtique : *cianta* 'jupe du costume traditionnel' < celt. **ki-anta* 'ce qu'on met devant, tablier' ou *breia* 'planche' < celt. **briga* ; les langues germaniques anciennes donnent des mots tels que *vardé* 'regarder' < frank. **wardon* ou *balcon* 'balcon' < longob. **balkon* ; la culture catholique et le rapport médiéval de diglossie avec le latin ont enrichi les langues romanes depuis leur origine avec une énorme quantité d'emprunts au latin dérivant du grec : gre. ἑβδομάς, -άδος 'série de sept, semaine' > lad. *edema* 'semaine', gre. βαπτισμός 'plongé' > lat. *baptismus* > lad. *bateisem*, *batum* 'baptême', gre. πρεσβύτερος 'le plus ancien' > lat. *praesbyter* > lad. *preve* 'prêtre', ἐκκλησία 'assemblée, réunion' > lat. *ecclesia* > lad. *dlieja* 'église', lat. *vitium* > lad. *viz* 'vice', lat. *missa* > lad. *mesa* 'messe'. Les dialectes germaniques du Tyrol fournissent un bon nombre de mots, surtout du répertoire de l'artisanat et de la technique (tir. Binder ['píntər] > lad. *pinter* 'tonnelier', tyr. *Tischler* > lad. *tisler* 'charpentier'). Au vénitien, le ladin doit des termes surtout liés au commerce et aux produits de la vie quotidienne comme lad. *riji* 'riz' < ven. *risi* (au pluriel en ladin et vénitien, singulier en italien) < lat. *oryza* < gre. ὄρυζα (à son tour d'origine orientale) ou lad. *zatier* 'transporteur et commerçant en bois des Alpes pour la construction des bateaux pour la République de Venise' < ven. *zatier*. En outre, le grand nombre d'emprunts à l'italien se divise en deux groupes. Le premier est constitué par les italianismes de culture qui sont partagés par une grande partie des langues européennes comme lad. *piano* < ita. *piano* (substantif issu du

sens ‘à basse voix, de ton bas’ de l’adjectif *piano*) et lad. *opera* < ita. *opera* (latinisme culte pour ‘grand travail’), ou bien des italianismes liés à certaines caractéristiques culturelles comme l’alimentation, la cuisine, comme lad. *pizzeria* < ita. *Pizzeria* et lad. *pasta* < ita. *Pasta*. Le deuxième inclut une ample gamme de néologismes de l’italien qui couvrent aujourd’hui beaucoup de champs sémantiques (lad. *patente* < ita. *patente* ‘licence’, lad. *lege* < ita. *legge* ‘loi’). Dans ces deux cas précis, l’évolution phonétique régulière aurait donné respectivement **padent* et **leij*. Nous soulignons également une remarquable influence de l’anglais. Cette influence linguistique est toutefois une influence indirecte qui passe à travers l’italien et l’allemand (lad. *computer* < ita. *computer*, all. *computer* < eng. *computer*).

- 11 Néanmoins, c’est précisément à partir de ces dernières et plus récentes innovations lexicales que nous voulons aborder notre classification. Deux questions restent toutefois ouvertes : la première est *que signifie « récent », « nouveau » dans le domaine lexical* ? La limite entre emprunt tout court et emprunt/néologisme est – on le sait – infime et difficile à définir. Pour nous, trois paramètres alternatifs vaudront pour reconnaître ce qui est nouveau : le manque d’adaptation orthographique de l’emprunt (*marketing*), la nouveauté de l’innovation technologique à laquelle le mot se réfère (*breia* dans l’acception de ‘planche de snowboard’) et la métacognition collective de l’innovation lexicale (*scolina* comme ‘école maternelle’, mot proposé par les institutions et accepté consciemment par les locuteurs de ladin).
- 12 La deuxième question est : *peut-on traiter les néologismes avec les catégories policlassificatoires des emprunts, et, si oui, qu'est-ce que cela nous donne comme résultats* ? Oui, puisque, comme affirmé auparavant, du point de vue structurel l’emprunt n’est qu’un type de néologisme : donc cinq des six catégories de notre typologie sont identiques à celle que l’on utilise couramment pour classifier les emprunts. De plus, cette systématisation montre un rapport direct d’une certaine régularité avec l’origine du néologisme.

3. Typologie des néologismes

- 13 Les deux premières catégories incluent les mots que Lorenzetti [2009 : 35] identifie comme des néologismes lexicaux, reconnaissables par leur structure extérieure et par leur récente apparition dans le répertoire lexical de la langue. Alcoba Rueda [2007 : 24-27] définit ces mots comme mots entièrement nouveaux en expression et signification, les emprunts non adaptés et les emprunts adaptés.
- 14 Parmi les néologismes fondés sur des emprunts non adaptés nous trouvons principalement des substantifs d'origine anglaise (*computer*, *mouse*, *software*) et française (*chef*, *brochure*, *buffet*) qui existent dans d'autres langues européennes et qui ne sont même pas adaptés en allemand et en italien, langues à travers lesquelles ils sont entrés en ladin. Rares sont les mots d'origine italienne qui ne viennent pas adaptés : il s'agit, encore une fois, de mots de culture paneuropéenne qui existent même en allemand comme emprunts non adaptés : *pizza* et *pizzeria* en sont les exemples les plus évidents.
- 15 Les néologismes sur base d'emprunts adaptés sont surtout des substantifs et des verbes d'origine italienne et germanique, allemande standard ou dialectale : lad. *anticostituzional* 'anticonstitutionnel' < ita. *anticostituzional*, lad. *dischet* 'disquette' < ita. *dischetto*, lad. *scherm* 'écran' < ita. *schermo*, lad. *ferstont* 'bon sens' < all. *Verstand*, tir. [fe'r'stɔnt], lad. *sciolter* 'interrupeur' < all. *Schalter*, tyr. ['ʃɔltəR], lad. *forné* 'aller en voiture' < all. *fahren*, tyr. ['fɔ:rən].
- 16 Les trois catégories suivantes rentrent dans la typologie que Lorenzetti [2009 : 35] définit comme néologismes sémantiques, tels que des formations endogènes, c'est-à-dire des mots créés à partir d'un lexique déjà présent dans le répertoire et repris pour la construction de nouveaux mots et qui incorporent une signification ou des acceptations nouvelles.
- 17 Nous avons donc des néologismes fondés sur des calques sémantiques surtout d'origine allemande (all. *Kohlensäure* > lad. *ejes da ciarbon* 'dioxyde de carbone' > all. *Nachtzug* > lad. *ferata de da nuet* 'train de nuit') et anglaise à travers l'italien (ang. *database* > ita. *banca dati* > lad. *banca de dac* 'base de données', ang. *wireless* > ita.

senza fili > lad. *senza fii* ‘sans fils’). Des calques syntaxiques de l’allemand ou de l’anglais à travers l’allemand : all. *nachschaufen* > lad. *cialé do* ‘contrôler’, ang. *log in* > all. *einloggen* > lad. *jir ite* ‘s’identifier (sur internet’).

- 18 Les re-sémantisations sont aussi nombreuses et ont comme référence l’italien, l’allemand et l’anglais (à travers l’italien ou l’allemand) : ita. *bancone* ‘comptoir’ > lad. *bancon* ‘1. seuil > 2. comptoir’, all. *ausgeben* / lad. *dé fora* ‘1. distribuer > 2. publier’, all. *Fahrrad* (Fahren ‘aller avec un véhicule’ + Rad ‘vélo’) > lad. *roda* ‘1. roue > 2. vélo’, ang. *upload* > ita. *caricare (online)* > lad. *ciarié* ‘1. charger > 2. charger en ligne’.
- 19 De cette façon, des archaïsmes resurgissent dans l’usage quotidien comme par exemple lad. *glacin* ‘1. glaçon, morceau de glace > 2. glace, produit sucré et aromatisé obtenu par glaçage de lait et d’autres ingrédients’ sur l’influence de l’allemand *Eis* ‘glace’ et lad. *cianta* ‘1. jupe du costume traditionnel > 2. jupe’ jusqu’au lad. *minicianta* ‘minijupe’. Ces deux derniers exemples nous amènent à la sixième catégorie, à part et très restreinte, celle des néoformations, c’est-à-dire, des néologismes qui ne sont pas des emprunts. Dans cette catégorie nous trouvons le lad. *roda da mont* ‘VTT’, néologisme en partie calque et en partie néoformation (sur l’ang. *mountain bike* avec *roda* ‘roue’ pour ‘vélo’ selon l’allemand ‘Fahrrad’ et *mont* partiellement re-sémantisé de ‘alpage’ à ‘montagne’ – superficiellement donc ‘roue à alpage’) et lad. *juissa* ‘descente en ski’, mot créé par les journalistes ladins lors des Championnats du monde de ski alpin de 1970 en *Val Gardena* (vallée de langue ladine) sur l’adverbe/préposition *ju* ‘en bas’ et un suffixe (obsolète) –*issa*.

Conclusions

- 20 Cette convergence entre origine et typologie structurelle des néologismes est due à deux facteurs en cooccurrence, l’un social et l’autre de linguistique interne. Le premier oblige la communauté ladinophone à ne pas adapter l’orthographe des emprunts aux grandes langues étrangères de cultures internationales, l’anglais et le français : exactement comme en allemand et surtout en italien (langues toit de référence), la transcription en orthographe allemande et respectivement italienne d’un emprunt (surtout un substantif)

anglais ou français est considérée par les locuteurs comme une lacune qui, dans le meilleur des cas, ne cause que de l'hilarité (type 1). En revanche, le continuum d'usage social en rapport de (presque) diglossie entre les variétés ladines d'une part, et l'italien et l'allemand de l'autre (selon les localités plus italien ou plus allemand), permet à ceux qui écrivent d'intégrer dans le système orthographique ladin ce qui vient des deux langues socio-linguistiquement hautes, couramment parlées et écrites, langues perçues comme partie entière du système sociolinguistique du ladin (type 2).

- 21 L'autre facteur, celui qui concerne la structure interne de la langue et notamment la syntaxe dès la formation des mots, oblige le locuteur ladin à réinterpréter et à reconstruire un mot complexe germanique (y compris les mots anglais) selon la syntaxe d'une langue romane (types 3 et 4).
- 22 La re-sémantisation (type 5) et la néologie (type 6), en revanche, ne s'appuient que sur le plurilinguisme romano-germanique des populations ladines qui leur donne accès à un monde linguistico-culturel très ample en leur permettant une réinterprétation sémantique des mots existants qui va au-delà même du ladin.

ALCOBA RUEDA Santiago, 2007, « Autorización y uso del neologismo », in SARMIENTO Ramón & VILCHES Fernando (eds.), *Neologismos y sociedad del conocimiento. Funciones de la lengua en la era de la globalización*, Barcelona : Ariel, 23-47.

ALVAR EZQUERRA Manuel, 2007, « El neologismo español actual », in LUQUE TORO Luis (ed.), *Léxico Español Actual*, Actas del I Congreso Internacional de Léxico Español Actual, Venezia-Treviso, 14-15 de marzo de 2005, Venezia : Libreria Editrice Cafoscarina, 11-35.

BERRUTO Gaetano, 2009, « Repertori delle comunità alloglotte e “vitalità” delle varietà minoritarie », in CONSANI Carlo et alii (eds.), *Alloglossie e comunità alloglotte nell’Italia contemporanea. Teorie, applicazioni e descrizioni, prospettive*, Atti del XLI Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana, Pescara 27-29 settembre 2007, Roma : Bulzoni, 173-198.

DE MAURO Tullio, 2006, « Dove nascono i neologismi », in ADAMO Giovanni & DELLA VALLE Anna (eds.), *Che fine fanno i neologismi? A cento anni dalla pubblicazione del Dizionario moderno di Alfredo Panzini*, Firenze : Olschki, 23-31.

- DELL'AQUILA** Vittorio & **IANNACCARO** Gabriele, 2004, *Fondamenti di pianificazione linguistica*, Roma : Carocci.
- DELL'AQUILA** Vittorio & **IANNACCARO** Gabriele, 2006, *Survey Ladins. Usi linguistici nelle Valli Ladine*, Trento : Regione Autonoma Trentino-Alto Adige.
- DELL'AQUILA** Vittorio & **IANNACCARO** Gabriele, 2014, « Lexicografía ladina moderna », in DOMÍNGUEZ VÁZQUEZ María José, GÓMEZ GUINOVART Xavier & VARCÁRCEL RIVERO Carlos (eds.), *Lexicografía de las lenguas románicas : Aproximaciones a la lexicografía moderna y contrastiva*, Berlin : Mouton de Gruyter, 153-164.
- DI SPARTI** Antonio, 2007, « Web, globalizzazione e minoranze », in CONSANI Carlo et al. (eds.), *Alloglossie e comunità alloglotte nell'Italia contemporanea. Teorie, applicazioni e descrizioni, prospettive*, Atti del XLI Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana, Pescara 27-29 settembre 2007, Roma : Bulzoni, 250-269.
- GIOVANNINI** Michela, 2015, « Norma, uso o contatto? Come (sub)entrano i neologismi nelle lingue di minoranza », in MIECZNIKOWSKI et alii (eds.), *Norme linguistiche in contesto / Sprachnormen im Kontext / Normes langagières en contexte / Language Norms in Context*, Actes du colloque VALS-ASLA 2014 (Lugano, 12-14 février 2014), *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, n° spécial 2015, I, Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel, 163-177.
- GIOVANNINI** Michela & **FIorentini** Ilaria, 2014, « Lenguas minoritarias que innovan: neologismos con recursos », in CELAYETA Gil et alii (eds.), *Lingüística teórica y aplicada: nuevas perspectivas*, Frankfurt am Main : Peterlang, 91-104.
- KLOSS** Heinz, 1952, *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, München : Pohl (reprint Schwann : Düsseldorf, 1978).
- LO DUCA** Maria Giuseppa, 1992, « 'Parole nuove', regole e produttività », in MORETTI Bruno et al. (eds.), *Linee di tendenza dell'italiano contemporaneo*, Atti del XXV Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana (Lugano, 19-21 settembre 1991), Roma : Bulzoni, 57-81.
- MORGANA SCOTTI** Silvia, 1981, *Le parole nuove*, Bologna : Zanichelli.
- QUEMADA** Bernard, 2006, « Problématiques de la néologie », in ADAMO Giovanni & DELLA VALLE Anna (eds.), *Che fine fanno i neologismi? A cento anni dalla pubblicazione del Dizionario moderno di Alfredo Panzini*, Firenze : Olschki, 1-21.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA**, 2001, *Diccionario de la Lengua Español*, Madrid : Espasa Calpe.
- RENZI** Lorenzo, 2012, *Come cambia la lingua. L'italiano in movimento*, Bologna : Il Mulino.
- TERMCAT**, 2005, *Manlleus i calcs lingüístics en terminologia*, Vic : Eumo Editorial.

¹ Istitut Cultural Ladin « Majon di Fascegn », Vich ; Istitut Ladin « Micurà de Rü », San Martin de Tor ; Istitut Cultural Ladin « Cesa de Jan ».

Français

Cette contribution s'appuie sur un projet de recherche en lexicographie et fournit un aperçu des problèmes de définition d'un néologisme en ladin des Dolomites dans un contexte particulier de contact de langues, dans l'Italie du Nord. Dans la région autonome du Trentin-Haut-Adige, les problèmes linguistiques ont été, au fil de l'histoire, d'un intérêt majeur. De ce fait, les politiques régissant les langues ont fonctionné dans un cadre lié au maintien et à la défense du ladin dans cinq vallées au sein des départements de Bolzano, Trente et Belluno. Le ladin vit dans ce panorama linguistique entre deux langues dominantes : l'italien et l'allemand. Cette contribution a pour but de mettre en relation les néologismes du ladin avec l'origine des emprunts sur lesquels les nouveaux mots sont créés à travers une typologisation des néologismes.

English

This paper is based on a research project in lexicography, and provides important insight into the complex issues of defining a neologism in Dolomitic Ladin in the context of language contact in Northern Italy. In the autonomous region of Trentino-Alto Adige, linguistic issues have, throughout history, been a major focus of interest. Policies governing language have been operating within a framework concerned with upholding and defending the Dolomitic Ladin spoken in five valleys in the provinces of Bolzano, Trento and Belluno. The Dolomitic Ladin have been simultaneously shaping the linguistic panorama of the region for as long a time as the two dominant languages: Italian and German. The aim of this paper is to find relations between neologisms in Ladin language and the loanwords on which new words are based through a typologisation of the neologisms.

Mots-clés

ladin, néologie, emprunts, langue minoritaire, Trentin-Haut-Adige

Keywords

Ladin, neologisms, loanwords, minority language, Trentino-Alto Adige

Vittorio Dell'Aquila

Centre d'Études Linguistiques pour l'Europe, viorayli@gmail.com

IDREF : <https://www.idref.fr/09513400X>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000117347922>

Michela Giovannini

Università degli Studi di Torino, michela.giovannini@unito.it

IDREF : <https://www.idref.fr/274107066>

Fabio Scetti

Université Sorbonne-Nouvelle, Paris III, CLESTHIA, fabio_scetti@yahoo.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/227458516>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-7876-1227>